هكذا من الأصل

Le Monde

Cahier Initiatives

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15623 – 7 F — MERCREDI 19 AVRIL 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Edouard Balladur accuse Jacques Chirac de mettre en danger la croissance

Dans un entretien au « Monde », il redoute que la « démagogie » n'aggrave le climat social

LE MONDE publie une série d'entretiens avec les candidats à l'élection présidentielle. Dans celui que nous a accordé Edouard Balladur, le premier ministre estime que le débat qui l'oppose à Jacques Chirac, à la veille du premier tour de l'élection présidentielle, porte plus *« sur la méthode et sur la conception de la politique »*, que sur la nature des réformes à mettre en œuvre. Pour montrer ce qui distingue leurs deux projets, il estime que le *« meilleur exemple »* est *« celui de l'acceptation ou du refus de la démagogie »*. M. Balladur se défend d'être opposé, par principe, à un coup de pouce en faveur du SMIC. De même, il admet qu'à l'avenir, une fois les déficits comblés, il sera nécessaire d'engager une réflexion sur le mode de financement de la protection sociale. Mais il met implicitement en cause le maire de Paris, en estimant qu'il multiplie les *« promesses démagogiques »*. Si celles-ci étaient mises en œuvre, prévient-il, elles feraient *« disparaître la croissance retrouvée »*. M. Balladur craint que la tentation de la *« facilité »* n'entraîne une aggravation du climat social.



Détaillant les réformes qu'il préconise, celle du premier cycle universitaire ou encore celle de la *« seconde chance »*, pour *« permettre à chacun de reconstruire sa vie »*, M. Balladur critique par ailleurs le contrat initiative emploi préconisé par M. Chirac. Il juge que ce nouveau dispositif serait *« très coûteux »* et aurait pour effet d'interdire le retour sur le marché du travail de nombreux chômeurs de moins d'un an.

Mettant en avant l'action contre le racisme mené par son gouvernement, M. Balladur se défend de toutes complaisances avec l'extrême droite. Assurant être l'objet d'*« une campagne insidieuse et insistante »*, il explique que ses *« actes »* parlent pour lui et qu'il n'a pas de *« leçons à recevoir. »*

Edouard Balladur sera, mercredi 19 avril, à 18 h 30, l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* »

Lire page 8

Nouveaux témoignages sur les exactions des troupes russes en Tchétchénie

NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX à Grozny, capitale de la Tchétchénie, et à Samachki, ont recueilli de nombreux témoignages sur les massacres et les tortures dont se rendent coupables les troupes russes. Quatre mois après le début de leur intervention militaire, le 11 décembre 1994, celles-ci ne reculent en effet devant aucune exaction. Alors qu'elles contrôlent les villes – largement rasées – de la plaine de cette petite République indépendantiste du Caucase, les forces du Kremlin se sont acharnées contre le village de Samachki, assiégé depuis deux mois : pillages, meurtres et destructions systématiques ont suivi l'entrée des soldats du Kremlin dans Samachki, le samedi 8 avril.

Ailleurs en Tchétchénie, et notamment dans la capitale, Grozny, les témoignages se multiplient sur l'ampleur de la répression russe. Après avoir envoyé des dizaines de milliers de soldats sur place et littéralement anéanti la plupart des localités importantes – Argoun, Chali, Goudermès – les Russes se livrent à une politique d'intimidation permanente de la population civile.

Si la poursuite de cette guerre, toujours considérée comme une *« affaire intérieure »* russe, commence à peser sur les relations entre la Russie et ses partenaires, les principaux dirigeants occidentaux ont toujours l'intention de se rendre le 9 mai à Moscou.

Lire page 2

Marc Vienot appelé à remplacer Pierre Suard à la présidence d'Alcatel

LE CONSEIL d'administration d'Alcatel-Alsthom, réuni mardi 18 avril, devait remplacer son président Pierre Suard par Marc Vienot, PDG de la Société Générale. M. Suard est mis en examen pour des affaires de surfacturation d'équipements vendus à France Telecom et il lui est interdit de diriger son groupe. Cette nomination provisoire d'un banquier proche devrait premettre d'attendre quelques semaines afin de trouver un remplacant à l'extérieur du deuxième groupe industriel français.

Les treize administrateurs cherchent une personnalité qui ai une envergure internationale, conformément à la structure d'Alcatel qui exporte les deux tiers de ses produits. Sa tâche prioritaire sera de restaurer la confiance avec France Telecom, qui reste le client de base, et de remobiler des salariés et des cadres perturbés par les affaires du PDG.

Lire pages 16 et 18

Le cadeau du président bosniaque aux juifs de Sarajevo

SARAJEVO
de notre correspondant

La Haggadah de Sarajevo vient d'entamer une nouvelle vie entre les mains des juifs bosniaques. Ce manuscrit enluminé, écrit en Catalogne au XIVe siècle, entre 1320 et 1350, relate l'exode des juifs d'Egypte à l'époque des pharaons. D'une valeur inestimable – des experts évoquent le chiffre de 7 millions de dollars –, la *Haggadah* a déjà vécu d'innombrables aventures, et plusieurs disparitions.

Son premier voyage remonte à 1492, lorsque les juifs séfarades, fuyant l'Espagne, emmènent la *Haggadah* dans leur exode. Le livre réapparaît en Italie en 1609, peut-être à Venise. Il est confié à un marchand, Rodrigo, qui part vers les Balkans. La *Haggadah* se promène alors le long de la côte dalmate. Un séfarade nommé Cohen, en possession du précieux livre à la fin du XIXe siècle, entame alors un voyage à travers la Bosnie, puis arrive à Sarajevo. Il vend en 1894 la *Haggadah* au musée de la ville pour 25 couronnes autrichiennes.

Le manuscrit juif repose ensuite un demi-siècle dans les caves du musée jusqu'à l'arrivée, en 1941, d'un officier nazi, missionné par Hitler pour mettre la main sur la *Haggadah*. Le conservateur Dervis Kokrut parvient à convaincre l'officier qu'il a remis le livre à un autre nazi, le jour précédent. Le mensonge sauve la *Haggadah*, qui est emportée par un étudiant musulman dans les monts Igman, à l'ouest de Sarajevo. Le manuscrit attend tranquillement la fin de la guerre, *« caché dans une grange »*, disent certains, *« enterré sous un pommier »*, affirme une légende. La *Haggadah* obtient un nouveau répit durant le régime titiste, au cours duquel elle ne sera montrée publiquement qu'à deux occasions.

En avril 1992, la guerre éclate en Bosnie-Herzégovine. Début juin, le Musée national est bombardé par les Serbes, et la *Haggadah* disparaît de nouveau. Les juifs craignent que le livre n'ait brûlé. Il semblerait qu'un professeur d'université, accompagné de trois combattants, soit parvenu à le retrouver dans une cave du musée. Depuis près de trois ans, le gouvernement bosniaque avait refusé de confirmer s'il détenait ou non le précieux manuscrit. La rumeur disait que la *Haggadah*, si elle avait survécu à l'incendie, avait été vendue par l'armée en échange d'armes et de munitions.

Il y a quelques jours, la *Haggadah* a réapparu, à l'occasion de la Pâque juive. Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, l'a sortie des coffres de la Banque nationale et l'a solennellement remise à la communauté juive de Sarajevo. La cérémonie fut brève ; les juifs bosniaques étaient véritablement émus. *« La* Haggadah *est un trésor* unique, raconte une femme. *Un livre qui a permis à des familles de prier au cours des siècles. »* Le manuscrit n'a toutefois pas achevé sa vie aventureuse. Ivan Ceresnjes, le président des juifs de Sarajevo, a assuré que la *Haggadah* avait été placée en un lieu sûr et secret, au cas où les bombardements s'intensifieraient sur la ville. Plus tard, peut-être, le livre partira-t-il vers les Etats-Unis, afin d'être restauré. A moins que le conservateur du Musée national de Sarajevo ne s'y oppose.

Furieux de se voir enlever l'un des plus beaux joyaux de son musée, Enver Imamovic, qui affirme avoir risqué sa vie pour sauver le manuscrit des flammes, a démissionné, lundi 17 avril, pour protester contre la décision de son gouvernement de le remettre à la communauté juive. Le conservateur du Musée national craint en effet que la *Haggadah* ne parte une nouvelle fois pour un long voyage.

Rémy Ourdan

Bergman et la passion du théâtre



INGMAR BERGMAN

IL Y A DIX ANS, Ingmar Bergman a renoncé au cinéma. Mais il n'a pas renoncé au théâtre, sa seule passion, là où *« tout commence et tout finit »*. Cette année, sur les dix pièces au programme du Théâtre Royal de Stockholm, trois sont mises en scène par Bergman, dont *Le Misanthrope*, de Molière, qui est, avec Strindberg, son auteur préféré. Inspiré par Ariane Mnouchkine, il signe une mise en scène paradoxale qui relègue presque Alceste à un rôle de figurant et fait de Célimène le personnage principal. La pièce porte l'image de marque du Suédois, son obsession de la maîtrise, qui fait exploser le talent des comédiens, liés, comme lui, *« corps et âme au théâtre »*.

Lire page 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



L'irrésistible retour du parti gaulliste

RETOUR à la case départ : si l'élection présidentielle avait eu lieu en mars 1993, Jacques Chirac en aurait été le favori. Les deux années qui se sont écoulées depuis lors semblent aujourd'hui effacées. La candidature d'Edouard Balladur, greffée sur sa gestion du pays pendant une cohabitation sans véritable « cohabitant », a fait long feu. Le premier ministre se bat aujourd'hui pour être présent au second tour, ce que les sondages d'intentions de vote ne lui garantissent pas. A gauche, l'intermède Rocard-Tapie a été lui aussi annulé et, faute de miracle – le thaumaturge Jacques Delors ayant déclaré forfait –, le candidat issu du mitterrandisme, Lionel Jospin, peut compter tout juste sur la modeste reconstitution du vote socialiste aux élections législatives d'il y a deux ans (entre 19 % et 20 %).

Une fois de plus, alors même qu'ils paraissent plus contestés que jamais, les partis démontrent leur vitalité et, au total, leur légitimité. Ce ne sont pas – ou pas seulement – des « appareils » posés sur une réalité sociale qui leur serait étrangère, mais bien des courants de pensée organisés, dans lesquels la grande majorité des Français se reconnaissent. Le choix des candidats avait fourni la démonstration de leur pertinence : Jacques Chirac est le « patron » du RPR comme Robert Hue celui du Parti communiste ; Dominique Voynet s'est imposée chez les écologistes parce qu'elle avait su conquérir la majorité au sein des Verts.

Lionel Jospin l'a emporté par le choix des militants socialistes, contre les « cadres », a-t-on dit, mais sans que sa victoire puisse être interprétée comme une révolte de la « base ». Les différents chefs de courant se sont d'ailleurs ralliés, de plus ou moins bonne grâce, mais sans tarder, à la tendance qui s'était dégagée dans le parti. Le PS, décrit comme un *« champ de ruines »* par Michel Rocard, reste la maison commune des socialistes, dont la clé commande les recompositions futures. Le président de Radical, Jean-François Hory, a mesuré à ses dépens la persistance des rapports de forces, à gauche, dès lors que l'enjeu interdit les escapades frivoles, autorisées, au contraire, pour des élections européennes. Philippe de Villiers devra sans doute faire le même constat à droite.

La leçon la plus impressionnante est celle qu'administre le RPR, qui se prépare aujourd'hui, vingt et un ans après avoir perdu la présidence de la République, à la reconquérir. Divisé lors du débat sur le traité de Maastricht, en 1992, perturbé par la popularité d'Edouard Balladur à la tête du gouvernement, ayant vu Charles Pasqua rejoindre le premier ministre, tandis que Philippe Séguin animait la campagne de Jacques Chirac, placé sous la direction d'un homme, Alain Juppé, qui a donné le sentiment – faux – d'attendre son heure, le parti gaulliste pouvait sembler désemparé. Or il paraît aujourd'hui plus vigoureux que jamais et fort, principalement, de ce fameux appareil et de ses militants dont on aurait cru que le poids dans une compétition de cette nature était diminué, voire « contre-productif » au regard des mouvements de l'opinion et du lien direct que les médias imposeraient entre les citoyens et leurs dirigeants. Il serait sans doute injuste d'attribuer au seul RPR tout le mérite de la situation, telle qu'elle se présente à cinq jours du premier tour. La patience et l'acharnement de Jacques Chirac lui ont permis d'accéder à la position qu'il occupe aujourd'hui, mais il est clair qu'il n'y serait pas parvenu dans le parti qu'il s'est employé à construire et à préserver depuis vingt ans. La synthèse chiraquienne et la synthèse RPR fonctionnent de pair. Dès 1990, le maire de Paris, sommé de choisir entre un néogaullisme populaire, que défendaient Charles Pasqua et Philippe Séguin, et la continuité gestionnaire incarnée par Alain Juppé et par Edouard Balladur, avait fait en sorte de ne pas trancher. Au moment même où M. Pasqua l'invitait à *« remonter sur son cheval »* – manière de faire entendre qu'il était désarçonné –, le président du RPR parvenait à maintenir les conditions d'une réussite future.

Patrick Jarreau

Lire page 16

COMBATS Des affrontements sporadiques se sont poursuivis, lundi 17 avril, en Tchétchénie. Même dans la capitale Grozny, théoriquement contrôlée par les forces du Kremlin, un soldat russe a été abattu, lundi, en plein jour. Après avoir essuyé un échec la semaine dernière, l'armée russe s'apprêterait à lancer un nouvel assaut contre le village de Bamout, à 50 kilomètres au sud-ouest de Grozny, la dernière place forte indépendantiste. ● DEPUIS LE DÉBUT de leur intervention militaire, il y a quatre mois, les Russes se livrent à des tortures quasi systématiques sur les Tchétchènes, tous considérés comme des suspects en puissance. ● À L'APPROCHE de la venue à Moscou, le 9 mai, du président Clinton pour les commémorations de la fin de la seconde guerre, les relations russo-américaines sont de plus en plus fragiles.

A Samachki, village martyr de Tchétchénie, les rescapés témoignent

La destruction de cette localité illustre la politique de la terre brûlée menée par l'armée russe. Les troupes spéciales de Moscou se sont livrées à un véritable massacre

SAMACHKI (Tchétchénie)
de notre envoyée spéciale

« *Mort à la Tchétchénie* » : avant de mettre le feu à la grande école de Samachki, les forces russes ont laissé cette signature à la craie, barrant le tableau noir de ce qui était une salle de classe. Lors des quarante-huit heures passées dans ce village, les soldats russes ont aussi brûlé, l'une après l'autre, les maisons des alentours. Parfois avec ceux qui s'y cachaient, racontent des survivants.

Six jours après le départ des soldats, ce dimanche 16 avril, une centaine de tombes fraîches ont déjà été creusées dans le cimetière. Mais d'autres corps ont été provisoirement enterrés dans les jardins. D'autres encore seraient toujours gisants dans la forêt voisine, touchés par les roquettes des hélicoptères, alors qu'ils fuyaient, le samedi 8 avril, l'entrée des forces russes.

Il n'est pas facile de savoir combien il y a eu de morts ni ce qui s'est passé à Samachki. Après avoir interdit l'accès au village, les militaires russes affirment aujourd'hui qu'ils y ont été accueillis par « *une résistance acharnée* », qu'il leur a fallu « *se battre pour chaque maison* ». Mais tous les Tchétchènes interrogés ont une version exactement inverse. « *Les Russes, qui nous assiégeaient depuis deux mois, sont entrés dès qu'ils ont su que nos combattants étaient partis* », disent-ils. Cette femme jure qu'il n'y avait aucun « *combattant* » parmi les hommes tués à Samachki. La famille Akhmetov, par exemple, n'a guère pu « *s'acharner à combattre* ». Il n'y avait plus dans leur maison du 93 de la rue Charipova que la grand-mère, le père, Kercik, son frère aîné, sa fille et trois enfants, affirment des voisins. Tous ont été retrouvés brûlés.

Saïd Hassan Sourkhachov, un vétéran de la seconde guerre mondiale, se croyait peut-être à l'abri. Il ne voulait pas non plus abandonner son frère, un ancien mineur devenu invalide. Un char a défoncé le portail de leur maison. Le bâtiment n'est plus qu'un tas de briques calcinées. C'est de là qu'on a sorti ce qui restait de l'invalide. « *Une poignée d'ossements* », dit une voisine. Saïd Hassan, lui, a été fauché par une rafale, ajoute-t-elle.

Le scénario décrit par les rescapés est le suivant : des chars, suivis de soldats, entrent dans Samachki par trois côtés et commencent à tirer. Des soldats s'engouffrent dans les cours et jettent parfois des *limonki*, de petites grenades (à en juger par les impacts), à travers les fenêtres des caves. C'est dans celles-ci, pleines de sacs qui ont souvent amorti les éclats, que se pressaient ceux qui n'avaient pas abandonné le village. La veille du funeste samedi 8 avril, ils y avaient déjà enduré une journée et demie de bombardements. Les militaires russes démentent, mais ces bombardements sont confirmés par des journalistes occidentaux, alors postés sur une hauteur voisine.

PILLAGES

Quand tout « *danger de résistance* » est écarté commence le pillage. Des camions sont chargés de tout objet de valeur : tapis, réfrigérateurs, vêtements... Ce travail fini, on met le feu. Et on jette, au besoin, dans les flammes les corps de ceux qui, enfants, femmes ou vieillards, ne peuvent décemment passer pour des combattants. « *Sous les yeux de leurs parents* », racontent certains rescapés. Un détail confirme les témoignages sur les pillages. Une grande quantité de maisons ont manifestement brûlé de l'intérieur. Leurs toits sont parfois intacts, mais l'on ne trouve aucune carcasse de réfrigérateur ou de télévision.

Dans les rues centrales, comme dans celles qui leur sont perpendiculaires, les murs sont souvent intacts, même là où se trouve le seul char russe calciné visible à Samachki. Ces détails rendent crédibles ceux qui affirment qu'il n'y a pas eu de résistance sérieuse et vont jusqu'à dire que les Russes ont brûlé eux-mêmes ce char pour faire croire qu'ils ont été attaqués.



Quelques témoignages laissent imaginer que certains des commandants de l'opération ont pensé que leurs hommes sont allés trop loin, qu'ils devaient « *se couvrir* ». Tel officier donnera l'ordre de soigner les brûlures d'un vieillard et de sa femme extraits d'une cave, en s'emportant pour savoir « *qui a fait ça* ». Ces remords n'ont pas empêché de nouvelles exactions lors du départ des soldats, comme l'incendie de l'école. Terrés pendant deux jours dans les caves, sauf quand ils étaient forcés d'en sortir, les rescapés de Samachki n'ont généralement guère eu le loisir d'étudier le comportement de leurs bourreaux. Ils « *ont fini par tirer sur tout ce qui bouge du haut de l'école ou de leurs chars* », selon un témoin. Mais ils parlent d'hommes aux uniformes disparates, parfois masqués, parfois portant un bandeau autour de la tête ; de soldats surexcités, tatoués, drogués, se « *piquant* » et se prélassant entre deux « actions » en écoutant de la musique.

Officiellement, Samachki est la première « *opération* » menée par les seules forces du ministère russe de l'intérieur. Comme l'armée, ces forces se sont mises à engager sous contrat des volontaires pour la Tchétchénie. Ces unités chargées de « *nettoyer* » les localités tchétchènes ressembleraient à celles chargées d'emmener les prisonniers aux fameux « *camps de filtration* ».

A Samachki, près de deux cents hommes « *de quinze à soixante-dix ans* » ont été arrêtés durant « *l'opération* ». La moitié environ auraient été relâchés six jours plus tard. Certains ont été hospitalisés. D'autres viennent au carrefour qui sert depuis une semaine de point de ralliement pour les réfugiés de Samachki, à la sortie du village voisin de Sernovodsk. L'un d'entre eux a les yeux pochés et marche avec peine. Ce qu'ils disent confirme d'autres récits. Les traitements réservés dans les wagons du camp de Mozdok ne semblent pas s'être améliorés depuis le passage des délégués du CICR. En plus des coups de crosse et de bâtons, il y aurait, selon ces anciens détenus, une « innovation » : des chiens seraient lâchés aux trousses des prisonniers, qui doivent, de plus, parcourir une certaine distance à genoux, les yeux bandés et les mains attachées dans le dos.

Ces prisonniers libérés n'osent pas encore retourner à Samachki. Ils redoutent le poste russe entre Sernovodsk et leur village. Et ils ne témoignent qu'à voix basse, cachés derrière un abri de bus. Parmi eux, « *il y a des agents du FSK* », le service secret russe, disent-ils. Ce sont ces agents qui auraient dit aux militaires russes, avant la tragédie, que Samachki abritait 264 combattants. Les militaires avaient alors exigé des anciens du village qu'ils leur remettent 264 fusils. Alors que les anciens se demandaient encore comment rassembler, ou acheter, ces armes qu'ils n'avaient pas, les bombardements ont commencé. Les rescapés de Samachki maudissent Boris Eltsine, Djokhar Doudaev, le monde entier, qui les ignore. Mais ils en veulent d'abord à ces « *traîtres* ». L'un d'eux dit sombrement : « *C'est d'eux qu'on s'occupera d'abord.* »

Sophie Shihab

Humiliés, battus, torturés : les habitants de Grozny racontent leur vie « ordinaire »

GROZNY
de notre envoyé spécial

Il y a les massacres « à chaud » et la répression à froid. Dans les territoires « contrôlés » par les forces russes, la répression s'abat, souvent aveugle et insensée, mais toujours mesquine et humiliante. Il y a les petits « contrôles » quotidiens sur les routes, les fouilles des personnes et les insultes. Il y a les descentes dans les maisons, les vols, les matraquages. Et, parfois, l'arrestation, la torture, l'exécution sommaire.

Trois Tchétchènes de Grozny ont encore le courage de témoigner, à visage découvert. Abdoulaev Bagaev, quarante-sept ans, ex-cameraman à la télévision de Grozny, transféré au service de presse du président indépendantiste Djokhar Doudaev, fuyait les combats dans la capitale. C'était le 26 janvier. Au poste de contrôle russe à la sortie de la ville, le cauchemar a commencé. Il a été arrêté et enfermé à l'arrière d'un camion. « *J'ai cru qu'on allait nous fusiller : les militaires se partageaient nos affaires devant nous. On m'a tout pris, l'argent, les vêtements.* » Une fois le camion plein de « *suspects* », il s'est renversé. Les prisonniers ont été transférés en hélicoptère à Mozdok, la base de l'armée russe. « *En entrant et sortant de l'appareil, des soldats alignés nous ont battus à coups de crosse.* »

A Mozdok, les « *suspects* » ont été mis dans des wagons spéciaux de détention, baptisés le « *camp de filtration* ». « *Ce n'était que des cris, des gémissements, tout le monde était brisé* », se souvient-il. « *Les soldats nous donnaient des coups. Je ne sais pas combien d'entre nous n'ont pas survécu, peut-être trois* », dit Abdoulaev. Les interrogatoires ont commencé : « *On me demandait : où est Doudaev?* ». Un des enquêteurs était un ancien indicateur du KGB de son quartier. « *Il m'a reconnu et m'a aidé à sortir* ». En rentrant, « *j'ai été de nouveau arrêté* », poursuit-il : « *Un soldat a dit : on va le fusiller. Un autre : on va l'interroger d'abord. Un troisième : amenons-le au chef* ». Le chef l'a laissé partir « *mais quand je lui ai demandé d'être raccompagné pour ne plus être arrêté, il m'a dit : je ne peux pas vous donner une voiture, mais je peux vous fusiller* ». Abdoulaev ne sait plus quoi faire : « *Le seul droit que nous avons, c'est celui de mourir. Ceux qui ne pensaient pas à prendre les armes, le feront à la première occasion* ».

Aslambek Magomadov, vingt-quatre ans, avait « *le nez de Sophia Loren* », plaisantent ses copains. Aujourd'hui, le nez de celui qui fut monteur à la télévision de Grozny, est tordu comme celui d'un boxeur. Il a aussi une cicatrice sur le front, visiblement laissée par le canon de fusil et la marque d'une balle à la jambe. Il raconte : « *C'était le 7 février, les soldats ont frappé à la porte. J'étais chez moi avec ma femme et un copain. Ils ont dit qu'ils voulaient interroger les femmes* ». Aslambek a compris ce que cela voulait dire. Il a exigé d'y aller aussi. « *Tu veux aller à l'interrogatoire? On y va !* », lui ont dit les soldats.

Ils l'ont fait monter seul à l'étage du dessus, vide, car détruit par les bombes. « *L'un me tenait en joue, les deux autres me battaient. Puis ils m'ont tiré une balle dans la jambe* ». Il soulève le bas de son pantalon : il y a un trou rouge près du tibia. « *Après, ils m'ont sorti en disant : on va te fusiller* ». Un soldat l'a amené vers les garages. « *Il a armé son fusil, m'a dit de marcher. Je me suis retourné, je lui ai dit : si tu me fusilles, tu me fusilles en face* ». Le soldat a tiré par terre, l'a laissé partir, sans papiers d'identité, sans chaussures, avec la balle dans la jambe. Au coin de la rue, on l'attendait.

« JARDIN D'ENFANTS »

« *De l'autre côté des immeubles, je suis tombé sur un groupe d'OMON* », les forces spéciales du ministère russe de l'intérieur. « *Ils m'ont emmené au QG, le chirurgien m'a soigné et leur chef m'a renvoyé* », toujours sans papier. Il a passé la nuit dans une maison brûlée, puis s'est rendu au premier poste de Croix-Rouge. Quelques jours plus tard, les « *spetnaz* », les forces de choc, ont débarqué. « *On leur avait dit qu'on soignait des militants de Doudaev. A la Kommandantur* [le QG des forces russes] *ils voulaient que je signe un papier contre la Croix-Rouge* ».

Un sac sur la tête, Aslambek a été transféré au camp de filtration de Grozny. « *Ils m'ont tabassé avec tout, la crosse, les canons des fusils* », dit-il en esquissant un geste vers son front. « *On était à huit par cellule avec deux lits pour tout le monde. On pouvait boire deux fois par jour et presque rien manger. Ils nous battaient. Moi plus que les autres car j'étais blessé par balle, et ils disaient que j'étais un combattant de Doudaev* ». Finalement, « *c'est un agent du FSK* [ex-KGB] *qui a fait une enquête correcte et j'ai été relâché* ». Son voisin a eu moins de chance. « *Il a été fusillé dans la cour, en bas de l'immeuble* », le jour même, dit Aslambek. Il montre la tombe.

« *L'officier m'a dit : il y a 90% de chances qu'il y ait un Tchétchène en moins* » : Hogahmed Medigov, dix-sept ans, raconte son passage au « jardin d'enfants », le 21 mars. Le jardin est un bâtiment voisin de la Kommandantur russe à Grozny, transformé en centre d'interrogatoire. Des soldats russes l'ont amené après une « *bavure* ». En chassant le « *Moudjahid* », ils venaient de tuer son ami, Alvi Dandaev, quinze ans. « *On m'a emmené en cellule, ils étaient tous un peu ivres. L'un d'eux m'a dit : Qu'est-ce qui va se passer si je trouve une balle dans ta poche ?. J'ai dit : Tu n'en trouveras pas sauf si tu en mets une* ». Un officier lui a donné des coups. « *Il m'a attaché les mains dans le dos. Il a demandé à un soldat d'amener du fil électrique. Il m'a attaché le pouce et le petit doigt avec le fil. Il m'a mis un tapis sur la tête. Puis il m'a envoyé des décharges électriques avec un générateur à main. Il disait : où tu as mis ton arme ? Où sont vos soldats ? Où sont les Moudjahid ?* ». Hogahmed a été sauvé par l'intervention d'un voisin qui se trouvait chez le commandant.

Tout le monde pense que c'est un miracle. A Grozny, les Tchétchènes ne connaissent personne qui soit passé par le « jardin d'enfants » et qui en soit ressorti. Depuis la fin des combats, il y a beaucoup de « *disparus* ». Près d'un « *centre de filtration* » de Mozdok, on entend parfois une rafale. Dans le camp, « *moins on en sait, mieux on dort* », dit un officier russe. Un soldat, qui travaille à côté du « centre » ne parle pas non plus, mais lorsqu'il entend tirer, il fait un geste plus explicite : il met son doigt sur la gorge...

Jean-Baptiste Naudet

Entre Washington et Moscou, la fin des illusions

WASHINGTON
de notre correspondante

L'ambassadeur russe à Washington, Iouli Vorontsov, parle délicatement de « *la fin de la phase romantique de la lune de miel* ». Pour l'administration américaine, c'est, plus prosaïquement, la fin des illusions. Après trois ans d'enthousiasme pour la démocratie naissante sur les ruines du soviétisme, les Etats-Unis, dégrisés, se demandent si le temps n'est pas venu d'une relation plus réaliste et moins accommodante.

A trois semaines du sommet Clinton-Eltsine, les 10 et 11 mai à Moscou, la plupart des dossiers en discussion sont bloqués. Sur la question de la fourniture de technologie nucléaire russe à l'Iran, l'impasse est totale ; sur la Tchétchénie, non seulement la Russie a ignoré les mises en garde américaines successives, certes assez molles, mais son armée met les bouchées doubles à l'approche du 8 mai. Mieux : le ministre de la défense russe, le général Gratchev, avertit maintenant que son pays attendra la fin de la crise tchétchène pour appliquer l'accord sur la réduction des armements conventionnels en Europe (CFE). Sur l'élargissement de l'OTAN, les choses sont plutôt mal engagées. Blocage aussi, selon le Pentagone, sur les discussions à propos du traité ABM portant sur la limitation des systèmes antimissiles, et blocage, enfin, sur la ratification de l'accord de réduction des armes stratégiques Start II. Quant à la Bosnie, les Russes font désormais pratiquement cavalier seul au sein du groupe de contact.

Parti à Moscou la semaine dernière pour préparer le sommet, le secrétaire d'Etat adjoint Strobe Talbott est revenu les mains vides. « *Les préparatifs se passent mal* », reconnaît-on officieusement au département d'Etat. Strobe Talbott avait été précédé à Moscou par le secrétaire à la défense William Perry qui, lui, avait franchement et publiquement essuyé une fin de non-recevoir sur la question des réacteurs nucléaires iraniens et sur l'élargissement de l'OTAN. Avant de partir cette semaine rencontrer à Londres son homologue russe Gueorgui Mamedov, le sous-secrétaire d'Etat américain Lynn Davis a fait part de son pessimisme sur les chances de trouver une solution au problème du contrat nucléaire iranien avant le sommet. S'il fut un temps où, rituellement, Moscou faisait un geste de bonne volonté, aussi factice fût-il, avant la visite d'un président américain, ces temps-là sont bien révolus.

Le département d'Etat a haussé le ton la semaine dernière, par la voix de son nouveau porte-parole Nick Burns, un expert des affaires russes : le conflit tchétchène, a-t-il déclaré, « *a un effet corrosif sur le développement des institutions démocratiques russes, et il a un effet négatif sur les relations russo-américaines. Nous sommes profondément troublés par les informations sur la poursuite de bombardements à grande échelle dans le sud de la Tchétchénie* ». Warren Christopher lui-même a changé de ton. Le 29 mars, à l'Indiana University, il a ainsi exposé une ligne plus sobre des relations russo-américaines. « *Notre approche est de coopérer lorsque nos intérêts coïncident, et de gérer nos divergences constructivement et franchement lorsqu'ils ne coïncident pas.* » L'intervention en Tchétchénie, a-t-il dit, est « *une erreur tragique* ». Quant à l'Iran, la Russie « *maudira le jour* » où elle aura fourni à « *cet Etat terroriste* », à sa porte, la possibilité de produire des armes nucléaires.

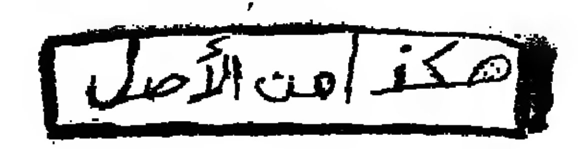
L'administration américaine en est réduite à naviguer à vue, s'efforçant de trouver une logique dans la confusion moscovite. Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller du président Carter et grand connaisseur de la Russie, voit actuellement à Moscou « *une sorte de combinaison instable d'autoritarisme, de pluralisme et d'anarchie. Eltsine lui-même est assez peu fiable et très instable. De temps en temps il se comporte très bien ; d'autres fois, il est complètement saoul. Cela ne favorise pas la stabilité* ».

AVERTISSEMENT

La prise de conscience de blocages croissants dans les relations avec Moscou date, pour les Américains, du sommet de Budapest, le 5 décembre 1994. Le durcissement des Russes, notamment sur l'élargissement de l'OTAN, fut un choc pour Washington. Mais les Etats-Unis refusent pour l'instant de subordonner les programmes d'assistance à des progrès sur les dossiers brûlants : supprimer ces programmes d'aide, soulignent-ils, « *reviendrait à nous pénaliser nous-mêmes, puisque il est dans notre intérêt que la Russie poursuive les réformes* ». En revanche, dans l'affaire iranienne, Washington n'hésite plus à brandir la menace de l'abandon du programme de coopération nucléaire civile, dont les Russes ont besoin pour moderniser leur énergie nucléaire. Début mars, une rencontre russo-américaine de haut niveau, qui devait permettre le renouvellement d'un accord de coopération nucléaire civile, a été annulée par Washington à titre d'avertissement.

Seuls points positifs : le désarmement nucléaire et le démantèlement des têtes nucléaires se passe bien. Cela explique sans doute une attitude plus coulante du Pentagone, qui a au moins le mérite de la clarté. Comme le disait récemment un responsable de la défense : « *Quoi qu'il arrive en Russie, ce que nous devons surveiller, ce sont nos intérêts de sécurité.* »

Sylvie Kauffmann



La Forpronu lance une dernière offensive diplomatique pour obtenir une prolongation de la « trêve » en Bosnie

L'état-major entretient le soupçon sur les responsabilités bosniaques dans le meurtre des soldats français

L'origine des tirs qui ont coûté la vie en fin de semaine dernière à deux soldats français à Sarajevo fait toujours l'objet de spéculations et de suspicions entretenues par l'état-major de la Forpronu, attitude qui provoque l'« incompréhension » chez certains camarades des victimes. Alors que s'approche l'échéance de la trêve qui avait été conclue entre les belligérants fin décembre, les « casques bleus » et le représentant de l'ONU, Yasushi Yakashi, s'efforcent d'obtenir un nouveau cessez-le-feu.

SARAJEVO
de notre correspondant

La Forpronu, appuyée par la communauté internationale, s'apprête à lancer une dernière offensive diplomatique afin d'obtenir une prolongation de la « trêve » qui s'achève le 30 avril prochain. Brisée depuis plusieurs semaines par des attaques bosniaques et des bombardements serbes sur les « zones de sécurité » de l'ONU, la trêve actuelle avait été signée fin décembre après la visite de Jimmy Carter en Bosnie-Herzégovine.

Le gouvernement bosniaque s'oppose tout particulièrement à un renouvellement de ce cessez-le-feu après que Pale a refusé une oouvelle fois de signer le plan de paix do « groupe de contact » (Etats-Unis, Rossie, Allemagne, France et Graode-Bretagne) et Belgrade de reconnaître l'existence de la Bosnie-Herzégovine daos ses frontières. « *La seule lueur d'espoir que nous ayons*, estime un diplomate, *est l'attitude de la France après la mort de ses deux soldats.* »

Pourtant, à Sarajevo, oul ne considère sérieusement les menaces de Paris de retirer le contingent de « casques bleus » de Bosnie-Herzégovine. « *L'Europe ne va pas bouleverser ainsi sa politique à l'égard de ce conflit, qui est de le maintenir à un niveau minimum d'activités militaires*, pense un diplomate bosniaque. *Il est normal que la France, particulièrement à quelques jours d'une échéance électorale, fasse connaître son mécontentement.* » A l'état-major dè la Forpronu, des officiers signalent également que « *cela devient une habitude française de menacer de partir* d *chaque fois qu'il se produit un incident* ».

MISSION IMPOSSIBLE

L'homme cbargé de négocier une prolongation de la « trêve » est Yasushi Akashi, le représentant spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie. Il devrait arriver à Sarajevo mercredi oo jeudi, d'où il rendra également visite aux séparatistes serbes dans leur fief de Pale. Les collaborateurs de M. Akashi dans la capitale bosniaque ne sont pas loin de considérer cette missioo comme impossible.

Du côté serbe, Radovan Karadzic a déclaré lundi que la « République serbe » (autoproclamée) prendra « *toutes les mesures nécessaires afin de remporter une victoire militaire finale contre l'ennemi, si* un *règlement politique* du *conflit n'intervient pas rapidement* ». Et, du côté bosniaque, la présidence ne cesse de réaffirmer sa volonté de ne signer aucune trêve « *afin de ne pas entériner les conquêtes des milices serbes* » qui contrôlent 70 % du territoire.

Les combats se sont d'ailleurs *poursuivis lundi 17 avril*, notamment dans la région de Bihac où les Serbes ont bombardé la ville, suite à une attaque des troupes gouvernementales. A Sarajevo, des explosions ont retenti tout au long de la soirée dans les collines au nord de la ville, tandis que de violents échanges d'artillerie auraient eu lieu à l'est de la ville de Tuzla, selon Radio-Sarajevo. D'autre part, l'aéroport de la capitale bosniaque a été rouvert aux vols militaires logistiques, mais demeure fermé aux avions humanitaires. Les Serbes continuent également de refuser le passage des convois, y compris ceux qui sont destinés ao ravitaillement des « casques bleus ».

Les soldats de l'ONU, deux jours après l'assassinat de leurs camarades, ont toutefois repris leurs activités de routine. Les mesures de sécurité ont été renforcées et les « casqoes bleus » oot reçu de strictes consignes de « *vigilance* ». Ils portent tous gilet pare-balles et casque lourd. Les enquêtes concernant les tirs de « snipers » contre les « casques bleus » français n'ont pas véritablement avancé, la Forprono o'étant pas capable de détermioer l'exacte origine du tir mortel de vendredi dernier. Le géoéral Hervé Gobilliard, commandant de la Forpronu à Sarajevo, a toutefois teno à répéter que « *la très forte probabilité* » *est que la balle soit venue* « *du côté bosniaque* ».

Dans le cas du tir de samedi, en revanche, la Forpronu a finalement admis que des « casques bleus » avaient aperçu un éclair provenant d'un immeuble serbe, un élément qu'elle avait dissimulé deux jours durant. Le général Gobilliard a dû reconnaître que, dans cette affaire, « *la très forte probabilité est du côté serbe* ».

La Forpronu continue cependant, officiellement, de vouloir soupçonner les Bosniaques d'avoir commis aussi ce second meurtre, affirmant que « *l'éclair correspondait à un premier tir, et que le soldat Hardoin fut tué par une autre balle, trois secondes plus tard* ». Une attitude étrange puisque la seconde balle provenait de la même trajectoire. Certains officiers issus du bataillon dont faisait partie Eric Hardoin ont exprimé en privé leur « *surprise* » et leur « *incompréhension* » face à l'attitude de l'état-major.

Rémy Ourdan

M. Balladur : « Le problème du retrait est posé »

LE PREMIER MINISTRE, Edouard Balladur, a déclaré, mardi 18 avril, que « *le problème du retrait* » des troupes françaises de Bosnie « *est posé* », en renvoyant toutefois à ses déclarations plus nuancées de la veille : « *Nous ne pouvons rester éternellement, si les conditions de la paix n'étaient pas réunies et si on ne voulait plus de nous* », avait-il dit. « *Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire rendre la vie impossible et attenter à la vie de nos soldats, ce qui est le cas actuellement, et cela veut dire également reprendre les livraisons d'armes et reprendre la guerre* », avait encore souligné le premier ministre. M. Balladur a pris soin de préciser que la position du gouvernement avait été arrêtée en accord avec François Mitterrand, comme c'est le cas depuis le début de la crise.

Lionel Jospin a du mal à se démarquer de la ligne suivie par le gouvernement et la présidence de la République, qui privilégie la recherche d'une solution négociée. Lundi, il s'est simplement interrogé sur la nécessité d'une « *plus grande fermeté* » face aux Serbes, en constatant « *le blocage* » du processus diplomatique. Il a aussi « *demandé un peu plus de clarté* » au gouvernement par ce qu'« *on sent un peu de flou dans la position actuelle* ».

Jacques Chirac a également estimé qu'il fallait « *faire une très forte pression sur les belligérants pour proroger et respecter le cessez-le-feu qui s'arrête le 30 avril, et peut-être utiliser l'ultimatum, comme on l'a fait pour Sarajevo. (...) On doit envisager, le cas échéant, l'utilisation des forces aériennes si c'est possible* ».

Philippe de Villiers a également prôné « *la fermeté* » et il a demandé que l'ONU donne « *à nos soldats les moyens de riposter quand ils se trouvent dans une situation dangereuse* ».

Seul Jean-Marie Le Pen a pris nettement position pour un retrait des « casques bleus » français. Dénonçant « *l'impéritie de la politique étrangère française* », il a affirmé que « *les soldats français n'ont ni mission précise ni volonté politique clairement définie pour guider leur action. (...) Il est temps de rapatrier notre contingent puisqu'il est proprement aberrant et criminel de jeter des hommes dans une mêlée aussi confuse sans leur assigner des objectifs clairement désignés* ».

Washington dénonce la coopération nucléaire entre la Chine et l'Iran

WASHINGTON
de notre correspondant

Alors que la poursuite de la coopération nucléaire entre la Russie et l'Iran menace d'assombrir le sommet Clinton-Eltsine, prévu le 9 mai, à Moscou, et les travaux de la conférence sur la reconduction du traité de non-prolifération qui s'est ouverte, lundi 17 avril, à New York, Washington a d'autres motifs d'inquiétude s'agissant des velléités nucléaires du régime de Téhéran.

Le *Washington Post* a révélé que la Chine avait engagé des pourparlers avec l'Iran pour fournir à ce pays deux réacteurs de 300 mégawatts, ainsi que divers éléments de sa technologie nucléaire. Cet accord, qui ne serait pas très différent de celui qui a été conclu entre Moscou et Téhéran, a été implicitement confirmé à Washington et à Pékin.

Le département d'Etat s'est déclaré « *très inquiet* » d'une telle perspective, et le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui a rencontré, lundi, à New York, le ministre chinois des affaires étrangères, Gian Quichen, lui a fait part de la vive préoccupation des Etats-Unis. M. Quichen a rejeté les objections américaines : « *Ce que nous faisons est conforme aux pratiques internationales*, a-t-il souligné, *aucune loi n'interdit une telle coopération* », celle-ci s'effectuant, selon le ministre chinois, en accord avec les règlements de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA).

M. Christopber a précisé qu'il n'était pas question de « *montrer du doigt la Chine* », tout en soulignant que l'Iran était un pays « *dangereux et hors la loi* », dont les ambitions « *sont hostiles vis-à-vis du monde entier* ». Les Etats-Unis laissent entendre que l'attitude qu'adoptera Pékin dans cette affaire aura des répercussions sur l'application d'un accord de coopération nucléaire entre les Etats-Unis et la Chine, mais l'administration américaine se garde, pour l'instant, d'élever le ton : la Chine n'a pas encore clairement fait savoir quelle sera sa position s'agissant de la prolongation indéfinie et inconditionnelle du TNP, que réclame Washington.

Comme ils l'avaient fait pour la Russie, les Américains ont fourni à la Chine des informations confidentielles sur le programme nucléaire iranien, avec, apparemment, aussi peu de résultats. Les informations relatives à la fourniture à l'Iran d'une technologie nucléaire chinoise arrivent cependant à point pour illustrer le souci de Washington s'agissant des risques de prolifération nucléaire. L'Iran et l'Irak sont deux Etats que l'administration qualifie de « *dévoyés* », les considérant prêts à tout pour se doter d'armes de « *destruction massive* ».

L'EXCEPTION BOSNIAQUE

Des sources officielles américaines ont récemment confirmé que la CIA avait reçu cette année un budget de 19 millions de dollars pour poursuivre des opérations tendant à affaiblir le régime islamique de Téhéran, ainsi que celui du président Saddam Hussein.

L'hostilité manifestée par Washington envers Téhéran connaît, cependant, au moins une exception : la presse américaine a rappelé ces derniers jours que l'administration Clinton fermait les yeux depuis de nombreux mois sur les livraisons d'armes de l'Iran en faveur des Musulmans bosniaques. Celles-ci, qui représenteraient des « *centaines de tonnes* », ont très sensiblement renforcé la puissance de feu des Musulmans face aux milices serbes.

A la suite d'un vote du Congrès, les Etats-Unis ne participent plus aux opérations (notamment maritimes) visant à faire respecter l'embargo sur les livraisons d'armes décrété par les Nations unies à l'égard de l'ex-Yougoslavie. Outre que de nombreux responsables de l'administration estiment qu'il est « *injuste* » de pénaliser les Musulmans face à l'« *agresseur* » serbe, le Congrès devrait examiner dans les prochaines semaines la proposition de Robert Dole, chef de la majorité républicaine au Sénat, prévoyant que les Etats-Unis pourront reprendre des livraisons d'armes aux Musulmans de Bosnie.

Laurent Zecchini

La conférence sur le TNP

La conférence sur la prorogation du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) de 1970 s'est ouverte lundi 17 avril à l'ONU à New York, en présence des représentants des 178 pays signataires (et non 175 comme indiqué dans *Le Monde* du 18 avril). Dès le départ, elle a été marquée par un différend sur la procédure entre Occidentaux et non-alignés : les premiers veulent que la conférence se prononce par un vote public sur le renouvellement du TNP, les seconds préféreraient un scrutin à bulletin secret. Les Occidentaux, les Russes (et, dans une large mesure, la Chine) sont partisans d'une prorogation indéfinie et inconditionnelle du TNP (qui conserve le monopole du nucléaire militaire aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité) ; nombre de non-alignés sont plus réticents et prônent une reconduction limitée dans le temps. La conférence doit achever ses travaux le 12 mai.

Greenpeace accuse les États-Unis et des pays européens de contrevenir aux principes du TNP

520 armes nucléaires « oubliées » sont disséminées sur 16 bases

LE MOUVEMENT GREENPEACE accuse les États-Unis et sept pays européens de contrevenir à « *l'objectif* » et à « *l'esprit* » du traité de non-prolifération (TNP) en ayant, encore aujourd'hui, entreposé et laissé entreposer quelque cinq cent vingt armes nucléaires non stratégiques sur seize bases européennes. Alors que la conférence internationale sur la prorogation ou non du TNP s'est ouverte lundi 17 avril à New York, Greenpeace a rendu public, mardi 18 avril, à Bruxelles, un document américain qui fait état de la présence de ces « *cinq cent vingt bombes oubliées* » en Europe. Les accords Est-Ouest de réduction des armes nucléaires ont porté sur les missiles et ils sont demeurés discrets sur les bombes à gravitation.

L'article premier du TNP, signé en 1970 et venu à échéance en 1995, prévoit que tout État nucléaire s'engage à ne transférer à aucun autre État des armes nucléaires ou tout autre dispositif explosif analogue, ni à l'assister, l'encourager ou l'inciter à en fabriquer ou à en recevoir. *A contrario*, tout État non nucléaire doit s'engager en principe à ne pas en accepter de qui que ce soit et de quelque façon que ce soit.

Menée par un chercheur américain, Hans M. Kristensen, l'étude rendue publique par Greenpeace recense sept pays européens (la Belgique, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la Turquie) ayant accepté que soient basées sur leur sol des bombes nucléaires tactiques d'origine américaine. En outre, la Grande-Bretagne a disposé en Allemagne des bombes qui lui appartiennent. Au total, selon des renseignements américains parvenus à Greenpeace, il s'agit de cinq cent vingt bombes américaines B-61 et britanniques WE-177 larguées par avion F-15, F-16, A-7 ou Tornado et réparties sur seize bases en Europe.

Selon Greenpeace, cet arsenal représente, compte-tenu de la puissance connue de chaque engin, une énergie globale de 98 mégatonnes, soit une énergie équivalant à sept mille cinq cents fois la bombe sur Hiroshima.

Greenpeace estime que les deux pays nucléaires fournisseurs (les États-Unis et le Royaume-Uni) et les sept États dépositaires (Belgique, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Turquie, mais aussi la Grande-Bretagne qui accueille sur son sol des bombes américaines) contreviennent à « *l'objectif et à l'esprit* » du TNP. Outre le fait que l'article premier du TNP interdit le transfert d'armes par des puissances nucléaires à des États non nucléaires et, par conséquent, l'acceptation de ces mêmes armes sur leur sol par des pays non nucléaires, Greenpeace fait observer que, en temps de paix et *a fortiori* en temps de guerre, ces États non nucléaires sont associés à la gestion de cet arsenal. Ils n'en sont pas seulement des dépositaires, comme le prétendent les États-Unis pour qui il n'y a « *tranfert* » direct et « *contrôle* » de ces armes par le pays d'accueil que dans l'éventualité d'un conflit.

En temps de paix, souligne Greenpeace, des pilotes d'avion de ces États non nucléaires s'entraînent activement à larguer en simulation de telles armes, et les états-majors nationaux contribuent au maintien en état du système, voire à sa modernisation. Eo temps de guerre, ces mêmes pilotes sont aptes à accomplir des missions opérationnelles. Une part non négligeable des avions porteurs de ces armes relève des armées de l'air nationales des pays où elles sont stationnées. « *Paradoxalement*, conclut le mouvement Greenpeace, *ces mêmes États européens non nucléaires, qui entreposent des armes nucléaires, sont au premier rang des pays qui en appellent* d *une extension définitive et inconditionnelle du TNP.* »

J.I.

EUROPE

■ **TURQUIE : plusieurs organismes turcs ont été la cible d'attentats à travers l'Europe,** lundi 17 avril, tandis que l'armée turque poursoit son offensive dans les montagnes de l'est du pays contre les forces séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et dans le nord de l'Irak. Le premier ministre, Tansu Ciller, en visite aux Etats-Unis, a déclaré que l'armée avait entamé son retrait de cette zone frontalière de l'Irak, dans les régions où elle a atteint ses principaux objectifs. Le consulat de Turquie à Malmoe, dans le sud de la Suède, la banque turque United Garanti Bank à Amsterdam, aux Pays Bas, et deux clubs sportifs turcs près de Stuttgart en Allemagne ont subi des dégats matériels après que des inconnus eurent lancé, dans la nuit de dimanche à lundi, des engins incendiaires. – *(AFP, Reuter.)*

■ **UKRAINE : le bloc 3 de la centrale oucléaire de Tchernobyl** a été arrêté pour cinquante-trois jours, lundi 17 avril, pour des « *opérations de réparation* », a annoncé le comité d'Etat nucléaire. Le président ukrainien, Leonid Koutchma, s'est récemment engagé à fermer la centrale avant l'an 2000. – *(AFP.)*

■ **ESTONIE : le nouveao gouvernement,** dirigé par Tiit Vaehi, a prêté serment, lundi 17 avril, devant le Parlement de Tallinn. La coalition au pouvoir, issue des législatives du mois de mars, dispose d'une majorité de 57 des 101 sièges du Parlement. – *(Reuter.)*

■ **MOLDAVIE : le Parti agraire démocratique au pouvoir a dominé les élections régionales de** dimanche, selon les premières estimations citées, lundi 17 avril, par l'agence Interfax. Le bloc des forces de gauche est arrivé en seconde position. Uo deuxième tour aura lieo dans deux semaines à Chisinau, la capitale de cette ancienne République soviétique, et dans la ville de Belts, où le taux minimum de participatioo de 50 % n'a pas été atteint. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : un incendie d'origine criminelle** a fait un mort et quinze blessés dans un immeuble essentiellement-habité par des Tsiganes dans le centre de Sofia, a annoncé, lundi 17 avril, la radio bulgare. La radio a précisé que l'incendie a été provoqué volontairement par des inconnus. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS : Les syndicats et le patronat du bâtiment** ont annoncé, lundi 17 avril, être parvenus à un accord de principe pour l'établissement d'une nouvelle convention collective qui devrait mettre fin à une grève de cinq mois, la plus longue qui ait été menée dans ce secteur, depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cet accord prévoit en particulier une hausse des salaires, supérieure de 0,5 % à l'inflation, ainsi que la mise en place d'un nouveau régime de retraite anticipée. – *(AFP.)*

En cent jours, le président brésilien n'a réussi à faire passer qu'une infime partie de son programme électoral

Attaqué de front par la gauche, Fernando Cardoso ne peut guère compter sur ses « alliés » de droite et du centre

Le président brésilien Fernando Henrique Cardoso, qui a entamé lundi 17 avril une visite officielle de cinq jours aux Etats-Unis, ne peut se prévaloir d'un bilan politique très reluisant à l'issue de ses cent premiers jours de pouvoir. Son vaste programme de réforme, destiné à en finir avec les blocages ancestraux de la société brésilienne, se heurte aux résistances des centristes et des deux partis de droite avec lesquels M. Cardoso a fait alliance. Et les militants de gauche, sa famille d'origine, multiplient les manifestations.

BRASILIA
de notre envoyé spécial

La vie n'est pas très drôle en ce moment pour Fernando Henrique Cardoso, président social-démocrate, dont la sensibilité est manifestement à gauche, mais qui est l'objet d'une persécution de tous les instants de la part de sa famille politique d'origine. M. Cardoso, qui vient de franchir la barre des cent jours (élu président le 3 octobre 1994, il n'a pris ses fonctions que le 1er janvier) a été accueilli dans ses déplacements en province par un chœur tonitruant de manifestants. L'ancien professeur, exilé à Nanterre du temps des militaires, a eu du mal à garder son humour, et même son calme, face aux vociférations des militants communistes (maoïstes, trotskistes, et autres), qui cherchent visiblement à en découdre avec un service d'ordre parfois débordé.

Ses ministres ont, pour leur part, les oreilles qui tintent tous les jours, presque à la même heure, à Brasilia. Les camions munis de haut-parleurs de leurs fonctionnaires syndiqués leur rappellent régulièrement que l'idée de ne plus procéder aux avances traditionnelles et systématiques sur les salaires mensuels, si elle se justifie financièrement, n'est pas très heureuse dans les circonstances actuelles.

« N'essayez pas de passer en voiture par l'esplanade des ministères. C'est l'heure de la manif des profs. Hier, c'étaient les infirmières. Je crois que même les soldats ont défilé, enfin je ne suis plus très sûr. C'est un peu agaçant, ce cirque, vous ne trouvez pas ? » Ce proche du président, qui manie parfaitement le français, est excédé. Du temps de la dictature, il a posé des bombes et fait de la prison. Qu'on vienne crier des slogans marxistes sous ses fenêtres a le don de le mettre en rage. Il convient pourtant, en souriant, qu'il a lui-même pas mal manifesté, en son temps, lorsqu'il était communiste, comme tous ses amis aux plus hauts échelons du nouveau pouvoir. Même l'actuel président de la banque centrale, Persio Arida, un autre intime de M. Cardoso, a participé, dans la clandestinité, à quelques actions un peu chaudes. Pour l'heure, l'ancien révolutionnaire a la rude tâche de défendre la monnaie nationale, le réal, qui donne de sérieux signes de faiblesse...

COHABITATION AVEC LE DIABLE

L'entourage du nouveau président est constitué, pour l'essentiel, d'hommes et de femmes de gauche, dont beaucoup ont été contraints à l'exil du temps de la dictature. Tout ce monde doit cohabiter avec... le diable. M. Cardoso a en effet noué l'an dernier une alliance électorale avec deux partis de droite, dont le principal est le Parti du front libéral. Le PFL est surtout implanté dans le Nord-Est. Ses dirigeants viennent de Bahia ou de Recife. Ils ont les manières aisées des grands propriétaires terriens, dont la fortune a été jadis bâtie sur le sucre ou le tabac. Ils apparaissaient jusqu'ici comme des cousins de province encombrants, tout juste bons à aider M. Cardoso à entrer au palais du Planalto. Ils sont en réalité en train de ligoter le chef de l'Etat avec beaucoup de courtoisie et une infinie douceur.

« Nous ne sommes pas un pays sous-développé. Nous sommes un pays injuste », répète M. Cardoso. Pour en finir avec les innombrables blocages de la société brésilienne, le nouveau président s'est lancé dans un vaste programme de réformes qui demandent presque toutes l'aval du Congrès. Or la formation de M. Cardoso, le parti social-démocrate, ne dispose que de 64 députés sur 513 et de 10 sénateurs sur 81. Le gros des troupes, pour faire passer les amendement constitutionnels, lesquels doivent être votés par les trois cinquièmes des parlementaires, est formé par les centristes du PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien), qui ne semblent pas décidés à faciliter outre mesure la tâche au président. Les deux partis de droite avec lesquels M. Cardoso a fait alliance, ont donc un rôle crucial. Ils utilisent ce pouvoir d'arbitrage pour pousser leurs intérêts, qui sont ceux de la bourgeoisie la plus traditionnelle. Pour l'instant, la plupart des réformes sont donc en souffrance.

La popularité de M. Cardoso, qui reste considérable, est fondée sur le succès du réal. La nouvelle monnaie, qui a approximativement la valeur du dollar américain, avec une surcote actuelle de l'ordre de 10 % en voie de résorption, a permis au pays de sortir de plusieurs décennies d'inflation galopante. L'ennui est que, si la hausse des prix est désormais contenue dans des limites raisonnables, selon les normes brésiliennes, (environ 30 % depuis le lancement de la nouvelle monnaie pendant l'été 1994), la population a le sentiment que son pouvoir d'achat a en réalité diminué. Lorsqu'il entend les experts s'extasier sur des taux d'inflation mensuels inférieurs à 2 %, le simple citoyen éprouve des sentiment mêlés. Il fallait un réal l'an dernier pour acheter une noix de coco fraîche sur les grandes plages de Rio, il en faut désormais deux.

Cet exemple peut paraître frivole. Mais le prix du haricot noir, nourriture de base de la population, a connu également une progression de 40 %. Toutes ces augmentations relèvent surtout de la persistance d'une culture de l'inflation, profondément ancrée dans les cerveaux des commerçants et des intermédiaires en tout genre. Le bond est plus considérable encore dès qu'il s'agit de produits importés. Les voitures et les appareils électroménagers, ainsi que de nombreux autres produits, sont désormais taxés, au moment de leur dédouanement, à hauteur de 70 %. Cette décision, prise précipitamment le 29 mars pour enrayer un déficit inquiétant de la balance commerciale, installé depuis novembre, devrait redresser mécaniquement la barre. Mais elle remet aussi à leur juste place les propos officiels sur l'« ouverture » du marché brésilien.

M. Cardoso est un réformiste qui connaît bien les rigidités de la société brésilienne, puisqu'il a été le sociologue le plus doué de sa génération. Il découvre cependant depuis quelques semaines que celles-ci sont puissamment soutenues au Congrès par certains de ses alliés. Les pensions de retraites de la haute fonction publique sont excessives ? La logique, pour préserver l'avenir, est de casser ces privilèges acquis. M. Cardoso plaide éloquemment en ce sens. Voilà aussitôt toute la partie, moyenne et supérieure, de l'immense nébuleuse des fonctionnaires, qui entre en ébullition. Le projet est en souffrance devant le Congrès.

Il faut réformer le système de santé, qui aboutit à des taux quasi africains de mortalité infantile dans certaines régions du pays ? Les médecins publics, les infirmières et jusqu'aux brancardiers font cause commune pour bloquer le texte gouvernemental. Partout, le président se heurte aux intérêts acquis, dont certains l'ont été après des luttes syndicales très anciennes. Pour faire progresser la société brésilienne, il a besoin de casser le moule, à la fois étatiste et corporatiste, qui n'a guère été entamé durant les cinquante dernières années. Social-démocrate, M. Cardoso est désormais attaqué de front par la gauche syndicale et travailliste de Luiz Inacio « Lula » da Silva, le candidat malheureux à la présidence de la République en 1989 et 1994. Lula est prêt à rencontrer le président, qui est un ami personnel de longue date. Mais les deux hommes, qui s'estiment, savent que leur poignée de main ne servira à rien.

Le chef de l'Etat s'efforce, avec un réel talent didactique, de faire passer un message à la fois réaliste et généreux. En trois mois, il n'a pourtant réussi à faire voter qu'une partie infime de son programme électoral, en particulier en ce qui concerne une plus grande solidarité sociale. Le Congrès freine des quatre fers dès qu'il s'agit de changer réellement les règles du jeu, qui restent, en matière d'impôt sur le revenu notamment, massivement favorables aux privilégiés.

Tout l'édifice bâti par M. Cardoso, qui repose sur le réal, pourrait d'autre part être emporté par une nouvelle tempête monétaire comme celle des 7, 8 et 9 mars derniers. Les réserves de change du Brésil, qui étaient de l'ordre de 45 milliards de dollars à l'automne, ne sont plus que de 30 milliards de dollars. Les capitaux étrangers sortent, sans faire de bruit, à la différence de ce qui s'est passé au Mexique en décembre.

Dominique Dhombres

Un fonds d'urgence contre la spéculation financière

Le président brésilien Fernando Henrique Cardoso, en visite officielle aux Etats-Unis, doit proposer, jeudi 20 avril, au président Bill Clinton la création d'un fonds de secours financier d'urgence aux pays pauvres géré par le Fonds monétaire international (FMI). *« Il manque des mécanismes adéquats de contrôle »* contre *« la spéculation financière internationale »*, a affirmé M. Cardoso dans un entretien au quotidien *Folha* de Sao Paulo.

« Dans une économie internationalisée, ces flux* (spéculatifs à court terme) *peuvent entraîner des perturbations dans les pays en voie de développement aussi bien que dans les pays développés »*, comme l'a montré récemment la crise mexicaine, a ajouté M. Cardoso. Le FMI devra discerner le pays qui mérite un crédit pour une situation délicate temporaire (déficit de sa balance des paiements par exemple) de celui qui est arrivé en situation de crise par manque de rigueur dans ses dépenses publiques. – *(AFP.)

Le ton monte entre le pouvoir algérien et l'opposition

A L'ISSUE de la dernière série de rencontres bilatérales avec les principales formations politiques, le président algérien Liamine Zeroual a répété qu'un scrutin présidentiel serait organisé avant la fin de l'année, et a exclu de dialoguer avec les dirigeants islamistes tant que les groupes armés ne déposeraient pas les armes. Plus encore, la présidence de l'Etat a décidé que les prochaines étapes du dialogue ne se feront qu'avec les partis qui *« entendent prendre part »* à l'élection présidentielle en vue, qui doit être suivie par des élections législatives et municipales. *« C'est de la sauvegarde de l'Algérie qu'il s'agit »*, a affirmé, dimanche, le chef de l'Etat, dans une *« déclaration introductive »* à toutes les rencontres qu'il a organisées avec les partis.

Le même jour, venant appuyer la déclaration de M. Zeroual, l'armée dénonçait, dans son mensuel *El Djeich*, *« les politicards »* et annonçait que la fin des groupes islamiques armés était *« proche »*. Dans un éditorial particulièrement violent, cette revue affirmait que l'armée est une *« forteresse inexpugnable »* contre laquelle *« se briseront toutes les manœuvres et tous les complots »* et estimait que les groupes islamistes armés sont *« acculés et poussés dans leurs derniers retranchements »* sous la pression des forces de sécurité.

UNE SOLUTION GLOBALE

L'armée a lancé, en mars, une série d'offensives de grande envergure contre les maquis islamistes, en particulier dans la région d'Aïn Defla, dans le centre-ouest du pays, qui auraient fait plusieurs centaines de morts, selon des bilans de presse non confirmés officiellement. Depuis plusieurs semaines, le premier ministre, Mokdad Sifi, et le chef de la diplomatie, Mohamed-Salah Dembri, soulignent que *« la sécurité a connu une grande amélioration »*, après trois ans d'affrontements qui ont causé la mort de 30 000 à 50 000 personnes et plusieurs milliards de dollars de dégâts.

Ces prises de position viennent contrer l'argumentation des cinq principaux partis de l'opposition, notamment le Front de libération nationale (FLN) et le Front des forces socialistes (FFS), hostiles à l'organisation d'un scrutin présidentiel dans les conditions actuelles et qui fondent leur refus, en partie, sur la dégradation de la situation sécuritaire. Le FLN a dénoncé, lundi, le *« refus du dialogue réel »* de la présidence et la *« poursuite de la politique d'affrontements menée sous le couvert de l'organisation d'une élection présidentielle »*. Le bureau politique de l'ancien parti unique a indiqué, dans un communiqué, qu'il *« reste déterminé à exiger une solution globale »* au conflit.

Il y a quinze jours, le FLN a présenté au président Zeroual une série de propositions prévoyant notamment un *« appel à l'arrêt de l'utilisation des armes »* pour permettre l'ouverture d'un *« dialogue sérieux »*, incluant l'ex-Front islamique du salut (FIS). Une proposition rejetée par les autorités, qui soulignent que *« ceux qui assument la responsabilité du terrorisme ont refusé d'accomplir tout geste pour sa cessation »*, dans une allusion aux dirigeants de l'ex-FIS, Abassi Madani et Ali Benhadj, détenus dans un lieu tenu secret.

Si les deux parties n'ont pas définitivement rompu les ponts, chacune semble camper de nouveau sur des positions apparemment inconciliables. D'un côté, le pouvoir, qui entend continuer une lutte implacable et sanglante pour éradiquer les groupes armés et préparer, à ses conditions, l'élection présidentielle. De l'autre, les parties prenantes à l'accord de Rome, signé le 26 janvier, avec l'ex-FIS – texte rejeté *« globalement et en détail »* par la présidence de l'Etat –, qui estiment que le scrutin présidentiel ne peut être que l'aboutissement d'un processus de paix auquel participeraient les islamistes.

Ali Habib

Vague d'arrestations d'opposants en Guinée-Équatoriale

LA POLICE du président Teodoro Obiang Nguema a arrêté, samedi 15 avril, Indalecio Abui, un des dirigeants de l'opposition. Le 13 avril, le quotidien madrilène *El Pais* avait publié le texte intégral de la *« confession »* de l'opposant Severo Moto, diffusée, le mardi précédent, par la télévision gouvernementale. M. Moto est incarcéré à la prison de Black Beach, à Malabo, depuis le 6 mars.

Déjà condamné pour injure au chef de l'État et tentative de corruption de fonctionnaire, il doit encore comparaître devant un tribunal militaire pour tentative de coup d'État. Ce procès a été reporté car, selon l'opposition, les coïnculpés de M. Moto, deux militaires, ont été victimes de mauvais traitements et ne seraient pas en état d'être présentés aux juges. Dans sa *« confession »*, M. Moto a demandé la clémence du président Obiang en faisant valoir que c'était *« en son nom que se rend la justice dans ce pays »*. Ces déclarations ont jeté le désarroi dans l'opposition, M. Moto étant le plus crédible des opposants à la dictature. Après un long exil en Espagne, il est revenu dans son pays en 1994, où il a fondé la Plate-forme unifiée de l'opposition (POC) dans la perspective des élections municipales et présidentielle.

L'acceptation du multipartisme, en 1991, par M. Obiang, n'a été que de pure forme, comme le prouvent les récentes arrestations. Celles-ci mettent à mal la stratégie espagnole et américaine de démocratisation, à laquelle la France avait, semble-t-il, fini par se rallier, après avoir été pendant longtemps le seul soutien du régime de M. Obiang, régulièrement mis en cause aussi bien par les organisations de défense des droits de l'homme que par l'Observatoire géopolitique des drogues.

Guinée-Équatoriale
Malabo
BIOKO (Fernando Poo)
GUINÉE-ÉQUATORIALE
CAMEROUN
OCÉAN ATLANTIQUE
Bata
Mbini
MBINI
Mitra 1200 m
Baie de Corisco
50 km
Libreville
GABON

Ancienne colonie espagnole, composée d'une partie continentale enclavée entre le Gabon et le Cameroun et de l'île Bioko (ex-Fernando Poo), où se trouve la capitale Malabo, la Guinée-Équatoriale ne compte que 350 000 habitants. Sa situation et ses ressources pétrolières – Mobil a récemment découvert un important gisement de pétrole et de gaz au large de Malabo – en font néanmoins l'objet d'attentions soutenues aussi bien de Madrid et de Washington que de Paris, qui ressent comme un affront à la francophonie la présence de cette enclave hispanophone.

Après la chute du dictateur Macias Nguema, fusillé par l'actuel président, qui était son neveu, la France a fait entrer la Guinée-Équatoriale dans la zone CFA. Depuis, Paris est resté très en retrait des démarches espagnoles en faveur de la démocratisation du régime. Néanmoins, l'ambassadeur équato-guinéen à Paris a récemment été convoqué au Quai d'Orsay, qui lui a fait savoir que l'aide promise par la France pour l'organisation des prochains scrutins pourrait être remise en cause si M. Moto devait rester en prison.

T. S.

Le Kenya et l'Ouganda s'accusent de soutenir leurs rébellions armées respectives

NAIROBI
de notre correspondant

Pour la première fois depuis la fermeture temporaire de la frontière en 1987, le ton est monté, depuis un mois, entre Nairobi et Kampala. Le président kenyan Daniel Arap Moi a accusé son voisin ougandais d'héberger le *« brigadier »* John Odongo, un exilé kenyan, qui se préparait à le renverser. Et les autorités de Kampala ont dénoncé une incursion militaire kenyane dans l'est du pays.

L'affaire a éclaté, le 3 février, avec la publication d'un communiqué dans lequel les autorités de Nairobi accusent un certain John Odongo, *alias* Augustin Simba, d'être à la tête du Mouvement du 18 février (FEM) et de sa branche armée, l'Armée de résistance du 18 février (FERA). Le 18 février 1957, le général Dedan Kimathi, chef de la rébellion mau-mau, était pendu par les autorités coloniales britanniques. Selon le gouvernement kenyan, John Odongo a, dans le passé, volé du bétail, pillé des banques et pris part à des violences tribales. Et surtout, il a combattu aux côtés de Yoweri Museveni avant que celui-ci ne s'empare du pouvoir, en janvier 1986.

Dans les semaines qui ont suivi cette diatribe anti-ougandaise, le gouvernement kenyan a tenté de prouver l'existence de la FERA, mais sans vraiment convaincre ni l'opposition ni les milieux diplomatiques, que le Kenya risque d'être déstabilisé par le fameux *« brigadier »*. En mars, trente-huit personnes ont été arrêtées et traduites en justice. Un peu plus tard, le raid d'une bande armée sur une caserne et un marché à 20 kilomètres de la frontière a été attribué aux rebelles de M. Odongo, que le gouvernement accuse d'avoir partie liée avec l'opposition. Tant d'efforts pour dramatiser cette menace ont conduit nombre de Kenyans et d'observateurs étrangers à se demander si la FERA n'est pas finalement une création du gouvernement destinée à détourner l'attention des problèmes intérieurs du pays.

Mais le président Museveni est venu au secours de M. Moi lorsque, à la mi-mars, il a publiquement reconnu qu'il avait connu John Odongo, il y a vingt ans, et qu'il a dû, en 1992, démanteler le camp de guérilleros que celui-ci venait de créer non loin de la frontière kenyane. Il en a profité aussi pour rappeler que le Kenya héberge des dissidents ougandais, à commencer par la prêtresse Alice Lakwena, chef du Mouvement du Saint-Esprit, qui a donné du fil à retordre à l'armée ougandaise en 1986-1987.

DISCRÉDITER L'OPPOSITION

La tension est montée d'un cran quand Kampala a protesté contre une incursion sur son territoire, menée par des *« hommes portant l'uniforme de l'armée kenyane »*. Depuis lors, les esprits semblent se calmer : les échanges commerciaux n'ont pas été interrompus sur la frontière et seules quelques patrouilles militaires sont venues renforcer les forces de police.

Dans l'*« affaire Odongo »*, la réalité est plus nuancée : le personnage n'a peut-être pas les capacités d'organisateur d'un Museveni pour inquiéter le Kenya, mais il ne serait pas non plus ce personnage falot, décrit par la presse ougandaise comme ayant autant de *« charisme qu'un épis de maïs séché »*. Agé d'une cinquantaine d'années, d'origine luo, John Odongo se serait exilé en Tanzanie, à la fin des années 60, quand le parti d'opposition créé par le dirigeant luo Oginga Odinga fut interdit par le président Jomo Kenyatta. Il se serait battu pour tenter de renverser, en 1972, le régime d'Idi Amin Dada avec les exilés ougandais de Tanzanie, parmi lesquels M. Museveni, dont il aurait rejoint la guérilla bien que celui-ci le nie. Et il pourrait bien avoir été tenté de profiter du mécontentement provoqué par la victoire de M. Moi aux élections de décembre 1992.

Cette affaire vient à point pour le gouvernement kenyan, qui cherche à discréditer l'opposition. *« La réaction du président trahit la peur réelle d'un pouvoir impopulaire, qui se sent menacé par le moindre mouvement de contestation »*, estime un avocat. Lors des élections pluralistes de décembre 1992, le chef de l'Etat n'a été élu qu'avec 34 % des voix, profitant de la division de ses adversaires incapables de présenter un seul candidat d'opposition.

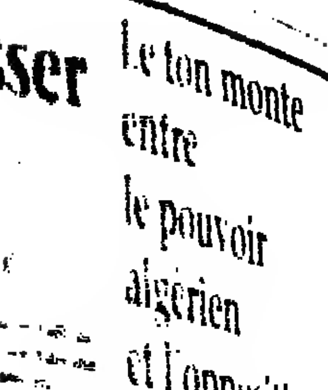
Selon la presse progouvernementale, la menace est sérieuse : M. Museveni pourrait rééditer au Kenya ce qu'il a accompli au Rwanda, en soutenant les rebelles du Front patriotique rwandais, aujourd'hui au pouvoir à Kigali. Cependant, pour un diplomate européen en poste à Kampala, le président ougandais a suffisamment de problèmes intérieurs – guérilla dans le Bouganda, rebelles nordistes acholis soutenus par Khartoum, débat constitutionnel sur le multipartisme, etc. – pour s'abstenir de provoquer le Kenya. John Odongo a été arrêté par les autorités ougandaises, *« dans un souci d'apaisement »*, puis expulsé vers le Ghana.

Jean Hélène

d'associer



هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

L'Egypte refuse d'associer les islamistes au pouvoir

La confrérie des Frères musulmans est dans le collimateur des autorités

Des dizaines de membres de la confrérie des Frères musulmans ont été arrêtés depuis l'été 1994 en Egypte, accusés pour la plupart d'appartenir à une organisation clandestine qui soutient les extrémistes armés. A l'approche d'élections auxquelles cette formation veut participer, le gouvernement cherche à lui barrer la route. Le parquet de la sûreté de l'Etat devait statuer, mardi 18 avril, sur la prolongation de la garde à vue de vingt et un prévenus.

LE CAIRE
de nos envoyés spéciaux

« Le gouvernement ne supporte pas la popularité des Frères musulmans, ni leur présence au sein d'organismes où des élections sont en vue, notamment les syndicats ; d'où sa décision de les liquider. » Mohamad El Hodeibi, porte-parole de la confrérie des Frères musulmans (FM), a la voix posée de celui qui en a vu d'autres depuis soixante-sept aos que son mouvement existe. Ce septuagénaire n'est pas de ceux que l'arrestation de quelque soixante-dix membres de la confrérie impressionne.

La cause est désormais entendue : le gouvernement est déterminé à empêcher les islamistes de participer à certaines élections syndicales prévues incessamment, ni au scrutin législatif de novembre. L'Egypte a fait son choix : les islamistes ne participeront pas au pouvoir car, pour le gouvernement, il n'y a pas lieu de distinguer entre islamistes modérés et jusqu'au-boutistes.

Le véritable tournant à l'égard des FM a été pris au début de l'année mais déjà, pendant l'été 1994, de premières interpellations et arrestations avaient été faites. Les autorités tirent leur force d'un franc succès dans la lutte contre les groupes armés extrémistes, telle la Djamaa Islamiya doot les opérations sont désormais circonscrites à la région de Miniya eo Haute-Egypte.

L'indifférence populaire, au moins apparente, à la décision de sévir contre les « Frères » conforte les autorités. Mais il o'est pas moins vrai que le choix de la manière forte témoigne de la crainte de voir la confrérie remporter de bons résultats électoraux, malgré une loi exigeant pour le scrutin syndical un quorum de 50 % qui tombe à 30 % dans un deuxième temps, faute de quoi le ministère de la justice nomme un conseil du syndicat.

C'est que la coofrérie, jusqu'à présent tolérée mais jamais autorisée à se constituer en parti, dispose de moyens financiers importants et a un sens aigu des relations corporatistes et sociales. Cela lui permet de « ratisser » large sur le terrain syndical. Qui plus est, contrairement à 1991, où elle avait boycotté les élections législatives, elle a décidé cette fois-ci de participer aux prochaines et s'y prépare publiquement.

INTIMIDATION ET RÉPRESSION

Dès lors, confronté à la nécessité de gérer l'opposition islamiste, en la faisant participer au pouvoir ou en l'excluant, le président Hosni Moubarak a opté pour le second terme de l'alternative. Politique à double facette : d'intimidation à l'égard des « Frères », et de brutale répression à l'encontre des extrémistes armés.

Alors que, seloo l'Organisatioo égyptienne des droits de l'homme (OEDH), ces derniers subissent les pires tortures, les membres de la confrérie arrêtés ne se plaignent, eux, que *« de mauvois traitements »*. La plupart seraient en outre de très actifs responsables syndicaux ou des membres de la jeune garde « moderniste » capables de *« vendre »* à l'étranger, notamment aux Etats-Unis – où une partie de l'administration américaine s'est déjà laissé séduire – l'image d'un pouvoir islamiste fréquentable, qui serait une autre solution possible pour l'Egypte.

Pratiquement personne, au Caire, ne met en doute l'existence de certaines passerelles au moins entre les « Frères » et les extrémistes. M. El Hodeibi s'insurge contre de telles accusations et affirme que si son mouvement, placé sous haute surveillance, avait été légalisé, il aurait pu au contraire canaliser les ardeurs militantes vers un projet réformiste récusant la violence qu'il dénonce avec virulence.

Vrai ou faux ? Il est difficile de le dire lorsqu'il s'agit d'un mouvement dont la transparence laisse grandement à désirer. Nombreux soot ceux qui jugent oéanmoins que la solution « sécuritaire » n'est pas la boone. L'Egypte va droit vers one situatioo « à l'algérienne », s'indigne non sans dramatiser le secrétaire géoéral de l'OEDH, Naged El Barai. *« Si les gouvernements occidentaux ne veulent pas se réveiller un jour avec ane Egypte tombée oux mains des islamistes, s'ils ne veulent pas voir se répéter les expériences iranienne et algérienne, il faut qu'ils persuadent les outorités de la nécessité de réformes radicales »*, dit-il. On ne peut pas indéfiniment maintenir des prisonniers dans des conditinns de détention déplorables, *« pratiquer des arrestations à répétition, sanctionner des villages entiers, prendre en otages des membres de familles de présumés suspects »* sans engendrer la haine, plaide cet avocat, qui dénonce des *« tortures allant des coups, à l'utilisatian d'instruments électriques cantre des parties sensibles du corps, voire au viol »*.

« Le gouvernement prétend à tort contrôler la situation », affirme Mohamad Saïd El Achmaoui, magistrat et écrivain, cible désignée des islamistes. Ces derniers, dit-il, *« ne sont pas des criminels ordinaires. Ils sont porteurs d'une idéolagie selon laquelle la société égyptienne est devenue othée. Ils se considèrent investis de je ne sais quel devoir divin de changer les chases »*. Il faut, plaide-t-il, *« démanteler de l'intérieur ces idées prétendument musulmanes »*, c'est-à-dire les neutraliser par la diffusion la plus large possible du véritable islam. Il faut aussi *« combattre la corruption, faire régner la justice »*.

Depuis un an, les autorités ont pris un train de mesures destinées à assainir les secteurs de l'information, de l'enseignement et de l'administration après un laisser-faire complice, qui avait permis aux plus obscurantistes de les accaparer. L'OEDH leur en sait gré. Mais la tendance au dogmatisme ne s'inverse pas en un jour surtout lorsque, par ses oukases, la mosquée El Azhar, la mosquée phare de l'islam sunnite, s'applique à contrecarrer l'action du gouvernement.

Alexandre Buccianti et Mouna Naïm

Le président irakien se montre hostile à tout compromis sur la levée de l'embargo

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'ONU a *« regretté »*, lundi 17 avril, le rejet par l'Irak de la résolutioo 986 de l'ONU qui assouplit les conditions de ventes limitées de pétrole irakien. M. Boutros-Ghali a néanmoins indiqué qu'il espérait que *« le gauvernement réexaminera so position »*. Mais le ton n'est guère au changement à Bagdad, où les déclarations se succèdent sur le même thème. Cette résolution *« ne sert que les intérêts américains et prive les Irakiens de leur droit légitime d'exporter leur pétrole »* – c'est-à-dire de voir l'embargo pétrolier totalement levé –, a affirmé, lundi, le vice-président irakien, Taha Yassine Ramadan. Le gouvernement, le président du Parlement, le Conseil du commandement de la révolution et la direction du parti Baas n'avaient pas dit autre chose (*Le Monde* daté 16-17 avril). Le Parlement ne se prononcera pas avant une semaioe. Reste le maigre espoir que le vice-premier ministre, Tarek Aziz, rentré de New York, ne réussisse à convaincre Saddam Hussein de la nécessité de coopérer avec le Conseil de sécurité.

L'Irak aurait eu tout intérêt à accepter la résolution 986, ne serait-ce que pour trois raisons. D'une part, la population qui, jusqu'à maintenant, rejetait sur les Occidentaux la responsabilité de ses souffrances, consécutives à l'embargo, compreodrait mal aujourd'hui pourquoi on la priverait ne serait-ce que d'une amélioration limitée de ses conditions de vie.

L'hostilité de Washington à la levée de l'embargo pétrolier, même si l'Irak remplissait la seule condition *sine qua non* requise par la résolution 687 – le désarmement total –, devrait d'autre part faire réfléchir Bagdad sur l'opportunité de pratiquer la politique du tout ou rien. Les Etats-Unis vont entrer en période électorale et la fermeté à l'égard de Bagdad est pratiquement le seul dossier de politique étrangère qui fasse l'unanimité. Enfin, s'il acceptait la résolution 986, qui autorise la vente limitée de pétrole pendant cent quatre-vingts jours, pour une *« période initiale »* – ce qui laisse la porte ouverte à un renouvellement et qui ne préjuge pas de la levée de l'embargo –, l'Irak fournirait un argument supplémentaire à ceux qui, au sein du Conseil de sécurité, tels la France et la Russie, tentent de faire valoir la *« bonne volonté »* de Bagdad pour obtenir la levée de l'embargo.

Mais le président irakien a montré à ce jour qu'il ne savait pas mesurer l'équilibre des forces. Lui-même et ses proches, de même qoe la garde républicaine qu'il continue de choyer – et qui est sa principale arme de répression – n'étant pas touchés par les effets de l'embargo, M. Hussein semble préférer utiliser encore les souffrances de son peuple comme un argument de poids pour faire lever l'embargo.

Au demeurant, des ventes même limitées de pétrole saboteraient les exportations clandestines de brut, dont les principaux bénéficiaires sont soo fils, Oudaï, et son gendre, Hussein Kamel Hassan el Majid. Pour la seule année 1994, ces ventes se sont élevées, selon le *New York Times*, à 800 millions de dollars. Or, selon la résolution 986, l'ensemble du processus d'exportation des ventes limitées de brut doit se faire sous la haute surveillance des Nations unies.

M. Na.

■ **Le ministre de la défense des Emirats arabes unis a demandé la** levée de l'embargo imposé à l'Irak en 1990. *« Jusqu'à quand le peuple irakien souffriro-t-il de l'embargo économique et de l'isolement ? »*, s'est interrogé Mohamad Ben Rached El Maktoum, dans une déclaration publiée, samedi 15 avril, par le quotidien saoudien *El Chork el Awsat*. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis « champions » des inégalités en Occident

WASHINGTON. Le fossé entre riches et pauvres aux Etats-Unis est le plus important parmi les pays occidentaux, et cette tendance s'accentue, selon diverses études publiées lundi 17 avril par le *New York Times*. Des chiffres de la Réserve fédérale font ainsi apparaître qu'en 1989, 1% seulement des foyers américains (avec un patrimoine d'au moins 2,3 millions de dollars) possédaient environ 40% des richesses du pays. En outre, les 20% de foyers américains les plus fortunés, dont les biens sont évalués à au moins 180 000 dollars, possèdent 80% des richesses du pays. Le taux de pauvreté parmi les enfants américains est quatre fois supérieur à celui de la moyenne des pays d'Europe de l'Ouest. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE : l'évêque de Rio Negro** (Sud-Ouest) a accusé l'Eglise d'avoir, par son attitude passive, couvert les agissements des membres de la dictature militaire (1976-1983). *« Nous avons mangé à la même table que ceux que l'on disait tortionnaires »*, a estimé Mgr Hesayne dans une lettre publiée dimanche 16 avril par le quotidien *Pagina 12*. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : les Etats-Unis ont débloqué 3 milliards de dollars** supplémentaires en faveur du Mexique aux termes des accords d'aide financière conclus entre les deux pays en février, a annoncé, lundi 17 avril, le département du Trésor. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : la guérilla a perdu plus d'un millier d'hommes** (215 tués et 849 capturés) au cours du premier trimestre de 1995, mais multiplie ses actions offensives en attendant d'éventuelles négociations de paix, indique un bilan du commandement général des forces armées publié lundi 17 avril. Les rebelles ont tué de leur côté 47 militaires et quelque 210 paysans durant ces trois mois et ont enlevé 256 personnes, précise le bilan officiel. – *(AFP.)*

■ **HAÏTI : les gardes-côtes américains** ont découvert 115 passagers clandestins haïtiens à bord d'un bateau arraisonné, dimanche 16 avril, pour défaut de signalisation. Les Haïtiens (78 hommes et 37 femmes) étaient dissimulés dans un compartiment d'à peine 7 mètres sur 2 et de 2 mètres de haut. Ils ont été découverts lors de l'inspection du navire à la base de Miami Beach, où le bateau à moteur d'une vingtaine de mètres avait été escorté. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PHILIPPINES : onze otages chrétiens détenus** par des intégristes musulmans du groupe Abou Sayyef après le raid sanglant sur la ville à majorité chrétienne d'Ipil, dans le sud de l'archipel (*Le Monde* du 6 avril) ont été massacrés, a déclaré, lundi 17 avril, un rescapé de la tuerie. Selon ce témoin, les fondamentalistes avaient emmené leurs derniers otages sur la petite île de Lingisan avant de les assassiner dans le dos à coups de couteaux. – *(AFP.)*

PROCHE ORIENT

■ **ISRAËL : un projet de visite sans précédent à Doha** du chef de la diplomatie israélienne, Shimon Peres, a été annulé, a indiqué lundi 17 avril la radio d'Etat israélienne. Le Qatar a affirmé que des fuites prématurées au sujet de cette visite l'avaient remise en cause, a précisé la radio. – *(AFP.)*

■ **IRAN : les Iraniens ont quatre jours pour démonter** les antennes paraboliques leur permettant de capter les chaînes de télévision étrangères, a annoncé lundi 17 avril le ministre iranien de l'intérieur, Ali Becharati. Après cette date, les forces de l'ordre pourraient intervenir pour les démanteler. – *(AFP.)*

AFRIQUE

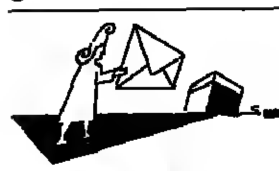
■ **SÉNÉGAL : plus d'un millier d'hommes** appartenant au corps d'élite de l'armée ont entrepris, lundi 17 avril, une vaste opération de ratissage en Casamance pour tenter de retrouver les quatre Français disparus depuis le 6 avril. Aucune preuve matérielle, aucune revendication, aucune demande de rançon ne sont parvenues aux enquêteurs qui privilégient toujours la thèse de l'enlèvement de Claude et Catherine Cave et Jean-Paul et Martine Gagnaire, originaires de Saint-Etienne. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : l'ancieo président américain Jimmy Carter** a réitéré, lundi 17 avril, ses inquiétudes face à *« certaines violations »* du cessez-le-feu au Soudan. Il a *« appelé toutes les parties à exercer de la retenue et à respecter scrupuleusement les engagements du cessez-le-feu »*, dont il avait été l'artisan fin mars. – *(AFP.)*

Le commerce extérieur chinois en forte croissance

PÉKIN. Le commerce extérieur chinois a enregistré une importante croissance au cours du premier trimestre de 1995 avec une hausse de 38,7% par rapport à la période correspondante de 1994. Selon les chiffres des douanes chinoises, rendus publics le 17 avril, le montant des échanges y a atteint 54,82 milliards de dollars : 30,95 milliards (+ 62 %) pour les exportations et 87 milliards (+ 16,9%) pour les importations. Le Japon est le premier partenaire de la Chine, suivi de Hongkong, des Etats-Unis, del'Union européenne et de la Corée du Sud. – *(AFP.)*





FRANCE

PRÉSIDENTIELLE La politique culturelle n'est guère disputée dans la campagne présidentielle : les grandes lignes fixées par Jack Lang durant son long passage au ministère ont été confirmées, pour l'essentiel, par Jacques Toubon. ● GRANDS TRAVAUX. La future équipe devra cependant gérer un budget grevé par le coût de fonctionnement des grands équipements. ● SOUTIENS. Le monde du spectacle a été, comme à chaque fois, sollicité pour prendre parti en faveur des différents candidats. Edouard Balladur, Jacques Chirac et Lionel Jospin bénéficient d'appuis divers, l'engagement de partisans de la gauche derrière le maire de Paris ayant été remarqué. Mais les autres postulants, notamment Robert Hue, candidat du PCF, et Dominique Voynet, porte-parole des Verts, ont aussi leurs supporteurs.

L'héritage des années Lang pèse sur le débat culturel

A la différence des années précédentes, les choix artistiques ne font pas l'objet de débats dans la campagne présidentielle. Vedettes et acteurs sont pourtant conviés à faire bénéficier les différents candidats de leur image chaleureuse

COMME la campagne électorale de 1988 est loin ! Même celle des législatives de 1993 semble à des années-lumière. Il y a deux ans encore, la « bataille culturelle » faisait rage. Un professeur au Collège de France, Marc Fumaroli, pourfendait dans un pamphlet, *L'Etat culturel* (Editions de Fallois, 1991), toute politique culturelle, dont le résultat ne pouvait que balancer entre la dépravation de l'art par l'argent et son embrigadement par le pouvoir. L'ancien directeur de la musique rue de Valois, Michel Schneider, dénonçait à son tour *La Comédie de la culture* (éditions du Seuil, 1993), c'est-à-dire *« le mariage de l'Etat démocratique et de la culture, qui donnait décidément le spectacle d'une démocratie peu culturelle et d'une culture peu démocratique »*.

Jack Lang, de son côté, défendait bec et ongles son action depuis 1981. Aujourd'hui, retiré sur son Aventin blésois, l'ancien ministre est quasiment muet. Les représentants du monde de la culture et du spectacle, d'habitude diserts, s'expriment à mi-voix. Et les propos qu'ils tiennent ne sont guère iconoclastes. Tous appellent au renforcement d'une action jugée globalement positive et qui s'inscrit dans la continuité des deux ministères Lang. En matière de culture, la rupture n'est pas de mise. Il est vrai que le successeur de Jacques Toubon pourrait bien être... Jacques Toubon.

D'ailleurs, observe Jean-Jacques Beineix, *« c'est maintenant une tradition que le président de la Ve République soit aussi le gardien d'une des libertés fondamentales du citoyen qui est celle de créer des œuvres artistiques. Pourtant, cette liberté est menacée car les œuvres artistiques sont aussi des marchandises. Ces marchandises sont au cœur des enjeux commerciaux du siècle prochain »*. Après ce constat, dans *SACD*, le journal de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, le cinéaste demande aux candidats à l'élection présidentielle de livrer leur programme culturel.

> Personne ne s'attend sérieusement, en cas de victoire de la droite, au déferlement d'un révisionnisme culturel

Ils ont tous répondu. D'autant plus facilement qu'ils s'étaient déjà livrés à cet exercice dans le numéro d'avril du *Journal des arts*. L'unanimité des candidats est confondante. Tous sont favorables à l'augmentation du budget consacré à la culture. A l'exception de Jean-Marie Le Pen et Dominique Voynet, qui estiment que le problème est plus qualitatif que quantitatif, ils voient dans le 1 %, réclamé dès le début des années 70 par Jean Vilar, un seuil minimum. Edouard Balladur, le moins disert sur les problèmes culturels, souhaiterait même que *« l'on dépasse ce chiffre si cela était possible »*, mais il estime que *« ce serait tromper les Français que de le promettre »*.

Les candidats affichent une opinion quasi identique sur l'enseignement artistique : l'effort en la matière doit être prolongé, multiplié. Pour M. Balladur, l'école doit accorder aux disciplines artistiques *« toute l'attention qui leur revient, au même titre que les autres disciplines »*. *« La démocratie culturelle se joue aussi à l'école »*, renchérit Jacques Chirac. Pour Lionel Jospin, il convient de soutenir *« les actions qui favorisent les réductions de l'inégalité d'accès à la culture et donnent toute sa place à la culture comme facteur de cohésion sociale »*.

Dans le domaine de la création, Robert Hue souligne *« la nécessité de défendre et de promouvoir l'identité culturelle »*, tandis que M. Le Pen juge que *« les priorités consistent à refuser le déracinement culturel, à valoriser le patrimoine national, à favoriser la renaissance culturelle en luttant contre le conformisme de l'art officiel »*. Le rap américain et le raï maghrébin sont donc à proscrire de la même façon. Mme Voynet estime que *« la tâche principale* [du futur ministre de la culture] *est de remettre au propre ou de mettre en pratique certaines lois ou certaines réglementations inappliquées ou inapplicables (droit de l'interprète, utilisation des fonds publics...) »*. Enfin, à propos du rôle de l'Etat, *« il faut éviter une tutelle trop pesante, qui reviendrait à brider les créateurs »*, déclare Philippe de Villiers, alors que M. Chirac affirme qu'il n'acceptera pas *« une dérive libérale, qui aboutirait à un désengagement du ministère de la culture en ce qui concerne l'aide aux créateurs »*.

Personne ne s'attend donc sérieusement, en cas de victoire de la droite, au déferlement d'un révisionnisme culturel. Si l'on relève que la « section danse » du RPR demande l'abandon des *« élucubrations »* de la chorégraphie moderne, pour revenir à la saine tradition du *Lac des cygnes*, ce communiqué est considéré par Jean-Jacques Aillagon, responsable des affaires culturelles de la Ville de Paris, un proche du maire, comme un *« épiphénomène »*. La dynamique installée Rue de Valois par M. Lang dès 1981 n'a pas été brisée en 1986, au moment de la première cohabitation, elle ne l'a pas été non plus en 1993, quand la droite a reconquis Matignon. Les équilibres ont été maintenus, les grands travaux poursuivis, les principales options confirmées. Seules quelques têtes ont sauté.

Qui occupera la Rue de Valois ?

Avant même le premier tour de l'élection présidentielle, des noms commencent à circuler, souvent avancés par ceux-là-mêmes qui convoitent le poste de ministre de la culture. Fidèle de Jacques Chirac, Jacques Toubon pourrait retrouver son maroquin si la victoire sourit à son candidat, mais le maire du treizième arrondissement ne s'apprête-t-il pas à concourir pour la Mairie de Paris ? Si le cumul des deux fonctions se révèle impossible, Françoise de Panafieu, député de Paris, adjoint au maire pour la culture, se verrait bien Rue de Valois. On prononce aussi le nom de Jean-Jacques Aillagon, responsable des affaires culturelles de la Ville de Paris, mais ce dernier a le défaut de ne pas être un élu.

Chez Edouard Balladur comme chez Lionel Jospin, on se refuse à vendre la peau de l'ours. Pas de nom, donc, mais, chez les socialistes, une grande ombre, celle de Jack Lang, qui pèserait sur le choix de son héritier.

Une autre politique est-elle possible quand le champ culturel géré par l'Etat est à ce point verrouillé ?

Verrouillé par le poids des institutions lourdes, rançon des « grands travaux » (le fonctionnement de la Bibliothèque nationale de France, du Centre Pompidou, de l'Opéra de Paris et du Musée du Louvre absorberont, à eux seuls, plus d'un quart du budget de la Rue de Valois). Verrouillé par le spectacle vivant qui attend ses subventions pour pouvoir tourner. Verrouillé par l'audiovisuel, que tétanise *« la menace étrangère »* et qui, plus que jamais, réclame l'intervention de l'Etat. Même la nécessaire réorientation des grands travaux vers la province, n'est pas aisée, à court terme : il faut d'abord achever ce qui est entrepris à Paris (le Grand Louvre, la BNF), mais aussi s'attaquer aux impératives rénovations du Grand Palais et du Centre Pompidou, qui feront figure de grands chantiers pendant longtemps.

L'impeccable machine « langienne » est donc sur les rails. Elle ne peut qu'avancer dans la même direction. Il suffit de rajouter un peu plus de combustible pour lui éviter de tomber en panne. Le raisonnement est un peu court. Après quatorze ans d'activisme forcené, la politique culturelle a besoin d'un second souffle, d'une impulsion nouvelle. Il n'est pas sûr que la Rue de Valois suffise seule à la tâche. Il est certain, par exemple, qu'une coordination plus étroite avec l'éducation nationale est indispensable. L'école a longtemps été l'un des meilleurs outils de la diffusion de la culture en France, elle peut le redevenir. Encore faut-il que les deux ministères cessent d'entretenir des querelles corporatistes dépassées. M. Lang avait tenté ce rapprochement quand il avait rassemblé sur sa tête les casquettes de la culture et de l'éducation nationale. Sans lendemain.

La décentralisation culturelle, déjà entamée, peut également prolonger l'effort du ministère. Au grand dam des acteurs du monde culturel qui redoutent, non parfois sans raisons, les querelles de clochers et, surtout, l'arbitraire des grands barons régionaux. Ces derniers considèrent trop souvent que les arts et lettres doivent d'abord servir à redorer leur blason personnel. Si l'Etat ne peut donc se borner à déconcentrer ses crédits, la qualité du dialogue avec les collectivités locales doit être nettement améliorée.

Enfin, une simple politique protectionniste ne pourra suffire à régler le problème des industries culturelles. S'il est indispensable de maintenir le système des subventions pour que survive – et que puisse s'exporter – une production culturelle française, d'illusoires barrières ne pourront endiguer longtemps la concurrence étrangère. Là encore, le prochain ministre devra faire preuve d'imagination. La tâche du successeur de M. Lang et de M. Toubon est plus compliquée que ne le laissent entendre les réponses des différents candidats.

Emmanuel de Roux

Pierre Arditi soutient Lionel Jospin

« Que la gauche redevienne la gauche »

LE COMÉDIEN Pierre Arditi, membre du comité de soutien à la candidature de Lionel Jospin, nous a déclaré : « Ce n'est pas la première fois que je m'engage publiquement pour soutenir un candidat à la présidence de la République. De gauche. Mais dans la conjoncture actuelle, cela peut sembler anachronique : il est plus à la mode d'être inconstant. Je suis né dans une famille de gauche, et par conviction personnelle, par réalisme autant que par romantisme, je suis resté fidèle à ces idées : 1981 a été pour moi une très grande date.

» Pourtant, j'avoue avoir hésité à m'engager : je fais partie des innombrables déçus de la gauche, déçus d'avoir eu à constater qu'au pouvoir cette gauche avait perdu en partie son identité. Deux solutions étaient possibles : soutenir un autre candidat ou trouver un socialiste qui s'était démarqué de la dérive de son parti tout en restant fidèle à ses principes. Lionel Jospin est de ceux-là.

» Je ne suis pas naïf au point d'ignorer que les candidats font des promesses qu'ils ne pourront pas toutes tenir ni que l'exercice du pouvoir est une réalité tueuse de rêve, mais je ne peux admettre que la raison d'Etat et les pesanteurs économiques l'emportent toujours sur l'homme. Si je soutiens le candidat Jospin, c'est que j'imagine, j'espère, qu'il ne tombera pas dans ce travers. Que l'homme sera, toujours et d'abord, compté dans sa balance. Que les pauvres, les exclus, auront enfin voix au chapitre – la politique sociale de la gauche n'a pas répondu à ce qu'on attendait d'elle. Qu'il reconnaîtra ses erreurs s'il en commet – la politique, c'est d'abord une question de courage, c'est même sa principale fonction. Qu'il achèvera de vider l'abcès de la corruption, qui a éclaboussé une partie des socialistes.

» Le discours social de Jacques Chirac peut séduire, mais, naguère, j'ai déjà entendu l'homme tenir des discours d'une tonalité différente sur les mêmes sujets. Les propos de Jospin semblent apparemment moins vigoureux, plus raisonnables. Ils me semblent plus réalistes. Résoudre le problème du chômage et son corollaire, l'exclusion, est une priorité absolue. Quel que soit demain le futur président de la République, Chirac, Balladur ou Jospin, il faut qu'il sache que le peuple ne lui pardonnerait pas d'avoir menti.

» L'un des drames de la gauche pendant son passage au pouvoir a été de vouloir démontrer à ceux qui depuis le fin fond de l'Histoire lui reprochaient de ne pas savoir gérer qu'elle pouvait le faire comme eux, et même mieux encore. Elle y est tragiquement parvenue et, du même coup, elle a laissé derrière elle ce discours qui est le sien et dans lequel nous espérions tant. Je demande à la gauche de redevenir la gauche. De renouer avec la morale, qui est le fondement même de l'honnêteté politique. Et je sais, je suis sûr, je certifie, que Lionel Jospin fait partie de ces hommes dont l'intégrité et l'élégance morale sont les marques du mandat qu'il brigue.

» Il y a enfin une autre raison au soutien de cette candidature : il me semble fondamental pour la démocratie française, qu'on le veuille ou non, que les deux grands courants de pensée politique spécifiques à notre pays puissent continuer de s'exprimer, même si l'on veut nous faire croire que cet antagonisme est dépassé. »

Arielle Dombasle soutient Edouard Balladur

« Un esprit voltairien »

LA COMÉDIENNE Arielle Dombasle soutient Edouard Balladur. Elle explique : « Comme je suis de nationalité américaine, je ne vote pas en France. Cela ne m'empêche pas d'être une observatrice attentive de la politique française puisque je vis dans ce pays. Je suis plutôt de sensibilité de gauche. Et, vraisemblablement, j'aurais soutenu Jacques Delors, Michel Rocard, Dominique Strauss-Kahn ou Jack Lang s'ils s'étaient présentés. La personnalité de Lionel Jospin, sa pensée poivre et sel, ne me passionnent pas. Paradoxalement, celle d'Edouard Balladur, que je connais depuis dix ans, me paraît beaucoup plus riche. C'est un homme fin, un esprit voltairien. J'apprécie la rigueur de sa pensée, son humour et son aménité. C'est un calme, mais tout sauf un homme mou.

» Pourquoi s'attacher à la personnalité des candidats plutôt qu'à la pertinence de leur programme ? C'est sans doute un tort, mais c'est ainsi que le choix des Français se fait. Les programmes, prévisibles, sont formulés de manière peu claire, dans une langue de bois redoutable, en dehors de quelques flambées démagogiques. Que retient-on d'une telle pléthore ?

» Nous sommes devenus des détecteurs supersensibles de cette société du spectacle portée à son extrême. L'esprit zappeur a pris le pouvoir. On suit ainsi, d'une chaîne l'autre, les candidats sillonnant la France. Ces éclats d'images composent une campagne éclatée, atomisée, d'une incroyable frivolité, bercée par la fausse science des sondages à la fois prières et verdicts suprêmes. Au milieu de ce brouillard de formules absurdes – *« tête de veau »*, *« Je suis né tel qu'on m'a fait... »* –, on essaie de détecter l'intériorité des candidats. Je le regrette, car il est infiniment plus enthousiasmant de suivre des idées qui emportent l'adhésion. Il reste les hommes, la vérité des êtres. Ce sont eux qui emporteront notre choix dans le silence de l'isoloir.

» Je suis persuadée que Balladur figurera au second tour. Et d'abord parce que, consciemment ou non, les médias, mais aussi les Français, veulent un beau match public entre Balladur et Chirac, un reality-show intense et féroce. Une querelle de famille vidée en direct sur le petit écran, devant des millions de spectateurs, ce qui sera le clou de cette campagne confuse. »

Les soutiens de Robert Hue et Dominique Voynet

La sympathie déclarée du commissaire Navarro, *alias* Roger Hanin, pour le candidat du PCF, a donné lieu à un déjeuner « en tête à tête » entre le beau-frère du président de la République et Robert Hue, dans une brasserie chic du Trocadéro... sous le regard aimable d'un photographe et de caméras de télévision. *L'Humanité* a rendu compte des positions en faveur de M. Hue des chanteurs Bernard Lavilliers et Catherine Ribeiro, des groupes Pigalle et les Garçons bouchers, des dessinateurs Wolinski, Siné, Annie Goetzinger, de l'accordéoniste Marc Perronne, du réalisateur de télévision Raoul Sangla, du cinéaste Jean-Claude Brisseau, des comédiens François Chaumette, Paul Le Person, Philippe Caubère. Côté écologie, la comédienne Anémone a participé à des réunions publiques avec Dominique Voynet. Emmanuelle Riva, François Cluzet, Luis Régo, les chanteurs Renaud, Michel Fugain et Alan Stivell et les dessinateurs Cabu et Willem lui ont également apporté leur soutien.

Frédéric Mitterrand soutient Jacques Chirac

« Le seul qui soit animé d'un réel désir de faire »

LE PRODUCTEUR de télévision Frédéric Mitterrand, partisan de Jacques Chirac, nous a déclaré : « Quand j'ai décidé d'apporter mon soutien à Jacques Chirac, c'était à l'automne dernier. Le maire de Paris était au plus bas dans les sondages. Il n'était crédité d'aucune chance dans la course à l'Elysée et, donc, traité avec une grande condescendance par les médias, ce que je trouvais profondément injuste, comme est injuste aujourd'hui le lynchage médiatique d'Edouard Balladur.

» A gauche, de nombreuses personnalités ont déclaré qu'elles se ralliaient à Jacques Chirac, la personnalité d'Edouard Balladur, prisonnier de la droite la plus étroite, avec sa vision étriquée de la société, étant jugée, à juste titre, trop conservatrice. Sans doute ai-je d'autres raisons, affectives, de voter pour un candidat gaulliste et non pas socialiste, comme je l'ai toujours fait jusqu'à présent, mais ce ne sont pas elles qui détermineront mon choix.

» Le sentiment personnel qui me lie à François Mitterrand et l'admiration que je lui porte restent inchangés. En revanche, la solidarité qui m'attachait aux socialistes n'existe plus. Pourquoi ? Sans doute le bilan de la gauche, après dix ans de pouvoir, a-t-il des aspects positifs – de l'abolition de la peine de mort à l'action de Jack Lang aux affaires culturelles –, mais les socialistes ont perdu ce supplément d'âme qui faisait leur différence. Lionel Jospin n'arrive pas à dépasser l'archaïsme de son parti, dont les principaux ténors ressassent des références auxquelles ils ne croient plus.

» Le moralisme, qui fait bon ménage avec le pragmatisme, est insupportable. Même Jacques Delors, drapé dans son romantisme mendésiste – *« L'exercice du pouvoir ne va-t-il gâcher mon programme ? Aurai-je une majorité suffisante pour gouverner ? »* –, est décevant. Si l'on se pose ces questions, il ne faut pas faire de politique. François Mitterrand n'a jamais affiché ces états d'âme. La politique, c'est aussi accepter de plonger ses mains dans le cambouis. C'est ce que fait Jacques Chirac. Là, on va encore reparler de populisme, le péché originel selon les socialistes. Mais c'est quoi, le contraire du populisme ? Jacques Delors qui refuse de se présenter, au risque de d'anéantir les chances de ses amis socialistes ? Le vieux discours stéréotypé de Lionel Jospin sur la révolution à venir et les lendemains qui chantent ?

» La France a un vrai problème psychologique. Elle est en pleine dépression nerveuse, dépression provoquée essentiellement par le chômage. Le discours de Jacques Chirac pour sortir ce pays de sa léthargie maladive me séduit. Il réaffirme le volontarisme de l'Etat pour régler un drame dont l'issue ne peut être laissée aux seuls chefs d'entreprise. Le maire de Paris n'est certainement pas un homme providentiel. Fera-t-il un bon président ? Je ne sais pas, mais c'est le seul qui soit animé d'un réel désir de *faire*.

» C'est, incontestablement, un homme de droite. De cette droite populaire (pourquoi populiste ?), dans la tradition gaulliste, à l'écoute des gens. *« Les gens de droite ont cette curiosité de la gauche »*, remarquait Marguerite Duras. Le pacte républicain ? C'est un beau mot. Cela veut dire liberté, égalité, fraternité. J'espère qu'on n'oubliera pas la fraternité. C'est ce dont nous avons le plus grand besoin. »

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



A SUIVRE

Dernières étapes

Les candidats ne doivent à aucun prix rater leur sortie. Avec une traversée du Maine-et-Loire et une réunion électorale à Nantes, mardi 18 avril, Jacques Chirac pourra se prévaloir, à la fin de la semaine, d'avoir visité vingt et une des vingt-deux régions françaises avant le premier tour. La Corse, seule absente de ce parcours, figure en bonne place, assure-t-on, sur l'agenda du candidat entre les deux tours.

Jusqu'au bout, le maire de Paris aura veillé à préserver l'image d'une campagne centrée sur le thème de l'exclusion. Symboliquement, c'est aux habitants de l'est parisien que M. Chirac s'adressera, pour sa dernière réunion publique, vendredi, au Parc floral de Vincennes, à l'invitation des comités de soutien du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne.

Lionel Jospin devrait franchir pour sa part, cette semaine, le seuil des cinquante réunions publiques. Le candidat socialiste, plus occupé pour l'heure à convaincre ses propres troupes qu'à songer à élargir son électorat, a retenu Lille comme ultime étape de campagne.

La famille socialiste devrait offrir, vendredi, une de ces images destinées à faire fondre les cœurs du peuple de gauche : autour de son candidat, le rappel d'un passé heureux avec Pierre Mauroy, maire de la ville et premier premier ministre du premier septennat de François Mitterrand, la promesse d'un futur avec Martine Aubry, et la nostalgie d'un espoir déçu avec Jacques Delors. Laurent Fabius aura eu sa part, la veille, en Normandie, où il est prévu qu'il accompagne toute la journée son ancien rival.

Dans l'équipe de campagne d'Edouard Balladur, où l'on a découvert avec un certain retard la nécessité d'une campagne de terrain, on veut donner, jusqu'à la dernière minute, le sentiment que l'on se bat pour gagner.

L'événement de la semaine est une *« plongée en province »*, avec même, pour le candidat, une première nuit hors du domicile parisien, jeudi 20 avril. L'itinéraire est encore tenu secret. On sait seulement que le premier ministre devrait être aperçu dans huit à dix villes et départements différents en deux jours, de Reims à Lons-le-Saunier, en passant par Lyon, Perpignan et Béziers.

GRENOBLE OUBLIÉE

Après beaucoup d'hésitation, on a renoncé à une étape à Voreppes, dans la ville de Michel Hannoun, membre du comité national de la campagne pour Edouard Balladur. L'Isère et sa capitale Grenoble, qui figure traditionnellement parmi les villes d'accueil des candidats, seront donc les grandes absentes de cette campagne du premier tour. Ni Jacques Chirac ni le premier ministre n'ont jugé nécessaire d'apparaître, à cette heure, dans cette ville dont le maire, Alain Carignon, est toujours maintenu en détention.

Capitale de la région Rhône-Alpes, Lyon ne sent pas moins le soufre. Elle ne pouvait, toutefois, être évitée. Elle figure au programme d'Edouard Balladur, jeudi 20 avril. Raymond Barre devrait honorer la réunion de sa présence muette mais opportune. Celle de Michel Noir n'est pas jugée souhaitable et l'on espère, dans l'équipe de campagne que le lieu de ce rassemblement, hors les limites de sa ville, suffira à convaincre le maire de Lyon, de s'abstenir de visite. Ce dernier aura sans doute l'esprit à d'autres préoccupations. Jeudi 20 avril, le maire de Lyon devrait en effet être fixé sur son sort, par le tribunal qui rendra son jugement dans l'affaire Botton.

Quant aux « petits » candidats, ils devraient mettre à profit cette dernière semaine de campagne pour emporter les convictions de 5 % des électeurs, seuil qui seul leur permettra de ne pas ajouter, au fait d'être recalé, l'épreuve du remboursement de leurs frais de campagne.

Pascale Robert-Diard

Un soir à Lille *par Cagnat*



L'intérêt n'empêche pas la lassitude

BERNE
de notre correspondant

Spectateurs privilégiés par la langue et la proximité, les Suisses, du moins les francophones des cantons limitrophes, assistent aux premières loges à l'élection présidentielle française.

Les ondes ne connaissant pas de frontières, Genevois et autres Romands peuvent ainsi suivre la campagne sur les diverses chaînes de télévision et les stations de radio françaises comme n'importe quel résident de l'Hexagone.

Dès lors, il n'est pas étonnant qu'à l'image de l'indécision de nombreux électeurs français la tournure prise par ces joutes politiques laisse les Suisses parfois perplexes, voire un peu sur leur faim.

VU DE BERNE

VERBIAGE HALLUCINANT

Dans un petit pays où le système proportionnel et la recherche méthodique du compromis ne favorisent guère les coups d'éclat, la politique française est généralement réputée plus passionnante que la politique helvétique. Pourtant, cette fois, le spectacle semble se ressentir de l'absence d'un véritable débat d'idées.

Même les Suisses les plus férus de politique française ne dissimulent pas une certaine lassitude, se souvenant avec un brin de nostalgie des grandes envolées de naguère quand la gauche et la droite se trouvaient au coude à coude. Constatant cette évolution, *Le Nouveau Quotidien* de Lausanne titrait : *« Au pays du général de Gaulle, personne ne croit plus au pouvoir de la parole. »*

Tentant d'expliquer le désarroi des Français face à l'élection présidentielle dans un éditorial intitulé « Les ringards à l'honneur », *La Tribune de Genève* allait jusqu'à se demander : *« Les candidats en lice sont-ils donc si mauvais que les Français voteront indifféremment pour l'un ou l'autre, sans illusion sur leurs capacités à redresser leur pays ? »* Pour sa part, *L'Impartial* de La Chaux-de-Fonds regrettait qu'un problème de fond comme l'Europe ait été *« noyé dans un verbiage hallucinant »*.

Plus distante et réservée, la presse de langue allemande a préféré se consacrer au combat entre les deux principaux ténors de la droite, comme le nouveau magazine *Facts* de Zürich, dans un reportage circonstancié. D'autres journaux évaluent les chances de Lionel Jospin de figurer au second tour, ou se sont intéressés à certaines curiosités de la campagne, comme la *Berner Zeitung* qui a brossé un portrait fouillé d'Arlette Laguiller.

A Berne, dans les milieux dirigeants de la confédération – neutralité oblige –, on se garde de laisser transparaître la moindre préférence, tout en espérant poursuivre les liens étroits d'amitié avec la France, quel que soit l'élu.

Dans les milieux économiques et financiers, on pencherait plutôt en faveur d'Edouard Balladur, considéré comme *« un élément de stabilité »*. A l'Association suisse des banquiers, son secrétaire général, Jean-Paul Chapuis, déclare : *« Nous n'avons pas d'états d'âme. Vous savez,* ajoute-t-il, *c'est sous les gouvernements socialistes que les relations entre les banques suisses et la France ont été les meilleures. »*

Jean-Claude Buhrer

La droite renoue avec ses divisions dans le Cantal

AURILLAC
de notre correspondant

Depuis plusieurs années, les échéances électorales sont l'occasion pour les composantes de la droite cantalienne de jouer à « je t'aime moi non plus ». A l'approche des élections présidentielle et municipales, le climat s'est, une fois de plus, détérioré sur ce qui fût la terre d'élection de Georges Pompidou. *« On dit souvent que la France a la droite la plus bête du monde. Dans le Cantal, et à Aurillac en particulier, on doit détenir le pompon. »* Cette formule en vogue chez les militants locaux résume bien la profonde amertume de nombre d'électeurs RPR et UDF. Les querelles et les conflits sont déjà anciens. Lors des législatives de 1993, si Alain Marleix (RPR) a remporté haut la main le siège de député jusqu'alors détenu par Pierre Raynal, ancien suppléant de Georges Pompidou, l'élu sortant de la première circonscription, Yves Coussain (UDF), a dû faire face au premier tour à une « primaire sauvage » l'opposant à Annie Brunet-Fuster, secrétaire départementale du RPR, poste dont elle a démissionné l'an dernier. Nouvelle anicroche, à l'occasion des cantonales de 1994, où des divergences se sont à nouveau manifestées.

A l'automne 1994, les observateurs notaient une accalmie dans la vie des partis de la majorité ; une majorité qui compte les quatre parlemeotaires du départemeot et vingt et un des vingt-sept élus du conseil général. Alain Marleix, devenu président départemental du RPR, ne considérait-il pas que les problèmes entre son parti et l'UDF étaient dissipés, notamment à Aurillac, où Yves Coussain avait obtenu l'investiture des instances nationales pour conduire une liste d'union aux municipales ?

DISSENSIONS À AURILLAC

Mais, au fil des mois, de nouveaux grondements se sont fait entendre et la situation s'est à nouveau dégradée. Les premiers éléments de cette tension sont apparus avec la mise en place des comités de soutien pour la présidentielle. Alain Marleix et Yves Coussain, les deux députés, prenaient fait et cause pour le premier ministre, alors que Jacques Chirac bénéficiait de l'appui des deux sénateurs RPR, Roger Besse, également président du conseil général, et Roger Rigaudière. Dans leur sillage, ces derniers entraînaient plusieurs conseillers généraux et bon nombre de maires. Si les partisans de Jacques Chirac ne manquent pas de mobiliser l'électorat, notamment à la faveur de plusieurs meetings, ceux d'Edouard Balladur éprouvent beaucoup plus de difficultés pour trouver des appuis. Pour l'heure, aucune réunion publique n'a été organisée dans le Cantal en faveur du premier ministre.

Les rivalités à droite ont connu un nouvel épisode fin mars lorsqu'Yves Coussain a décidé de se retirer de la course à l'hôtel de ville d'Aurillac. *« Alors que j'avais constitué une équipe ouverte qui avançait dans l'élaboration du projet qu'elle souhaitait proposer aux Aurillacois, il est apparu que ma personne constituait un obstacle absolu à l'union des deux grandes familles politiques de la majorité, tout au moins à quelque état-major local »*, précisa le député. Et de viser sans les nommer des responsables du RPR, dont le secrétaire départemental Noël Roch, qui soutient Jacques Chirac. Cette situation confuse devrait profiter à René Souchon, maire (PS) d'Aurillac depuis dix-huit ans, bien qu'il doive faire face dans son propre camp à une liste d'opposition conduite par Yvon Bec, qui fut un de ses premiers adjoints.

Bernard Catus



Edouard Balladur, l'un des deux candidats de la majorité

Le premier ministre estime que le débat qui l'oppose à Jacques Chirac « porte sur la méthode et sur la conception de la politique »

Interrogé à son tour par *Le Monde* – après M. Le Pen, M. Cheminade, Mme Voynet, M. de Villiers, M. Hue et Mme Laguiller –, Edouard Balladur s'affirme confiant dans l'issue de la compétition présidentielle, qui porte, selon lui, sur *« la crédibilité des candidats et celle de leur projet »*. Prenant exclusivement pour cible Jacques Chirac, le premier ministre-candidat dénonce *« l'accumulation des promesses démagogiques »*, qui risque de faire *« disparaître la croissance retrouvée »*. Il n'y aurait alors *« plus rien à partager »*. M. Balladur critique, particulièrement, les propos de son adversaire de la majorité sur l'assurance-maladie et sur les salaires. Ces propos, juge-t-il, contribuent à *« entretenir le climat social que l'on connaît aujourd'hui et qui risque de casser la croissance et de freiner les créations d'emplois »*.

« Ne regrettez-vous pas d'être entré tardivement en campagne électorale ?

– Non. J'ai toujours pensé qu'étant premier ministre je devais assumer jusqu'au bout et complètement ma fonction. Comme on me reproche déjà de trop faire campagne, que n'aurait-on dit si j'avais commencé dès le mois de janvier !

» A l'approche du scrutin, il était en partie logique que je sois perçu comme le « sortant ». De plus, en janvier et février, mon gouvernement a rencontré des difficultés qui, même si elles n'ont pas toutes été de mon fait, ne m'ont évidemment pas aidé.

» Cela étant, je demeure tout à fait confiant, car je crois que ce qui compte, d'abord et avant tout, c'est la crédibilité des candidats et celle de leur projet. Même s'il veut un profond changement – et il a raison de le vouloir –, le peuple français n'est pas prêt à croire toutes les promesses qu'on lui fait actuellement.

– Cette aspiration au changement, avez-vous su y répondre ? Dans un premier temps, vous avez plutôt fait campagne sur votre bilan et, en changeant de position sur la question des salaires ou celle des retraites, vous avez donné l'impression d'être à la traîne d'autres candidats...

– Ce n'est pas exact : il n'y a pas eu d'infléchissement de mes positions. Par exemple, dans le domaine des salaires, j'ai toujours été opposé aux mesures générales, autoritaires et systématiques. Le problème doit se régler au cas pas cas : les entreprises qui le peuvent doivent évidemment associer les salariés à leur expansion. Il est normal que l'on discute du partage des fruits de la croissance, je l'ai moi-même proposé. Encore faut-il que la croissance soit préservée et non pas mise à mal. Si l'accumulation des promesses démagogiques faisait disparaître la croissance retrouvée, il n'y aurait plus rien à partager. Voilà l'enjeu.

» L'aspiration au changement, je suis le premier à la mesurer, mais mon souci est de permettre aux Français d'être en état de choisir. Et, pour choisir, il faut qu'ils puissent comparer les projets et les attitudes, et leurs conséquences. J'ai insisté sur ce qui est ma conviction profonde : la croissance retrouvée nous permet de faire mieux, mais, contrairement à ce que certains voudraient nous faire croire, elle ne nous autorise pas à tout nous permettre, ni à tout promettre.

« C'est moi qui, il y a quatre ans, ai été le premier à mettre en valeur la faiblesse en France des salaires réels et à proposer leur augmentation grâce à la baisse des charges »

– Vous disiez que le seul vrai débat est entre la droite et la gauche. Maintenant, vous vous préparez à affronter un autre candidat de la majorité au second tour...

– Je disais cela lorsqu'on m'expliquait qu'un débat de société nous opposait à l'intérieur de la majorité. Je trouvais cela saugrenu de la part d'une majorité qui avait voté massivement toutes les réformes, profondes et nombreuses, que je lui avais proposées.

– Si ce n'est pas un débat de société, qu'est-ce qui vous oppose à Jacques Chirac ?

– Le débat porte sur la méthode et sur la conception de la politique. Je ne peux pas prendre de meilleur exemple que celui de l'acceptation ou du refus de la démagogie. Je ne fais à personne, même pas à M. Jospin, le reproche de n'être pas partisan de la liberté, de la justice, etc. ; mais dire, par exemple, que l'on n'a pas besoin de maîtriser les dépenses de santé et que la croissance pourvoira à elle seule à combler les déficits, que ce n'est pas la peine de demander aux professions médicales d'y contribuer, c'est tenir un discours qui n'est pas responsable.

» Dire que le problème des salaires peut se régler de façon générale et systématique, promettre des subventions et des allocations nouvelles à tous, c'est créer un climat de laisser-aller et de facilité, comme si tout pouvait être fait à la fois. Cela contribue à entretenir le climat social que l'on connaît aujourd'hui et qui risque de casser la croissance et de freiner les créations d'emplois. Cela n'est pas responsable, surtout si l'on y ajoute une polémique avec la Banque de France, qui – et elle a raison – veut préserver la stabilité monétaire afin de lutter contre l'inflation et pour l'emploi.

– Dans les conflits sociaux de la semaine passée, voyez-vous une part de manipulation ? Certains jouent-ils les pyromanes ?

– De la manipulation, non. Tout le monde sait que les sorties de crise sont toujours délicates. De l'irresponsabilité de la part de certains responsables politiques, oui. Prenons garde : les effets sociaux et moraux de la déception seraient terribles !

– N'y a-t-il pas débat, quand même, entre M. Chirac et vous, sur l'opportunité de certaines réformes ?

– Tout est affaire de rythme et de délai. Souvenez-vous, pour en rester à ce dossier des rémunérations, que c'est moi, il y a quatre ans, qui ai été le premier à mettre en valeur la faiblesse en France des salaires réels et à proposer leur augmentation grâce à la baisse des charges.

– Il y a beaucoup de réformes que vous préconisiez en d'autres temps et que vous avez abandonnées en chemin : celle du salaire direct, précisément, ou celle de la baisse de l'impôt sur le revenu...

– Non, les charges sociales, je les ai baissées fortement et j'ai proposé que l'on poursuive cet effort. Ensuite, que ces baisses soient utilisées pour l'emploi ou pour les salaires directs est affaire d'opportunité. En période de chômage très élevé, j'ai évidemment estimé que la priorité devait aller à une réduction du coût du travail non qualifié. Quant à l'impôt sur le revenu, j'en ai engagé la réforme, même si celle-ci a dû être interrompue, cette année, pour des raisons budgétaires.

– Vous ne proposez plus une réforme du financement de la protection sociale...

– Non, et cela délibérément. J'estime que dans le climat actuel, il faut privilégier la baisse des déficits. Je redoute beaucoup qu'à substituer un type de financement à un autre on donne à croire à tout le monde qu'il n'y a pas d'effort à entreprendre et qu'on trouvera toujours toutes les recettes pour financer toutes les dépenses, sans effort. Faut-il ou pas choisir la facilité, qui risque de tout casser ? C'est l'enjeu de cette élection.

– Vous êtes donc opposé à l'idée d'avoir recours à la TVA ou à la CSG ?

– En tout cas, pas tout de suite. Ce n'est pas le moment de lancer le débat. Pour commencer, remettons de l'ordre dans les comptes ! Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'avec 1 point de plus de CSG tous les deux ans tout ira très bien. Il ne faut pas faire croire que tout va être facile parce que la croissance est revenue.

– Si M. Chirac a pris le dessus, n'est-ce pas parce qu'il donne le sentiment de vouloir ouvrir des portes nouvelles, alors que vous paraissez, vous, les laisser fermées ?

– C'est vite dit. Je pourrais vous dresser la liste des portes que j'ai ouvertes. Vous savez que les réformes engagées ont été nombreuses. Et que j'en propose de plus nombreuses encore.

– Il y a eu beaucoup de reculs.

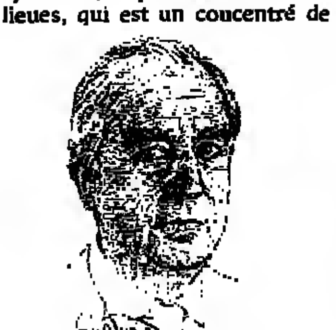
– Evidemment, il y en a eu. Il m'a paru qu'il valait mieux composer qu'aller au pire. Quel gouvernement n'a t-il pas dû reculer, depuis quinze ans ? Mais l'important, c'est la conception que l'on a du rôle de l'Etat. Ma conviction, c'est que celui-ci n'a pas forcément raison contre les citoyens, même si je suis attaché, autant que quiconque, et peut-être même davantage, à l'autorité de l'Etat.

– Etes-vous hostile à un « coup de pouce » en faveur du SMIC ?

– Mais non, pas nécessairement ! Année après année, cela dépend. Il faut voir. Ces deux années, je n'ai pas fait ce choix parce que, ayant baissé les charges, je voulais d'abord que les entreprises embauchent le plus possible ; mais cela peut devenir nécessaire plus tard, il ne faut pas être dogmatique sur le sujet.

– Quelles sont les réformes prioritaires que vous préconisez ?

– Il y en a de nombreuses, qu'il faut absolument engager. Il faut, par exemple, donner un vrai sens au premier cycle universitaire, à ses débouchés : voilà une urgence. Il y a, encore, le problème des banlieues, qui est un concentré de toutes les difficultés de notre société : celles de l'habitat ; celles de l'intégration de communautés différentes, alors que le creuset républicain marche moins bien ; celles du chômage, de l'insécurité, de la formation, de la drogue – qui, me dit-on, permet, dans certains quartiers, de maintenir un minimum d'équilibre économique.



ÉDOUARD BALLADUR

– Il reste que M. Chirac, avec son propos contre la fracture sociale, avec son projet de création d'un contrat initiative-emploi, donne l'impression d'avoir un projet social...

– Vous savez ce que signifie ce nouveau contrat que l'on nous propose ? Un chef d'entreprise ne voudra plus embaucher personne qui ne soit pas depuis plus d'un an au chômage. C'est totalement inefficace, cela créerait très peu d'emplois et serait très coûteux. Moi, je propose de cibler les dispositifs d'aide à l'emploi sur les personnes en grande difficulté, sur les chômeurs en fin de droit, les RMIstes et les jeunes...

– Quel est votre projet social ?

– Je pourrais le résumer en disant que je propose d'abord au pays un pacte pour l'emploi. J'ai écrit en ce sens aux partenaires sociaux pour leur demander de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour réduire le nombre des chômeurs au moins de deux cent mille par an. C'est une méthode à laquelle je tiens.

» Faut-il davantage de baisses des charges sociales ? Faut-il les transférer de l'entreprise vers le consommateur ou vers le détenteur de capital ? On retrouve là le problème du financement de la protection sociale. Je suis prêt à examiner toutes les propositions pour qu'à échéance de cinq ans nous parvenions à réduire le taux de chômage aux alentours de 6 % à 7 %. C'est une ambition considérable, qui passe par une politique beaucoup plus dynamique en faveur de la jeunesse, pour sa formation, son apprentissage, son entrée dans la vie active...

– Et pour les salariés ?

– Ils sont 80 % de la population : des salaires plus élevés chaque fois que c'est possible, un emploi plus abondant, une meilleure formation, le développement de l'intéressement et de la participation. De façon plus générale, je suis partisan d'une société plus souple où personne ne soit enfermé dans une catégorie. C'est la raison pour laquelle je tiens beaucoup à mon projet de « deuxième chance », qui doit permettre à chacun de reconstruire sa vie, s'il le souhaite.

» La formation continue est prévue par les lois de 1970, mais elles ne règlent pas deux problèmes : quel revenu assure-t-on à celui qui veut entreprendre une nouvelle formation, parce qu'il s'aperçoit, à trente-cinq ou quarante ans, qu'il est mal orienté ? Et doit-il rompre le lien qui le rattache à son entreprise ? Mon projet comprend donc deux novations puisqu'il prévoit une garantie de ressources et le maintien dans l'entreprise.

» Je voudrais une société plus mobile. C'est ma conception de la liberté et de la justice : chacun doit être aussi libre de ses choix qu'il est possible.

– Toutes ces propositions dessinent-elles, dans votre esprit, un pacte social ?

– Pacte social, oui, mais il faudrait des interlocuteurs avec lesquels conclure. Je l'ai tenté à plusieurs reprises.

– Dans le climat social actuel, on les entend de nouveau...

– Oui, mais dans le désordre, et c'est un vrai problème. J'ai toujours pensé que la droite commettait une très lourde erreur en prônant la division syndicale.

– Le patronat n'a jamais vraiment voulu jouer le jeu avec vous.

– Vous pensez ?... Cependant, la croissance est de retour, et l'on se remet à créer des emplois dans les entreprises. C'était mon souhait. Il faudra aller plus loin.

– Oui, mais à titre volontaire, et sans que cela remette en cause notre système par répartition.

– Sur la monnaie unique, vous vous distinguez des autres candidats...

– Heureusement !...

–... en préconisant que la France fasse tout pour satisfaire aux critères de convergence dès 1997. Vous savez que ce sera impossible, sauf à prendre des mesures draconiennes.

– Impossible, non. La France remplit déjà quatre des cinq critères de convergence. Concernant le dernier, la réduction des déficits publics, nous serions en deçà de l'objectif d'une trentaine de milliards de francs. On peut donc l'atteindre, même s'il n'est pas question, naturellement, de mettre le pays à feu et à sang pour y parvenir !

» Avec les désordres monétaires actuels, la monnaie européenne est une absolue et urgente nécessité pour nos producteurs et nos exportateurs, même si elle ne résoudra pas tout. Retarder l'échéance, c'est risquer de casser le grand marché européen et la croissance. Demandez aux agriculteurs, demandez aux industriels du textile, par exemple...

« Avec les désordres monétaires actuels, la monnaie européenne est une absolue et urgente nécessité pour nos producteurs et nos exportateurs, même si elle ne résoudra pas tout. Retarder l'échéance, c'est risquer de casser le grand marché européen et la croissance »

– Cela ne réglera pas tout, dites-vous...

– Evidemment, parce que même si nous créons la monnaie européenne, cela ne réglera qu'une partie du problème, des monnaies restant en dehors, sans parler du problème du dollar.

» Vous savez que je n'ai jamais varié sur cette question : il faut également remettre de l'ordre dans le système monétaire international. Le GATT, c'est, évidemment, un progrès, mais encore faut-il en respecter l'esprit, car, si de brutales variations monétaires, plus ou moins voulues, détournent les courants commerciaux, il faudra bien s'interroger sur la valeur de l'accord de Marrakech et en rediscuter.

– Avez-vous fait part de vos inquiétudes aux autorités américaines ?

– J'ai écrit à ce sujet au président de la Commission européenne.

– Trouvez-vous normal qu'on célèbre la fin de la Seconde Guerre mondiale à Moscou, étant donné la manière dont les Russes se comportent en Tchétchénie ?

– Les méthodes soviétiques ne valaient pas mieux, et l'on a quand même célébré la victoire avec les Russes en 1945... Quant à la Tchétchénie, nous avons fait ce que nous devions en mettant fermement en garde les Russes, en envoyant une mission de l'Union européenne.

– On ne vous a pas entendu beaucoup vous exprimer sur les thèses de M. Le Pen...

– Vraiment ?.. Je suis l'objet d'une campagne insidieuse et insistante, dont vous connaissez très bien l'origine : elle est programmée et orchestrée à coups de rumeurs et de fausses nouvelles. Je considère que ce qui compte, ce sont les actes, pas les discours. Sous mon gouvernement il y a eu une action antiraciste qui n'avait jamais été menée à ce niveau auparavant.

» On a mis sur le chantier un nouveau projet de loi contre le racisme, qui aggrave les peines et allonge la prescription. On a mis en place des commissions départementales de lutte contre le racisme. On a créé une commission nationale, qui réunit régulièrement les représentants de toutes les associations. J'ai présidé moi-même, il y a quelques semaines, la Commission nationale consultative des droits de l'homme. M. Paul Bouchet a déclaré, spontanément, qu'aucun gouvernement n'avait apporté une aide aussi active au fonctionnement de sa commission. Que faire et que dire de plus ? Je n'ai ni leçon à recevoir ni justification à donner. Qu'est-ce que vous voulez que je fasse et que je dise de plus ?

» En 1988, pour qui les électeurs du Front national ont-ils voté ? Pour M. Mitterrand et pour M. Chirac. Aucun des deux n'a protesté.

– Les écologistes et l'extrême droite, dont l'apport peut être important au second tour, réclament l'instauration d'au moins une dose de proportionnelle pour l'élection de l'Assemblée nationale. Leur donnerez-vous satisfaction ?

– Un certain nombre de socialistes font la même demande, d'ailleurs... Je n'y suis pas favorable. Il faut préserver nos institutions.

– Pensez-vous que la France ait des devoirs particuliers vis-à-vis des juifs ?

– Il faut comprendre leur extrême sensibilité. Ce n'est pas en terre musulmane ni bouddhiste qu'ils ont subi le martyre, mais dans de vieux pays chrétiens. Nous ne pouvons pas l'oublier. Cela nous crée un devoir de mémoire vis-à-vis de tous et un devoir vis-à-vis d'Israël. C'est la raison pour laquelle j'ai, il y a cinq ans, et au nom de l'opposition de l'époque, condamné l'entreprise de Saddam Hussein, la plus dangereuse menée contre Israël.

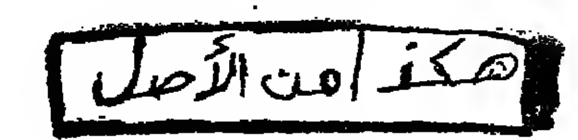
– Vous expliquez que nul n'est propriétaire de ses voix. Est-ce à dire que vous ne feriez pas de déclaration, avant le second tour, au cas où les électeurs ne vous accorderaient pas le droit d'y participer ?

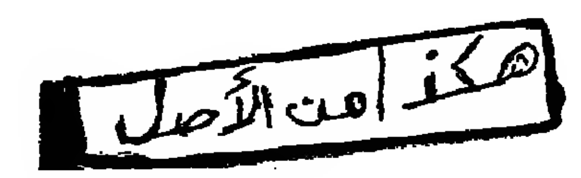
– J'en ferais, si tel était le cas, mais ce ne sera pas le cas.

– Pourquoi privilégiez-vous, dans vos attaques, Jacques Chirac par rapport à Lionel Jospin ?

– Il me semble qu'il agit de même. Je ne l'ai guère entendu s'en prendre à M. Jospin. Le problème est de savoir qui est en mesure d'assurer le redressement durable de la France. C'est là que l'affaire va se jouer : sur le terrain de la vérité du langage et de la crédibilité du caractère. »

Propos recueillis par Thierry Bréhier, Patrick Jarreau et Laurent Mauduit





…ose à Jacques Chirac
…e la politique »

La Saône-et-Loire sera le principal bénéficiaire des crédits du fonds de gestion de l'espace rural

La circulaire d'application de ce fonds accroît les pouvoirs des préfets de département

Le ministère de l'agriculture et de la pêche vient de fixer la répartition par départements des crédits du nouveau fonds de gestion de l'espace rural. Ces crédits – d'un montant de 500 millions de francs pour 1995 – seront attribués localement par une commission départementale de dix-sept membres présidée par le préfet, où les organisations agricoles ne détiendront que quatre sièges.

LES PRÉFETS viennent de recevoir une circulaire de Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, qui leur donne des instructions précises sur la manière dont devra être mis en œuvre le fonds de gestion de l'espace rural.

Ce fonds (500 millions de francs en 1995), dont l'idée revient au Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), a été créé par la loi Pasqua du 4 février sur le développement et l'aménagement du territoire, complétée par le décret du 5 avril. Son but consiste, grâce à des subventions de l'Etat, à *« favoriser des projets collectifs concourant à l'entretien ou à la réhabilitation de l'espace rural (notamment lorsqu'il est en voie d'abandon), y compris dans les zones soumises à une forte pression foncière »*.

Le champ d'application de ces crédits est très vaste et le ministre cite, par exemple, les écosystèmes fragiles, les zones humides, tels les marais ou les estuaires, la restauration des réseaux de haies pour améliorer *« l'insertion paysagère des bâtiments agricoles »*, la préservation des anciens vergers traditionnels, la prévention contre les incendies par les pare-feux, l'entretien des zones naturelles d'expansion des crues des rivières...

L'enveloppe de 500 millions est divisée en trois parts : 6 % du total est affecté à une section nationale destinée à financer des études, des expérimentations et des actions d'innovation ; 4 % sont reservés aux départements d'outre-mer (DOM), à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Mais la quasi-totalité des crédits sont affectés aux départements métropolitains autres que Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, considérés logiquement comme trop peu ruraux. L'attribution et la gestion des crédits seront déconcentrées au profit des préfets de département.

RECOURS AUX COEFFICIENTS

Selon la répartition financière départementale indiquée en annexe de la circulaire, la Saône-et-Loire sera le principal bénéficiaire, avec 9.3 millions de francs. L'Aveyron (dont le conseil général est présidé par le ministre de l'agriculture lui-même) est bien servi puisqu'il reçoit 9,15 millions. Le Puy-de-Dôme est doté de 8,5 millions, l'Allier de 8,15, les Pyrénées-Atlantiques de 7,81.

Le ministère de l'agriculture a eu beaucoup de mal pour élaborer les critères agricoles et ruraux judicieux servant de base au calcul des enveloppes départementales. Un savant dosage et une pondération par coefficients ont été retenus, après consultation des organisations professionnelles agricoles, prenant en compte la superficie totale du département, les espaces toujours en herbe du début de l'année à la fin, les forêts, la nature géologique des sols improductifs, les zones humides remarquables et dignes d'être protégées.

Jean Puech, à la fois ministre et président de l'Assemblée des présidents de conseils généraux, est parvenu à imposer son point de vue, contre l'avis majoritaire des organisations agricoles comme la FNSEA, pour la procédure d'attribution des crédits.

Une commission départementale de gestion de l'espace rural sera en effet créée dans chaque département qui sera présidée par le préfet, le président du conseil général étant vice-président.

L'APPAREIL D'ÉTAT RENFORCÉ

Mais, sur les dix-sept membres de cette commission, les représentants des organisations agricoles ne seront qu'au nombre de quatre (parmi lesquels il faudra compter les propriétaires de forêts privées dans plusieurs régions). Les élus communaux ou cantonaux seront trois, non compris le président du conseil général, soit un nombre égal à celui des représentants des associations de protection de la nature ou d'organismes gestionnaires des milieux naturels, de la faune ou de la flore.

De ce point de vue, le mode d'attribution des crédits, comme la composition des organes de consultation, illustre clairement un renforcement de l'appareil d'Etat, à travers les pouvoirs du préfet.

François Grosrichard

Lorient s'inquiète de la reconversion de sa base de sous-marins

LORIENT
de notre correspondant

Jean-Yves Le Drian, maire socialiste de Lorient, ancien secrétaire d'Etat à la mer, ne décolère pas. Il ne supporte pas que l'Etat se désintéresse – comme il le fait, selon lui – de la reconversion de la base des sous-marins de Kéroman, trois immenses bunkers de béton construits par les Allemands et qui ont résisté aux milliers de bombes alliées pendant la seconde guerre mondiale.

Le 10 juillet, les cinq derniers sous-marins de l'escadrille de l'Atlantique qu'abritent encore les alvéoles de Kéroman vont mettre définitivement le cap sur Brest, avec quelque six cents sous-mariniers. Cette conséquence du plan Optima 95 de réduction des effectifs de la marine nationale est un coup dur, annoncé de longue date, pour une ville qui aura perdu en trois ans mille huit cents emplois du fait des restructurations de la « Royale ».

« Que faire de cette base et des immenses blockhaus de béton si l'on ne nous donne pas les moyens d'une reconversion sérieuse ? Lorient a été détruite en 1943 à cause de cette base. Au nom du passé, la ville mérite que Kéroman devienne un chantier national. Il faut que l'affaire soit complètement reconsidérée par l'Etat », s'indigne le maire, qui a manifesté sa mauvaise humeur récemment en boycottant une réunion convoquée par le préfet de la région Bretagne à propos de la répartition, jugée désastreuse pour Lorient, des fonds européens du programme dénommé « Konver » (qui ont précisément pour fonction de faciliter ce genre de reconversion industrielle). Jean-Yves Le Drian devrait en parler avec le président de la République lors d'une audience à l'Elysée. Quant au candidat socialiste, Lionel Jospin, il est venu à Lorient, samedi 15 avril, pour un meeting consacré à la politique de la mer. Si nécessaire, Jean-Yves Le Drian en appellera à tous les marins pour que *« Lorient retrouve sa dignité »* et pour empêcher *« qu'on mutile la ville une nouvelle fois »*.

Michel Le Hébel

Matignon coordonnera « l'intelligence économique »

EDOUARD BALLADUR a institué à Matignon, avec l'accord du chef de l'Etat, un comité pour la compétitivité et la sécurité économique. Ce comité, dont le secrétariat sera assuré par le secrétariat général de la défense nationale (SGDN) qui dépend du premier ministre, est chargé, dans la ligne de ce qu'avait proposé Henri Martre, l'ancien PDG du groupe Aérospatiale, dans son rapport « L'intelligence économique » pour le commissariat général au Plan (*Le Monde* du 26 octobre 1993), d'éclairer le gouvernement dans le domaine de l'information économique stratégique.

La création de cet organisme, qui doit comprendre sept personnalités, a été annoncée par décret paru au *Journal officiel* du mardi 4 avril. Le sujet a été jugé suffisamment important pour que, de façon tout à fait inhabituelle, la publication du décret ait été préfacée par la parution du texte intégral du rapport du premier ministre au président de la République.

L'« *intelligence économique* » est définie comme *« un ensemble d'actions coordonnées de recherche, de traitement, de diffusion et de protection de l'information associant l'Etat et le monde des entreprises »*, mise au service des *« acteurs économiques nationaux »*. Dans son rapport, le premier ministre constate que cette maîtrise de l'information stratégique – ou de *« l'intelligence économique »* – est conduite de façon non clandestine *« et dans un strict respect de la légalité »*.

Si, aux Etats-Unis, au Japon, en Allemagne ou en Suède, ce travail a exigé un mode d'organisation nouveau, il n'existait rien de comparable en France. *« Le dispositif français actuel de recueil et d'exploitation de l'information économique stratégique est loin d'être négligeable*, est-il indiqué dans le rapport qui précède le décret, *mais il souffre de cloisonnements multiples et d'une absence de coordination. »*

C'est la raison pour laquelle il est institué un comité de sept experts nommés pour trois ans, dont la mission consistera *« à éclairer le gouvernement sur les questions de compétitivité et de sécurité économique, le conseiller sur la conception et la mise en œuvre de la politique à suivre en cette matière, ainsi qu'à s'assurer en permanence de la cohérence et de la coordination des actions entreprises »*. Outre les services de Matignon, sont associés à cette entreprise les ministères de l'intérieur, de la défense, des affaires étrangères, de l'économie, de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, du budget et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

J. I.

M. Jospin refuse un second tour « 100 % à droite »

LIONEL JOSPIN, invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », lundi 17 avril, a estimé que *« l'élection présidentielle ne va prendre véritablement son sens qu'au deuxième tour en confrontant des projets différents, des approches différentes et deux hommes différents »*, et non pas deux hommes, M. Chirac et M. Balladur, *« formés dans le même sérail, ayant travaillé ensemble, gouverné ensemble, voté les mêmes textes, appartenant à la même formation politique »* et qui ne peuvent donc *« prétendre représenter des projets alternatifs »*. Il a cependant indiqué qu'il *« ne considérait pas encore comme acquise »* sa présence au second tour, tout en jugeant *« impossible d'imaginer qu'on ait un deuxième tour cent pour cent à droite »*.

Le candidat socialiste a estimé que le futur président devra *« avoir une idée de l'avenir de son pays, être capable de comprendre que c'est sur l'éducation et la recherche qu'on va construire cet avenir (...), avoir le souci de la cohésion sociale, veiller à ce qu'il y ait des règles communes respectées partout et par tous »*. *« Un président de la République ne peut pas être un homme inconstant, qui tantôt est sur les positions ultraconservatrices de Mme Thatcher, tantôt sur le travaillisme, puis qui revient à droite entre 1986 et 1988. »*

M. Balladur veut consolider l'autonomie de la Nouvelle-Calédonie

EDOUARD BALLADUR se déclare convaincu, dans un entretien publié lundi 17 avril dans le quotidien *Les Nouvelles calédoniennes*, que *« l'Etat devra procéder à une certaine dévolution des compétences, qui doit faciliter la prise en charge par les Calédoniens eux-mêmes du destin de leur territoire »*. Il souhaite que *« l'ensemble des partenaires trouvent une solution commune qui évite de diviser à l'excès la population »* et espère *« le maintien de la Calédonie dans la République, sous des formes nouvelles que l'on peut discuter »*.

De son côté, Michel Rocard, qui rentre de Nouvelle-Calédonie, estime, dans une tribune publiée lundi 17 avril par *Libération*, qu'un choix exclusif *« entre indépendance et maintien au sein de la République »* serait porteur *« de violences, de méfiance et de déceptions »*. L'ancien premier ministre considère que *« l'inspiration gaullienne, celle d'une décolonisation réussie et portée par la République française, a davantage été incarnée par les socialistes »*.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **PARLEMENT** : Jacques Chirac a déclaré, lundi 17 avril, sur France 3, que, s'il est élu à la présidence de la République, il n'y aura *« pas une minute à perdre pour mettre en œuvre les engagements »* qu'il a pris devant les Français. *« Nous sommes actuellement en session, et, s'il faut prolonger la session par une session extraordinaire, naturellement il faudra le faire »*, a indiqué le maire de Paris.

■ **DUPERIE** : Robert Hue estime, dans un entretien publié mardi 18 avril par *Infomatin*, que M. Chirac *« propose aux Français un véritable marché de dupes »*. *« Si Chirac était élu, le réveil serait très douloureux »*, assure le candidat communiste, qui ajoute par ailleurs, que *« les choix maastrichtiens de MM. Chirac et Balladur tournent le dos à la tradition gaulliste d'indépendance »*.

■ **DIFFÉRENCE** : Edouard Balladur a estimé, lundi 17 avril, au « Club de la presse » d'Europe 1, qu'il y avait une *« double différence »* entre lui et les autres candidats : son souci de *« vérité »*, car il *« ne masque pas la situation du pays »* et son *« esprit de responsabilité »*, car il ne *« s'engage »* que sur des promesses qu'il est certain de pouvoir *« honorer »*. Le choix, a estimé le premier ministre-candidat, *« est entre un changement maîtrisé et responsable et une sorte de démagogie qui risque d'avoir les plus graves conséquences »*, avant d'ajouter cet avertissement : *« Celui qui sera élu s'exposera d'autant plus aux revendications qu'il les aura facilitées »*.

■ **TRAVAILLEURS** : Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle, en a appelé, lundi 17 avril sur France Info, au *« contrôle des travailleurs sur les comptes des entreprises »*. *« Ce contrôle*, a-t-elle ajouté, *nous ne l'obtiendrons que dans un mouvement social important, ce troisième tour social. Il faudra obliger l'État à le légaliser, de la même façon que la réquisition des entreprises ou des logements. Tout cela, il faudra l'imposer par la force. »*

DÉPÊCHES

■ **SUD-OUEST** : les prix des terres agricoles sont, en moyenne, restés stables en 1994. Mais, selon la Fédération des SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), cette stabilité masque des évolutions très contrastées. Dans les régions du quart nord-est du pays, là où il y a des grandes cultures, ainsi qu'en Poitou-Charentes et en Bretagne, le prix de la terre se maintient, voire augmente. En revanche, il baisse (de 20 %, voire plus, en quatre ans) dans le Sud-Ouest, le Puy-de-Dôme, l'Allier, l'Ain, l'Ardèche. Le prix moyen d'un hectare de terre agricole est de 19 000 francs. Cependant, depuis la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 1992, le revenu agricole brut d'exploitation, rapporté à l'hectare, a progressé de 7 % alors que les valeurs foncières ont diminué de 11 %.

■ **BRETAGNE** : le maire de Perros-Guirec (Côtes-d'Armor), Yvon Bonnot (CDS), vient de prendre un arrêté municipal interdisant *« la consommation de boissons alcoolisées sur l'ensemble du domaine public communal »*. Sa ville devient ainsi la troisième de France, après Angers et Landerneau, à adopter une telle mesure – plutôt bien perçue par la population – destinée, selon le maire, à *« prévenir des désordres »*, mais aussi à *« protéger l'environnement de la station balnéaire »*. Sur la grande plage de Trestraou, en 1994, le coût du nettoyage s'est élevé à 46 665 francs : plus de 15 600 cannettes et bouteilles vides avaient été ramassées sur le site par les employés municipaux. – *(Corresp.)*

■ **PARIS** : les socialistes du quatorzième arrondissement de Paris ont publié les résultats de leur *« consultation de la population »*. Du millier de réponses reçues, il ressort que 94,3 % des habitants ne se sentent pas suffisamment consultés par leur mairie, que les logements sociaux sont insuffisants (85,5 %), ainsi que les crèches (91,5 %). Plus de 80 % de ceux qui ont répondu souhaitent des pistes cyclables et plus de 66 % des voies piétonnes. Plus de 80 % des réponses sont favorables à une augmentation du nombre de gardiens d'immeubles et à la réouverture des petites antennes dans les quartiers.

Colombey-les-Deux-Églises privée de subvention

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF d'Amiens (Somme) vient d'annuler une délibération prise par le conseil général de l'Oise, le 17 juin 1994, accordant une subvention de 150 000 francs à l'Association pour Colombey-les-Deux-Eglises. Se voyant refuser le financement de son propre projet de rénovation du centre de sa commune, Patrick Koster, maire PS de Breteuil-sur-Noye, dans l'Oise, avait demandé l'annulation de la subvention accordée par le département pour financer les travaux de rénovation et de mise en valeur du village de Colombey. Le tribunal considère que, *« si la restauration de ce village présente un intérêt national ainsi qu'un intérêt local pour les collectivités dans le ressort desquelles il se situe, en raison de la dimension historique du général de Gaulle qui y a séjourné et y est enterré, une telle opération ne peut être regardée comme relevant d'un intérêt départemental s'agissant du département de l'Oise »*.

Au conseil général, présidé par Jean-François Mancel (RPR), le tribunal objecte que, *« dans la mesure où les communes contribuent au budget départemental et où l'octroi de la subvention litigieuse est susceptible de réduire d'autant les participations financières consenties aux communes du département, la commune de Breteuil-sur-Noye justifie d'un intérêt lui donnant qualité pour agir à l'encontre de la délibération litigieuse »*. – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LOIS PASQUA Un employé des postes qui avertit le commissariat que le visa d'un Africain a expiré ; un service hospitalier qui prévient la police qu'une femme sans papiers vient d'accoucher... Adoptées en 1993, les lois réformant le code de la nationalité et les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France ont permis à d'étranges pratiques de se développer.

● APRÈS près de deux ans d'application, la législation actuelle est sévèrement mise en cause par les associations de défense des droits de l'homme. L'ensemble des immigrés sont déstabilisés par la multiplication des obstacles dressés par l'administration et les situations de détresse se multiplient.

● SUJET d'affrontement en 1988, l'immigration est un thème peu présent dans la campagne électorale. A l'exception de MM. Le Pen et de Villiers, les candidats se gardent bien de s'aventurer sur ce terrain.

Les entraves administratives se multiplient envers les étrangers

Arrestations aux guichets, dénonciations de l'administration, tracasseries en tout genre : près de deux ans après l'adoption des lois sur la nationalité et les conditions de séjour, la France paraît être entrée dans l'ère du soupçon

MARIAGES « mixtes » entravés, envois de lettres anonymes de dénonciation, arrestations au guichet des préfectures d'étrangers venus régulariser leurs papiers. De plus en plus nombreux sont les témoignages notant la dégradation des traitements que la France réserve aux étrangers. Des associations spécialisées aux syndicats de fonctionnaires, chacun s'accorde à considérer que quelque chose est en train de changer. Le pays pouvait sembler parfois vivre dans l'ignorance. Il paraît être entré dans l'ère du soupçon.

« *Toute la conception de l'autre a basculé*, affirme Jean-Pierre Alaux, du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI). *La xénophobie rampante est devenue affichée, car on la pense rationnelle. La loi dit qu'aujourd'hui on est étranger de père en fils et que l'histoire n'efface plus les gènes. Or un corps étranger, on le retire pour ne pas qu'il infecte.* » « *On nous regardait toujours de travers, mais sans trop savoir pourquoi*, soupire Farid Metabet, secrétaire général de l'association Droits de cité. *Maintenant c'est clair : on est et on restera étranger. Pour l'homme de la rue, ça veut dire intégriste. Pour le commerçant, ça veut dire délinquant. Pour les policiers, c'est tout cela et en plus clandestin. Puisque les lois Pasqua le disent...* »

Depuis le vote, en 1993, des textes réformant le code de la nationalité mais surtout modifiant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, des barrières semblent être tombées. Le discours reste certes intégrateur. Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, répète que ses textes feront le bonheur tant des Français que des étrangers séjournant régulièrement sur le territoire. Mais de grosses tracasseries en petites bavures, la législation actuelle ne s'attaque pas aux seuls étrangers en situation irrégulière.

Ils en sont les premières cibles. Le message ministériel a été si bien reçu qu'une nouvelle forme de civisme voit le jour. C'est l'employé des postes qui avertit le commissariat du visa expiré sur le passeport d'un Africain venu envoyer un mandat. C'est l'administration de l'hôpital qui prévient la police qu'une femme sans papier vient d'accoucher. Ce sont ces fonctionnaires de préfecture qui convoquent simultanément les étrangers à venir renouveler leurs papiers et les policiers qui les placeront en centre de rétention. A Paris, 5 % des interpellations de sans-papiers s'opèrent désormais au guichet. La traditionnelle barrière entre services administratifs et policiers s'est évanouie. Au point que la CGT s'en est officiellement émue.

LA CHASSE AUX CLANDESTINS

Le clandestin fait l'objet d'une chasse de tous les instants. Les contrôles de routine se multiplient, les « *opérations de sécurisation* » foisonnent. Menaces d'attentat, matchs de football à risque, campagnes pour la sécurité sur la route rapportent immanquablement leur flot d'étrangers en situation irrégulière. Et les statistiques s'en ressentent, à la grande satisfaction de Charles Pasqua. Entre 1993 et 1994, le nombre de reconduites à la frontière effectuées a augmenté de 30 %. L'efficacité du dispositif n'a guère varié pour autant. Moins de 5 % des étrangers interpellés sans papiers à Paris et moins de 20 % de ceux qui sont frappés d'un arrêté de reconduite à la frontière sont effectivement mis dans l'avion ou le bateau.

C'est surtout le nombre de contrôles et d'interpellations qui explose. Entre 1992 et 1994, le service des étrangers de la préfecture de police a vu le nombre d'irréguliers qui lui étaient confiés passer de 18 000 à 34 500. « *Sur cette masse, 8 000 ont reçu un arrêté de reconduite à la frontière et 1 500 sont vraiment partis*, soupire un policier. *Deux ans plus tôt, on en avait renvoyé 700. En pourcentage, on reste constant.* » Constant dans le choix également. Ceux qui arrivent pour la première fois sont fichés et relâchés. Parmi les autres, les policiers gardent les délinquants et ceux qui ont commis l'imprudence de présenter un passeport : « *Les sans-papiers, nous ne parvenons pas à les faire reconnaître par le consulat de leur pays d'origine*, regrette l'un d'eux. *On ne peut les renvoyer nulle part.* »



Pour surmonter ces difficultés, la France a obtenu la signature par l'Algérie d'une convention l'obligeant à reprendre ses ressortissants sans passeport. Cette mesure contribue pour moitié au doublement du nombre de reconduites parisiennes. Mais la bonne volonté algérienne a brusquement cessé en décembre dernier après la prise d'otages de l'Airbus d'Air France sur l'aéroport d'Alger.

L'embarras du choix n'empêche pas les policiers de commettre quelques bavures. Le 22 mars, Wumba-Claude Nzaki s'est ainsi retrouvé dans le premier « charter européen » d'expulsés à destination du Zaïre. L'avion, en provenance des Pays-Bas, disposait de quelques places. Les policiers ont sauté sur l'occasion. Ni la femme, ni la fille de M. Nzaki, françaises toutes les deux, ni même un jugement du tribunal administratif lui reconnaissant le droit de vivre en famille n'y ont rien changé. Ce n'est que dix jours plus tard que M. Nzaki a obtenu du consulat français de Kinshasa un visa de trois mois lui permettant de rentrer en France. Trois mois pendant lesquels il devra clarifier son statut. Sinon, il ira grossir le flot de ses étrangers « *protégés* » – parent ou époux de Français – à qui l'administration refuse tout papier au motif qu'un irrégulier n'a pas le droit de réclamer... une régularisation.

Non expulsables mais non régularisables, parfois en règle sur le séjour mais toujours interdits de travail, ils n'ont aucune solution. Que leur femme les héberge et elles seront poursuivies pour « *aide au séjour irrégulier* », comme cela vient d'arriver à la compagne française d'un Marocain. Qu'ils acceptent de rentrer dans ce qui fut leur pays et ils attendront en vain l'autorisation de regagner la France. Ils sont ainsi des centaines à frapper aux portes des associations de défense des droits de l'homme ou chez les avocats spécialisés.

INDIFFÉRENCE GÉNÉRALE

L'indifférence est devenue quasi générale. Plus personne ne s'étonne de ces fiches d'état civil systématiquement réclamées aux étrangers. Pour un logement, pour une inscription à l'école, pour le passage d'un examen. Si la plupart des immigrés ont une vieille habitude d'être considérés comme des clandestins potentiels, certains Français découvrent, avec stupeur, qu'eux aussi sont concernés. Un parent étranger, un lieu de naissance exotique, un patronyme douteux, et voilà l'administration qui, au moindre renouvellement de carte d'identité, exige un « certificat de nationalité ». Le présumé coupable peut bien affirmer qu'il est français depuis sa naissance, que ses parents ont immigré il y a cinquante ans, qu'il a même – miracle ! – retrouvé leur décret de naturalisation. Il peut aussi, s'il le sait, souligner qu'aucun texte n'autorise l'administration à exiger pareil certificat. Ses efforts seront vains.

« *Quand la machine administrative est lancée, plus aucune considération humaine ne peut l'arrêter* », constate un avocat, qui n'hésite pas à parler de « *bousquetisation* » de la société française. Et d'illustrer son propos : en juin 1994, une femme ivoirienne en situation irrégulière, qui avait refusé de monter dans l'avion, a été relaxée par le tribunal correctionnel de Bobigny. Interpellée par les policiers, elle avait été conduite à Roissy afin d'y être placée dans le premier avion pour Abidjan. L'administration avait bien fait les choses. Deux billets attendaient l'indésirable. Pour elle et son bébé de dix mois. Elle avait clamé, en vain, preuves à l'appui, que son enfant était français.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

La nouvelle législation a multiplié les situations d'illégalité

● ***Les jeunes et la nationalité française.*** La loi Méhaignerie-Veil de 1993 a supprimé la possibilité pour des parents étrangers d'obtenir la nationalité française pour leurs enfants mineurs nés en France. Désormais, ces jeunes ne peuvent devenir français qu'à l'âge de seize ans en en manifestant la volonté. Si leurs parents perdent leur droit au séjour avant cette période, la famille n'est plus protégée contre la reconduite à la frontière. Un adolescent ayant toujours été scolarisé en France peut être ainsi menacé d'être mis dans un avion avant ses seize ans.

● **Les parents sans papiers d'enfants français.** Les parents étrangers d'enfants français sont, par la loi, protégés contre la reconduite à la frontière. Mais la loi Pasqua empêche certains de régulariser leur situation ou de renouveler leurs papiers. A la condition d'une entrée légale en France, préalable traditionnel à toute régularisation, le texte de 1993 a ajouté celle de la régularité au moment même de la demande. Les étrangers dont le visa ou le titre de séjour est expiré n'ont donc plus aucun moyen de légalisation. Irrégularisables, ils sont aussi inexpulsables dans le cas où ils ont des enfants français. S'ils veulent rester en France, ils sont donc condamnés à la clandestinité.

● **Les mariages « mixtes ».** La loi Pasqua a réglementé les conditions dans lesquelles un maire peut refuser de célébrer un mariage qu'il estimerait être de complaisance entre un Français et un étranger. Ce type de contentieux a presque disparu. Mais le texte empêche l'époux étranger sans papiers, une fois marié, d'obtenir sa régularisation, même après le délai d'une année désormais exigé. L'administration exige de l'époux étranger qu'il reparte dans son pays solliciter un visa pour la France. Les couples hésitent d'autant plus à obtempérer que cette démarche a une issue incertaine. Des couples sont donc contraints de vivre dans une semi-clandestinité.

● **Le regroupement familial.** Les restrictions au droit pour un étranger de faire venir son épouse et ses enfants contenues dans la loi Pasqua ont été surtout renforcées par un décret d'application qui impose une vérification drastique du revenu et des conditions d'hébergement du postulant. Ainsi le taux d'acceptations de dossiers est-il passé de 85 % avant la loi à 25 % en 1994 à Paris, où il est impossible pour un smicard d'obtenir le regroupement familial.

● **Le droit d'asile.** La loi Pasqua conjuguée avec la mise en œuvre de la convention de Schengen a restreint le champ d'application du droit d'asile. Le ministre de l'intérieur a même obtenu que soit approuvée la modification de la Constitution dans ce sens. Désormais, la France n'est plus tenue d'examiner une demande d'asile formulée par un étranger soupçonné d'avoir transité par l'un des pays européens signataires de la convention de Schengen. Il en est de même si la demande est considérée par le ministère de l'intérieur comme « *manifestement infondée* », et des amendes peuvent frapper les compagnies aériennes transportant des sans-papiers.

● **Les visas.** La France qui avait accordé 800 000 visas à des Algériens en 1989 n'en a délivré que 100 000 en 1994. Une chute parallèle est constatée pour les autres pays du Maghreb mais ces restrictions sont vécues de façon particulièrement douloureuse par les Algériens menacés par la guerre civile. L'établissement de ressortissants d'Algérie en France est rendu encore plus difficile avec l'instauration pour ce pays, depuis le début de 1995, du visa de long séjour, seule pièce à permettre désormais la régularisation du séjour, mais distribué au compte-gouttes.

★ **Le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (Gisti) publie une édition remise à jour du *Guide de l'entrée et du séjour des étrangers en France*. Obtention de titres de séjour, conditions de travail, mesures d'éloignement : le Gisti dresse un inventaire méticuleux des textes en vigueur. (Editions La Découverte, 268 p., 98 F).**

L'immigration n'est plus au centre du débat présidentiel

Hormis MM. de Villiers et Le Pen, les principaux candidats sont d'une rare discrétion sur les conséquences des lois du ministre de l'intérieur

PROFIL BAS et langue de bois. S'il est un thème sur lequel les candidats à l'élection présidentielle hésitent à s'aventurer, c'est bien celui de l'immigration. Ravalées les formules ravageuses, oubliés les projets de réforme. Hormis chez MM. Le Pen et de Villiers, l'immigration ne figure plus dans les programmes électoraux comme la tête de chapitre obligée qu'elle était en 1988. Les empoignades de l'époque sur le droit de vote des étrangers ou l'acquisition de la nationalité semblent d'un autre siècle et personne ne se souvient avoir lancé les mots d'« *invasion* » ou de « *charters* ». L'heure est à la discrétion.

« *La France doit combattre l'immigration clandestine* », répète Jacques Chirac qui veut « *adapter aux enjeux notre arsenal juridique et nos moyens répressifs* » sans plus de précisions. Le maire de Paris a visiblement oublié le temps où il s'inquiétait de « *l'odeur* » des étrangers (en 1991), et l'époque, plus lointaine encore, où il prônait une remise en cause drastique du droit du sol pour l'accès à la nationalité française (1986). Lionel Jospin, lui, détourne les questions sur l'abrogation de la loi Pasqua sur l'immigration en répondant qu'il veut « *rétablir le droit du sol* », allusion à sa volonté de revenir sur la réforme des lois sur la nationalité de 1993 préparée en réalité par Simone Veil et Pierre Méhaignerie. Le candidat socialiste promet de modifier certains aspects des lois Pasqua facilitant les contrôles d'identité, entravant les mariages « mixtes » et le regroupement familial. Mais il se garde d'évoquer leur abrogation.

LES CONTRE-VÉRITÉS DU FN

Quant à Edouard Balladur, il met en avant son bilan. Les lois sur la nationalité, l'immigration et les contrôles d'identité ont compté parmi les premières votées par le Parlement élu en 1993. « *La maîtrise de l'immigration, c'est nous* », proclame une affichette du premier ministre-candidat, qui rappelle que Charles Pasqua est de son côté. A gauche, Robert Hue, Arlette Laguiller et Dominique Voynet se distinguent en promettant l'abrogation des lois Pasqua et, pour cette dernière, le droit de vote des étrangers aux élections locales.

Faut-il regretter que la situation des 3,6 millions d'étrangers et les questions liées à leur intégration suscitent aussi peu d'intérêt ? Plusieurs facteurs très différents expliquent ce silence. Si les questions liées à l'immigration n'ont rien perdu de leur actualité, la manière de les poser a évolué. L'ignorance des acteurs du débat public, qui permettait à Jean-Marie Le Pen de proclamer n'importe quelle contre-vérité, a laissé la place à une perception plus précise des réalités. Des historiens, des chercheurs en sciences politiques, des sociologues éclairent peu à peu un débat désormais souvent renvoyé vers les questions du malaise des banlieues, de l'immigration illégale, du droit d'asile et de l'islam. En même temps, la question est moins exclusivement analysée à l'aune du « racisme » et davantage à travers les concepts d'égalité des droits, de laïcité, de communautarisme.

Le Haut conseil à l'intégration (HCI), rassemblant toutes les familles politiques sauf l'extrême droite, a montré sa capacité à produire des statistiques et des analyses inattaquables. L'enquête menée à l'Institut national d'études démographiques (INED) par Michèle Tribalat (*Le Monde* du 23 mars) vient de livrer le premier état des lieux précis des populations issues de l'immigration, infirmant au passage quelques idées reçues. Ironie de la situation, ce travail dont certains commanditaires redoutaient l'impact en période électorale au point d'en freiner la publication n'a déclenché que peu de réactions. Sans doute parce que ses conclusions, nuancées mais globalement optimistes sur la capacité de la France à intégrer des étrangers, battaient en brèche les généralisations alarmistes.

Mais les explications principales de l'apaisement du débat sont de nature politique. Elles renvoient presque exclusivement au nom de Charles Pasqua. L'homme de l'« *immigration zéro* » (slogan que dément la réalité des 116 000 nouveaux immigrés légaux en 1993) et des lois sur les étrangers les plus répressives depuis la Libération, a affaibli le discours du Front national, sans pour autant réduire l'audience électorale de Jean-Marie Le Pen, à en croire les sondages. M. Balladur tente de capitaliser l'action de son ministre de l'intérieur dont M. Chirac ne peut se prévaloir comme il l'avait fait en 1988. Quant à Lionel Jospin, il sait trop combien a coûté à la gauche son incapacité à conjuguer réalisme et droits de l'homme en matière d'immigration pour s'aventurer très loin sur ce terrain miné. Le candidat socialiste ne manque pas de pointer les « bavures » nées des lois Pasqua mais sait aussi qu'une majorité des Français estime qu'« *on en fait trop* » pour les immigrés.

CLIMAT DE SUSPICION

Les principaux candidats semblent ainsi s'accommoder d'une situation où l'hypothèque de l'immigration aurait été levée par Charles Pasqua. Le sujet a cessé de constituer un terrain d'affrontement. Peut-être parce que les politiques pratiquées par les partis de gouvernement, de droite et de gauche, se ressemblent. En 1993, le gouvernement Balladur n'a été en mesure de faire voter en quelques semaines les deux lois très techniques sur la nationalité et l'immigration que parce que des dispositions comparables avaient, pour l'essentiel, été méticuleusement étudiées par les socialistes.

Mais il a fallu M. Pasqua et son zèle à nourrir les statistiques des reconduites à la frontière pour faire « passer » dans la réalité ces mesures. Elles déstabilisent non seulement les immigrés illégaux mais aussi les étrangers menacés de non-renouvellement de leurs papiers, d'impossibilité à faire venir femme et enfants, sans oublier les Français qui ont le malheur de tomber amoureux d'un sans-papier ou d'être nés de parents en situation irrégulière. Toutes ces restrictions ont répandu un climat de suspicion et de délation sans pour autant calmer les ardeurs du Front national.

L'apparente paix actuelle sur le front de l'immigration aura coûté le prix fort en matière d'entorses aux droits de l'homme. Le sort réservé aux exilés d'Algérie en fournit l'exemple le plus dramatique. La multiplication de situations humainement intolérables, tardivement mais vivement dénoncée par l'Eglise catholique, pourrait contraindre les politiques à abandonner la politique de l'autruche. Dans ce domaine, le contraste entre l'inflation de situations désespérées et les silences de la campagne électorale pourrait être annonciateur de déchirures.

Ph. Be.

Une erreur de navigation pourrait être à l'origine de l'accident du ferry « Saint-Malo »

Dix-sept passagers ont été blessés devant l'île de Jersey

Dix-sept des trois cents passagers du *Saint-Malo* ont été blessés lundi 17 avril après que ce ferry-catamaran assurant la liaison entre Saint-Malo et les îles anglo-normandes eut heurté des rochers peu après avoir quitté le port de Saint-Hélier, à Jersey. Menées par des vents de 60 km/heure et des creux de 2,50 mètres, les opérations d'évacuation ont duré à peine plus d'une heure. Le *Saint-Malo*, qui aurait tenté de prendre un trajet plus court, s'est échoué mardi matin et devrait être réparé.

DIX-SEPT PERSONNES ont été blessées, certaines souffrant de fractures aux bras ou aux jambes, à l'occasion de l'évacuation du ferry *Saint-Malo* après que le bateau eut heurté un rocher à l'ouest de l'île anglo-normande de Jersey, lundi 17 avril en fin de matinée. Le navire, un catamaran de 585 tonneaux construit en 1993, transportait 300 personnes, dont une majorité de touristes allemands. Il venait de quitter le port de Saint-Hélier et devait rejoindre l'île de Sercq, entre Jersey et Guernesey.

Appartenant à la compagnie Channiland (filiale de la Société nationale d'armement transmanche, elle-même contrôlée par la SNCF) basée à Granville, le *Saint-Malo* effectue des excursions entre la cité corsaire et les îles anglo-normandes. C'est la première fois depuis longtemps qu'un accident de ce genre a lieu dans ces parages très fréquentés.

Lors de l'accident, la mer levée par un vent de nord-ouest était assez forte et, selon certains témoignages, le navire aurait pris un raccourci près de la pointe de Corbière avant Saint Ouen's Bay et heurté un haut-fond. Cette zone est réputée délicate en raison des courants et des fortes amplitudes des marées, nous indique notre correspondant en Bretagne, Christian Tual. Dès que le bateau a heurté le rocher, il a commencé à prendre l'eau et à s'incliner, et le commandant a ordonné l'évacuation. Plusieurs passagers ont dû sauter dans les canots de sauvetage – c'est alors que certains d'entre eux se sont blessés – puis ont été acheminés vers l'hôpital de Jersey. En fin de soirée, les passagers indemnes ont été rapatriés vers Saint-Malo.

Certains témoins ont fait état d'une « *certaine confusion* » au moment de l'accident, mais aucun n'a parlé de panique, et il semble que l'équipage ait correctement conduit les opérations de sauvetage. Plusieurs autres navires français ou britanniques sont rapidement arrivés sur les lieux et des hélicoptères ont participé aux opérations. En début d'après-midi, le catamaran a menacé de couler, mais il a pu être acheminé vers l'île où il était échoué mardi matin.

Des experts, ainsi que le président de Channiland, Frédéric Aviérloos, devalent alors, après avoir inspecté la coque, prendre les dispositions nécessaires pour faire effectuer les réparations. Les autorités maritimes françaises ont indiqué que le *Saint-Malo*, qui bat pavillon français, est un navire parfaitement en règle. Construit en 1993 en Suède, il a une coque en aluminium. Il peut atteindre la vitesse de 34 nœuds et transporter 350 passagers.

Selon la procédure habituelle, deux enquêtes (l'une judiciaire et pénale, l'autre technique et administrative) diligentées par le ministère de l'équipement et des transports chargé de la mer devront permettre de déterminer rapidement les circonstances de l'accident et les responsabilités éventuelles. Les autorités britanniques, de leur côté, devraient faire effectuer une enquête pour le compte des autorités de Jersey.

F. Gr.

COMMENTAIRE

PERCEURS DE VAGUES

LE *SAINT-MALO* appartient à cette nouvelle génération de bateaux que l'on appelle les ferries rapides. Alors qu'un transbordeur moderne mais classique qui relie Roscoff à Plymouth navigue à 23 nœuds, les nouveaux bâtiments, construits en acier léger ou en aluminium, monocoques ou catamarans, peuvent dépasser 36 nœuds (plus de 66 km à l'heure). Ces « perceurs de vagues » ont vu le jour à la fin des années 80 en Australie. En France, la SNCM en a commandé un aux Chantiers Leroux et Lotz pour ses lignes de Corse, et l'armateur de Bastia, Corsica Ferries, en a commandé deux à des chantiers italiens afin de rallier en trois heures et demie Nice à Bastia.

Les bateaux, c'est naturel, cherchent toujours plus de vitesse. Rien n'est interdit aux ingénieurs et aux architectes navals. Sur des destinations courtes et très fréquentées pendant l'été, ces navires peuvent faire gagner beaucoup d'argent à leurs propriétaires. La vitesse n'est pas en soi synonyme d'accident et le Concorde n'a pas eu plus d'ennuis que les avions à hélices. Il reste qu'au moment où s'ouvre la saison touristique l'accident de Jersey doit inciter plus que jamais les autorités, les armateurs... et les capitaines à redoubler de vigilance.

François Grosrichard

Mgr Duval estime l'Eglise catholique victime de campagnes d'opinion

LA HIÉRARCHIE catholique en France se plaint à nouveau d'être agressée par les médias et victime de campagnes d'opinion, notamment à propos du sida. Deux faits viennent de susciter une lettre de protestation, opportunément publiée après les fêtes pascales, de Mgr Joseph Duval, président de la conférence des évêques, adressée à tous ses confrères : il s'agit de la sortie en France du film britannique *Prêtre (voir ci-dessous)* et de la publication de l'encyclique *Evangelium vitae* par la société DMP (non répertoriée à l'annuaire des éditeurs) reproduisant les réactions négatives de l'association Act Up de lutte contre le sida.

Mgr Duval a cessé de s'étonner que les médias n'accordent qu'une place modeste aux fêtes chrétiennes, mais, cette année, il déplore la sortie du film *Prêtre* la veille du jeudi saint qui, pour les chrétiens, commémore l'institution du sacerdoce (*Le Monde* du 13 et du 18 avril). Or ce film « *explaite les échecs passibles du célibat* » du prêtre, souligne le président de la conférence épiscopale, qui ajoute : « *Nous respectons la liberté d'expression même quand elle naus blesse, mais nous pourrions naus attendre que certaines programmations ne tambent pas, camme par hasard, au cours des temps forts de la vie chrétienne.* »

Mgr Duval intervient aussi sur le fond de ce film : « *Plus de 30 000 prêtres en France témoignent par ce chaix* [du celibat] *d'une totale disponibilité et d'une autre façon d'aimer. Dire que le célibat est difficile est une évidence. Qui croirait qu'il n'y a pas d'échec ? Mais parler sur le succès commercial d'un film sur ce thème, c'est prendre les spectateurs pour des voyeurs.* »

A propos de la dernière encyclique, le président de la conférence des évêques regrette qu'« *avant même d'avoir été lue elle ait été exécutée sans appel* ». Et il met en cause l'association Act Up, qui a « *exploité cet événement pour insulter outrageusement le Saint-Père* », estimant que la publication sauvage de cette encyclique est « *une véritable escroquerie* » pour les acheteurs de bonne foi « *qui n'ant décauvert que plus tard les injures portées sur la dernière page* ». « *Je ne peux rester silencieux devant de telles pratiques, car c'est la liberté de porole de l'Eglise qui est en cause* », affirme Mgr Duval.

Ainsi, l'épiscopat est-il piqué au vif sur deux sujets qui suscitent de régulières polémiques : l'homosexualité présumée du clergé et l'enseignement de l'Eglise sur le sida. Sur le premier point, personne ne nie les « *conséquences offectives* » de la « *solitude* » et de la « *dévalarisation du travail postoral* » du prêtre, comme l'écrit le psychanalyste Tony Anatrella, spécialiste des problèmes de santé du clergé, dans la revue *Prêtres diocésains* de mars 1995. Il ajoute : « *Les prablemes liés à des expériences sentimentales, et parfois des passages a l'acte sexuel (mais aussi à des pratiques homasexuelles et pédérastiques), doivent être évoqués, même s'ils restent très minoritaires.* »

A propos de la prévention du sida, l'Eglise est également fondée à se plaindre d'une présentation au moins incomplète de son enseignement. Reprenant des positions exprimées dès le 1er décembre 1988 par le cardinal Lustiger, le conseil permanent de l'épiscopat français a rappelé, en 1993 (dans son texte *Sida : éduquer, accompagner*), qu'« *il peut être momentanément nécessaire de faire comprendre aux intéressés que se pratéger soi-même et pratéger d'éventuels partenaires sexuels d'une contaminatian (...), et cela en utilisant un préservatif, constitue une toute première étape de responsabilisatian* ».

Mais en mettant seulement en cause, comme il le fait à la fin de sa note du lundi 17 avril, des « *manifestatians agressives* » et des « *provocatians* », le président de la conférence des évêques ne rend pas compte de toutes les raisons pour lesquelles l'Eglise catholique n'arrive pas, sur tous ces sujets, à se faire entendre.

H. T.

« Prêtre », un film selon les canons du cinéma-spectacle

IL N'EST GUÈRE ÉTONNANT que *Prêtre* suscite un débat, tant le film qu'a réalisé Antonia Bird s'apparente à un catalogue de situations. Le Père Greg, jeune et inexpérimenté, est d'abord confronté au problème du célibat, lorsqu'il découvre que son compagnon de paroisse vit avec une femme. Puis lui est posée la question du secret de la confession, à travers le cas d'une jeune fille victime des pratiques incestueuses de son père. La volonté démonstratrice se fait jour notamment dans la définition proposée de ce père incestueux, dont les déclarations provocantes semblent destinées uniquement à poser les termes du débat.

L'affirmation de l'homosexualité du Père Greg traduit un souci identique et un même sens de la provocation, évident lorsque la réalisatrice établit, grâce au montage, un parallèle entre la célébration de la messe et la sexualité. Aucun aspect psychologique ou sociologique n'est oublié, et le jeune prêtre se trouve confronté aussi bien à la jalousie qu'à la justice.

La volonté de choquer est patente, dans le but d'étayer le constat de sclérose d'une Eglise prisonnière de son refus d'évoluer. Le rigorisme, l'aveuglement et l'hypocrisie des autorités religieuses, auprès desquelles les prêtres ne peuvent trouver ni réconfort ni assistance, sont établis d'emblée. Aux tourments du Père Greg, ses supérieurs ne répondent que par le silence de la retraite à laquelle ils le condamnent et où il n'a pour compagnon qu'un vieux prêtre s'exprimant uniquement en latin. Le film affirme l'urgence à laquelle l'Eglise se trouve confrontée si elle veut reprendre le dialogue avec les fidèles. En faisant appel aux recettes du cinéma-spectacle, Antonia Bird a mis au service d'une thèse son habileté de cinéaste vindicative et rusée. Elle a réalisé un produit parfaitement formaté, qui ressemble fort aux téléfilms servant d'introduction à un débat télévisé.

Pascal Mérigeau

Les vignes de la discorde à Château-Giscours

Propriétaire du grand cru, la famille Tari est divisée depuis qu'un riche Néerlandais est entré dans la société d'exploitation

LABARDE (Gironde)
de notre envoyé spécial

« *Il est allé trop loin.* » Le vieux Nicolas Tari fixe l'immense cheminée dominée par la devise : « *Primus inter pares* » (« *Premier parmi ses pairs* »). « *Il faut qu'il retire sa plainte. Le pénal, c'est grave* ». Tandis que Marie-Antoinette, sa femme, tempère : « *Il faut le comprendre, notre petit-fils a grandi ici. Alors, quand il a appris que son oncle voulait vendre...* »

A Château-Giscours, propriété de la famille Tari depuis l'après-guerre, rien ne va plus. Prestigieux domaine de 700 hectares de forêts, de prairies et de vignes, dont 84 de croupes graveleuses classées Margaux troisième grand cru en 1855, Giscours, empêtré dans des entrelacs de procédures judiciaires et commerciales, est en plein chambardement. Au château, une vaste bâtisse Second Empire bordée de cuviers et de chais, qui donne sur parc, étangs, cèdres et marronniers de rêve, le divorce est consommé. On ne se parle plus que contraint, voire sur rendez-vous ou par fax.

D'un côté, le fils, Pierre Tari – cinquante-cinq ans – a cédé, le 29 mars, ses parts de la Société anonyme d'exploitation de Château-Giscours (SAEGC), qu'il a dirigée pendant trente ans, à un richissime Néerlandais, Eric Albada Jelgersma, détenteur désormais de 50,07 % du capital de cette société fermière. De l'autre, Nicole Heeter-Tari – cinquante-deux ans –, la fille, dénonce le « *coup de force* », mais s'empresse de rappeler que le Groupement foncier agricole (GFA), propriétaire des terres de Giscours, est toujours détenu à 89 % par elle-même et ses parents, et qu'elle dispose également de la minorité de blocage dans la société fermière. Entre le nouveau fermier (le groupe agroalimentaire Unigros, dont Eric Albada est l'unique actionnaire) et Nicole et ses parents, c'est donc le bras de fer. L'un a les reins et le portefeuille assez solides pour acheter le tout – estimé à plusieurs centaines de millions de francs –, mais les autres refusent de vendre.

L'histoire des Tari, faite d'honneurs et de gloire, de réceptions royales et de trophées de polo (l'écurie compte une vingtaine de chevaux), est tortueuse comme un cep septuagénaire. Et comme issu d'une taille de vigne Guyot double, traditionnelle à Margaux, chaque rameau a vécu sa vie, symétrique à partir du pied, mais à l'opposé.

Nicole et Pierre, nés en Algérie, ont eu tous deux trois enfants. Ceux de Nicole ont grandi dans la douceur du Médoc, quand les trois fils de Pierre arpentaient le monde pour étudier, voyager et défendre au polo les couleurs de l'écurie familiale. Nicole a la fierté des croyants dont une fille vient d'entrer au carmel. Pierre se dit « *anarchiste de droite* » et a le parler vert pour évoquer la « *tribu magdalénienne* » : son père, « *un robocop* », type policier-robot à l'image du personnage du film, sa mère, « *une femme du monde* », sa sœur « *qui ne sait pas lire un bilan* » et ses enfants.

Quand Nicole pense doctrine sociale de l'Eglise, Pierre parle loi des affaires. Pour Nicole, Giscours est « *un petit monde qu'il faut préserver* », « *une entreprise qui a une âme* ». Pour Pierre, « *une entreprise industrielle qui a surtout besoin d'une gestion moderne* ». On est certes ici viticulteur de père en fils. Mais si le grand-père et son épouse, avec leurs quatre-vingt-neuf et soixante-quinze ans, sont de l'âge des agriculteurs, Guillaume, Benoît et Louis, ses petits-fils, sont de celui des écoles de commerce.

EN CHIENS DE FAÏENCE

À l'entrée de la propriété, la sœur montre, sertie par les terres à vigne, la salle d'asile qui abritait jadis la maternelle des enfants du domaine (Giscours héberge encore ses employés, et leur paie parfois eau, gaz et électricité). Le frère, lui, présente Edouard Forbes, Américain racé et ténébreux de trente-huit ans, ancien consultant du cabinet Mac Kinsey. Ce champion de karaté et joueur de polo francophile a repris la direction de la société d'exploitation avec Guillaume, vingt-six ans, le fils aîné de Pierre, qui étudia à Londres, Paris et Bruxelles.

Difficile de se repérer dans ce conflit familial d'où émerge le placement sous administration judiciaire provisoire de la SAEGC en 1994 (100 employés en 1992, 56 aujourd'hui, 25 à 30 millions de chiffre d'affaires). Pour Nicole, Pierre a accumulé les erreurs de gestion, en créant notamment une société de distribution et de commercialisation des produits du domaine, qui s'est révélée déficitaire. Pour Pierre, il convenait de gérer l'entreprise en songeant à la succession de ses parents, afin d'éviter le coup de massue des droits successoraux « *insupportables* », calculés sur la valeur patrimoniale du domaine et non sur sa rentabilité.

Ainsi coule la vie de Giscours depuis plusieurs mois. Soumise à la houle de « *stratèges mâtinés d'aigrefins* », de « *polémologues* » pour les uns, de « *traîtres* », de « *malheureux* » et de « *nécrophages (...) qui ont fondu les plombs* » pour les autres. Au figuré, on se regarde en chiens de faïence et au propre, celui d'Edouard Forbes (Attila, un molosse) terrorise le teckel de Marie-Antoinette, la grand-mère. Le domaine bruit de « *dissimulation de cession de bail* », de « *donation cachée* », et d'« *assemblées générales irrégulières* ». Et puis, très récemment, le fils de Nicole, âgé de vingt-quatre ans, propriétaire d'un Sauternes, a porté plainte contre son oncle pour abus de biens sociaux. « *Ça a été la goutte d'eau*, assure Pierre. *J'ai décidé de vendre.* »

Vendre ? « *Il faut réfléchir* », dit Nicolas Tari. « *On peut rester propriétaire et lui, le Hollandais, être juste le fermier.* » « *Garder Giscours, c'est une question de responsabilité* », assure Nicole. Quand l'un de ses neveux envisage déjà d'investir dans le rosé, en Provence.

« *Ce qui compte*, indique un employé, *ce sont le terroir et les hommes. Ici chacun surveille les mêmes rangs de vigne d'année en année. Chacun en connaît le moindre rameau, parfois depuis vingt ans.* » On assure que rien ne pourra troubler la pérennité du nectar. Pas même l'ombre d'un Hollandais volant. « *Giscours n'est pas là pour servir une famille*, assure Pierre. *Il est là pour qu'une famille le serve.* »

Jean-Michel Dumay

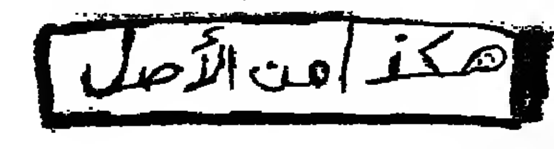
■ **PERMIS A POINTS : le tribunal de police de Toulouse a refusé de** retirer trois points à un automobiliste coupable d'excès de vitesse, estimant qu'il s'agissait d'un délit et non d'une contravention. Dans leur jugement, rendu le 14 avril, les juges condamnent le conducteur à 1 000 francs d'amende mais, en retenant l'« *exception d'illégalité* » soulevée par le plaignant, laissent intact son capital de points, considérant que l'excès de vitesse est un délit et qu'à ce titre il ne peut faire l'objet d'une sanction appliquée par la seule administration. Les tribunaux de Lannemezan, Rochefort et Saintes ont déjà pris des décisions allant dans le même sens.

■ **ECOUTES : le juge Claude Grellier a bénéficié d'un non-lieu** dans l'affaire l'opposant à Jacques Vergès qu'il avait fait écouter par les gendarmes, en 1988, dans le cadre de l'enquête sur l'ancien chef milicien Paul Touvier. A la suite de la plainte déposée par Me Vergès, l'ancien juge d'instruction parisien, aujourd'hui président de chambre à la cour d'appel de Bordeaux, avait été mis en examen le 30 septembre 1994 par un juge d'instruction d'Orléans, pour « *atteinte à la vie privée et conservation d'enregistrement* ». Le 7 avril, ce même juge a rendu un non-lieu « *absence d'infraction et prescription du délit* » en faveur de M. Grellier. Me Vergès a fait appel de cette décision.

■ **CHIENS : un enfant de quatre ans et demi a été attaqué** par deux bergers allemands, la semaine dernière à Creutzwald (Moselle). Hospitalisé mercredi 12 avril, l'enfant a subi de multiples et profondes morsures, à la tête, au bras droit et à la jambe droite, partiellement mutilée. Ses jours ne sont pas en danger, mais il se trouve en état de choc. Les deux chiens, achetés par le dirigeant d'une société voisine pour en assurer la garde, se sont faufilés sous le grillage et jetés sur l'enfant qui jouait à la balle devant la maison de ses parents. La famille a l'intention de déposer une plainte.

■ **INCENDIES : le préfet de l'Ardèche a annoncé son intention de** déposer plainte contre X, lundi 17 avril, au lendemain de deux incendies de forêt qui, durant le week-end pascal, ont détruit plus de 20 hectares de lande et de résineux dans le sud du département, sur les communes de Gravières et de Malbosc. Deux enquêtes ont été confiées à la gendarmerie sur l'origine de ces incendies qui, selon les premiers témoignages, semblent d'origine criminelle. Le préfet de l'Ardèche, François Filliatre, avait déjà déposé plusieurs plaintes en 1994 pour les mêmes motifs. Il envisage en outre de se constituer partie civile au nom du département afin d'obtenir le remboursement des frais engagés pour venir à bout des sinistres.

■ **PRISONS : des parents de détenus dénoncent les « mesures de répression » à la centrale d'Arles (Bouches-du-Rhône),** après avoir constaté, lors de leurs dernières visites, « *la présence de CRS à l'intérieur de la prison* », et avoir appris « *le transfert de détenus dans d'autres établissements non connus* ». L'aumônier de la centrale aurait écrit au garde des sceaux pour attirer son attention sur la situation dans cet établissement.



Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du dimanche 16 avril.

Grande chancellerie

Est promu *commandeur* :
Pierre Dufetel, ancien architecte-conseil au ministère de l'équipement.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs* :
Jean Favier, membre de l'Institut, historien, président de la Bibliothèque nationale de France ; Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises ; Edouard Schloesing, député honoraire, conseiller général honoraire.

Affaires sociales, santé et ville

Est promu *commandeur* :
Robert Laplane, ancien président de l'Académie nationale de médecine.

Intérieur et de l'aménagement du territoire

Est promu *commandeur* :
Bernard Landouzy, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde.

Justice

Est promu *commandeur* :
Francis Mollet-Vieville, avocat au barreau de Paris, ancien bâtonnier.

Défense

Est promu *commandeur* :
Bertrand Daugny (Bertrand, Emile), président-directeur général de Dassault Electronique.

Affaires étrangères
PERSONNEL

Est promu *commandeur* :
Yves Pagniez, ancien ministre plénipotentiaire hors classe.

Éducation nationale

Est promu *commandeur* ;
Jean Bousquet, directeur honoraire de l'Ecole normale supérieure à Paris.

Économie

Sont promus *commandeurs* :
Jean Serisé, ancien directeur de cabinet au ministère ; René Thomas, inspecteur général des finances honoraire, président du conseil de surveillance de la BNP.

Industrie, postes, télécommunications et commerce extérieur

Est promu *commandeur* :
Pierre Delaporte (Pierre, Jean, Paul), président d'honneur d'EDF.

Équipement, transports et tourisme

Est promu *commandeur* :
Michel Anselme, président fondateur de Baticop, de Bati-services et de Bati-conseil.

Culture et francophonie

Sont promus *commandeurs* :
Henri Alekan, cinéaste, directeur de la photographie, réalisateur ; Michel Laclotte, ancien directeur du Musée du Louvre ; Achod Malakian, dit Henri Verneuil, réalisateur de films.

Agriculture et pêche

Est promu *commandeur* :
Hubert Leclerc de Hauteclocque, président de la Fédération nationale des syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus *commandeurs* :
Marie-Claude Ginsburger, née Vogel, dite Vaillant-Couturier, présidente de la Fondation pour la mémoire de la Déportation et vice-présidente d'honneur de la Fondation de la Résistance ; Jean-François Martin, vice-président et secrétaire général de l'Association des anciens de la 2e DB.

Industrie, postes, télécommunications et commerce intérieur

Est promu *officier* :
Loïk Le Floch Prigent, président de GDF.
Est nommée *chevalier* :
Marie-Catherine Euvrard, directrice d'une société de consultants.

Culture et francophonie

Est promu *officier* :
Stélio Farandjis, secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie.

Grande chancellerie

Sont promus *officiers* :
Antoinette Baron, épouse Favreau, vice-présidente, secrétaire général de l'Association de l'orphelinat et des oeuvres de la société nationale Les médaillés militaires ; Luc Bayle, peintre de la marine ; Michel Hug, administrateur délégué de l'Organisation de producteurs d'énergie nucléaire ; Victor Rouquet la Garrigue, ancien professeur des universités ; Joseph Scarpitta, greffier en chef honoraire ; Raymond Terry, ancien commandant de bord de Concorde.
Sont nommés *chevaliers* :
Joseph Bertrand, ancien directeur adjoint au Centre national d'études spatiales ; André Blanc, directeur honoraire à la Société nationale des chemins de fer français ; Théophile Blanchet, ancien sapeur-pompier ; Simone Gantoy, épouse Bondoux, ancienne vice-présidente et directrice d'entreprises ; Lucien Lehuan, président de la section de Valognes de la société nationale Les médaillés militaires ; Vincent Paoletti, directeur honoraire de collège d'enseignement général ; Charles Pomerol, professeur émérite à l'université Paris-VI ; Emmanuel Poulle, ancien directeur de l'Ecole nationale des chartes ; Fernand Rodolphe, ancien directeur d'école ; Jean Rodolphe, ancien directeur d'école ; Bernard Roy, ancien chirurgien, chef de service au centre hospitalier régional de Tours ; Miron Salzmann, ancien médecin généraliste ; Jacques Vialadieu, substitut général honoraire près la cour d'appel d'Angers.

Premier ministre

Sont promus *officiers* :
Didier Aaron, président-directeur général de société ; Marie Blanchet, chirurgien-dentiste, président de l'Union confraternelle dentaire ; Alain Goldmann, grand rabbin de Paris ; Paul Gourdot, vice-président d'un institut d'études et de recherches ; Joseph Ippolito, président-directeur général de société ; André Lebeau, président du conseil d'administration du Centre national d'études spatiales ; Marcel Leblanc, président-directeur général de société ; Christophe Luciani, sous-directeur à la direction des services administratifs et financiers ; René Moro, fondé de pouvoir ; Pierre Souquières, avocat, ancien bâtonnier ; André Vacheron, président de la Société française de cardiologie, membre de l'Académie nationale de médecine.
Sont nommés *chevaliers* :
Camille August, née Terrier, présidente d'un comité de la Croix-Rouge française ; Jean-Marie Baguet, vice-président délégué départemental d'une union patronale ; André Bonnin, chef de service de radiologie d'un centre hospitalier universitaire ; Paul Bossan, président d'associations, ancien conseiller général, ancien maire ; Raymond Boudon, professeur des universités ; Germain Boutillier, ancien professeur d'éducation physique et sportive, maire ; Robert Clive-Worms, associé gérant d'une compagnie bancaire ; François Corazzini, conservateur technique du mobilier à la direction des services administratifs et financiers au secrétariat général du gouvernement ; Armel Couëdel, géomètre-expert honoraire ; Jean-Pierre Delzoide, président d'un tribunal de grande instance ; Henry Franck, cardiologue, vice-président régional d'un consistoire ; le Père Joseph de Ghaisne de Bourmont, ancien aumônier, fondateur et secrétaire général du cercle international de l'Arc ; Maurice Giro, commerçant, maire, vice-président d'un conseil général ; Marcel Goldstein, ancien médecin, conseiller auprès du président du Conseil représentatif des institutions juives de France ; André Guilbert, directeur général d'une société ; Liliane Klein, née Lieber, présidente de la coopération féminine ; Fernand Le Blanc, vice-président d'un conseil économique et social régional ; Bernadette Lécureux, épouse Cerbelaud-Salagnac, ancienne archiviste-paléographe ; Max Mahin, président-directeur général de société ; Georges Oudot, sculpteur, professeur dans une école régionale des beaux-arts ; Antoine Pouillieute, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Jean Raspail, écrivain, journaliste ; Pierre Rosenberg, président de l'Etablissement public du Grand Louvre ; Xavier Roy, président-directeur général de société ; Marc Schitrly, médecin, vice-président d'un conseil général ; Jean-Eric Schoettl, directeur au secrétariat général du gouvernement ; Jacqueline Simonet, née Sturrup, fondatrice et présidente d'un club ; Jean-Louis Tourret, gérant de sociétés ; Loïc Verrey, juge dans un tribunal de commerce.

Relations avec l'Assemblée nationale

Sont nommés *chevaliers* :
Hermine Pulvermacher, née Landini, secrétaire générale d'un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale ; Jean-François Tribondeau, directeur de service à l'Assemblée nationale.

Relations avec le Sénat
-RAPATRIÉS-

Est promu *officier* :
Léo Palacio, premier vice-président national d'une association de rapatriés.
Est nommé *chevalier* :
Ammar Beloucif, ancien sénateur, vice-président d'une association de rapatriés.

Affaires sociales, santé et ville

Sont promus *officiers* :
Serge Bonfils, chef de service hospitalier honoraire, professeur émérite des universités ; Thimothée Franck, président d'une association d'action sociale ; Paulette Hofman, membre du Conseil national du sida, secrétaire confédérale nationale d'un syndicat ; Jacques Pouletty, président d'honneur d'un syndicat national de la presse ; Marcel Ravoux, président d'une caisse nationale d'assurance-maladie ; Georgette Rivals, présidente d'une maison de retraite.
Sont nommés *chevaliers* :
André Bergeret, directeur général honoraire d'une caisse primaire d'assurance-maladie ; Jean-François Chadelat, directeur du Fonds de solidarité vieillesse ; Michel Cupa, directeur d'un service d'aide médicale urgente ; Huguette Delavault, ancienne présidente de l'Association française des femmes diplômées des universités ; Liliane Dusserre, née Charignon, praticien hospitalier, professeur des universités ; Jean-Alexandre Faurent, ancien administrateur d'une maison de retraite ; Maurice Fleury, président de la Commission nationale de la pharmacopée, professeur des universités ; Pierre Franceschini, vice-président d'une association ; Jean-Pierre Grunfeld, praticien hospitalier, professeur des universités ; Joseph Henry, inspecteur général des affaires sociales ; Jeannine Jacquemin, ancien médecin, représentante du Soroptimist à l'Unesco ; Jeanine Lévy, née Mossé, présidente d'une association nationale d'action sociale ; Jacques Madette, cofondateur et administrateur national des Restaurants du coeur ; Simone Noailles, maire adjoint chargé de l'action sociale ; Nicole Petton, née Marchand, vice-présidente de la Fédération française des donneurs de sang bénévoles ; Suzanne Raeth, née Schlosser, présidente d'une union régionale d'associations familiales ; David Serfaty, médecin spécialiste ; Yves Sorin, praticien hospitalier honoraire ; Jean-François Técucianu, chef de service hospitalier, professeur des universités ; le pasteur Fritz Trautmann, directeur général d'une fondation.

Santé

Sont promus *officiers* :
René Diatkine, ancien médecin spécialiste ; Robert Maigne, praticien hospitalier, professeur des universités ; Maurice Mongin, praticien hospitalier, professeur des universités, membre correspondant de l'Académie de médecine ; Joseph Paolaggi, praticien hospitalier consultant.
Sont nommés *chevaliers* :
François Berthezène, praticien hospitalier, professeur des universités ; Alain Brousseau, vice-président d'une association ; Rolland Copé, médecin-chef de service hospitalier ; Jean-Charles Fruchart, praticien hospitalier ; Anciol Gaubert, chirurgien-dentiste ; Dominique Lecomte, née Bonnet, praticien hospitalier, professeur des universités ; Philippe Morand, praticien hospitalier, professeur des universités ; Joseph Remy, ancien chef de service hospitalier, médecin consultant de l'Unesco ; Gérard Schaison, chef de service hospitalier, professeur des universités.

Intérieur et aménagement du territoire

Sont promus *officiers* :
Bernard Augustin, préfet honoraire ; Jacques Barel, préfet hors cadre, conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes ; Roger Belliard, vice-président du conseil général d'Ille-et-Vilaine ; André Crouzette, ancien conseiller général de la Corrèze, ancien maire d'Egletons ; Pierre Delaporte, maire de Cézy (Yonne) ; Marcel Guenoun, vice-président du consistoire central israélite de France ; Hilaire Ilhé, maire de Bidart (Pyrénées-Atlantiques) ; Jacques Minier, ancien conseiller régional de Lorraine ; Michel Vittori, ancien conseiller général de l'Ain, ancien maire de Trévoux.
Sont nommés *chevaliers* :
Hubert d'Andigné de Beauregard, ancien sénateur, conseiller général de l'Orne, maire du Champ-de-la-Pierre ; Georges Aubert, ancien conseiller régional de Bretagne, conseiller municipal d'Hennebont (Morbihan) ; Paul Bergeon (Paul, Henri, Raoul), directeur du service interministériel de défense et de protection civile à la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence ; Hubert Boitre, maire de Tilly (Eure) ; Guy Boussely, ancien conseiller général de la Haute-Vienne, maire de Bellac ; le Père Henri Bussery, secrétaire général de la commission sociale des évêques de France ; Marc Cabane, directeur des personnels, de la formation et de l'action sociale au ministère ; Louis Caprioli, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Louis Chabrand, ancien vice-président du conseil général des Hautes-Alpes, ancien maire d'Arvieux ; Hervé Court de Fontmichel, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conseiller général des Alpes-Maritimes, maire de Grasse ; Michel Delebarre, ancien ministre, premier vice-président du conseil régional du Nord et maire de Dunkerque ; Jean Etcheberry, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Mgr Jacques Fihey, évêque de Coutances (Manche) ; Jacques Fritsch, maire de Mittelhausbergen (Bas-Rhin) ; Yves Fromont de Bouaille, maire de Tiercé (Maine-et-Loire) ; Ramon Garcia, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Jeanine Gros, née Deville, maire de Vosne-Romanée (Côte-d'Or) ; Jean Harel, premier vice-président du conseil général de la Charente-Maritime ; Daniel Herbst, contrôleur général de la police nationale ; Emile Jourdan, ancien député, conseiller général du Gard, ancien maire de Nîmes ; Gérard Lambotte, préfet des Alpes-de-Haute-Provence ; Jean-Claude Laplanche, directeur général d'une société d'économie mixte d'aménagement et de développement économique ; Marius Lavergne, premier adjoint au maire de Lamorlaye (Oise) ; Georges Lefevre, secrétaire général de la préfecture du Nord ; Jean Le Monies de Sagazan (Jean, Emilien), maire de Senuc (Ardennes) ; Fernand Lieure, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Denis Maillot, pilote de bombardier d'eau de la sécurité civile ; Jean-Claude Martel-Baussant, maire d'Hautot-sur-Seine (Seine-Maritime) ; Benoît Martin, contrôleur général de la police nationale ; Jean Martinez, commissaire divisionnaire de la police nationale ; René Maurice, préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon ; Ludovic Millet, maire de Saint-Crépin-de-Richemont (Dordogne) ; Pierre Pavec, vice-président du conseil général du Morbihan, maire de Vannes ; Colette Privat, conseiller général de la Seine-Maritime, maire de Maromme ; Pierre Rey, maire d'Entre-Deux-Guiers (Isère) ; Stéphane Saintigny, maire de Massiac (Cantal) ; Lucien Thévenot, ancien chef d'état-major de la sécurité civile des Bouches-du-Rhône ; Jean Vercellotti, ancien conseiller général du Doubs, conseiller municipal de Quingey ; Michel Viot, pasteur, président du consistoire luthérien de Paris.

Aménagement du territoire et collectivités locales

Est promue *officier* :
Claude de Bigault du Granrut, née de Renty, vice-président du conseil régional de Picardie, adjoint au maire de Senlis (Oise).
Sont nommés *chevaliers* :
Louis Brun, président du comité d'économie montagnarde du Gard ; Francis Girault, vice-président du conseil général de la Vienne, maire de Jaunay-Clan ; Georges Grandchamp, adjoint au maire d'Annecy (Haute-Savoie).

Justice

Sont promus *officiers* :
Bernard Bacou, premier président de la cour d'appel de Montpellier ; Henri Boulard (Henri, Léon, Marcel), premier président de la cour d'appel de Versailles ; Serge Davy, avocat au barreau de Caen, ancien président de la Confédération nationale des avocats ; Michel Gentot, conseiller d'Etat, président de la mission permanente d'inspection des juridictions administratives ; Jean-Claude Lecante, conseiller à la Cour de cassation ; Jacques Lemontey, conseiller à la Cour de cassation ; Thérèse Lemperière, professeur honoraire de psychiatrie, chargée d'une mission à l'administration pénitentiaire ; Hervé Mabille de la Paumelière, avocat général honoraire près la cour d'appel de Paris ; Mario Stasi, avocat au barreau de Paris, ancien bâtonnier ; William Studer, commissaire-priseur à Paris ; Joseph Zakine, président de chambre à la Cour de cassation.
Sont nommés *chevaliers* :
Patrick Baudouin, avocat au barreau de Paris ; Jean-Louis Bianco, ancien ministre, conseiller d'Etat ; Pierre Blanc, avoué et ancien président de la chambre des avoués près la cour d'appel d'Aix-en-Provence ; Marie-Jeanne Bleuzet, née Julbin, avocat au barreau de Nancy, ancien bâtonnier ; Bernard Boubli, conseiller à la Cour de cassation ; Pierre Bugis, avocat au barreau de Castres, ancien bâtonnier ; Guy Canivet, conseiller à la Cour de cassation ; Francis Casorla, président de chambre à la cour d'appel de Rennes ; Bernard Delafaye, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Monique Delmas, épouse Colas, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Versailles ; Jean du Parc, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Dijon ; Dominique Fleuriot, avocat en barreau de Valence, ancien bâtonnier ; Joseph Goetschy, ancien notaire à Mulhouse, ancien président de la chambre départementale des notaires du Haut-Rhin ; Geneviève Hagry, greffier en chef de la cour d'appel de Paris ; Bertrand Hohl, avocat au barreau de Paris ; Alain Hollande, avocat au barreau de Paris ; Jacques Laurans, médecin psychiatre, chef du service médico-psychologique régional du centre pénitentiaire de Fresnes ; Jean-Louis Laureau, président du Conseil national des administrateurs et des mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises ; Séraphine Malgorn, président hors classe du tribunal administratif de Poitiers ; Patrica Michaux, premier président de la cour d'appel d'Agen ; Jean-Marie Piole, avocat honoraire au barreau de Blois et ancien bâtonnier ; Christian Raysseguier, procureur général près la cour d'appel de Bastia ; Gilbert Rivoir, avocat au barreau de Nice, ancien bâtonnier ; Yves Robineau, conseiller d'Etat ; Jean-Marc Varaut, avocat au barreau de Paris.

Défense

Sont promus *chevaliers* :
Alain Barthous, directeur du centre essais de la direction des applications militaires ; Robert Boulanger, ancien directeur général adjoint d'une société ; Jean-Louis Fache, directeur dans une société ; Jean Jerphagnon, directeur adjoint d'une direction technique dans une société ; Roger Pagazani, directeur dans une société ; Henri Puel, directeur général dans une société.

Affaires étrangères
PERSONNEL

Sont promus *officiers* :
Philippe Baude, ministre plénipotentiaire hors classe, en mission à l'administration centrale ; Antoine Blanca, ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'DEA ; Charles Crettien, ambassadeur de France au Guatemala ; Didier Destremau, ambassadeur de France au Mozambique ; Gabriel Robin, ambassadeur de France.
Sont nommés *chevaliers* :
André Brun, ancien consul général de France à Alexandrie (Egypte) ; Henry Combes, premier conseiller à l'ambassade de France à Madagascar ; Henri Crépin-Leblond, ministre plénipotentiaire de 2e classe en mission à l'administration centrale ; Eliane de Dampierre, consul général de France à Bruxelles ; Daniel Drouiers, premier conseiller à l'ambassade de France au Vietnam ; Yannick Gérard, ministre plénipotentiaire, directeur adjoint des affaires africaines et malgaches ; Bernard Nuss, chef du service de presse de l'ambassade de France à Bonn ; Michel Peissik, ministre plénipotentiaire de 1re classe en mission à l'administration centrale.

PROTOCOLE

Est promu *commandeur* :
André Bord, ancien ministre, président de la commission interministérielle de coopération franco-allemande ; Philippe Bungener, président d'honneur de Présence protestante française au Liban ; Olivier-Clément Cacoub, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux ; Michel Habib-Deloncle, ancien ministre, président de la Chambre de commerce franco-arabe.
Sont promus *officiers* :
André Ancian, journaliste à Europe 1 ; Jacques Barrat, professeur d'université, secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse ; Guy Duffaut du Duffaud Nauze, chef d'entreprises, conseiller du commerce extérieur (Venezuela) ; André Ferrand, administrateur-directeur général d'une compagnie pétrolière (Belgique) ; André Gaspard, président d'une association de Français expatriés, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger (Monaco) ; Jean-Louis Gergorin, conseiller du centre d'analyse et de prévision du ministère ; Françoise Haeffelin, épouse Cestac, ancien fonctionnaire international, ancien sous-secrétaire général à l'ONU ; Jean Larcher, chef d'entreprise, conseiller d'un groupe de sociétés (Brésil) ; le Père Charles Lavaux, religieux de la congrégation des Pères du Sacré-Cœur, curé de paroisse (Equateur) ; Jean-François Lehodey, président d'un groupe hôtelier (Etats-Unis) ; Yves Morizon, président et administrateur de sociétés, conseiller du commerce extérieur (Chili) ; Jean Perrette, directeur de sociétés, représentant d'une compagnie d'assurances (Etats-Unis) ; Jacques Rambosson, cadre supérieur d'un groupe bancaire, conseiller du commerce extérieur (Grande-Bretagne).

ETRANGERS EN FRANCE

Est promu *commandeur* ;
Doda Conrad, animateur des Journées musicales internationales de Langeais.
Est nommé *chevalier* :
Francis de Buday Goldberger, directeur d'une usine de produits pharmaceutiques.

Action humanitaire et droits de l'homme

Est nommé *chevalier* :
Gérard Cohen Jonathan, professeur agrégé de droit, conseiller d'associations humanitaires.

Éducation nationale

Sont promus *officiers* :
Jean-Paul Costa, conseiller d'Etat, professeur associé à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne ; Lucien Pernet, professeur de lycée honoraire.
Sont nommés *chevaliers* :
Jean-Louis Andreau, ancien secrétaire général du Syndicat national des agents de l'éducation nationale ; Jacques Combelles, président de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique ; Francis-Charles Gabet, principal de collège honoraire ; Michel Gevrey, professeur de collège honoraire, secrétaire général de la confédération Jeunesse au plein air ; André Glucksmann, chargé de recherches au CNRS, écrivain ; Philippe Joutard, recteur de l'académie de Toulouse ; Jean-Marie Jutant, inspecteur d'académie, chargé d'une mission au ministère ; Madeleine Marie de Ficquelmont, née Langlade, professeur de collège honoraire ; Geneviève Martin, née Kling, professeur de sciences physiques au lycée Louis-le-Grand, à Paris ; Jean-Marie Pelt, professeur émérite de l'université de Metz, président de l'Institut européen d'écologie ; Marie-Danielle Pierrelée, proviseur du lycée professionnel Jules-Marey, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ; Elisabeth Poquet, née Pons, professeur des universités, vice-présidente de l'université de Pau et des Pays de l'Adour ; Jacques Taddei, ancien professeur de musique, directeur du conservatoire national de région de Rueil-Malmaison ; Claude Thélot, directeur de l'évaluation et de la prospective au ministère ; Michel Thomas, proviseur du lycée Faidherbe, à Lille.

Économie

Sont promus *officiers* :
Hélène Gisserot, née Velluz, procureur général près la Cour des comptes ; Jacques-Henri Gougenheim, président de la banque Worms et d'Interbank ; Bruno de Maulde, inspecteur général des finances, membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France ; Robert Mazars, président du conseil de surveillance d'une société.
Sont nommés *chevaliers* :
André Arthuis, président-directeur général de sociétés ; Michel Auburtin, président-directeur général de société ; Daniel Bouton, inspecteur général des finances, directeur général de banque ; Denise Osmont d'Amilly, née Chandelier, dite Flouzat, professeur d'université, membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France ; René Ghesquière, ministre conseiller chargé de l'inspection générale des postes de l'expansion économique à l'étranger ; Jacques Guerrier de Dumast, conseiller représentant d'une banque, président du Centre national des professions financières ; Yves Lefeuvre, ancien directeur de société ; Yves Le Normand, président de sociétés ; Jean-François Lepetit, vice-président de banque ; Reine Mader, née Saussaye, présidente du conseil d'administration de l'Institut national de la consommation ; André Robin, membre d'un comité d'expansion économique ; Christian Stoffaës, ingénieur en chef des mines, directeur dans une société ; Bertrand Vernes, ancien président-directeur général, administrateur de sociétés.

Industrie, postes télécommunications et commerce extérieur

Sont promus *officiers* :
François Ailleret, directeur général d'un groupe industriel ; Pierre Bellon, président de sociétés, vice-président du CNPF ; André Bouveresse, vice-président d'une société de personnel ; Reine Cienzo, président-directeur général de société et vice-président honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille ; Jean-Claude Leny, président-directeur général de Framatome ; Jacques Maire, directeur général adjoint de Gaz de France ; Christian Megrelis, président d'Exa International ; Bernard Pache, ancien président de Pechiney et de Bull ; Jean Pietri, chef du service protection d'une société.
Sont nommés *chevaliers* :
Pierre Bacher, directeur délégué dans un groupe industriel ; François Barthélémy, membre du Conseil général des mines ; Alain Bryden, directeur général de société ; Joseph Castellani, président-directeur général de société et président du tribunal de commerce d'Ajaccio ; Jean-Louis Chambon, préfet, conseiller dans un groupe industriel ; Michel Compagnon, président-directeur général de sociétés et président du tribunal de commerce de Meaux ; Louis Companyo, directeur général d'un groupe industriel international ; Bernard Decker, directeur général de société ; Hugues Delaunay, directeur dans un groupe industriel ; Michel Deslandes, directeur du groupement d'intérêt public social de La Poste et de France-Télécom ; Yannick d'Escatha, administrateur général adjoint d'un groupe industriel ; André Feron, président-directeur général de société ; Michel Francony, directeur dans un groupe industriel ; Xavier Gardinier, président-directeur général de société ; Pierre Garnier, président d'un centre d'études techniques ; Michel Gérard, directeur général dans un groupe industriel ; Robert Germinet, directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement des Pays-de-Loire ; Jean-Pierre Gervois, cadre dirigeant à France-Télécom ; Pierre Hugot, directeur de société ; Philippe Jaffré, président-directeur général d'Elf-Aquitaine ; Georges Krammer, directeur général de société ; Jean Le Page, directeur général dans un groupe pétrolier ; Guy Longe, ancien vice-président de société ; Jean-Claude Martin, directeur général de société ; Roger Méléo, directeur à La Poste ; Michel Merle, chirurgien, directeur d'un institut industriel européen ; Bernard Polge de Combret, directeur dans un groupe pétrolier ; Daniel Vandermarcq, président-directeur général de sociétés.

Équipement, transports et tourisme

Sont promus *officiers* :
Elisabeth Boselli, ancien pilote d'avions, président d'honneur d'une commission dans un aéro-club ; Jean Lasserre, ancien commandant de bord, conservateur d'un musée ; Daniel Tenenbaum, ancien président d'une société d'autoroutes.
Sont nommés *chevaliers* :
Alain Barbat du Closel, président-directeur général d'une société de transport ; Albert Brochard, ancien transporteur de voyageurs ; Robert Cros, directeur du travail au ministère ; Georges Drouin, président-directeur général d'un groupe de sociétés de transport ; Yves Ghiron, directeur territorial dans une entreprise de bâtiment et travaux publics ; Joseph Hoca, ancien directeur de voyages dans une agence de tourisme ; Christian Leyrit, directeur à l'administration centrale ; Philippe Montagner, directeur général dans un groupe de construction ; Raymond Nivet, ancien directeur dans une compagnie aérienne ; Pierre-Louis Rochet, directeur général d'une filiale de la SNCF ; Jean Schutz, président du Port autonome de Marseille ; Donatien de Sesmaisons, président d'une fédération nationale de tourisme ; Serge Trigano, président-directeur général d'un club de tourisme.

Entreprises et développement économique, PME, commerce et artisanat

Sont promus *officiers* :
Jacques Leclerc, administrateur civil ; Arnaud Leenhardt, président-directeur général de Vallourec, vice-président du CNPF ; Paul Mentré, ancien président du Crédit national.
Sont nommés *chevaliers* :
Daniel Auliac, directeur général de société ; Jacques Boyer, directeur administratif et financier d'une société ; François Delachaux, président-directeur général de société ; Henri Frémiot, directeur honoraire d'une banque ; Jean Kerjouan, directeur général de société ; Dominique de la Lande de Calan, secrétaire général de l'Union des industries métallurgiques et minières.

Travail, emploi et formation professionnelle

Sont promus *officiers* :
Jean-Louis Giral, président-directeur général d'un groupe industriel ; Guy Jaulin du Seutre, vice-président d'une organisation professionnelle.
Sont nommés *chevaliers* :
André Adenis, conseiller prud'homme ; Maurice Aguettant, président d'un comité d'attribution d'aides aux créateurs d'entreprise ; Armand Batteux, directeur général adjoint d'une société ; Philippe Bourguignon, président-directeur général de société ; Lydia Brovelli, née Zumelli, secrétaire d'une confédération syndicale ; Bernard Cabaret, directeur général de société ; Jean Calvas, délégué général d'une fédération syndicale ; Philippe Carle, président du directoire d'un groupe d'assurances ; Jean-Pierre Charton, directeur d'un centre médico-psychopédagogique ; Colin (Jean-François), directeur des ressources humaines dans une société industrielle ; Robert Damel, président d'honneur d'un groupement professionnel de lutte contre l'incendie ; Alain Deleu, président de la CFTC ; Michel Dieudonné, président-directeur général de société ; André Guillon, directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; Jean Kaspar, ancien secrétaire général de la CFTC ; Geneviève Lingelser, née Denis, présidente d'honneur d'un syndicat national ; Claude Phous, inspecteur général des affaires sociales ; Henri Vacquin, ingénieur-conseil.

Culture et francophonie

Sont promus *officiers* :
Jean-Loup Dabadie-Basset dit Dabadie, scénariste-dialoguiste de films, parolier et romancier ; Philippe Meyer, directeur honoraire du laboratoire théorique de l'Ecole normale supérieure, donateur des musées nationaux.
Sont nommés *chevaliers* :
Jacques d'Arribehaude, écrivain ; Louise Bourgeois, épouse Goldwater, artiste peintre, sculpteur ; Philippe de Broca, réalisateur de films ; Michel Colardelle, conservateur général du patrimoine ; Bernard Faivre d'Arcier, directeur du théâtre et des spectacles au ministère ; Jacques Foucart, conservateur général du patrimoine ; Dominique Lecourt, chercheur universitaire ; Alain Lombard, chef d'orchestre ; Jean Orizet, poète, éditeur, chroniqueur ; Laurent Personne, directeur de cabinet du secrétaire perpétuel de l'Académie française ; Jérôme Savary, directeur de théâtre, metteur en scène.

Budget
BUDGET

Est promu *officier* :
Hervé Delmas, trésorier-payeur général du Gard.
Sont nommés *chevaliers* :
Claude Boudière, conservateur des hypothèques ; Jean-Paul Foucault, avocat ; Jean-Claude Huguet, administrateur général d'un groupement d'intérêt économique ; Claude Lhurty, trésorier-payeur général, agent comptable des services industriels de l'armement ; Paulette Mercet, née Lerement, receveur-percepteur des finances ; Robert Moreau, expert-comptable, commissaire aux comptes ; Joseph Perfetti, conservateur des hypothèques ; Jean Roy, chef des services fiscaux.

COMMUNICATION

Sont promus *officiers* :
François Bamberger, administrateur d'une société de presse ; André Mazières, journaliste à *La Charente libre*.
Sont nommés *chevaliers* :
Aristide Blank (Blanck dit Patrice-Aristide), président-directeur général d'un groupe de presse ; Daniel de Léonardi, conseiller à la production dans une chaîne de télévision ; François Devevey, directeur général d'une fédération de presse ; Jean dit André-Jean Lacoste, ancien imprimeur typographe, écrivain.

Agriculture et pêche

Sont promus *officiers* :
Claude Bailly, président d'une union de coopératives agricoles de céréales ; Jean Séven, chargé de missions d'études et d'inspections au conseil général du génie rural, des eaux et des forêts.
Sont nommés *chevaliers* :
Albert Alric, ancien président d'une société agroalimentaire ; Philippe Barre, secrétaire général de la Fédération française des marchés d'intérêt national ; Pierre Bastide, directeur général d'une caisse régionale de crédit agricole ; Paul Boiteux, secrétaire général du conseil général vétérinaire ; Sébastien Coupé, ancien président d'une coopérative agricole ; Jean Dunglas, chargé de mission d'études et d'inspections au conseil général du génie rural, des eaux et des forêts ; Pierre Faurie, ancien président-directeur général d'une société de pêche ; Yves Gonnord, président-directeur général d'un établissement agroalimentaire ; Guy Halliot, président du Syndicat national des fabricants de sucre de France ; Hély de La Roche Aymon, président d'un syndicat de propriétaires forestiers sylviculteurs ; Hubert de Pelet, directeur général adjoint d'un établissement bancaire ; Antony Zonta, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de la Dordogne.

Enseignement supérieur et recherche

Sont promus *officiers* :
Jean-Marie Cotte, professeur émérite des universités ; Louis Favoreu, professeur des universités ; Marianne Grunberg, épouse Manago, dite Grunberg-Manago, présidente de l'Académie des sciences ; Denys Pellerin, professeur émérite des universités ; François Terré, professeur des universités.
Sont nommés *chevaliers* :
Xavier Blanc-Jouvan, professeur des universités ; Jean Castel, professeur des universités ; Dominique François, ingénieur-conseil au Commissariat à l'énergie atomique ; Francis Galibert, directeur de recherche ; Réal Jantzen, directeur de la jeunesse et de la formation à la Cité des sciences et de l'industrie ; Claude Jessua, professeur des universités ; Axel Kahn, directeur de recherche ; Daniel Kuntz, professeur des universités ; Georges Lespinard, professeur des universités ; Pierre Levêque, professeur émérite des universités ; Denys Lombard, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient ; Jean Poperen, ancien ministre et ancien maître de conférences ; Joël Rochard, professeur associé au Conservatoire national des arts et métiers ; Dominique Roux, professeur des universités ; Pierre Toubert, professeur au Collège de France, membre de l'Institut ; Michel Vie, professeur des universités.

Lire la suite page 14

Légion d'honneur

Suite de la page 13

Environnement

Est promu *officier* :
Pierre du Pontavice, commissaire-enquêteur près le tribunal administratif de Basse-Normandie.
Sont nommés *chevaliers* :
Bernard Festy, président de la section des eaux au Conseil supérieur d'hygiène publique de France ; Jacques Penot, membre du Centre ornithologique d'Ile-de-France ; Gilbert Plat, président d'un parc naturel régional ; Alain Riquois, ingénieur général du génie rural, des eaux et forêts ; Alexandre Sogno, président d'une fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Fonction publique

Sont promus *officiers* :
Jean Driol, président de chambre à la Cour des comptes ; Pierre Lelong, ancien ministre, président de chambre à la Cour des comptes.
Sont nommés *chevaliers* :
Albert Alezra, chef de la mission du patrimoine immobilier ; Max Camus, sous-préfet de Castres ; Jean-Pierre Gualezzi, secrétaire général de la Fédération générale autonome des fonctionnaires ; André Lefebvre, ancien secrétaire général du district urbain de Nancy ; Jean Mazzocchi, sous-préfet de Briey.

Logement

Est promu *officier* :
Jean-Claude Colli, gouverneur du Crédit foncier de France.
Sont nommés *chevaliers* :
André Clappier, président-directeur général de société, président d'une fédération régionale de travaux publics ; José-Maria Dersy, directeur général de sociétés ; Christian Louis-Victor, président fondateur de l'Union européenne des fédérations de constructeurs de maisons individuelles ; Pierre Métait, président d'une société d'économie mixte d'aménagement.

Coopération

Sont promus *officiers* :
Guy Chanalet, chef de section au bureau commun du service national de la coopération ; Robert Roch, directeur général d'une société au Gabon.
Sont nommés *chevaliers* :
Le Père Philippe-Fernand Champetier de Ribes Christofle, abbé dans un monastère au Sénégal ; Francis Combalat, conseiller technique à Djibouti ; Marie Gineste, en religion Sœur Andrée, religieuse au Congo ; Jacques de Lesquen du Plessis Casso, chef de la mission de coopération et d'action culturelle en Guinée-Bissau ; Guy Serleys, conseiller culturel au Sénégal ; Bernard Westercamp, président d'une société.

Départements et territoires d'outre-mer

Sont promus *officiers* :
Marie-Thérèse d'Armand de Chateauvieux, ancien conseiller général de la Réunion ; Raymond Bagnis, professeur associé à l'université française du Pacifique.
Sont nommés *chevaliers* :
Jean-Marie Frébault, adjoint au maire de Piraé (Polynésie française) ; Josette Frogier, née Dalmayrac, présidente d'une association en faveur des handicapés en Nouvelle-Calédonie ; Marie Huyghues-Despointes, président d'un groupement coopératif agricole à la Martinique ; Baptiste Poindipenda Kaekan, petit chef de la tribu de Tiéti (Nouvelle-Calédonie) ; Dick Ukeiwé, ancien sénateur de la Nouvelle-Calédonie.

Jeunesse et sports

Sont promus *officiers* :
Marcel Laborie, vice-président du comité d'un club de sports ; Christian d'Oriola, ancien vice-président de la Fédération française d'escrime.
Sont nommés *chevaliers* :
José Alvarez, président d'honneur d'une union cyclotouriste ; Gérard Blandin, président de la Fédération française de vol libre ; Jean-Claude Champin, inspecteur général de la jeunesse et des sports ; Monique Mitrani, née Heuline, ancienne commissaire générale des Guides de France.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus *officiers* :
Roger Becker, vice-président national de la Fédération des amicales de réseaux Renseignement et évasion de la France combattante ; Hyacinthe Longhi, dit Jean, président de l'Amicale du maquis Camille ; René Roché, président national de l'Association Rhin et Danube ; Charles Véron, président départemental de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire.
Sont nommés *chevaliers* :
Jean-Baptiste Blasco, membre actif de la société nationale Les médaillés militaires ; Jacqueline Bonnard, née Jacquemard, directeur départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; Guy Fleury, président d'une union départementale de combattants volontaires de la Résistance ; Odette Gelain, née Gaudfroy, présidente départementale de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire ; René Gex, président de l'Amicale des anciens combattants de Lyon et de la région ; Gabriel Grest, président départemental de l'Association des anciens combattants du corps expéditionnaire français en Italie ; Michel Jacquet (Michel, Antoine, Paul), vice-président et trésorier général de la Fédération nationale des anciens combattants résidant hors de France ; Anne-Marie Kritly, née Aubosson, combattant volontaire de la Résistance ; René Rabut, vice-président délégué de l'Association nationale des anciens prisonniers internés d'Indochine ; Raoum Swiecznik, trésorier général de l'Amicale des déportés de Blechhammer-Auschwitz-III ; Judith Winter, dite Catherine, née Hanthin, membre fondateur de l'Amicale de la 35e brigade Marcel-Langer de Toulouse FTP-MOI.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS ET DES INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Sont promus *officiers* :
Pierre Gathelier, déporté-résistant ; Jules Lhuillier, interné-résistant ; Maurice Thomas de la Pintière, déporté-résistant.
Sont nommés *chevaliers* :
Serge Antoine, déporté-résistant ; Yvonne Charrier, née François, déportée-résistante ; Robert Crousier, interné-résistant ; Raymond Duech, interné-résistant ; Charles Goudry, interné-résistant ; Henri Jardry, interné-résistant ; Pierre Méré, déporté-résistant ; Elie Tanguy (Elie), interné-résistant.

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

– Le 25 avril 1995,

Grand-père

aura quatre-vingts ans, son rêve : un autre président de gauche. Réalisable ?

Denise, Monique, Bernard, Michel, Dominique, Vincent, Thomas, Lieë, Agnès, Martin, Delphine, Lucienne, Benjamin.

Martine,

Vingt-deux ans pour toi,
Vingt-deux ans pour moi,
Quarante-quatre ans pour nous.

Bon anniversaire. Je t'aime.

Claude.

– Joyeux anniversaire,

Sarah.

Jackie, Claude, Mamy et Groseille, qui t'aiment tant.

Décès

– Mme Gérard Alexandre,
son épouse,
Carole Alexandre,
Et Frédérique Alexandre,
ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard ALEXANDRE,

survenu le 15 avril 1995, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 19 avril, au cimetière des Batignolles, Paris-17e. On se réunira à l'entrée, à 16 h 30.

17, boulevard d'Argenson,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le conseil de surveillance,
Et le directoire de BASF France,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Pierre-Jean DELABARE,
président du directoire
de BASF France,

survenu le 13 avril 1995, dans sa soixante-troisième année.

Et, avec le personnel de BASF France, s'associent à la douleur de sa famille.

Une messe sera dite à son intention, le vendredi 21 avril, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Bernard John Durand,
son épouse,
Etienne, Cécile, Arnaud, Raphaël, David,
ses enfants,
M. et Mme François John Durand,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard JOHN DURAND,

survenu le dimanche 16 avril 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 avril, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent de Lacanau ville.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Mme Guy Euverte,
Petite-sœur Anne-Marguerite de Jésus,
M. et Mme Gérald Pau,
M. et Mme Gérard Euverte,
M. et Mme Charles-Henri Euverte,
M. et Mme André Euverte,
M. et Mme Christian Euverte,
M. et Mme Bertrand Euverte,
M. et Mme Hubert Euverte,
M. et Mme Benoît Delcourt,
Mme Brigitte Euverte-Brossier,
M. et Mme Michel Euverte,
M. Emmanuel Euverte,
M. et Mme Vincent Euverte,
ses enfants,
Ses quarante-deux petits-enfants,
Ses trente-deux arrière-petits-enfants,
Mme Jacques Malgrange,
Mme Maurice Euverte,
M. et Mme Michel Euverte,
ses belles-sœurs et beau-frère,
Les familles Euverte et de Bodinat,
Ses neveux, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Louis EUVERTE,
née Marguerite de Bodinat,

survenu le 16 avril 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année, au cours de la nuit pascale, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 avril, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Sablé-sur-Sarthe.

Cet avis tient lieu de faire part.

« La Bosse »,
72300 Sablé-sur-Sarthe.

– Valia et Jacques Guitonneau
et leurs enfants,
Mme veuve Alain Duran,
Frédérique Duran,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise LAZOU,
veuve René Leherpeux,

leur mère, grand-mère, belle-mère et parente,

survenu le 7 avril 1995, dans sa soixante-seizième année, à Montrouge.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 12 avril.

Elle a rejoint son fils,

Alain,

décédé au Japon, le 23 février 1995,
et son mari,

René,

mort le 3 mai 1945, dans la tragédie de la baie de Lübeck.

25, place Jules-Ferry,
92120 Montrouge.

– M. Jacques Friedmann,
président de l'UAP,
M. Didier Pfeiffer,
vice-président-directeur général de l'UAP,
Et tous les collaborateurs du groupe,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René de LESTRADE,
président honoraire de l'UAP,

survenu dans sa quatre-vingtième année, le 8 avril 1995.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. et Mme Yves Moricet,
Mlle Thérèse Morin,
ses enfants,
Elisabeth et François-Henri,
Pierre-Yves,
ses petits-enfants,
Julien,
son arrière-petit-fils,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jeanne MORIN,

survenu le 14 avril 1995, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

177, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– Son épouse,
Son fils,
Et sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Karl-Heinz NETTERSHEIM,
ancien ingénieur au Laboratoire
de recherches balistiques
et aérodynamiques – LRBA –
de Vernon,
créateur de la société Haar-France,

survenu le 3 avril 1995, dans sa soixante-seizième année.

L'inhumation a eu lieu à Sainte-Marguerite le 5 avril.

Vastérival,
76119 Sainte-Marguerite-sur-Mer.

– Tola Pigement,
son épouse,
Claude Pigement,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Manfred PIGEMENT,
médecin ORL,

survenu le 10 avril 1995, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont été célébrées le 14 avril, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

194, bd Péreire,
75017 Paris,
5, av. des Chasseurs,
75017 Paris.

– Paris. Genève. Lausanne. Malakoff. Sénac.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

Nicolas PLESSZ,

dans sa soixante-huitième année.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu le 6 avril 1995, au cimetière de Sénac (Hautes-Pyrénées).

– Mme Pierre Poinsignon,
sa mère,
M. et Mme Philippe Mazingue-Desailly,
M. et Mme Philippe Rousseau,
ses sœurs et beaux-frères,
Clémentine, Guillaume †, Amélie, Vincent, Benjamin Mazingue-Desailly,
Nicolas, Aude, Florent, Stéphanie Rousseau,
ses neveux et nièces,
Mme Edmond Mathivat,
sa grand-mère,
M. et Mme Maurice Poinsignon,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses oncles et tantes,
Cousins et cousines,
ont la douleur de vous faire part du décès brutal de

Jean-Marc POINSIGNON,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique (1975),
directeur de la division
avions militaire de Sextant-Avionique,

survenu à Bordeaux le 12 avril 1995.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Pierre de Bordeaux, le 18 avril.

L'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, aura lieu ultérieurement dans l'intimité familiale.

A cette occasion, ses proches rappellent le souvenir de son frère,

François POINSIGNON,

décédé le 10 mai 1985, et de son père,

Pierre POINSIGNON,

décédé le 30 novembre 1988.

62, rue Madame,
75006 Paris.

– Les Associations familiales protestantes, dont elle était conseillère,
Et l'Union des familles musulmanes de France, dont elle était marraine d'honneur,
remercient Dieu de leur avoir donné pour précieuse amie

France QUÉRÉ.
(*Le Monde* du 18 avril.)

– Sa famille fait part du décès de

Jean TAVLITZKI,
ancien professeur à l'université
de Paris-VII,

survenu le 13 avril 1995, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation aura lieu, ce jour, dans l'intimité, à Avize (Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, square Vermenouze,
75005 Paris.

– Mme Pierre Vigreux, née Le Normand,
Le docteur et Mme Bernard Petel,
Le docteur et Mme Jacques Vigreux,
Mlle Nicole Vigreux,
Le docteur et Mme Philippe Vigreux,
ses enfants,
M. et Mme Marc Grobien,
Mlle Séverine Petel,
M. Sébastien Vigreux,
M. Loïc Petel,
Mlle Anne-Laure Vigreux,
M. Benjamin Vigreux,
ses petits-enfants,
Charlotte et Stanislas,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Benjamin VIGREUX,
chevalier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
professeur émérite à l'université
des sciences sociales de Toulouse,

survenu le 15 avril 1995, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu, le lundi 17 avril, à Toulouse.

6, place Wilson,
31000 Toulouse.

– Sao Paulo, Paris.

M. Georges Worms,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques-Bernard Herzog,
ses enfants et petits-enfants
Famille et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean WORMS,
Croix de guerre 1939-1945,
FFL – 2e DB – engagé volontaire,

survenu le vendredi 14 avril 1995, à Sao Paulo, Brésil, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

7, rue de l'Yvette,
75016 Paris.

Remerciements

– Mme Christian Pineau,
très touchée par les nombreuses marques d'amitié et de sympathie que vous lui avez témoignées lors de la disparition de son époux,

M. Christian PINEAU,

remercie de tout cœur les personnes s'étant associées à sa peine.

CARNET DU MONDE
15, rue Falguière,
75501 Cedex 15
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Anniversaires

Clara.

Il y a un an,
Fabienne, Henri,
Mathias, Clémence, Inès.

Clara.

Nous t'avons aimée et t'aimerons toujours.
Le 18 avril 1995, un an déjà.

Tes amis qui pensent à toi :
Anna, Cédric, Clémence,
Coralie, Elodie, Fabrice, Fanny,
Frédérick, Guillaume, Jeanne, Jenny,
Jérôme, Julien, Laure, Léa, Lola, Marie,
Nicolas, Sabrina, Zoé et les autres.

– Pour

Clara WEBER.

Parce qu'on l'aime,
parce qu'elle nous manque.
Nous, qui avons été ses proches.

Clara.

Un an déjà...
Fabienne et Henri,
Matthias, Clémence et Inès.
Nous pensons très fort à vous.

Cinétévé.

– Il y a cinq ans, le 18 avril 1990, le

docteur Siavouche SABA,
psychiatre,

quittait ceux qui l'aimaient.

– Le 18 avril 1989,

Charles SOUSSAN

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont aimé et estimé pensent à lui.

– Le 19 avril 1993,

Jean-Louis BISMUTH

quittait pour toujours ceux qui l'aimaient.

Lydia,
son épouse,
Evelyne et Régis,
ses enfants,
n'oublieront jamais.

Des prières seront lues le vendredi 28 avril 1995, à 18 h 30, à la synagogue, 14, place des Vosges, à Paris.

– Le 19 avril 1979,

Henri GARIH

quittait les siens.

Son souvenir est toujours aussi vivace dans le cœur des siens et celui de ses très nombreux amis.

– Il y a un an,

Susan PATTON

rejoignait ses amis, les oiseaux.

Ceux qui sur terre l'ont connue et aimée guetteront avec moi le retour des Hirondelles.

Jacques Naissif.

Communications diverses

– Droits de l'homme (cours par correspondance). Renseignements au CEDI, 5, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris. Tél. : (1) 53-81-87-20.

هكذا من الأصل

HORIZONS

PORTRAIT

Dominique Voynet, grandeur nature

La candidate écologiste rêve secrètement de jouer un rôle dans la refondation d'une gauche authentique. En attendant, elle tente d'entretenir la petite flamme vacillante des Verts



NATURE. Elle est nature, et cela en embarrasse plus d'un. D'une nature plutôt furibarde, quand, le jeudi 16 mars, à 10 heures, elle doit présenter sa plate-forme présidentielle à la presse, dans une brasserie à l'enseigne de L'Européen qui a surtout l'avantage d'être située en face de la gare de Lyon, à Paris, où elle déboule, chaque semaine, plus souvent qu'elle le voudrait. Furibarde donc, parce qu'elle arrive, une fois de plus, au dernier moment, sans pouvoir souffler, furibarde parce qu'on la guette, parce qu'elle sait déjà, elle, intuitivement, qu'elle ne sera pas bonne.

Selon ses conseillers, elle doit *« faire vingt minutes »*, pas plus, pour exposer un programme de trente pages, qui ne propose rien de moins que *« transformer notre société ! »*. Déjà, l'attente, benoîte, de son directeur de campagne, Dominique Plancke, et de « Coco », le fidèle Yves Cochet, conseiller municipal de Rennes, se reflète dans la glace. Déjà, la caméra de LCI enregistre tout, et Dominique Voynet imagine, sans doute, à ce moment, que son propos est retransmis en direct, comme pour « les grands », aussi longtemps qu'il le faudra. *« En 1981, beaucoup de Français pensaient pouvoir changer la vie,* dit-elle. *Quatorze ans plus tard, c'est toujours notre objectif : il suffit de marier l'écologie, la démocratie et la justice sociale. »* Tout est dit. Mais, après ce cri venu de loin, suit un long plaidoyer où s'entrechoquent les thèmes du *« développement soutenable »*, du *« ferroutage »*, du *« partage du travail »* et des *« commissions femmes »* à mettre en place dans chaque branche professionnelle. Le tout dure près d'une heure, au grand dam de « Coco » et de Plancke, le secrétaire national des Verts, qui maugrée comme toujours : *« Elle s'est encore adressée à des bac plus cinq ! »* Sur sa feuille, Dominique Voynet a juste remplacé les mots d'*« exploitants agricoles »* par celui de *« paysans »*, naturellement.

Lors de sa campagne pour les élections législatives de 1993, dans la troisième circonscription du Jura, Dominique Voynet a réappris à dire les mots justes : *« paysan »*, par exemple, c'est beaucoup plus chargé de sens qu'*« agriculteur »* ; de même un *« bûcheron »*, surtout dans les forêts du Jura, a de tout autres racines qu'un *« agent forestier »*. Alors, lorsqu'elle-même reconnaît pratiquer la langue de bois des politiques, elle regimbe : *« Tu parles, ce programme, je l'ai découvert dans le train, entre Dole et Paris ! »* Ce n'est pas vrai, mais c'est sa manière de s'excuser.

UN autre jour, nature, elle arrive de bonne heure au siège quasiment désert des Verts, près de la place de la République, à Paris. Elle n'aimerait pas qu'on le rapporte, mais force est de constater que ce jour-là, le 3 février, la candidate écologiste, survoltée, saute à genoux sur le bureau de son attachée de presse. *« Alors ? Elle est prête, ma fiche sur Balladur ? Parce qu'il a parlé, hier soir, à la télé, pendant que je faisais un meeting à Cergy-Pontoise... Qu'est-ce que je réponds, moi, si un journaliste à la con m'interroge ? Tu n'es plus déléguée du personnel, au moins, Sabine ?... Bon alors, je t'engueule comme je veux ! »* Et cela dit sans méchanceté, pour faire rire tout le monde, relever les défaillances de l'organisation et masquer la fatigue.

Un instant plus tard, dans un café de l'avenue Parmentier, la même s'abandonne : *« J'aime ça, finalement, serrer des mains et sourire. Les gens sont gentils avec moi. Ça m'étonne que ce soient les mêmes qui votent Le Pen, Villiers ou Balladur. »* Modeste, elle admet qu'elle a refusé *« un dialogue avec Bourdieu, à Nanterre »*. *« Je ne me suis pas sentie de taille »*, dit-elle. Puis, carrément pimbêche, elle accuse les *« trois évêques »* qui président aux destinées des squatters de la rue du Dragon, Mgr Jacques Gaillot, Albert Jacquard et Léon Schwartzenberg. *« Ils savent y faire,* dit-elle, *avec les médias. Tu me diras que moi aussi... Mais moi, je suis candidate. Non, sérieusement, ça me choque qu'on parle à la place des exclus. On ne voit jamais un SDF à la télé ! »* Complètement ambitieuse, elle rapporte enfin, en confidence, cette histoire selon laquelle le maire de Dole, Gilbert Barbier, député UDF, lui aurait fait récemment des offres de service, pour tenter de l'amadouer. *« Ne vous fatiguez pas. Il n'y a qu'une place qui m'intéresse sur votre liste, monsieur le maire, c'est la vôtre ! »*, aurait alors répondu la Jeanne d'Arc de l'ère des shampooings colorants.

Trop brune ou trop blonde – ou peut-être trop fragile, tout simplement, – Dominique Voynet ne sait, curieusement, jamais comment faire pour bien faire. L'un de ses « ennemis intimes », Michel Moreau, enseignant à la retraite, et conseiller général du canton de Champagnole, élu en 1994 contre le président (RPR) sortant du conseil général du Jura, dit d'elle, assez justement : *« C'est une bonne élève. Elle a quelque chose, en elle, d'extrêmement scolaire. Elle me donne l'impression de vouloir toujours passer ses examens avec brio : biologie, médecine, écologie, politique, à chaque fois c'est pareil. »*

Nature, Mme Voynet ne dit guère autre chose lorsqu'elle rapporte sa rage de nager dans son enfance : *« Rien qu'à l'idée de n'être jamais que la seconde, je m'y suis vraiment mise. Deux ans plus tard, j'étais championne de Franche-Comté. »* *« Oh ! qu'elle ne fasse pas la maline,* corrige la mère de Dominique Voynet. *Il lui a fallu des mois avant de passer sous la barre de 1 minute 20 secondes au 100 mètres. Tandis que ses sœurs, elles, ont été championnes de France. »*

Chez les Voynet, on est de gauche. La mère, institutrice, puis directrice d'école primaire dans un quartier dit « difficile » de Besançon, milite à la CFDT. Le père, socialiste, est maire, un temps, du petit village de Denney, non loin de Belfort. C'est lui, Jean, le père-manager, qui pousse régulièrement toute la maisonnée au bord de la piscine. L'aînée des cinq enfants Voynet, Dominique, n'est pas la plus douée, à ce qu'on rapporte, dans cet exercice. Mais, précise Mme Mère, *« c'était une fillette très agréable, gentille, pleine de curiosité, un peu personnelle peut-être, et toujours très indignée par les injustices, y compris celles que son père ou moi pouvions commettre à l'égard de ses frères et sœurs »*. A l'âge de douze ans, « la Voynet » se rebelle ainsi, à bon droit, contre la condamnation à mort, le 28 décembre 1970, de six militants basques dans l'Espagne de Franco, lors du procès de Burgos. Un professeur l'engage peu après dans un « club tiers-monde », pour lequel la jeune Dominique se dépense sans compter, en vendant des petits pains à chaque récréation. Survient, enfin, un frère mariste, rencontré à l'Association belfortaine de protection de la nature, qui, encore aujourd'hui, entretient discrètement une correspondance avec Mme Voynet.

Inutile, dès lors, de chercher à retenir la jeune rebelle. Enfant, elle voulait soigner la misère du monde ? Elle fait ses études de médecine, jusqu'à devenir anesthésiste. Entend-elle parler de l'installation éventuelle de missiles nucléaires, de projets de centrales sur les bords du Rhin ou de stations de sports d'hiver sur le ballon d'Alsace ? Elle n'ose plus trop le rappeler aujourd'hui, mais, à dix-neuf ans, *« enceinte jusqu'au cou »*, elle va jeter sa colère, en forme de gros pétard, contre des murs de béton jugés illégitimes. *« On ne l'a appris que plus tard »*, confesse Monique Voynet, la mère de Dominique.

Infirmière de nuit, pour payer ses études, elle milite aussi au Planning familial. En 1981, elle participe à la campagne présidentielle de Brice Lalonde. En 1984, elle fait partie du petit groupe qui fonde les Verts. En 1989, la voici élue conseillère municipale de Dole et appelée à Strasbourg comme secrétaire général du groupe des Verts au Parlement européen. *« Nous avons de bonnes relations,* concède M. Barbier, maire de Dole et ancien chirurgien à l'hôpital Louis-Pasteur de la ville. *J'ai travaillé avec elle un an et demi environ. Je me souviens que nous avons été appelés tous les deux, en urgence, lors de la première réunion du conseil municipal. C'est une jeune femme qui n'est pas laide, ce qui lui vaut la faveur des médias. Mais nous, on la voit plus souvent à la télévision qu'à l'hôtel de ville. »*

Le maire, socialiste, d'une commune de la périphérie de Dole, André Vauchez, en veut aussi, à sa façon, à *« cette fille qui est dans notre famille, à gauche »*. Le maire de Tavaux, qui avait fait campagne au second tour des élections législatives de 1993 pour Mme Voynet alors que celle-ci venait d'éliminer le député socialiste sortant, reproche surtout au porte-parole des Verts de laisser « orphelins » les élus socialistes du Jura pour les grands dossiers d'environnement : *« On a besoin de ses compétences. »*

MAIS, depuis 1992, Dominique Voynet ne s'appartient plus. Le 12 janvier de cette année-là, après plusieurs tours de scrutin défavorables au sein du conseil national inter-régional (CNIR) des Verts, elle est élue porte-parole du mouvement. Minoritaire, elle a dû faire jouer la fibre féministe des délégués du CNIR pour passer ce cap. Elle ne fait plus, dès lors, mystère de ses ambitions : le moment venu, elle sera candidate à la candidature face à Antoine Waechter pour la prochaine présidentielle – 1995, ce sera bien le tour d'une femme, non ?

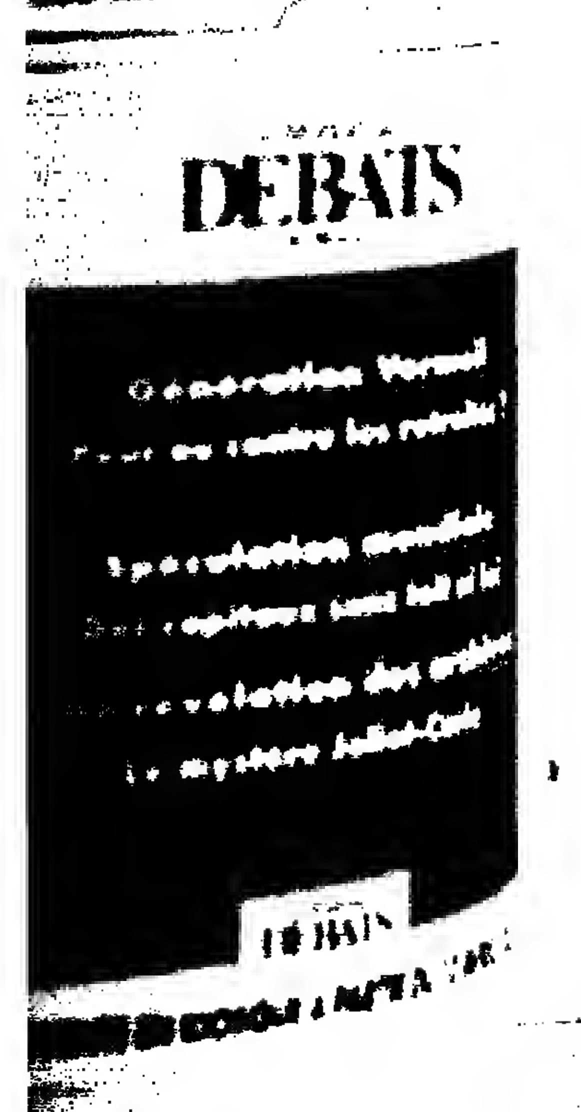
Jusque là « groupie » d'Yves Cochet, le principal représentant – pour simplifier – de la gauche du mouvement, Dominique Voynet s'emploie depuis plusieurs mois à fédérer une sorte de rassemblement trans-courants, qui deviendra, plus tard, le courant des « Verts au pluriel », son courant, avec Cochet dans le rôle du fidèle second. L'économiste Alain Lipietz, l'ancien député européen Gérard Onesta, le journaliste Jean-Luc Bennahmias, Alain Rist, aujourd'hui président du groupe des Verts au conseil régional d'Ile-de-France, Christian Brett, chargé de mission au cabinet de Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional de Nord-Pas-de-Calais, Guy Hascoët, vice-président de ce même conseil, d'autres encore se mettent à travailler avec elle, pour elle. Ils ont la particularité de provenir, pour l'essentiel, de l'extrême gauche, et tous savent militer.

Entre-temps, les médias audiovisuels ont découvert un autre visage de l'écologie. Les déçus du mitterrandisme gonflent la vague écologiste aux élections régionales de 1992. Dominique Voynet va peu à peu supplanter Brice Lalonde, le président de Génération Ecologie, et son rival des Verts, M. Waechter, qui devient minoritaire lors de l'assemblée générale de Lille, en novembre 1993. *« C'est Calamity Jane ! »*, peste M. Lalonde.

> « En 1981, beaucoup de Français pensaient pouvoir changer la vie. Quatorze ans plus tard, c'est toujours notre objectif : il suffit de marier l'écologie, la démocratie et la justice sociale »

Après l'échec des Verts aux élections européennes de 1994, dont elle sort indemne – pour cause de maternité, – le terrain est dégagé. Des liens ont été tissés, presque clandestinement, avec la Ligue communiste révolutionnaire, plus ouvertement avec l'Alternative rouge et verte (AREV), des groupes dissidents de Génération Ecologie et du Parti communiste français. Elle est devenue incontournable. L'ancien ministre communiste Charles Fiterman, paternel, se plaît à célébrer *« le mariage de l'écologie et du socialisme »*. A quatre-vingt-onze ans, René Dumont remonte sur les tribunes pour soutenir son héritière. *« C'est la suite de l'élection présidentielle de 1974,* se réjouit-il. *Moi, j'ai toujours été contre le ni-ni. L'écologie suppose la domination de l'économie. »* De vieux militants, comme Jacques Kergoat, rédacteur en chef de *Politis-La Revue*, s'impatientent parfois : *« Elle est complètement de gauche, et c'est un peu dommage qu'elle ne soit pas arrivée à le dire plus nettement à sa manière. »* C'est vrai, la campagne patine : l'addition du rouge et du vert ne paraît pas donner les résultats qu'elle voudrait. Car elle aussi s'impatiente. *« Les grands candidats sont ceux qui portent au débat des idées neuves »*, s'emporte-t-elle, lorsqu'on la renvoie au tout petit score que lui prêtent les sondages. Puis, soudain songeuse, elle laisse apparaître son désir secret : *« Je rêve d'assises de la refondation de toute la vraie gauche. Mais il faudrait pouvoir bousculer un peu les Verts. »*

Jean-Louis Saux



Le Monde

Les aveux de M. McNamara

LES larmes de Robert McNamara n'ont pas ému l'Amérique. Vingt ans après la chute de Saigon, fin avril 1975, l'ancien secrétaire à la défense de l'administration Kennedy puis du président Johnson, rouvre la profonde blessure du Vietnam par un livre en forme d'autocritique et une série d'interviews : *« Nous nous sommes trompés, terriblement trompés »*, reconnaît-il. Qu'espérait donc cet homme de soixante-dix-huit ans, qui avait gardé le silence depuis sa démission, en 1968 ? L'absolution de ses compatriotes ? Une place honorable dans l'histoire, comme l'en soupçonne le sénateur John McCain, qui a passé sept ans dans les geôles vietcongs ?

Les aveux de Robert McNamara ont déclenché un torrent de réactions aux Etats-Unis. Elles sont, pour la plupart, hostiles. Amères, aussi. A ceux qui saluent le courage d'un homme qui reconnaît, enfin, son erreur le *New York Times* répond simplement : 3 millions de Vietnamiens et 58 000 Américains sont morts pour les erreurs de M. McNamara ; lui, il a gagné une sinécure à la Banque mondiale, qu'il dirigea pendant treize ans, et des vacances sur l'île de l'élite américaine, Martha's Vineyard.

Dans ce retour douloureux sur l'épisode qui a le plus profondément marqué les Etats-Unis depuis la deuxième guerre mondiale, *« notre obsession nationale »*, comme dit *The New Yorker*, les anciens combattants et les familles des disparus ne sont pas les seuls aujourd'hui à se sentir trahis, eux qui apprennent aujourd'hui comment, dans une grande démocratie, un homme avait le pouvoir de les jeter dans une guerre qu'il savait perdue, et inutile, dès 1967. L'autre Amérique, celle qui a refusé la conscription, qui a osé sympathiser avec les victimes civiles, qui a manifesté, qui a dû fuir parfois, qui s'est fait accuser de lâcheté, d'antipatriotisme, de trahison, cette Amérique-là est tout aussi déconcertée par le témoignage de Robert McNamara, pour lequel, *« si les pacifistes avaient été plus adroits »*, ils auraient pu changer le cours des choses.

Certains, comme le président Clinton, y trouvent quelque réconfort : poursuivi pendant toute la campagne présidentielle de 1992 par son image de « planqué » pour avoir évité de se battre au Vietnam à l'époque où McNamara avait acquis la certitude que les Etats-Unis s'étaient fourvoyés, il affirme aujourd'hui se sentir réhabilité. Mais l'autocritique de Robert McNamara ne rendra à l'Amérique ni l'optimisme ni l'innocence qu'elle a laissés au Vietnam ; loin de remédier au cynisme qu'il déplore dans la vie publique américaine, l'ancien secrétaire à la défense risque de l'aggraver car ses aveux ne vont pas jusqu'aux excuses. Les larmes de Robert McNamara, la semaine dernière sur *ABC*, sont venues trop tard. Mais l'Amérique a l'immense mérite d'en débattre. La France a-t-elle eu le courage de s'interroger aussi ouvertement sur la guerre d'Algérie ?

La chute d'un PDG

PIERRE Suard contraint de quitter la présidence d'Alcatel-Alsthom. A n'en pas douter, le conseil d'administration du deuxième groupe industriel français – convoqué en fin d'après-midi, mardi 18 avril – laissera une trace profonde dans la vie des affaires. Ce conseil, pourtant réputé l'un des plus verrouillés de France, n'aura rien pu faire pour éviter que l'un des siens soit évincé. L'œil des marchés financiers, la surveillance des clients et concurrents étrangers interdit désormais de laver le linge sale en famille, d'accommoder les coups durs entre soi. C'est là l'une des conséquences de l'internationalisation des groupes hexagonaux, sans doute la moins acceptée par les patrons français. La justice, au-delà du cas Suard, contraint le monde des affaires à engager une sorte de perestroïka, à laquelle il s'était toujours refusé.

C'est que le capitalisme a lui aussi sa raison d'Etat. Et cet intérêt supérieur a changé de direction. Là où il imposait une très grande bienveillance et un certain compagnonnage, il met un holà à ces renvois d'ascenseurs si caractéristiques des pays latins et impose, si besoin est, des sanctions. Il y va en effet de la crédibilité du monde français des affaires sur la scène internationale. Alcatel-Alsthom, qui réalise aujourd'hui les deux tiers de son chiffre d'affaires hors des frontières, qui compte dans son conseil d'administration quatre membres étrangers, ne pouvait s'en abstraire.

Pierre Suard doit sans doute son limogeage au fait d'avoir voulu ignorer cet état de fait. Lui qui n'a pas su discerner le changement d'époque a cru jusqu'au bout ne devoir de comptes à personne. Ni au juge qu'il n'a pas compris et pas considéré. Ni aux financiers internationaux qui assistaient à la dégringolade du titre Alcatel. Cet ingénieur, obstiné jusqu'à l'aveuglement, ne comprenait pas qu'il entraînait son groupe dans sa propre chute. Il a été rattrapé par les faits.

A l'heure où Jacques Chirac caracole dans les sondages préélectoraux, la France commence ainsi à tourner le dos au concubinage Etat-haute administration-groupes industriels, si cher au pompidolisme et auquel les *« noyaux durs »* d'Edouard Balladur avaient donné une seconde jeunesse. Bien qu'ils n'aient jamais été totalement convaincus de la pertinence de l'enquête du juge, les pouvoirs publics sont restés impuissants. Les milieux financiers ont rejoint ici la société civile. Quatorze années de libéralisme socialiste ont rapproché la France du capitalisme à l'anglo-saxonne. Un monde où la chute d'un PDG – si puissant soit-il – n'a rien d'exceptionnel. Un monde soumis à l'état de droit, fût-il celui de l'argent et des cours de Bourse.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

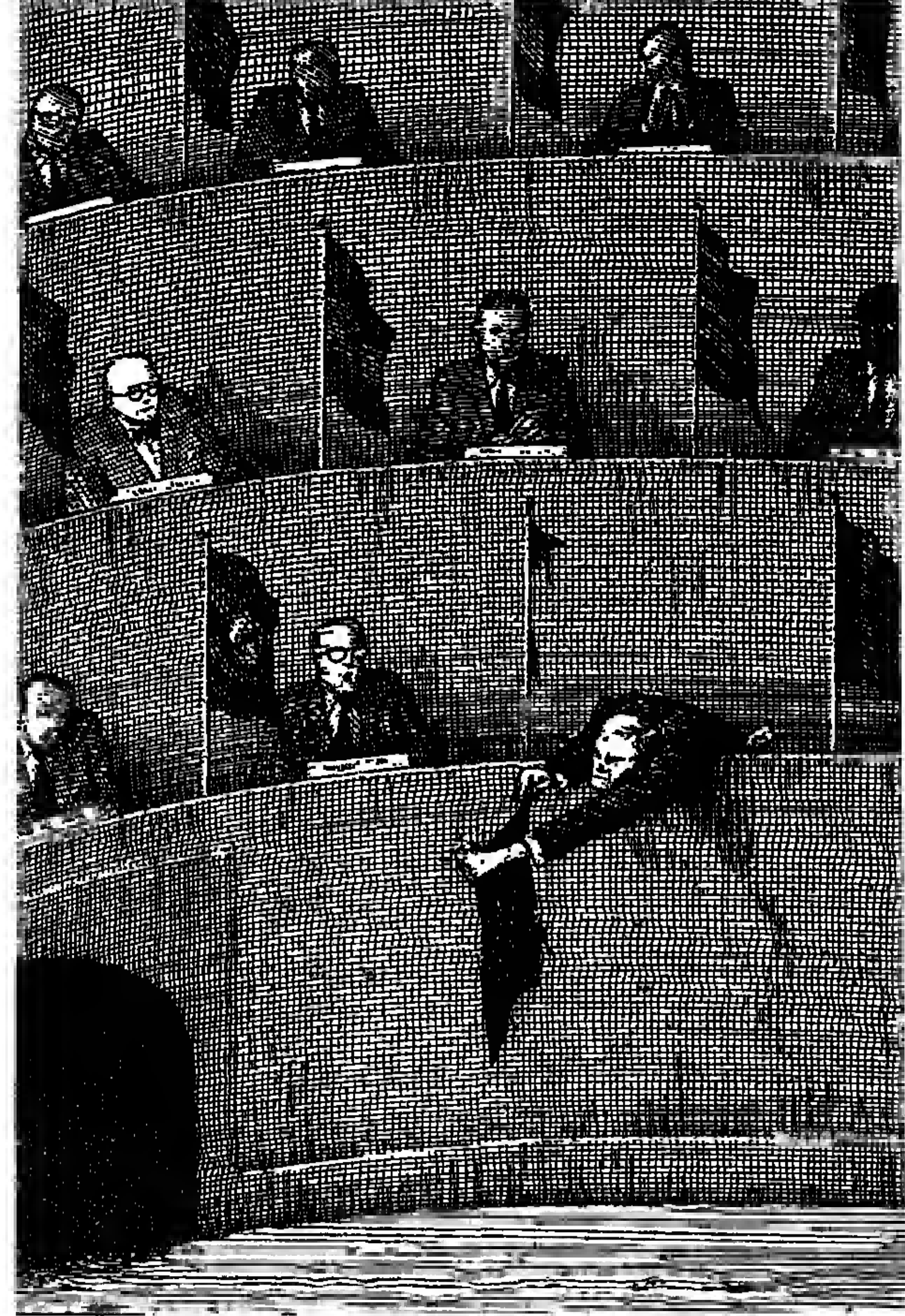
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Une bonne résolution

par Leiter



L'irrésistible retour du parti gaulliste

Suite de la première page

Des franges de la droite extrême, que lui dispute Philippe de Villiers, au centrisme libéral, dont Valéry Giscard d'Estaing et Charles Millon se portent garants, le RPR occupe un espace qui se révèle imprenable. Il est, à certains égards, dans une situation comparable à celle du Parti socialiste de la fin des années 70. C'est, d'ailleurs, le caractère composite de son électorat et du discours qu'il doit tenir qui fournit aux adversaires de Jacques Chirac leur principal argument de campagne contre lui. François Mitterrand avait dû répondre, il y a quatorze ans, à des arguments similaires sur le flou de ses engagements ou sur les contradictions qu'ils recélaient.

Le RPR est à certains égards dans une situation comparable à celle du PS à la fin des années 70

Le climat qui domine cet avant-premier tour incite les autres candidats à se tourner vers les lendemains de l'élection présidentielle, même s'ils ne le disent pas. La polémique entre Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers, destinée à attirer l'attention sur eux, a aussi pour enjeu la place de l'extrême droite dans le dispositif futur. Pariant sur l'affaiblissement d'Edouard Balladur et sur une gauche qui serait réduite à un rôle de figuration, le chef du Front national prépare l'installation de son parti comme force d'opposition à la future majorité présidentielle. L'addition des voix que lui ont promises les derniers sondages publiés et de celles qui iraient à Philippe de Villiers assuraient à cette opposition un fonds de 20 % des voix, équivalent à celui du PS.

A gauche, Robert Hue entrevoit la transformation du succès qu'il espérait – faire mieux que les 6 % d'André Lajoinie en 1988 – en triomphe s'il parvenait à ramener le Parti communiste aux « deux chiffres » perdus depuis 1986. La rénovation-éclair de l'image du PCF, qu'il a conduite depuis son élection à la succession de Georges Marchais il y a un an, a permis au maire de Montigny-lès-Cormeilles d'attirer à lui, à la fois, les nostalgiques de la gauche d'avant 1981 et les jeunes à la recherche d'une contestation morale. La chute du mur de Berlin a délivré le PCF – au prix du départ de Georges Marchais et des quelques phrases de contrition que Robert Hue a su prononcer au bon moment – de la chape sous laquelle il s'étiolait invariablement depuis la fin des années 70. Le rejet du socialisme de gouvernement a fait le reste.

Lionel Jospin ne peut à présent que tout miser sur le second tour, qui sera bien sûr celui de la charge contre Jacques Chirac. La position de ce dernier va faire de lui la cible de tous ceux qui ont refusé, jusqu'à maintenant, l'« Etat RPR ».

L'enjeu, pour le candidat socialiste, s'il lui est donné de mener ce combat, sera de cristalliser sur son seul nom et grâce à sa seule personnalité les craintes et les résistances de la gauche, des écologistes, mais aussi des centristes attirés par Edouard Balladur. S'il parvient à faire de son résultat la « naissance d'une opposition », selon la formule qui avait été appliquée au score de François Mitterrand face à de Gaulle en 1965, Lionel Jospin aura rempli son contrat.

Patrick Jarreau

Continentale question

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

LES FÊTES de Pâques ne font qu'accentuer un trait de caractère bien français. La religion constitue chez nous le type même du sujet passe-partout selon la règle que Montesquieu assignait à la conversation : traiter de tout de façon *« gaie, coupée, prompte et vive »*. Aucun des interlocuteurs ne cherche à faire partager sa foi. Le monde ne sera changé en rien par ce qui est dit. Comme s'il s'agissait de fromages ou de spectacles à la mode, les arguments pour et contre le Ciel ne pèsent que leur poids de virtuosité, de charme ajouté.

Les entretiens audiovisuels de l'Hexagone se conforment à ces normes de futilité huppée. La religion y tient la place d'un point d'orgue, sans cesser d'être une aimable digression. *« Et Dieu dans tout ça ? »* : la question survient en même temps que la musique de fin d'émission, signal d'une conclusion dont le peu de temps qui reste garantira la légèreté d'aimable pirouette.

L'actualité électorale de ce printemps suit ce qui est devenu un réflexe conditionné. Au moins quatre candidats à l'Elysée se disent catholiques et se montrent pratiquants. Un cinquième postulant est régulièrement taxé d'ascendances protestantes, lesquelles se marqueraient jusque dans l'austérité de ses manières. Bien que 41 % seulement des Français s'avouent croyants, la question semble intéresser le plus grand nombre, comme si la réponse aidait à mesurer pêle-mêle la fibre morale des éventuels chefs de l'Etat, leur hauteur de vue devant l'urgence ou leur esprit d'à-propos.

On raconte qu'avant de nommer les premiers commandants des sous-marins nucléaires de Gaulle se serait enquis de leurs convictions religieuses, et qu'il les aurait choisis parmi les non-croyants, afin qu'aucun scrupule de conscience ne risquât de les inciter à une désobéissance qu'il avait des raisons personnelles de redouter. François Mauriac, quant à lui, se demandait ce que le Général pouvait bien dire dans ses prières. Il imaginait ce *« grand corps agenouillé »* avec l'indiscrétion adolescente qui lui faisait porter à la vie intérieure d'autrui la même espèce de curiosité qu'autrefois pour les petits péchés de collège.

D'aucun écrivain disparu autant que de Mauriac on regrette de ne pas lire ce que lui inspirerait l'actualité. Entre voisins du même Sud-Ouest aux ciels mouillés, entre anciens du même internat catholique du 104 rue de Vaugirard, de quel morceau de choix l'auteur des *Bloc-notes* nous aurait régalés, à propos des confidences spiritualo-agnostiques de François Mitterrand à Elie Wiesel, dans *Mémoire à deux voix* ! Par quelles subtilités non dénuées de moqueries il aurait ramené de force le président au bercail, mêlant à ses souvenirs de ferveurs juvéniles d'autres condisciples du « 104 », Jean Guitton et Edouard Balladur ! La religion n'est pas seulement un thème bien français. Il flatte la plume.

L'édition en témoigne abondamment, ces temps-ci. Françoise Verny taquine Sa Sainteté sur son peu de féminisme. Dans *Bergson ou le retour de Dieu* (Flammarion), Maurice Schumann réexamine ses relations, ainsi que celles de Simone Weil, de Jean Guitton et de de Gaulle, avec l'auteur des *Deux Sources de la morale et de la religion*. Sans manquer à la pudeur exemplaire qu'il a mise en toutes choses, le grand commis François Bloch-Lainé (*Ce que je crois*, Grasset) ne dissimule pas ce que son sens du service public devait à ses idéaux d'éternel boy-scout.

Le caractère exotique de ces questionnements et aveux métaphysiques à la française ressort d'une réplique prêtée à Winston Churchill, à qui on demandait un jour à brûle-pourpoint : *« Croyez-vous en Dieu ? »* Mâchouillant son cigare, le vieux lion britannique aurait répondu : *« Quelle continentale question ! »*.

RECTIFICATIFS

EDF

L'évaluation de 31 milliards de francs par an rapportée dans l'article intitulé *« Jean-Louis Bianco : l'exigence d'un service universel »* (*Le Monde* du 13 avril) concernant l'aide directe au développement régional due à l'action des services publics en France, n'est pas issue du rapport de Christian Stoffaes, directeur à la direction d'EDF au Ministre de l'Economie, mais résulte d'une étude menée sous la direction de Jacques Lesourne par le groupe ISUPE (Initiative pour des services d'utilité publique en Europe) présidé par M. Stoffaes.

TRANSPORTS COLLECTIFS ET CHÔMEURS

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre édition du 7 avril, la gratuité de l'accès aux transports collectifs pour tous les chômeurs de Haute-Garonne sera financée sur le budget du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine (SMTCAT) et non pas par les seules collectivités locales.

Avec 105 millions de francs de dotation annuelle, ces dernières assurent 13,7 % des recettes du SMTCAT (764 millions de francs en 1995) alors que les entreprises, *via* le versement transport, y contribuent à hauteur de 68,7 %.

LA FONTAINE DE VAUCLUSE

Dans l'article consacré au dégazage du lac Nyos, au Cameroun, (*Le Monde* du 12 avril), une imprécision malheureuse a débouché sur une information fausse : le fond du gouffre de la Fontaine de Vaucluse est à -306 mètres de profondeur, non pas *« au dessous du niveau de la mer »*, mais simplement au dessous du niveau de surface qui lui, se trouve à 80 mètres au-dessus du niveau de la mer.

PHILIPPE DE VILLIERS

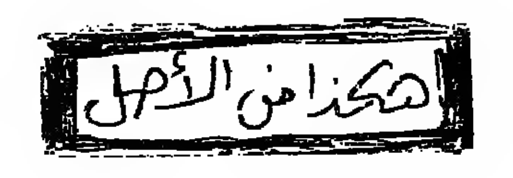
Philippe de Villiers n'est plus député de Vendée, contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 14 avril.

Elu député européen en juin 1994, il a abandonné son mandat de député de Vendée pour rester président du conseil général de ce département.

HARNONCOURT

Le titre donné par notre rédaction à l'interview du chef d'orchestre Nikolaus Harnoncourt (*Le Monde* du 5 avril) prêtait fâcheusement à confusion.

Sortie de son contexte, la phrase *« Lorsque je dirige un orchestre, il est toujours le meilleur »* était à double sens. Le chef autrichien voulait évidemment dire qu'il refusait de comparer un orchestre à un autre et que, lorsqu'il dirigeait une formation, il la considérait *a priori* comme la meilleure.



هكذا من الأصل

La France ne fabrique plus d'espoir *par Theodore Zeldin*

QUE NOUS DIT le nouveau film de Bertrand Tavernier, *L'Appât*, sur les candidats à l'élection présidentielle ? Bien sûr, ils n'y sont pas mentionnés. Mais le film résume le problème le plus important dont ils sont tous en train de débattre. Il dépeint brillamment un trio de jeunes sans avenir, qui ne s'intéressent pas vraiment à ce que les autres pensent ou ressentent, et dont l'imagination est si bornée qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'ils sont en train de gâcher leur vie. La question se pose alors : les Français souhaitent-ils sincèrement soigner leur fatalisme et leur pessimisme, comme les candidats à la présidentielle offrent de le faire ? Et s'ils le souhaitent vraiment, comment vont-ils surmonter leur scepticisme face aux remèdes proposés ?

VU DE LONDRES

M. Chirac insiste sur l'idée qu'un *« Etat fort »* pourrait les transformer, parce qu'ils *« veulent sentir une volonté au sommet »*. M. Balladur promet le retour de l'espoir par petites doses, au moyen de petites réformes réussies pas à pas. Selon M. Jospin, d'importants travaux publics devraient créer les nouveaux emplois nécessaires pour éliminer le sentiment général d'impuissance. Mais, dans le même temps, tous reconnaissent que voter pour eux ne suffira pas. M. Chirac concède que, même si le pays entier se ralliait derrière lui, il faudrait toujours *« faire table rase des vieux réflexes »*. La France est en quête d'une nouvelle imagination autant que d'un nouveau président.

Pourquoi alors virtuellement rien n'a été dit, lors de cette campagne, sur le rôle de la littérature et des arts dans le remodelage de l'imagination ? C'est qu'aujourd'hui trop d'artistes paraissent aussi frustrés que le sont les hommes politiques.

La récente célébration du centenaire du cinéma, par exemple, donna lieu a un concert de gémissements. *« Un réalisateur ne peut parler que de lui-même »*, disait l'un. *« Je ne suis pas synchrone avec mon époque »*, disait un autre. *« Nous devons seulement poser des questions, et c'est aux hommes politiques de trouver les réponses »*, déclarait un troisième dépourvu de toute foi dans les politiciens. Le cinéma semble hanté par les anti-héros sans but, aux existences vides, pour qui l'optimisme paraît ridiculement naïf.

Néanmoins, Bertrand Tavernier n'est manifestement pas désespéré, même s'il est obsédé par la peur que de plus en plus de familles voient leurs enfants se changer face au chômage en habitants hallucinés d'un monde fantasmatique d'argent, de crime et de drogue. Il croit possible de faire entendre ce qu'il a à dire. Que les gens voient son film, qu'ils soient touchés mais qu'ils retournent inchangés à leurs occupations ne le satisfait pas. Ils voudraient qu'ils fassent quelque chose. Mais quoi ? Il ne peut pas atteindre son but simplement en choquant son public. Comment peut-il exprimer ses idéaux sans être didactique ? L'exploration des possibilités de la vie en est à ses débuts, et il en va de même pour celles du cinéma.

Comment les artistes peuvent-ils donner des ailes à l'imagination sans répéter les erreurs de leurs prédécesseurs ? La France, traditionnellement l'un des plus grands fabricants d'espoir du monde, est dans une impasse. Au XVIIIe et au XIXe siècle, elle a perfectionné l'art d'utiliser critique et dérision pour ouvrir de nouveaux horizons de liberté, pour faire tomber les gouvernements et miner la crédibilité des oppresseurs. Cela donnait un sentiment de dignité même aux gens qui savaient que leur vie était un échec. Mais on ne peut aller plus loin sur ce chemin : la critique, victime d'elle-même, est devenue dénigrement de soi. Et, depuis 1968, la France ne peut plus forger des utopies comme avant. Les enthousiasmes chauvinistes ne l'attirent pas vraiment non plus, car elle a appris qu'ils la laissent presque chaque fois plus divisée que jamais, parfois même au bord de la guerre civile.

Est-ce que la nouvelle société dont parlent les candidats serait une aspiration à un nouveau type de héros ? Les gens ne peuvent plus croire aux héros, ceux-ci ont été démasqués trop souvent. Une carrière réussie ne suffit plus à faire de quelqu'un un héros, parce que la vie privée est de nos jours aussi estimée que le succès public. Le conquérant n'est plus un héros, parce que dominer les autres n'est plus admirable. L'introspection n'est plus une aventure héroïque. La quête d'aujourd'hui est plutôt celle des relations, dans lesquelles les gens découvrent la richesse de leur commune humanité et dans lesquelles ils peuvent dépasser leur égoïsme.

Auparavant, le cinéma apprenait à rêver. Lorsqu'il veut dire la vérité, il apprend à avoir des cauchemars. Il a aujourd'hui un rôle beaucoup plus important à jouer. Le cinéma est le lieu où l'on peut découvrir ce que signifie être dans la peau de quelqu'un d'autre. Un réalisateur peut réunir des personnages qui ne se sont jamais rencontrés, et étudier les résultats d'une telle rencontre, et pas seulement ceux prévus par le script. Il peut faire pour les relations humaines ce que les scientifiques les plus en pointe commencent à faire pour un monde physique dont on sait maintenant qu'il est construit d'imprévisibilité, lorsqu'ils créent de nouvelles entités à partir de molécules apparemment incompatibles.

La France a le rare avantage d'avoir une industrie du film toujours vivante. Allouer 1 % du budget national à la culture – ce qui l'avait autrefois distinguée des autres nations – semble maintenant tristement inadéquat pour une civilisation dont la survie même dépend de sa capacité à inventer de nouvelles formes d'espoir.

***Theodore Zeldin** est historien, doyen du Saint Antony's College d'Oxford.*

L'écologie a besoin de professionnels

par Brice Lalonde

LE réalisme gagne peu à peu les écologistes. Dans nos sociétés, la défense de l'environnement s'est imposée en un quart de siècle comme un domaine autonome de l'action publique, avec ses concepts, ses lois, ses acteurs. La plupart de ses engagements se traduisent par des succès qui témoignent, non de l'incapacité, mais de l'aptitude des systèmes modernes à corriger les erreurs et les déséquilibres. Toutefois, c'est souvent le plus facile qui a été fait : points noirs à réduire, espèces et sites à protéger relèvent d'une logique de la priorité flagrante et d'un traitement réglementaire classique. Mais, pour ne pas abandonner à la médiocrité écologique l'essentiel du territoire et des activités ni laisser croître les phénomènes cumulatifs planétaires comme l'effet de serre additionnel, il faut inventer des politiques différentes, à une tout autre échelle.

C'est le concours de tous qui est recherché et l'intégration du souci écologique dans l'ensemble des politiques publiques. Loin de combattre l'économie, l'écologie cherche désormais à utiliser le marché, informer les consommateurs, réformer la fiscalité, orienter les techniques. Cette politique réclame des régulations internationales pour agir de concert et pour éviter que les problèmes se concentrent dans les zones de pauvreté.

C'est un travail exigeant, quasi professionnel, à l'opposé de l'improvisation brouillonne ou du laisser-aller complaisant. Il a besoin d'être mené à bien par des réformateurs à la fois forts et sérieux, ou, s'ils ne sont pas forts, du moins protégés par une majorité forte qui accepte leurs idées et les utilise même pour contribuer à son projet.

Si les écologistes avaient fait l'effort de s'entendre, ils seraient plus forts. Mais les extrémistes ont tout fait pour rompre cette entente, au motif que la défense de l'environnement les intéressait moins que la transformation sociale. A les entendre, l'économie, le commerce, les autres partis, sont leurs pires ennemis. Dès lors l'écologie n'est pas seulement faible, elle n'est même pas sérieuse. Dominique Voynet symbolise cette régression. Y aurait-il alors une majorité pour accepter des réformateurs écologistes ? C'est ce que nous verrons entre les deux tours.

***Brice Lalonde** est président de Génération Ecologie.*

La France ne croit plus aux idées *par Roger de Weck*

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE de France (BNF) vient d'être inaugurée mais reste vide. Et la campagne électorale m'apparaît comme une bibliothèque sans livres – on en a vite fait le tour. Le visiteur parcourt du regard les rayons béants, rêve des ouvrages qui les garniront un jour, de la foison d'écrits et d'idées dont regorgeront les vastes salles aujourd'hui désertes, alors que résonnent, à travers la grande vacuité, les paroles et petites phrases des bibliothécaires de la nation en mal de clientèle.

VU DE ZÜRICH

Il est vrai que l'élection à la présidence de la République a toujours été affaire de personnes bien plus que d'idées. Mais il fut un temps où, en France, l'un n'allait pas sans l'autre. Tel candidat se dotait d'un programme qui comptait, tandis que tel autre, de par son idée de la France, faisait à lui seul figure de programme.

Or à présent les candidats font figure de candidats et de rien d'autre. Bien sûr, ils ont fait leurs devoirs, avec plus ou moins d'assiduité ; pour le cas où on le leur demanderait, ils ont rédigé les papiers de circonstance, et il se trouve que certaines copies sont présentables. Or la France entière s'en fiche, parce qu'elle n'y croit pas vraiment, parce qu'elle ne s'y fie plus du tout.

Nous avons un pays qui s'interdit de croire alors que jadis ce fut une nation qui – à l'encontre de son cartésianisme – aimait à croire avec la dose de candeur que cela implique et le désabusement que cela engendre à la longue. J'imagine que le roman de Valéry Giscard d'Estaing aura trouvé plus de lecteurs que les proclamations, un brin à l'eau de rose elles aussi, de Lionel Jospin ; mieux vaut être candidat à la non-élection. J'observe ces jours une France qui sait qu'elle aura à élire un nouveau président de la République le 7 mai 1995, un point c'est tout.

Mais non, ce n'est pas tout. Car il y a aussi et encore, tout au moins jusqu'au premier tour de scrutin, le couple issu du divorce, Jacques Chirac et Edouard Balladur. Vu de l'étranger, leur duel digne d'un western-spaghetti à la sauce béarnaise est plus amusant qu'important. Des deux héritiers de Georges Pompidou (qui n'avait jamais su s'entendre avec l'Allemand Willy Brandt et lorgnait vers les insulaires d'outre-Manche), l'un est-il plus européen que l'autre ? L'autre est-il encore moins commode que l'un ? Est-ce le choix entre, d'une part, une certaine inconsistance en matière de politique européenne, et d'autre part une anglophilie très certaine ? Si vous n'y voyiez pas le pléonasme, cherchez la différence.

Pour les Français aussi, l'affrontement entre les deux hommes est divertissant, au sens littéral du terme ; il divertit de l'essentiel, à savoir du débat sur une très profonde réforme dans la façon d'agir de l'Etat, ce qui implique en France une toute nouvelle façon de penser cet Etat et de concevoir son rôle. Ce que les Américains nommèrent les premiers le *new public management*, ce besoin en Europe aussi de réinventer l'art de gouverner et surtout de renouveler les administrations qui fonctionnent et fonctionnarisent à l'ancienne dans un monde qui a changé de fond en comble – qui donc (à part Jospin, mi-figue mi-raisin) en parle et se fait entendre durant cette campagne marquée par un combat de sourds, voire d'autistes, entre la droite et la droite ?

Au gré de la haine et de l'amertume, cette lutte personnelle entre deux hommes est la négation du débat d'idées, l'étouffoir du discours concret sur les choses à changer concrètement. Chirac contre Balladur, c'est la formule très française et très pratique qui sert à éluder ce qui pourrait être au centre des préoccupations. La campagne n'aura pas fait avancer la France d'un pas, elle n'aura servi à nulle prise de conscience, elle est le reflet de ce grand « blocage » dont souffrent à l'évidence de plus en plus de Français soucieux de l'essor et du rang de leur nation. Car dans la plupart des pays d'Europe occidentale, et bien que souvent l'Etat y joue un rôle plus effacé qu'en France, l'effort de modernisation de la société et de son service public est sensiblement plus important.

Aussi ai-je des doutes quand tel éditorialiste qualifie les élections présidentielles de *« moment privilégié de la vie démocratique »*. Si les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent, il me semble en revanche que les Français auraient mérité une meilleure campagne. Il est vrai que d'ici à l'an 2002, au terme du prochain septennat, les rayons de la nouvelle Bibliothèque nationale de France se seront remplis de livres, avec l'espoir que du coup la prochaine campagne déborde d'idées.

***Roger de Weck** est, à Zurich, le directeur du « Tages-Anzeiger », le premier quotidien suisse. De 1984 à 1988, il a été le correspondant à Paris de l'hebdomadaire allemand « Die Zeit ».*

SUCCESSION Le conseil d'administration d'Alcatel-Alsthom, réuni le 18 avril, devait mettre en place une solution intérimaire pour remplacer Pierre Suard, PDG du groupe – la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris ayant confirmé, le 14 avril, l'interdiction d'exercer ses fonctions qui le frappe depuis le 21 mars. ● LE DÉPART DE M. SUARD marque un changement d'époque dans les relations entre le fournisseur, Alcatel, et son client national, France Telecom, lié aux nouvelles règles du jeu dans le monde des télécommunications et à la déréglementation. ● MARC VIENOT, PDG de la Société générale, principal actionnaire d'Alcatel, devait prendre la présidence par intérim du groupe, avec pour mission de trouver un successeur à M. Suard. Proche de ce dernier, M. Vienot, comme le reste du conseil d'administration, n'a pu empêcher cette issue brutale.

Alcatel ou la fin du modèle français dans les télécommunications

Réuni le 18 avril, le conseil d'administratìon d'Alcatel-Alsthom devait nommer Marc Vienot, PDG de la Société générale, président du groupe pour assurer l'intérim et trouver le successeur de M. Suard à l'extérieur

L'AFFAIRE ALCATEL et, plus précisément le dossier dit des surfacturations à France Télécom, sont-ils finalement autre chose que l'histoire d'un changement d'époque, de pratiques, dont les conséquences n'ont pas été tirées par ses principaux acteurs ? Erigé en champion national dans des secteurs jugés stratégiques grâce à une politique extrêmement volontariste des pouvoirs publics, Alcatel-Alshtom est sans doute l'une des plus belles réussites de ce *« colbertisme high tech »* dont l'économiste Elie Cohen a analysé les caractéristiques.

Transferts de technologie, soutien de commandes publiques relevant de grands programmes d'Etat... Qu'il s'agisse au milieu des années 70 de rattraper le retard français en matière d'équipements de télécommunications ou de moderniser les chemins de fer grâce aux trains à grande vitesse, le groupe s'est construit, jusqu'au milieu des années 80 dans une dépendance extrême et assumée. Ce fut le premier âge d'Alcatel-Alsthom. La CGE d'alors et plus particulièrement ses filiales Alcatel dans l'industrie du téléphone et Alsthom dans l'énergie puis le ferroviaire, sont des instruments de reconquête nationale. Elles bénéficient d'un soutien actif. En contrepartie, elles doivent se mobiliser au profit d'objectifs en partie décidés ailleurs. Ce qui n'exclut pas certains conflits lorsque la CGE tente de faire jouer sa marge – plutôt mince – d'autonomie.

L'histoire du téléphone est, à ce titre, particulièrement édifiante. Au début des années soixante dix, la France accuse un retard séculaire. Elle se classe au seizième rang mondial en termes de densité téléphonique. Le centre de recherche des PTT, le Centre national d'études des télécommunications (CNET), qui cherche à promouvoir une technologie française dans la commutation, c'est à dire dans les centraux téléphoniques, s'appuie sur la société CIT, filiale de la CGE, devenue par la suite CIT-Alcatel puis Alcatel-CIT.

UN FAÇONNIER

A l'époque, LMT et CGCT, deux filiales d'ITT, présent en France depuis les années vingt et dont les brevets ont été *« francisés »*, fournissent un peu plus de 40 % du marché hexagonal de la commutation publique. L'objectif du CNET est de permettre à la CIT de récupérer les parts de marché d'ITT. La filiale de la CGE n'est guère plus qu'un façonnier, un arsenal privé, qui hérite des premiers centraux totalement électroniques (centraux temporels ou numériques).

Au milieu des années 70, un plan de rattrapage téléphonique extrêmement ambitieux est mis en place. En sept ans, 100 milliards de francs vont être investis. A l'échéance de ce plan d'équipement prioritaire – sans équivalent à l'exception du nucléaire – le nombre de lignes installées aura quintuplé, franchissant le cap des 20 millions. La Direction générale des Télécommunications, en est le maitre d'œuvre. Elle préfinance les industriels grâce aux capitaux qu'elle est autorisée à lever sur les marchés. Elle récupère, sous la houlette de Gérard Théry, son directeur, la politique d'achats publics jusqu'alors entre les mains du CNET. La DGT, pour dynamiser l'industrie nationale qu'elle juge trop poussive, va d'abord susciter un retour de Thomson dans les télécoms – en pressant très fortement ITT et Ericsson à lui céder ses filiales françaises – qui vise directement la CIT. Par ailleurs, elle commence par faire le choix de la technologie spatiale (centraux analogiques ou semi-électroniques) tout en continuant à soutenir les travaux du CNET et de la CIT sur le numérique autour des fameux centraux E10.



A partir de 1977, néanmoins, la DGT n'hésite plus. Le tournant du numerique est pris. CIT-Alcatel qui a bénéficié de cette technologie à coût nul, grâce aux marchés d'etudes du CNET voit ses débouchés assurés par les commandes publiques et, tirant parti de l'énorme effet d'entrainement suscité pat le plan d'équipement, se hisse progressivement au rang de champion national.

CIT-Alcatel et sa maison-mère la CGE vont chercher à s'abstraire de la tutelle pesante de la DGT. La fusion avec les activités télécommunications de Thomson, négociée dans le plus grand secret en 1983 avec l'Elysée et contre l'avis de la Direction générale des télécommunications, est la première grande manifestation de cette volonté nouvelle d'émancipation. Le champion national veut prendre seul son envol. C'est le deuxième âge d'Alcatel.

Fort de ses atouts forgés sur le pré carré national, la CGE va alors tenter de négocier, en position de force, son internationalisation. Le corollaire en sera une émancipation. Une première tentative avorte. C'est l'accord entre la CGE et ATT qui, basé sur un échange de parts de marché, devait permettre à Alcatel de mettre en pied sur le territoire américain. Georges Pébereau, le successeur d'Ambroise Roux à la tête de la CGE, a mis les pouvoirs publics devant le fait accompli. L'accord promu au rang d'affaire d'Etat est finalemeot bloqué. La CGE récidive quelque temps plus tard en négociant avec ITT. Cette fois, le feu vert est donné. La CGE se hisse aux tous premiers rangs mondiaux en récupérant les activités européennes d'ITT et notamment ses parts de marché importantes en Allemagne, en Belgique ou en Espagne. Le groupe a désormais les moyens de son autonomie.

LA FIN D'UNE ÈRE

Les années Suard sont celles de l'indépendance. La CGE, débaptisée après sa privatisation en 1987, devient Alcatel-Alsthom, un groupe coté sur les principales places financières mondiales. Parallèlement, la DGT s'engage dans une transformation radicale. Les règles du jeu changent, sous l'impulsion notamment de l'ouverture des marchés à la concurrence prônée par Bruxelles.

Que l'ancienne direction générale des télécommunications, rebaptisée elle aussi – la DGT devient France Télécom en 1988 – perde la tutelle du secteur, qu'elle se consacre à son rôle d'exploitant public, dépositaire certes toujours des intérets nationaux, mais également doté des siens propres, ne pouvait être saos conséquence sur sa relation avec Alcatel, son principal fournisseur. L'ére du soutien sans faille était finie. Le modèle CNET-DGT-CGE était historiquement daté et correspondait à une logique de rattrapage. Il ne pouvait perdurer en l'état.

Pierre Suard l'a bien compris, lui qui n'a eu de cesse de réclamer une entrée de son groupe dans le capital de France Télécom, à la faveur de la privatisation future de l'opérateur. Certes, il s'agissait pour le groupe industriel de s'intégrer sur les services, dont la croissance est aujourd'hui bien plus importante que celle de l'équipement. Mais il s'agissait aussi de recréer le triptyque d'origine, avec, cette fois, Alcatel-Alsthom (et non plus la DGT, soit France Télécom) au poste de commandement.

Des solidarités peuvent exister entre un opérateur et son fournisseur national. Elles ne peuvent cependant plus être de la même trempe. France Télécom qui a pris son indépendance par rapport à la filière n'a plus d'obligation de soutien. Autonomes l'un par rapport à l'autre, dotés de stratégie propre, l'opérateur et l'industriel peuvent s'épauler. Mais cette convergence, désormais négociée et non automatique, relève de la *« zone de gris »*. Alcatel-Alshtom n'a sans doute pas intégré l'ampleur de ce changement et imaginé qu'un jour France Télécom pourrait lui demander des comptes.

Caroline Mormot

Les treize autour de la table du conseil

Treize à table... Pierre Suard empèché par la justice, ils ne devaient être que treize à décider, mardi 18 avril, autour de la table du conseil d'administration, de l'avenir du deuxiéme groupe industriel français :
- **Ambroise Roux**, le président d'honneur qui fut, autrefois, le patron incontesté de la Compagnie générale d'électricité avant qu'elle ne donne naissance à Alcatel-Alsthom ;
- **Rand V. Araskog**, l'américain qui vendit au groupe sa branche télécommunications ;
- **Goy Dejouany, Jacques Friedmann et Marc Viénot**, les alliés de Pierre Suard ;
- **Jean Peyrelevade**, PDG du Crédit lyonnais ;
- **Cesare Romiti**, administrateur délégué de Fiat ;,
- **Franck M. Drendel**, président de la société américaine General Instruments ;
- **René Lamy**, ex-gouverneur de la Société générale de Belgique ;
- **René Bourdin et Umberto Ferroni**, deux anciens d'Alcatel-Alsthom ;
- **Jacques Guerendel et Jean Marmignon**, enfin, les deux représentants du personnel.

Marc Vienot, le faux désinvolte

Le président de la troisième banque française aime surprendre son monde

AVEC SES CIGARES, son look british, son carnet d'adresses d'inspecteur des finances, le PDG de la Société générale a tous les attributs du banquier de haut vol. Un métier qu'il exerce depuis une vingtaine d'années, et depuis 1986 en tant que patron. Les attributs mais pas le comportement. Moitié Buster Keaton, moitié Valentin le désossé. Du premier, il a hérité le culte du second degré et l'humour à froid. Du second, il a l'allure dégingandée et une faculté à s'affaisser dans son fauteuil, à caler sa joue dans la paume de sa main, à croiser nonchalamment ses jambes interminables. L'image qu'il veut donner est celle d'un dilettante.

« Il n'y a pas plus brave type que moi », lance-t-il sans même essayer de convaincre. Il ne faut pas s'y tromper. Pour Jacques Mayoux, son prédécesseur à la Société générale, Marc Vienot *« est le produit de l'école du Trésor de l'après-guerre, très décontracté et sceptique »*. Claude Bébéar, numéro un de l'assureur Axa, corrige le portrait en soulignant sa volonté de fer et sa force de caractère.

MARC VIENOT

SÛR DE SON FAIT

Si le patron de la troisième banque française peut se permettre d'afficher cette désinvolture, c'est qu'il est aujourd'hui sûr de son fait. A soixante-six ans, M. Vienot est arrivé au sommet de sa carrière pour présider un établissement en très bon état de marche, sans apparemment s'être donné beaucoup de mal. L'homme qui considère qu'il est *« tout de même plus rigolo de devenir le numéro un »* n'a jamais été un ambitieux d'un genre classique.

Sa carrière en demi-teinte n'a rien du parcours météorique de ses coreligionnaires de l'inspection des finances. Il se retrouve en juillet 1958 à la direction du Trésor. Installé dans le saint des saints de la haute administration, il flâne. Quand d'autres s'arrachent des places dans les conseils des grandes entreprises publiques, le voici à l'OCDE ou administrateur des chemins de fer franco-éthiopiens de Djibouti à Addis-Abeba.

Considérant qu'il est *« plus agréable d'être un jeune brillant haut fonctionnaire qu'un vieux brillant haut fonctionnaire »*, Marc Vienot parvient à escalader les échelons de la Rue de Rivoli.

En 1970, quand le ministre de l'économie Valéry Giscard d'Estaing le prive de la direction du Trésor, il prend soin de lui offrir un joli lot de consolation : Marc Vienot devient conseiller financier à Washington et administrateur du Fonds monétaire international avec le titre de ministre plénipotentiaire. Un poste taillé sur mesure. *« Il est allé jouer au tennis avec les types du FMI pendant trois ans ; mine de rien, c'est très formateur »*, explique l'un de ses proches.

A Washington, Marc Vienot se bâtit un carnet d'adresses en or. Paul Volcker, l'ancien patron de la Réserve fédérale, avec qui il pêche à la mouche, John Reed (Citicorp), David Rockefeller, Jack Hennessy (CS First Boston), Lewis Preston et Robert McNamara (Banque mondiale) deviennent des copains. Ils sont aussi les maîtres de l'Amérique et de la finance mondiale. Encore aujourd'hui, Marc Vienot est l'un des seuls patrons français connus de l'establishment anglo-saxon.

En 1973, Maurice Lauré, sur les bons conseils de Giscard, en fait le responsable des activités de la Société générale à l'étranger. Il apparait vite comme son dauphin mais va devoir déchanter. Le 11 février 1982, Jacques Mayoux est bombardé à la présidence. L'heure de M. Vienot n'arrivera qu'en 1986, lorsque M. Mayoux sera prié de faire ses valises par le gouvernement de Jacques Chirac.

C'est à l'occasion du raid lancé à l'automne 1988 par Georges Pébereau, patron de Marceau Investissement, contre sa banque que Marc Vienot montre la vraie mesure de son talent. Organisation quasi militaire, mobilisation des troupes, habileté hors norme dans le maniement de l'« intox » : le président un peu passe-muraille de la Générale surprend son monde. Pour défendre sa maison, Marc Vienot le dilettante est devenu un *killer*.

Babette Stern

Des soutiens mutuels tissés de longue date

Le conseil d'administration d'Alcatel-Alsthom, ancienne Compagnie générale d'électricité, aime les tandems. Ambroise Roux, du temps de sa présidence, a pu compter sur l'appui de Guy Dejouany, le patron de la Générale des eaux. Un soutien mutuel puisque Ambroise Roux organisera la défense de la compagnie d'eau lors de la tentative d'OPA lancée par Saint-Gobain.

Pierre Suard et Marc Vienot ont fonctionné à l'identique. Le raid sur la Société générale lancé en 1988 par Georges Pébereau, ancien PDG de la CGE, devenu patron de Marceau Investissements, a été l'occasion pour MM. Suard et Vienot de consolider leurs liens. Convaincu que derrière la Société générale on cherchait à atteindre Alcatel, Pierre Suard a activement participé à la défense de la banque ainsi attaquée. Le patron d'Alcatel-Alsthom, qui siège par ailleurs au conseil d'administration de la Société générale, retrouve Marc Vienot à celui de la Générale des eaux.

La semaine sera une nouvelle fois marquée par des grèves dans les transports aériens et à la RATP

LES USAGERS des transports devraient connaitre une nouvelle semaine de grèves. Les syndicats de la RATP appellent à des arrêts de travail de deux heures en fin de service les mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 avril. Les perturbations devraient être circonscrites entre 5 heures 30 et 7 heures 30 le matin et entre 16 heures 30 et 20 heures 30 le soir, pour les métro, les bus et les RER A et B. Les organisations syndicales (à l'exception de la CGC et de FO) réclament l'ouverture de négociations salariales et des effectifs supplémentaires. Ce mouvement fait suite aux grèves du 30 mars et du 13 avril.

En ce qui concerne le transport aérien, Air Inter devrait connaître sa cinquième semaine de grèves consécutive. Des préavis sont déposés pour les 20 et 21 avril contre un projet d'entreprise prévoyant une amélioration de la productivité de 10 % sur deux ans. Des négociations devaient se poursuivre, mardi 18 avril, laissant toutefois peu d'espoir de levée des préavis d'arrêt de travail. Au moins de mars, les grèves ont coûté à la compagnie de l'ordre de 100 millions de francs pour environ 200 000 passagers en moins et des recours importants aux affrètements. Les syndicats réclament notamment que l'entreprise ne touche pas aux statuts des personnels, particulièrement les hôtesses et stewards, dont la convention arrive à échéance à la fin de l'année.

Les syndicats CFDT, CFTC, CGT, FO de la société des autoroutes Esterel, Côte d'Azur, Provence Alpes (ESCOTA), qui s'élèvent contre *« la dégradation régulière des conditions de travail »* et *« les simulacres de négociations de ces derniers mois »*, ont déposé un préavis de grève pour les vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 avril.

Ce mouvement se traduira durant trois jours, pour les agents aux péages, par des arrêts de travail par postes, *« de 8 heures 05 à 9 heures, de 18 heures 05 à 19 heures et de 21 heures 05 à 22 heures »*, ont indiqué ces organisations dans un communiqué, le 14 avril. Enfin, la semaine se terminera par une grève affectant la ligne C du RER, qui dépend de la SNCF. Les cheminots CGT et CFDT de la gare Paris-Invalides et la fédération CFDT des transports ont déposé un préavis de grève à partir du dimanche 23 avril, reconductible par vingt-quatre heures. Ils entendent protester contre l'agression, dimanche 16 avril, d'une salariée (enceinte) de l'entreprise de nettoyage PEI (Propreté environnement industriel) par des vigiles appelés par cette société. Les salariés de PEI qui assurent le nettoyage des gares de la ligne C du RER réclament de meilleures conditions de travail et la restitution d'une prime de vacances et des tarifs de nuit.

En dehors des transports, l'occupation du centre de tri postal de Bobigny se poursuivait en début de semaine et les agents de l'ANPE de Paris étaient appelés à cesser le travail, mardi 18 avril.

M. L.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les constructeurs de camions partent à la conquête de l'Afrique du Sud

Les firmes européennes veulent regagner une part d'un marché dominé par les Japonais

Renault Véhicules industriels (RVI) voudrait vendre 1 000 camions par an d'ici trois ans en afrique du Sud. En Namibie, au Botswana et au Lesotho, le constructeur français espère doubler ses ventes, aujourd'hui de 250 unités. Au-delà, le marché potentiel de l'Afrique australe est de plus de 100 millions de personnes, contre 40 millions pour la seule Afrique du Sud. Problème : les droits de douane élevés.

JOHANNESBURG
de notre envoyée spéciale

Renault Véhicules industriels (Renault VI) entend doubler ses ventes de camions, autobus et autocars en Afrique (2 500 par an) d'ici à l'an 2000. Présent sur le continent depuis l'entre-deux-guerres, lorsque Berliet (dont la fusion avec Saviem donna naissance à Renault VI) commencèrent à prospecter en Afrique du Nord et en Afrique noire, le constructeur de camions a l'intention de renforcer ses positions actuelles et notamment de regagner du terrain sur le créneau des camions de moins de 15 tonnes, aujourd'hui dominé par les constructeurs japonais.

Mais l'axe de conquête du constructeur reste les produits hauts de gamme (plus de 15 tonnes). *« Il nous sera de toute évidence très difficile de concurrencer les Isuzu, Mitsubishi ou Nissan sur les gammes basses ou intermédiaires »*, reconnaît Gérard Moreau, directeur des zones Maghreb et Afrique de Renault VI. *« Sur les produits de gamme haute, en revanche, Renault VI reste le numéro un en Afrique, hors Afrique du Sud* (où Mercedes est en position dominante) *avec une part de marché de 40 %. »*

Le défi engagé en Afrique du Sud est ambitieux : le constructeur français voudrait y vendre 1 000 camions par an d'ici trois ans, contre 32 en 1994. Mais la filiale du constructeur n'est pas seule à s'intéresser à ce pays, doot les frootières commencent seulement à s'ouvrir après la levée des sanctions économiques contre l'apartheid, en octobre 1993. Volvo assemble déjà des camions destinés aux consommateurs sud-africains dans une usine du Botswana et devrait, dès cette année, faire de même au Zimbabwe. Les constructeurs de camions, qui s'étaient tous retirés d'Afrique du Sud au moment de l'embargo, à l'exception de Man, Nissan Diesel et Mercedes, reviennent. *« Jusqu'à l'ouverture de ce marché, il fallait assembler sur place en utilisant un moteur de fabrication locale, c'est-à-dire d'origine Mercedes, ainsi qu'une boîte de vitesses ZF ou un pont Man »*, explique Gérard Moreau.

Ce qui n'est pas sans poser de problèmes aujourd'hui, puisque la production locale, épargnée pendant longtemps par la concurrence, est obsolète et peu compétitive. *« Dans le secteur automobile, le taux de défauts sur les véhicules qui sortent des chaines sud-africaines est de 35 % contre 6 % aux Etats-Unis »*, illustre Georges Serre, directeur de la Caisse française de développement à Johannesburg. Mercedes, qui représente 32 % du marché sud-africain, a décidé d'investir 350 millions de francs pour moderniser ses usines locales dans les cinq prochaines années.

OUVERTURE PROGRESSIVE

Pour protéger l'industrie locale et éviter tout licenciement dans un pays où le taux de chômage est déjà supérieur à 40 %, le gouvernement de Nelson Mandela n'ouvre les frontières que progressivement. Les droits de douane sur les véhicules industriels, s'ils ont baissé, s'élèvent encore à 75 % (contre 110 % auparavant). Pour contourner ce handicap, les nouveaux arrivants importent des sous-ensembles qu'ils font ensuite monter par des importateurs locaux, ce qui leur permet de se prévaloir auprès du gouvernement d'une intégration locale de leurs véhicules et donc d'obtenir des tarifs plus raisonnables. Renault VI réussit ainsi à ne payer que 30 % de droits de douane.

« Mais la volonté et la nécessité d'ouvrir le pays sont bien là », affirme Dominique Bon, conseiller commercial auprès de l'ambassade de France, qui rappelle les pressions exercées dans ce sens par le FMI ou la Banque mondiale, mais aussi l'étroitesse du marché sud-africain. En juillet prochain, les droits de douane sur les camions devraient d'ailleurs tomber à 40 %, et la croissance est de nouveau au rendez-vous après quatre années (entre 1990 et 1993) de récession. En 1994, elle s'est élevée à 2,5 %, et les prévisions pour 1995 la situent aux alentours de 3-3,5 %. Une tendance que confirme le marché du camion : sur les neuf premiers mois de 1994, il a représenté 14 900 unités (dont 56 000 étaient importées) contre 15 200 pour l'ensemble de l'année 1993.

L'Afrique du Sud représente une tête de pont pour l'ensemble de l'Afrique australe. Car l'Afrique du Sud fait partie de la SACU (South African Custom Union), une union douanière entre l'Afrique du Sud, le Botswana, la Namibie et le Lesotho. L'importateur de Renault VI en Afrique du Sud, Euro-Trucks Manufacturers, a déjà développé un réseau de vente en Namibie, au Botswana et au Lesotho. Le constructeur français espère bien doubler ses ventes, aujourd'hui de 250 unités, dans cette zone, à partir des usines sud-africaines. *« A plus long terme, ce pays sera l'élément moteur d'une plus grande région où l'ouverture économique est également de mise. Le Zimbabwe, le Mozambique, le Malawi, mais aussi des pays plus lointains comme la Zambie, la Tanzanie ou encore Madagascar »*, estime Gérard Moreau. Un marché potentiel de plus de 100 millions de personnes contre 40 millions pour la seule Afrique du Sud.

Ce tableau optimiste est certes entaché de zones d'ombre : un chômage élevé, une croissance mal partagée, des tensions sociales... Autant d'éléments qui expliquent la prudence des constructeurs. Renault VI n'a investi que 20 millions de francs pour revenir sur ce marché. *« Mais l'Afrique du Sud est le premier pays du continent à avoir mis en place un régime politique qui n'exclut aucune minorité, qui devrait donc être voué à la stabilité, condition indispensable de son développement économique »*, estime Mamadou Dia, responsable de la zone Afrique à la Banque mondiale, qui ne cache ni son admiration devant la qualité des projets que présente le gouvernement de Nelson Mandela à l'organisation internationale ni sa surprise devant le refus sud-africain d'emprunter de l'argent à la Banque mondiale...

Virginie Malingre

Les droits de douane atteignent 80 % sur les voitures

ENVIRON 200 000 voitures sont vendues chaque année en Afrique du Sud, 300 000 en Afrique australe. Et le potentiel de ce marché a déjà séduit plus d'un constructeur depuis la levée, en octobre 1993, des sanctions économiques contre l'apartheid. Hormis Toyota, numéro un avec une part de marché de 25 %, BMW et Mercedes qui ont toujours produit localement mais sous l'embargo, tous les autres acteurs du marché automobile sud-africain sont de nouveaux arrivés. Aucun d'eux ne s'étant encore risqué à s'implanter localement, leur principal problème, aujourd'hui, est de faire baisser les droits de douane sur les voitures qui s'élèvent encore à 80 %.

BMW, qui souhaite importer d'Europe pour moderniser son offre en Afrique du Sud, a choisi de compenser ses importations par des exportations, ce qui lui permet de ne pas être taxé aux frontières : le groupe allemand produit sur ses chaînes sud-africaines des séries 300 qu'il réexporte en partie vers l'Europe, et, eo contrepartie, importe sans droit de douane des séries 500 et 700. *« Certains Japonais ont mis sur pied un système similaire de compensation »*, développe Gérard Moreau. *« C'est en Afrique du Sud qu'ils rénovent l'ensemble de leurs moteurs, qui sont ensuite réexportés pour une valeur bien supérieure à celle qu'ils représentaient en entrant »*. Le constructeur coréen Hyndai a préféré, tout comme Volvo, confier le montage de ses voitures à un importateur (Wheels of Africa) au Botswana et les réexporter vers l'Afrique du Sud. Car le Botswana impose des droits de douane moins sévères que son voisin sud-africain, dont il ouvre de surcroît gratuitement les portes en vertu d'une union douanière. Devant le succès du coréen, le gouvernement de Nelson Mandela étudie actuellement la possibilité de remédier à ces détournements de la réglementation... Les grands absents de cette offensive en bonne et due forme du marché sud-africain resteot les Fraoçais. Mais Renault comme Peugeot (dont les 504, les 405 et bientôt les 605 sortent de chaînes au Zimbabwe) affirment s'intéresser de très près à ce marché.

V. M.

Le marché automobile européen baisse de 2,3 % en mars

LES VENTES européennes de voitures particulières ont diminué, selon l'ACEA (Association des constructeurs européens d'automobiles), de 2,3 % en mars par rapport au même mois de l'année dernière, ramenant la progression au premier trimestre 1995 à 1,5 % (3 277 200 unités). En mars 1994, tout comme au premier trimestre 1994, les ventes avaient augmenté de 4,2 %. Et personne, à cette époque, n'osait annoncer une reprise. Aujourd'hui, les choses sont claires : la reprise du marché automobile européen n'est décidemment pas au rendez-vous. Oo voit mal comment la croissance pourrait atteindre en 1995 les 3 %, conformément aux prévisions de l'ACEA.

Onze des dix-sept pays européens recensés par l'ACEA ont connu le mois dernier une croissance négative de leurs nouvelles immatriculations. C'est en Belgique que la chute (22,5 %) a été la plus brutale. L'Allemagne n'a toujours pas renoué avec la croissance puisque ses nouvelles immatriculations ont eocore diminué de 3,4 % en mars. Même la France, où la prime à la casse est pourtant encore en vigueur pour quelques semaines, a vu ses ventes de voitures particulières décroître de 1,3 %. Autant de baisses que la croissance à deux chiffres des marchés scandinaves et finlandais n'a pas suffi à compenser.

Dans ce marché en récession, seuls Fiat et Honda ont tiré leur épingle du jeu. Le groupe italien a continué sur sa lancée, puisque ses ventes (Lancia et Alfa Romeo inclus) ont bondi de 12,4 % grâce au succès de la Punto ainsi qu'aux remises et aux rabais que persistent à consentir les concessionnaires – alors même que la politique de prix nets du constructeur s'y oppose. Honda, qui vient de lancer avec succès sa nouvelle Civic, a vu ses immatriculations européennes augmenter de 16,6 %. Volkswagen, PSA, Ford et Renault ont tous assisté à une chute de leurs ventes d'au moins 5 %. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir déclenché une véritable guerre des prix, favorable au consommateur.

Le groupe italien Luxottica réussit son OPA sur US Shoe

LEONARDO DEL VECCHIO, autodidacte de cinquante-neuf ans, fondateur en 1961 du fabricant de lunettes Luxottica, au coeur des Dolomites italiennes, est en passe de réussir l'offre publique d'achat (OPA) hostile, lancée, début mars, sur le groupe diversifié United States Shoe Corporation (US Shoe). Celui-ci est propriétaire de Lens Crafters, premier réseau américain d'opticiens : une aubaine pour Luxottica, premier fabricant mondial de montures de lunettes avec 5 % à 6 % du marché européen et 18 % à 20 % de celui des Etats-Unis.

Luxottixa et US Shoe ont annoncé, lundi 17 avril, être parvenus, la veille, à signer un accord de principe portant sur l'acquisition du second par le premier, au prix de 28 dollars par action. Un prix supérieur de 4 dollars à celui initialement proposé, valorisant le groupe américain à 1,3 milliard de dollars (6,2 milliards de francs).

Pour être définitivement bouclé, l'accord, financé par un prêt du Crédit suisse, doit être entériné par l'assemblée générale des actionnaires des deux groupes, mais, déjà, Leonardo del Vecchio est l'un des plus célèbres entrepreneurs italiens outre-Atlaotique. *« Le pas ne doit pas être plus long que la jambe »*, a-t-il coutume de dire (*Le Monde* du 16 février 1993). Mais cette prudence toute montagnarde oe l'empêche pas de multiplier les coups.

Avant même l'OPA sur US Shoe, il s'était associé au suisse Möveopick pour reprendre la chaîne de restauration GS Autogrill, puis à la famille Benettoo, pour mettre la main sur les sept hypermarchés Euromercato cédés par Silvio Berlusconi (*Le Monde* du 3 janvier). Cette fois, Luxottica ne gardera d'US Shoe que sa chaine d'opticiens et revendra ses divisions chaussure et confectioo féminine. Même dopé par la dévaluation de la lire italienoe, Luxottica (lunettes griffées Armani, Valentino, Byblos, Saint Laurent...) doit modérer ses ambitions. Bien qu'en hausse de 23,3 %, ses ventes n'ont atteint en 1994 que 812 milliards de lires (2,3 milliards de francs).

P.-A. G.

IPC Corp. précise son offre sur Bull

LE PREMIER PRODUCTEUR d'ordinateurs de Singapour, a indiqué, lundi 17 avril, avoir proposé d'investir 50 millions de francs dans la privatisation du français Bull. La société, qui a conclu le mois dernier des accords de coopération avec Bull dans les cartes à puces, le transfert électronique de fonds, les ordinateurs personnels et les méthodes de production, annonce avoir offert d'acheter 4,53 millions d'actions – soit entre 3 et 4 % du capital – pour un prix unitaire de 11,04 francs par action. *« L'offre, lorsqu'elle sera acceptée, aidera IPC à renforcer so présence en France et en Europe de l'Ouest »*, indique le communiqué.

DÉPÊCHES

■ **INTEL : le premier fabricant mondial de microprocesseurs**, a annoncé lundi 17 avril un bond de 44 % de son bénéfice net au premier trimestre, à 889 millions de dollars (4,32 milliards de francs) contre 617 millions un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a augmenté de 34 % à 3,56 milliards de dollars contre 2,66 milliards. Le groupe a attribué ces résultats records à *« une forte demande pour le microprocesseur Pentium »*, dont le chiffre d'affaires a dépassé pour la première fois celui des microprocesseurs 486, et à la *« robustesse du marché des ordinateurs personnels »*.

■ **NEC : le groupe informatique japonais** a annoncé lundi 17 avril une prévision de ventes globales en 1995 de 2,75 millions de PC dans le monde, en augmentation de 21 %, sur l'année 1994 (2,166 millions d'unités). La firme prévoit une augmentation de ses ventes intérieures au Japon de 27 %, à 2,3 millions de PC. Les exportations devraient atteindre le total de 450 000 unités contre 350 000 l'année précédente. En valeur, NEC prévoit des ventes mondiales de 850 milliards de yens (environ 49,3 milliards de francs) contre 755 milliards de yens pour la dernière année

■ **APPLE : le groupe informatique américain** a réduit de 27 % le prix de ses ordinateurs portables PowerBook 150 et introduit une nouvelle version plus puissante de cette gamme destinée aux personnes qui achètent leur premier ordinateur, a annoncé le 17 avril le constructeur dans un communiqué. Le PowerBook 150 vaut désormais 1 069 dollars (5200 francs environ) sur le marché américain contre 1 469 dollars auparavant. Le 14 avril, IBM avait annoncé des réductions allant jusqu'à 14 % sur une partie de sa gamme de portables ThinkPad destinée à des utilisateurs plus professionnels.

■ **SEGA : le groupe japonais de jeux électroniques** a annoncé le 17 avril une révision en baisse de ses bénéfices avant impôt à 10,3 milliards de yens (5,97 milliards de francs) contre les 27,6 milliards de yens avancés en septembre pour l'exercice qui s'achèvera le 31 mars. Sega, qui patit du cours élevé du yen et de la baisse de ses ventes en Europe, prévoit aussi une diminution de son chiffre d'affaires à 360 milliards de yens contre 377,5 milliards annoncés précédemment.

■ **CHASE MANHATTAN : la banque new-yorkaise** a annoncé une baisse de 29 % de son résultat trimestriel qui s'établit à 260 millions de dollars (1,23 milliard de francs). La banque note qu'elle a délibérément diminué certaines positions sur les marchés émergents, ce qui a contribué aux pertes enregistrées ce trimestre mais *« a réduit l'exposition à de futures pertes »*. Les dépenses d'exploitation ont été contenues de 4 % par rapport à la fin de 1994, à 1,08 milliard de dollars, les effectifs diminuant de 1 640 personnes à 35 050.

■ **NATIONSBANK : la quatrième banque américaine**, a annoncé lundi 17 avril une hausse de 6 % de son bénéfice net trimestriel à 443 millions de dollars (2,15 milliards de francs) contre 417 millions au premier trimestre de 1994. L'encours des crédits et crédits-bails a progressé de 13 % à 103,8 milliards de dollars par rapport au premier trimestre de 1994. Cette hausse a permis de compenser une compression de la marge nette d'intérêt, qui est tombée à 3,41 % contre 3,69 % un an plus tôt.

■ **EXXON CHEMICAL FRANCE : la société française** Exxon Chemical, filiale chimique française du groupe américain Exxon, a réalisé un bénéfice net consolidé part du groupe de 103 millions de francs en 1994, contre une perte de 616 millions en 1993, selon un avis financier paru le 18 avril. Le résultat d'exploitation consolidé a été de 412 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 7,25 milliards de francs, en progression de 12 %.

■ **COCKERILL SAMBRE : le groope sidérurgique belge** a annoncé le 13 avril un bénéfice net de 800 millions de francs belges (135 millions de francs environ) en 1994 contre une perte de 6,5 milliards de francs belges en 1993. Le chiffre d'affaires s'établit à 167 milliards de francs belges, en hausse de 13 %.

Josef Ackermann, président du directoire du Crédit suisse :

« Nous voulons jouer un rôle plus important en Europe »

La deuxième banque helvétique a acquis deux établissements en Suisse (la Banque populaire suisse et la Nouvelle Banque d'Argovie) afin d'élargir sa base nationale. Désormais, elle entend privilégier un développement interne en Grande-Bretagne, en Allemagne et en France. Mais son président n'exclut pas un rachat.

« Quelles sont les origines de la crise monétaire et quelles en sont les conséquences pour l'économie suisse et pour votre banque ?

– Dans cette crise, il faut bien distinguer deux phénomènes : la baisse brutale du dollar et les accès de faiblesse de quelques monnaies européennes. Ces évolutions sont dictées avant tout par les fondamentaux économiques et pas par une quelconque spéculation. C'est pourquoi les interventions des banques centrales sont si peu efficaces. En fait, le marché des changes fonctionne plutôt de façon efficace. L'économie américaine vit au-dessus de ses moyens, l'endettement net vis-à-vis de l'étranger dépasse les 900 milliards de dollars, et le plus grave, c'est qu'on anticipe plutôt un accroissement des déficits courants et budgétaires. La perte de crédibilité dans la stabilité monétaire aux Etats-Unis est patente et explique pourquoi les banques centrales ont commencé à diversifier leurs réserves.

» Quant à la crise mexicaine, elle a joué un rôle de catalyseur et illustre une évolution profonde et inquiétante du monde financier d'aujourd'hui : la rapidité de transmission des crises à toute la planète. Pour ce qui est de l'Europe, l'explication essentielle vient des divergences croissantes entre les pays à monnaie forte et ceux à monnaie faible. Les uns réduisent leurs déficits et les autres s'en montrent incapables. Les marchés en ont pris peur. Il suffit de voir qu'en l'espace de quelques semaines la différence entre les taux à long terme en Italie et en Allemagne est passée de 3 % à 6 %.

» Concernant le renforcement du franc suisse, je pense qu'il est allé un peu trop loin, même si la politique monétaire de la Banque nationale suisse, qui privilégie la stabilité, est la bonne. Mais une hausse de 10 % du franc suisse face au dollar se traduit par un recul de 0,4 % de la croissance, et si l'économie suisse souffre, nous souffrons aussi car nous dépendons de la prospérité du secteur secondaire et de ses exportations.

– Comment jugez-vous de Zurich le débat sur la monnaie unique européenne ?

– D'abord une réflexion générale : ce n'est pas logique de vouloir une union monétaire pour forcer une union économique. Il faudrait faire l'inverse. Je suis favorable à la monnaie unique et je considère qu'avoir un pôle de stabilité monétaire et une alternative au dollar serait une très bonne chose même si la Suisse risque d'en souffrir. Mais les divergences aujourd'hui entre les économies des pays de l'Union européenne sont telles que l'instauration d'une monnaie unique dans les prochaines années semble peu vraisemblable.

– Les défaillances bancaires se sont multipliées, au cours des dernières années, des caisses d'épargne américaines en passant par le Crédit lyonnais, la banque britannique Barings, les banques japonaises ou le Banesto en Espagne. Considérez-vous que l'une des caractérisques de l'environnement financier actuel, c'est justement d'être de plus en plus dangereux ?



– Il faut bien voir que les différentes défaillances que vous citez sont à chaque fois la conséquence de cas particuliers. Elles résultent d'expansion forcée ou d'engagements sans contrôle sur des marchés spéculatifs. Il y a pourtant une constante liée à l'évolution économique mondiale au cours des dernières années : c'est la deflation des actifs après l'éclatement de bulles financieres speculatives, notamment dans l'immobilier. Elle a laissé des traces profondes dans les bilans des banques. Pour ce qui est des dangers représentés par les marchés financiers et notamment par les marchés dérivés, ils restent aujourd'hui très théoriques. Barings n'a pas connu un problème de produits dérivés mais de contrôle. Les pertes bancaires liées aux crédits classiques se chiffrent en dizaines de milliards de dollars et sont sans commune mesure avec celles liées aux marchés. Pour ce qui est du Crédit suisse, notre structure de revenu est aujourd'hui bien équilibrée. Notre stock de provisions est de 9 milliards de francs suisses *[38 milliards de francs]* et représente 6,6 % de nos crédits.

– La stratégie du Crédit suisse a consisté, au cours des dernières années, à gagner des parts de marché en réalisant des acquisitions importantes, notamment en Suisse. Vous-même avez acheté la quatrième banque hélvétique (Banque populaire suisse) et la première banque régionale (la Nouvelle Banque d'Argovie). Vous avez failli mettre la main sur la première banque autrichienne, le Kreditanstalt, auquel vous avez dû renoncer pour des raisons politiques. A quoi tient cette volonté de grandir ?

– Nous étions le numéro trois en Suisse et relativement petit par rapport au numéro un, l'Union de banques suisses (UBS). Or le marché de base est extrêmement important pour une banque car il lui donne de la stabilité. Les deux acquisitions en Suisse nous ont permis d'élargir notre part de marché et de profiter de notre taille pour réaliser des économies d'échelle. Nous avons aussi restructuré nos affaires à l'étranger en trois grandes régions : l'Europe, l'Amérique et le Moyen-Orient et l'Asie.

» Aux Etats-Unis et grâce également au Crédit suisse First Boston, la banque d'investissement de notre groupe, nous avons un poids suffisant dans nos métiers qui sont hors de Suisse, ceux du service aux grandes entreprises. Nos activités hors de Suisse sont concentrées autour des financements structurés, de la gestion d'actifs institutionnels, de la gestion de patrimoine, du négoce de devises et de produits dérivés. Aujourd'hui, il est clair que nous voulons jouer un rôle plus important en Europe. Nous voulons tout d'abord nous renforcer par une croissance interne en mettant l'accent sur la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France. Cela dit, si des occasions se presentent, nous sommes ouverts à une croissance externe, en principe à l'étranger, sur l'un ou l'autre continent. Maintenant, notre logique n'est pas d'acheter des petites banques mais de donner notre préférence à des établissements disposant déjà d'une base solide sur leur marché.

– Une des caractéristiques des banques suisses en général et de la vôtre en particulier, c'est d'avoir une rentabilité de leurs activités à l'étranger très nettement supérieure à celle de la plupart des autres grandes banques internationales. Est-ce que vous avez une méthode particulière pour y parvenir ?

– Les banques suisses ont toujours suivi un processus d'internationalisation très prudent et qui n'est pas récent. C'est une conséquence de la taille relativement réduite de notre marché national. Ensuite, nous ne travaillons qu'avec des clients importants et solides et, plus important encore, nous sommes ouverts. Ainsi, aux Etats-Unis, nos équipes sont composées presque exclusivement d'Américains. Nous ne voulons pas imposer absolument le système suisse à l'étranger, mais nous nous adaptons aux usages locaux. »

Propos recueillis par
Eric Leser

La politique monétaire au centre d'un conflit potentiel après le 7 mai

L'ambiguïté de la loi dans le domaine de la politique de change pourrait ouvrir des hostilités entre le gouvernement et le gouverneur de la Banque de France

L'APPEL À LA MODÉRATION salariale lancé par le gouverneur de la banque de France, Jean-Claude Trichet, à l'occasion de la publication du rapport annuel de l'institut d'émission n'est pas passé inaperçu. Jacques Chirac a répliqué que *« le gouverneur de la Banque de France n'est pas là pour indiquer au gouvernement quelle est la politique qu'il doit mener sur le plan économique »*. Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste, a surenchéri (*Le Monde* du 16-17 avril).

La virulence de ces propos peut surprendre. Le 15 décembre 1994, le conseil de la politique monétaire de la Banque de France (CPM) avait déjà très officiellement demandé *« une maîtrise par les partenaires sociaux des évolutions nominales des revenus »*. A l'époque, cette recommandation n'avait pas suscité la moindre réaction dans la classe politique. Si les attaques lancées contre le gouverneur de la banque de France peuvent donc être en partie attribuées à la fièvre préélectorale, elles n'en font pas moins planer la menace d'un conflit entre l'institut d'émission et le futur gouvernement. Elles forcent par là même à s'interroger sur le champ de compétences de chacun et sur les armes dont disposent les deux camps à la veille d'un possible affrontement.

Pour le prochain ministre de l'économie et des finances, le niveau élevé des taux d'intérêt à court terme français risque de constituer un premier motif de mécontentement. Les taux à trois mois sont en effet aujourd'hui supérieurs de trois points à leurs homologues allemands (7,50 % contre 4,50 %). Cette cherté du crédit à court terme constitue un sérieux handicap pour l'économie française. Elle alourdit le financement des entreprises et pénalise la consommation. Le coût du crédit apparait encore plus démesuré lorsqu'on raisonne en termes de taux d'intérêt réels (taux nominaux diminués du taux d'inflation). Avec des taux réels à trois mois proches de 6 %, la France détient aujourd'hui le triste record du monde dans ce domaine.

LE COÛT « EXORBITANT »

La politique suivie par la Banque de France n'est pas étrangère à cette situation. Le 8 mars dernier, afin d'enrayer la chute du franc, tombé à un plus bas niveau historique de 3,59 pour 1 mark, le CPM a décidé de relever le taux de ses prises en pension – son taux plafond – de 6,40 % à 8 %. L'institut d'émission aurait beau lui expliquer que cette stratégie a permis aux taux d'intérêt à long terme de se maintenir à des niveaux raisonnables, il n'est pas certain qu'un gouvernement dont l'objectif prioritaire serait de dynamiser la croissance se montrerait très réceptif à cet argument. Plus sûrement, le futur ministre des finances ne manquerait pas de dénoncer le coût *« exorbitant »* pour l'économie française que représente la défense forcenée de la stabilité de la monnaie. En vain ?

Depuis le 1er janvier 1994, la Banque de France est indépendante. C'est à elle et à elle seule qu'incombe la tâche de définir la politique monétaire française. *« La Banque de France définit et met en œuvre la politique monétaire dans le but d'assurer la stabilité des prix »*, précise l'article premier de la loi votée par le Parlement le 4 août 1993. *« Dans l'exercice de ces attributions, la Banque de France (...) ne peut ni solliciter ni accepter d'instructions du gouvernement ou de toute personne. »* Ni le ministre de l'économie et des finances, ni le premier ministre, pas même le président de la République ne pourraient donc ordonner au CPM de baisser ses taux.

La patience du nouveau pouvoir risque d'être mise à rude épreuve. Les analystes estiment en effet pour la plupart que les tensions sur le franc dureront au-delà de l'élection du nouveau président de la République. Ils pensent que les investisseurs étrangers attendront la nomination du premier ministre, la présentation détaillée de son programme économique et l'adoption du collectif budgétaire avant de relâcher leur étreinte. Un tel contexte pourrait inciter la Banque de France à ne pas baisser rapidement sa garde. Pis, si le franc venait à fléchir, le CPM choisirait très certainement de relever ses taux directeurs. La patience du pouvoir politique atteindrait alors ses limites.

Le gouvernement pourrait notamment faire valoir que la politique de change est de sa responsabilité. *« Le gouvernement détermine le régime de change et la parité du franc »*, stipule l'article 2 de la loi relative au statut de la Banque de France. Les experts reconnaissent l'ambiguïté du texte, ambiguïté qui semble ouvrir grand la porte à un conflit. *« S'il est clair que la participation au mécanisme de change du SME et, dans ce cadre, le choix du cours pivot et des marges de fluctuation, relèvent du gouvernement, qu'en est-il des mouvements à l'intérieur de ces marges ? »* s'interrogent les économistes de la Compagnie parisienne de réescompte. *« La loi ne permet pas de prédire ce qui se passerait dans l'hypothèse où le gouvernement souhaiterait voir le franc se déprécier à l'intérieur des marges de fluctuation mais au-delà de ce que la Banque de France jugerait raisonnable »*.

Depuis le mois d'août 1993 et l'élargissement des bandes de fluctuation à 15 % à l'intérieur du SME, le franc est *« autorisé »* à évaluer dans une zone allant de 2,8810 pour 1 mark à 3,8948 pour 1 mark. Le gouvernement ne serait-il pas dans *« son droit »* s'il jugeait qu'un cours du franc à 3,65 ou 3,70 pour 1 mark est tout à fait acceptable et s'il interdisait à la Banque de France de prendre des mesures pour le faire remonter ? Mais le CPM ne serait-il pas tout autant dans *« son droit »* s'il relevait ses taux directeurs en jugeant que la baisse du franc menace la stabilité des prix ? Les prochaines semaines permettront peut-être de lever l'ambiguïté de la loi.

P.-A. D.

M. Trichet présente son projet de « banque centrale à la française »

JEAN-CLAUDE TRICHET, gouverneur de la Banque de France, a présenté au *« haut encadrement »*, le 13 avril, et aux syndicats le lendemain son projet de *« banque centrale à la française »*. Depuis la remise du rapport élaboré par les cabinets Mc Kinsey, Bruhnes et Gide-Loyrette à la mi-décembre, M. Trichet ne s'était pas exprimé publiquement sur le sujet. De leur côté, après avoir organisé une journée de mobilisation très suivie en janvier, les syndicats avaient élaboré un contre-rapport (*Le Monde* du 7 avril).

M. Trichet a exclu toute évolution *« vers une banque centrale à l'anglo-saxonne »*. Il a en particulier affirmé que *« la garantie de l'emploi sera assurée aux agents statutaires »* et que des *« solutions individuelles »* seront proposées aux agents concernées par les réductions d'effectifs. A court terme, des groupes de travail paritaires doivent réfléchir sur cinq sujets d'ici à l'automne : la gestion des ressources humaines, l'amélioration du dialogue social, le rôle de la banque dans l'information et le conseil aux entreprises en prenant en compte la dimension européenne, la circulation fiduciaire et les relations avec les transporteurs de fonds et – point qui risque de se révéler épineux – la fabrication des billets.

L'imprimerie de Chamalières est aujourd'hui loin d'être compétitive, malgré les importants investissements qui viennent d'être réalisés. M. Trichet a affirmé que d'ici trois à quatre ans, la banque devrait être capable d'imprimer la monnaie européenne à des conditions satisfaisantes pour l'Institut monétaire européen, ce qui nécessitera de *« réduire les coûts de fabrication des billets »*.

A la sortie de cet entretien, cinq organisations syndicales (CFDT, FO, CGT, CFTC et Autonomes) se sont déclarées *« déçues »* par le *« discours totalement directif »* tenu par le gouverneur et estiment que son projet s'inspire en de nombreux points du rapport remis par les consultants fin 1994.

Frédéric Lemaître

Les armateurs français bénéficient de la reprise

« BÉNÉFICIANT de la vigueur de l'économie américaine depuis trois ans et de la poursuite de la croissance dans la zone asiatique, les échanges par voie de mer ont connu en 1994 une progression soutenue. En onze ans, les tonnages transportés ont augmenté de 45 % et de 5,1 % l'an dernier », indique Edouard Berlet, délégué général du Comité central des armateurs de France (CCAF) dans le rapport de l'organisation patronale.

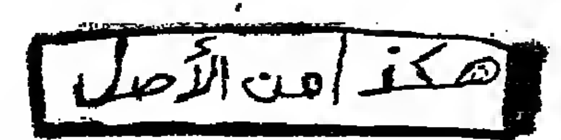
A l'exception des céréales, toutes les catégories de marchandises sont concernées par cet essor, notamment le minerai de fer et les conteneurs. Les carnets de commande des chantiers sont à un niveau record depuis vingt ans. Le niveau des frets a connu, à partir de la mi-1994, une envolée notable dans le secteur du vrac sec (grains et minerais), les produits pétroliers raffinés et le gaz. Dans ceux du pétrole brut et des lignes régulières, on reste très en deçà des seuils de rentabilité.

La situation du transport maritime français *« s'inscrit en demi-teinte »*, ajoute Edouard Berlet. Le chiffre d'affaires des entreprises est resté stable à 20 milliards de francs, certaines entreprises ayant su saisir *« les opportunités du marché »*. Delmas (groupe Bolloré) est parvenu à sortir du rouge et envisage d'acheter l'armement national australien. Worms (transport de pétrole brut) a signé un accord avec la Compagnie maritime belge pour gerer en commun une douzaine de grands tankers. Louis Dreyfus profite de l'envolée des frets sur le charbon, les céréales, les minerais, surtout en Extrême-Orient. La CMA – basée à Marseille mais à capitaux libanais – est devenue le numéro un des armateurs français de conteneurs et vient – une « première » dans son histoire – de mettre un navire sous pavillon français. La filiale du groupe néerlandais Van Ommeren, spécialisée dans le transport des produits pétroliers raffinés, met les bouchées doubles pour renouveler sa flotte et a annoncé le 11 avril la commande de deux nouveaux bateaux (s'ajoutant à cinq précédents) à un chantier coréen.

Mais les *« motifs de satisfaction »* s'accompagnent de *« déceptions ou inquiétudes »*. Les lignes de passagers sur la Manche (qui sont une source très importante d'emplois de navigants) sont confrontées à une concurrence de plus en plus sévère d'Eurotunnel. Les armements méditerranéens rencontrent des difficultés en Corse et en Algérie et doivent se préparer, dans des conditions délicates, à la libéralisation totale du cabotage à l'intérieur de l'Union européenne en 1999. La flotte française (25e rang mondial) a diminué de 14 navires en 1994, principalement dans la catégorie des porte-conteneurs et des cargos traditionnels, mais 19 navires étaient en commande au 1er janvier 1995. Le pavillon économique des TAAF (Territoires des terres australes) qui permet d'engager des marins étrangers, compte 83 navires. Un point noir : la flotte vieillit, avec une moyenne d'âge de 14 ans.

Le CCAF déplore *« l'enlisement d'Euros, c'est-à-dire d'un registre communautaire des navires. Cette question fait l'objet de désaccords profonds entre Etats-membres, notamment sur la composition des équipages, que la Commission semble avoir renoncé à surmonter »*. Président du CCAF, Philippe Poirier d'Orsay a indiqué que son action se situerait *« dans la continuité »* pour obtenir du nouveau gouvernement des allègements de charges supplémentaires et des incitations à l'investissement.

François Grosrichard



هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en baisse de 0,48 % mardi, l'indice Nikkei perdant 79,04 points à 16 225,11 points, tiré à la baisse par de légères ventes d'arbitrage.

■ **LE DOLLAR** était faible à Tokyo mardi en fin d'après-midi, à 81,51 yens, en baisse par rapport à son niveau du matin, qui était de 81,85 yens.

■ **LES COURS DU PÉTROLE** brut ont terminé en nette hausse lundi à New York, en raison d'achats après le rejet par Bagdad du plan des Nations unies.

■ **LES TAUX D'INTÉRÊT** sur les bons du Trésor à 3 et 6 mois se sont établis à leur plus bas niveau depuis fin 1994, lors des adjudications monétaires du Trésor américain.

■ **L'ARGENT MÉTAL** a fortement progressé lundi sur le marché new-yorkais des métaux (COMEX), gagnant plus de 6 % pour le contrat mai.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

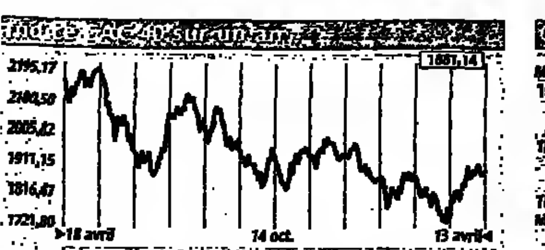
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Vive baisse initiale à Paris

APRÈS QUATRE JOURS CHÔMÉS en raison des fêtes de Pâques, la Bourse de Paris a débuté la séance de mardi en net repli dans le sillage du Matif. En recul de 0,59 % au début des échanges, les valeurs françaises abandonnaient 0,80 % à 1 866,06 points quelques instants plus tard. A la veille du long week-end pascal, le marché parisien avait terminé la séance du jeudi 13 avril sur une note positive, l'indice CAC 40 s'adjugeant 0,49 % pour s'inscrire à 1 881,14 points et a ainsi retrouvé son niveau du début de l'année 1995 (1 885,91 points). Dans un marché *« déjà en week-end »*, le volume avait été faible avec un total de 2,4 milliards de francs échangés sur le compartiment à règlement mensuel dont 1,7 milliard sur les valeurs composant l'indice CAC 40.

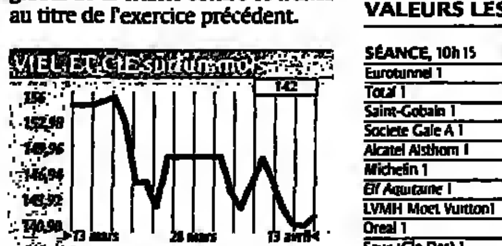
Sur l'ensemble de la séance, le marché a évolué dans le vert après une ouverture quasi stable (+ 0,09 %).

Les opérateurs se sont contentés d'expédier leurs affaires courantes et n'ont pris aucune position significative, a indiqué l'un d'eux. Selon un gestionnaire de portefeuilles, l'activité devrait rester peu animée avant l'élection présidentielle et pendant les vacances de Pâques. *« Mais le marché s'est stabilisé à un bon niveau et appelle d une relative sérénité, surtout par rapport aux mauvaises performances des deux premiers mois de 1995 »*, a-t-il ajouté.

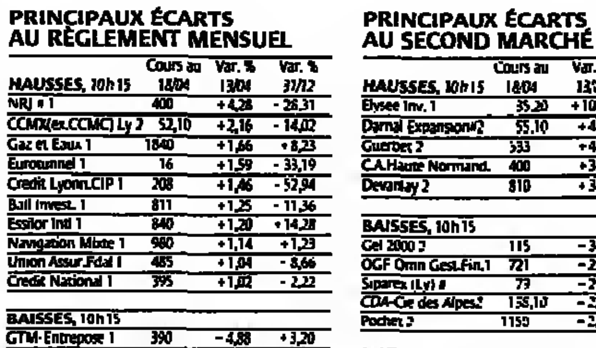


Viel et compagnie, valeur du jour

L'AGENT des marchés interbancaires Viel et compagnie, qui a arrêté ses comptes pour l'année 1994, a terminé la séance du jeudi 13 avril à 142 francs, en hausse de 0,78 %. Le chiffres d'affaires du groupe à atteint 239,2 millions de francs, en progression de 3,37 % par rapport à 1993. Toutefois, ces chiffres incluent l'absorption de la société Julien Olivier et compagnie. Le bénéfice est revenu à 45,9 millions de francs contre 57 millions un an plus tôt. L'assemblée générale qui devrait se réunir le 31 mai proposera la distribution d'un dividende global de 15 francs contre 18 francs au titre de l'exercice précédent.

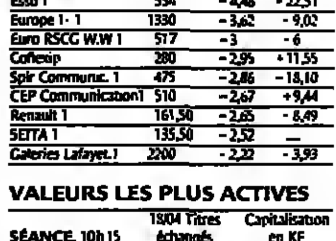


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



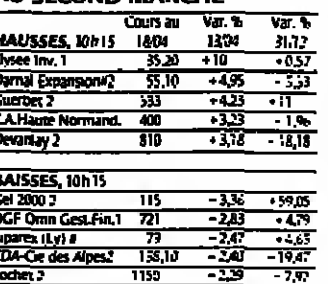
HAUSSES, 10h15	Cours au 18/04	Var. % 13/04	Var. % 31/12
NRJ # 1	400	+ 4,28	- 26,31
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52,10	+ 2,16	- 14,02
Gaz et Eaux 1	1840	+ 1,66	+ 8,23
Eurotunnel 1	16	+ 1,59	- 33,19
Credit Lyonn.CIP 1	208	+ 1,46	- 52,94
Bail Invest. 1	811	+ 1,25	- 11,36
Essilor Intl 1	840	+ 1,20	+ 14,28
Navigation Mixte 1	980	+ 1,14	+ 1,23
Union Assur.Fdal 1	485	+ 1,04	- 8,66
Credit National 1	395	+ 1,02	- 2,22
BAISSES, 10h15			
GTM-Entrepose 1	390	- 4,88	+ 3,20
Esso 1	554	- 4,48	- 22,51
Europe 1 - 1	1330	- 3,62	- 9,02
Euro RSCG W.W 1	517	- 3	- 6
Coflexip	280	- 2,95	+ 11,55
Spir Communic. 1	475	- 2,86	- 18,10
CEP Communication1	510	- 2,67	+ 9,44
Renault 1	161,50	- 2,65	- 8,49
SEITA 1	135,50	- 2,52	—
Galeries Lafayet.1	2200	- 2,22	- 3,93

VALEURS LES PLUS ACTIVES



SÉANCE, 10h15	18/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eurotunnel 1	1808200	29240402,50
Total 1	39676	11941878,90
Saint-Gobain 1	16220	10037210
Societe Gale A 1	17930	9508600
Alcatel Alsthom 1	19870	8955140
Michelin 1	33850	7141170
Elf Aquitaine 1	19120	7095167,10
LVMH Moet Vuitton1	7490	6997300
Oreal 1	5250	6595060
Eaux (Gle Des) 1	12280	5976980

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

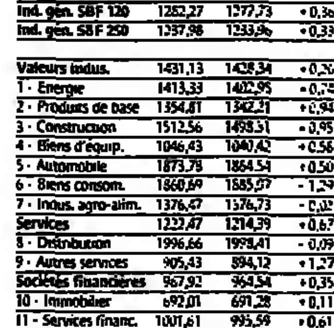


HAUSSES, 10h15	Cours au 18/04	Var. % 13/04	Var. % 31/12
Elysee Inv. 1	35,20	+ 10	+ 0,57
Darnal Expansion#2	55,10	+ 4,95	- 5,53
Guerbet 2	533	+ 4,23	+ 11
C.A.Haute Normand.	400	+ 3,23	- 1,96
Devanlay 2	810	+ 3,18	- 18,18
BAISSES, 10h15			
Gel 2000 2	115	- 3,36	+ 59,05
OGF Omn Gest.Fin.1	721	- 2,83	+ 4,79
Siparex (Ly) #	73	- 2,47	+ 4,65
CDA-Cie des Alpes2	135,10	- 2,40	- 19,47
Pochet 2	1150	- 2,29	- 7,97

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ



	13/04	12/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1282,27	1277,73	+ 0,36
Ind. gén. SBF 250	1237,98	1233,96	+ 0,33
Valeurs indus.	1431,13	1428,34	+ 0,20
1 - Energie	1413,33	1402,95	+ 0,74
2 - Produits de base	1354,81	1342,21	+ 0,94
3 - Construction	1512,56	1498,31	+ 0,95
4 - Biens d'équip.	1046,43	1040,42	+ 0,56
5 - Automobile	1873,79	1864,54	+ 0,50
6 - Biens consom.	1860,69	1885,07	- 1,29
7 - Indus. agro-alim.	1376,47	1376,73	- 0,02
Services	1222,47	1214,39	+ 0,67
8 - Distribution	1996,66	1998,41	- 0,09
9 - Autres services	905,43	894,12	+ 1,27
Sociétés financières	967,92	964,54	+ 0,35
10 - Immobilier	692,01	691,28	+ 0,11
11 - Services financ.	1001,61	995,59	+ 0,61
12 - Sociétés invest.	1094,64	1096,24	- 0,15
Ind. Second Marche	238,70	238,78	- 0,02



Repli à Tokyo et à Wall Street

LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance en baisse de 0,48 % mardi 18 avril dans un marché extrêmement peu fourni où les opérateurs ont évité de s'engager par crainte d'une nouvelle chute du dollar contre le yen. *« La parité yen/dollar est d'une grande importance. On dirait que nous allons de nouveau tester le seuil des 80 yens pour 1 dollar »*, a dit Tim Shanagher, de Schroders. L'indice Nikkei a perdu 79,04 points à 16 225,11 points, après avoir évolué entre une fourchette située à 16 153,28 points et 16 322,68. Le volume échangé n'a été que de 150 millions de titres. La veille, alors qu'une grande majorité des places étaient closes, Wall Street s'est repliée sons l'influence d'une forte remontée des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 12,80 points, soit 0,3 %, à 4 195,38 points.

La grande Bourse new-yorkaise a suivi une évolution inverse à celle des taux à long terme, qui avaient ouvert en nette baisse (7,26 % sur les emprunts du Trésor à 30 ans), en raison d'une réaction tardive à la baisse de la production industrielle et du taux d'utilisation des capacités en mars, annoncés vendredi. Mais des liquidations sur le marché obligataire et la forte hausse des cours du pétrole et des métaux précieux ont fait remonter à 7,38 % les taux d'intérêt sur les émissions à 30 ans.

INDICES MONDIAUX





	Cours au 13/04	Cours au 12/04	Var. en %
Paris CAC 40	1881,14	1871,98	+ 0,49
New-York/DJ indus.	4215,79	4197,81	+ 0,43
Tokyo/Nikkei	16438,80	16344,90	+ 0,57
Londres/FT100	3208,80	3209,80	- 0,03
Francfort/Dax 30	1986,45	1988,47	- 0,10
Frankfort/Commer.	738,11	738,80	- 0,09
Bruxelles/Bel 20	1539,82	1539,54	+ 0,02
Bruxelles/Général	1366,35	1365,24	+ 0,08
Milan/MIB 30	14086	13841	+ 1,74
Amsterdam/Gé. Cbs	273	272,50	+ 0,18
Madrid/Ibex 35	276,49	276,49	—
Stockholm/Affarsal	1179,62	1180,29	- 0,06
Londres FT30	2446	2446,80	- 0,03
Hong Kong/Hang S.	8661,99	8509,69	+ 1,76
Singapour/Strait t	2071,42	2062,50	+ 0,43

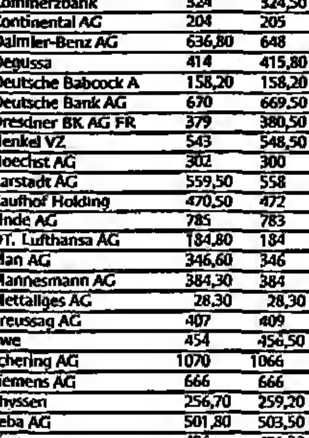
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	13/04	12/04
Alcoa	43,50	44,75
American Express	34,50	35
Allied Signal	40,50	40
AT & T	50,25	51,37
Bethlehem	15,87	15,62
Boeing Co	55,25	55
Caterpillar Inc.	56,37	55,50
Chevron Corp.	44,50	44,87
Coca-Cola Co	57,12	58,12
Disney Corp.	54,37	54,62
Du Pont Nemours&Co	62,37	61,12
Eastman Kodak Co	52,75	53
Exxon Corp.	67,25	67,25
Gén. Motors Corp.H	39,25	40,12
Gén. Electric Co	53,87	55
Goodyear T & Rubbe	37,75	38,25
IBM	87,87	86,37
Intl Paper	73,12	75,25
J.P. Morgan Co	65,37	63,87
Mc Don Dougl	57,25	58,12
Merck & Co.Inc.	43,37	43,12
Minnesota Mng.&Mfg	58	57,87
Philip Moris	67,37	67,75
Procter & Gamble C	66,75	68
Sears Roebuck & Co	52	52,75
Texaco	65,50	65,37
Union Carb.	29,87	30,87
Utd Technol	70,87	70
Westingh. Electric	15,25	15,37
Woolworth	16	16

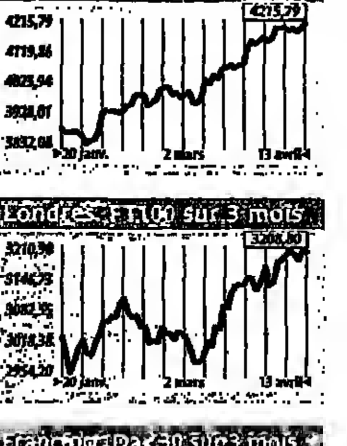
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

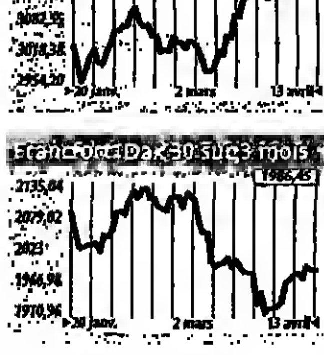
	13/04	12/04
Allied Lyons	5,41	5,36
Barclays Bank	6,57	6,60
B.A.T. industries	4,51	4,51
British Aerospace	5,01	5
British Airways	4,04	4,03
British Gas	2,98	2,97
British Petroleum	4,36	4,39
British Telecom	3,90	3,88
B.T.R.	3,37	3,33
Cadbury Schweppes	4,38	4,40
Eurotunnel	2,03	1,90
Glaxo	7,13	7,20
Grand Metropolitan	4,05	4,04
Guinness	4,68	4,68
Hanson Plc	2,41	2,41
Great Ic	5,76	5,79
H.S.B.C.	7,38	7,30
Impérial Chemical	7,53	7,57
Lloyds Bank	6,25	6,27
Marks and Spencer	4,20	4,17
National Westminst	5,52	5,53
Peninsular Orienta	5,67	5,65
Reuters	4,85	4,85
Saatchi and Saatch	0,92	0,92
Shell Transport	7,15	7,17
Smithkline Beecham	5,20	5,22
Tate and Lyle	4,26	4,24
Univeler Ltd	12,26	12,37
Wellcome	10,61	10,65
Zeneca	8,88	8,88

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	13/04	12/04
Allianz Holding N	2466	2463
Basf AG	298,60	297,70
Bayer AG	343,30	343,50
Bay hyp&Wechselbk	367,30	365,80
Bayer Vereinsbank	395,20	394,70
BMW	715,50	710
Commerzbank	324	324,50
Continental AG	204	205
Daimler-Benz AG	636,80	648
Degussa	414	415,80
Deutsche Babcock A	158,20	158,20
Deutsche Bank AG	670	669,50
Dresdner BK AG FR	379	380,50
Henkel VZ	543	548,50
Hoechst AG	302	300
Karstadt AG	559,50	558
Kaufhof Holding	470,50	472
Linde AG	785	783
DT. Lufthansa AG	184,80	184
Man AG	346,60	346
Mannesmann AG	384,30	384
Mettallges AG	28,30	28,30
Preussag AG	407	409
Rwe	454	456,50
Schering AG	1070	1066
Siemens AG	666	666
Thyssen	256,70	259,20
Veba AG	501,80	503,50
Viag	496	496,30
Wellag AG	1020	1020





LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif a ouvert, mardi matin 18 avril, en baisse sensible. L'échéance juin cédait 20 centièmes à 113,16. Le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans s'établissait à 7,80 %, soit un écart de 74 points de base par rapport aux titres allemands de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait connu une séance en dents de scie. Après être tombé à 7,26 % en début de séance, le le rendement de l'emprunt à trente ans a clôturé en nette hausse à 7,38 %, les opérateurs s'inquiétant de la forte hausse des cours du pétrole et des métaux précieux. *Les taux d'intérêt à court terme français se tendaient également* mardi matin à la suite du repli du franc observé face à la monnaie allemande (3,50 pour 1 mark). Les taux à trois mois s'établissaient à 7,60 % et le contrat à terme Pibor trois mois du Matif échéance cédait 26 centièmes à 92,97. Le taux de l'argent au jour le jour s'inscrivait à 7,50 %.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an
113,06 | 125,50 | 120,66 | 117,82 | 114,98 | 112,14 | 109,30
13 avril | 11 oct. | 13 avril

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 13/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,56	7,80	8,34	1,80
Allemagne	4,38	7,07	7,36	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,53	4,75	0,20
États-Unis	5,94	7,07	7,36	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 13/04	Taux au 12/04	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,35	7,24	101,73
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,51	7,39	102,18
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,77	7,71	102,89
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,90	7,83	103,10
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,30	8,24	103,33
Obligations françaises	8,03	7,99	102,54
Fonds d'Etat à TME	- 0,76	- 0,73	100,23
Fonds d'Etat à TRE	- 0,41	- 0,41	99,41
Obligat. franç. à TME	- 0,63	- 0,63	100,20
Obligat. franç. à TRE	+ 0,14	+ 0,12	100,51

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 13/04	Vente 13/04	Achat 12/04	Vente 12/04
Jour le jour	7,68	—	—	—
1 mois	7,63	7,75	7,37	7,62
3 mois	7,44	7,62	7,25	7,50
6 mois	7,08	7,20	6,87	7,12
1 an	6,81	7,18	6,72	6,84
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,69	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,44	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,10	—	—	—
Pibor Frsncs 9 mois	7	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	6,96	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,25	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,37	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	6,68	—	—	—

MATIF

Échéances 13/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	109213	113,06	113,52	113,06	113,36
Sept. 95	425	112,44	112,80	112,44	112,76
Déc. 95	2	112,18	112,18	112,18	112,50
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	29066	93,23	93,37	93,20	93,23
Sept. 95	7019	93,58	93,71	93,58	93,62
Déc. 95	4620	93,48	93,57	93,48	93,51
Mars 96	1096	93,30	93,39	93,30	93,34
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2343	83,20	83,68	83,20	83,62
Sept. 95	—	—	—	—	83,56

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 13/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 95	11672	1886	1894	1880	1894
Mai 95	605	1884,50	1884,50	1883	1890,50
Juin 95	867	1865,50	1872	1860	1871,50
Sept. 95	365	1886,50	1892	1885,50	1892,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,8705 | US/DM ↗ 1,5125 | US/¥ ↗ 97,4500 | DM/F ↘ 3,4814 | £/F ↗ 7,7840

Nouvelle hausse du yen

APRÈS le long week-end pascal, qui avait vu la fermeture de la plupart des grandes places financières internationales, *le yen est reparti à la hausse, mardi matin 18 avril.* Lors des premières transactions entre banques sur le marché européen, le billet vert s'échangeait à 81,50 yens, non loin de son plus bas niveau historique de 80,15 yens atteint le 10 avril. Le dollar était également en recul face à la monnaie allemande à 1,3680 mark et face au franc français à 4,79 francs. La timidité du plan de relance économique présenté vendredi par le gouvernement japonais, l'échec *de la rencontre dimanche entre le ministre nippon des finances* et son homologue américain, l'absence de progrès dans les négociations commerciales concernant le secteur automobile entre les Etats-Unis et le Japon, incitent les opérateurs des marchés financiers à poursuivre leurs ventes de dollars et leurs achats de yens.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 13/04	% 12/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	348,1400	- 0,30	337	361
Ecu	6,4240	- 0,02	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8705	- 0,32	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,9440	- 0,24	16,4000	17,5000
Pays-Bas (100 fl)	310,9200	- 0,28	—	—
Italie (1000 lir.)	2,8400	+ 0,40	2,5500	3,1200
Danemark (100 krd)	88,7600	- 0,20	83	93
Irlande (1 iep)	7,9165	+ 0,27	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,7840	+ 0,01	7,4000	8,2500
Grèce (100 drach.)	2,1455	- 0,28	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	66,3400	- 0,45	61	71
Suisse (100 F)	421,3300	- 0,67	410	434
Norvège (100 k)	77,8500	- 0,21	73	82
Autriche (100 sch)	49,4720	- 0,29	48	51,1000
Espagne (100 pes.)	3,9360	+ 0,91	3,6000	4,2000
Portugal (100 esc.	3,3200	+ 0,30	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5409	+ 0,10	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	5,8260	+ 0,24	5,6500	6
Finlande (mark)	113,1300	- 0,14	108	119

PARITÉS DU DOLLAR	18/04	13/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5125	—	—
TOKYO : USD/Yens	97,4500	—	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8730	4,8750	4,8970	4,9000
Yen (100)	5,8454	5,8559	5,7987	5,8057
Deutschemark	3,4825	3,4835	3,4820	3,4830
Franc Suisse	4,2264	4,2318	4,2299	4,2362
Lire ital. (1000)	2,8298	2,8360	2,8454	2,8522
Livre sterling	7,7676	7,7756	7,8156	7,8253
Peseta (100)	3,9125	3,9204	3,9113	3,9200
Franc Belge	16,938	16,954	16,933	16,955

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,56	7,18	7
Eurodollar	6,19	6,31	6,62
Eurolivre	6,50	6,93	7,50
Eurodeutschemark	4,62	4,68	5

L'OR

	cours 13/04	cours 12/04
Or fin (k. barre)	61300	60900
Or fin (en lingot)	61850	61400
Once d'Or Londres	389,90	389,90
Pièce française(20f)	355	354
Pièce suisse (20f)	353	354
Pièce Union lat(20f)	354	352
Pièce 20 dollars us	2275	2400
Pièce 10 dollars us	1185	1572,50
Pièce 50 pesos mex.	2285	2270

LE PÉTROLE

En dollars	cours 13/04	cours 12/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,96	17,01
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	13/04	12/04
Dow-Jones comptant	193,05	191,87
Dow-Jones à terme	275,09	274,04
Moody's	—	—
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2935	2945,50
Cuivre à 3 mois	2895	2919
Aluminium comptant	1825,50	1835
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5760	5816
Etain à 3 mois	5770	5830
Zinc comptant	1053	1050,50
Zinc à 3 mois	1075	1070
Nickel comptant	7325	7290
Nickel à 3 mois	7325	7290

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	188,25	167
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1330	1360
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 18 AVRIL

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 10h15

CAC 40 ↘ PARIS
–0,85 %
CAC 40 : 1865,23

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7300	—	—	153,58
B.N.P. (T.P)	985	970	– 1,52	49,25
Cr.Lyonnais(T.P.)	845	843	– 0,24	50,35
Renault (T.P.)	1840	1850	+ 0,54	92,85
Rhone Poulenc(T.P)	2025	2020	– 0,25	101,52
Saint Gobain(T.P.)	1161	—	—	79,01
Thomson S.A (T.P)	1068	1068	—	46,89
Accor 1	547	542	– 0,91	18
Air Liquide 1	792	790	– 0,25	14
Alcatel Alsthom 1	453,90	449,60	– 0,95	15
Alcatel Cable 1	350,70	351	+ 0,09	10
Alspi 1	311	—	...	14
AGF-Ass.Gen.France	165	164,50	– 0,30	12
Axa 1	240,40	240,80	+ 0,17	5
Bail Invest. 1	801	811	+ 1,25	70,10
Bancaire (Cie) 1	535	524	– 2,06	10
Bque Colbert C2#	65,25	—	—	18
Bazar Hot. Ville 2	525	522	– 0,57	16
Berger (M) 2	1390	—	...	17,50
BIC 1	822	805	– 2,07	6
BIS 1	361	360	– 0,28	4
B.N.P. 1	239	234,20	– 2,01	3
Bollore Techno.1	520	516	– 0,77	22
Bongrain 1	2685	2700	+ 0,56	61
Bouygues 1	557	562	+ 0,90	5
Canal + 1	624	619	– 0,80	25
Cap Gemini Sogeti	179,70	176	– 2,06	7
Carnaudmetalbox 1	176,70	175	– 0,96	4
Carrefour 1	2457	2438	– 0,77	42
Casino Guichard 1	143,60	143	– 0,42	5
Casino Guich.ADP 1	119	119,80	+ 0,67	5,25
Castorama Dl (Li) 1	770	772	+ 0,26	9,40
C.C.F. 1	214	211,10	– 1,36	4,30
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	51	52,10	+ 2,16	2,40
Cegid (Ly) 1	446	446	—	25
CEP Communication1	524	510	– 2,67	7,50
Cerus Europ.Reun 1	79,75	79	– 0,94	10
Cetelem 1	1008	1000	– 0,79	10
CGIP 1	1134	1136	+ 0,18	34
Chargeurs 1	933	929	– 0,43	14
Christian Dior 1	444	444	—	5
Ciments Fr.Priv.B1	238,30	239,70	+ 0,59	17,50
Clarins 1	475,90	477	+ 0,23	6,60
Club Mediterranee1	491	493	+ 0,41	7
Coflexip	285,50	280	– 2,95	...
Colas 1	886	890	+ 0,45	22
Comptoir Entrep. 1	219	—	...	7,50
Comptoir Moder. 1	1492	1485	– 0,47	20

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Montant coupon (1)
CPR 1	341,10	344	+ 0,85	20
Cred.Fon.France 1	611	611	—	37,50
Credit Local Fce 1	424	422	– 0,47	11
Credit Lyonn.CIP 1	205	208	+ 1,46	10
Credit National 1	391	395	+ 1,02	20
CS(ex.CSEE)1	300	296,50	– 1,17	3
Damart 1	4800	4820	+ 0,42	60
Danone 1	807	802	– 0,62	15,50
Dassault-Aviation1	415	411	– 0,96	7
Dassault Electro 1	350	345	– 1,43	4,80
De Dietrich 1	2578	2571	– 0,27	49
Degremont 1	385	382	– 0,78	6,50
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	71,10	70	– 1,55	—
DMC (Dollfus Mi)1	239,90	236	– 1,63	4
Docks France 1	755	752	– 0,40	11
Dynaction 1	143,40	143	– 0,28	3
Eaux (Gle Des) 1	490,60	486,60	– 0,82	11
E.B.F 1	949	948	– 0,11	15
Ecco 1	678	675	– 0,44	10
Eiffage 1	802	810	+ 1	15,30
Elf Aquitaine 1	374,80	370,90	– 1,04	13
Eridania Beghin 1	728	734	+ 0,82	30
Essilor Intl 1	830	840	+ 1,20	10
Essilor Intl ADP 1	587	585	– 0,34	10,80
Esso 1	580	554	– 4,48	22
Eurafrance 1	1460	1460	—	48
Euro Disney 1	12,85	12,85	—	0,68
Euro RSCG W.W 1	533	517	– 3	10,75
Europe 1- 1	1380	1330	– 3,62	19
Eurotunnel 1	15,75	16	+ 1,59	—
Filipacchi Medias1	726	—	...	12
Finextel 1	65	65	—	7,80
Fives-Lille 1	443	435	– 1,81	11
Fromageries Bel 1	4310	4350	+ 0,93	35
Galeries Lafayet.1	2250	2200	– 2,22	11
GAN 1	170,10	170	– 0,06	4
Gascogne (B) 1	496	496	—	7
Gaz et Eaux 1	1810	1840	+ 1,66	55
Geophysique 1	303	302,10	– 0,30	8
G.F.C. 1	347	344	– 0,86	18,50
Groupe Andre S.A.1	430	421	– 2,09	9
Groupe De La Cite1	860	843	– 1,98	17
GTM-Entrepose 1	410	390	– 4,88	7,50
Guilbert 1	452,50	455	+ 0,55	10
Guyenne Gascogne 1	1400	1384	– 1,14	24
Havas 1	405	401,60	– 0,84	0
I.D.I.A 1	139	138,60	– 0,29	7
Imetal 1	520	517	– 0,58	10,50
Immeubl.France 2	350	352	+ 0,57	16
Immob.Phenix 1	50,15	—	—	2
Ingenico 1	82,90	82,50	– 0,48	1
Interbail 1	343	342	– 0,29	36
Intertechnique 1	550	550	—	23,50
Jean Lefebvre 1	340	343	+ 0,88	25
Klepierre 1	579	579	—	27,75
Labinal 1	793	784	– 1,13	10
Lafarge Coppee 1	366,60	365,30	– 0,35	9
Lagardere (MMB) 1	115	114,60	– 0,35	2,50
Lapeyre 1	316	316	—	4,10
Lebon 2	242	242	—	7
Legrand 1	7290	7180	– 1,51	29
Legrand ADP 1	4798	4750	– 1	46,40
Legris indust. 1	351	352	+ 0,28	8
Locindus 1	804	800	– 0,50	70,50
LVMH Moet Vuitton1	941	936	– 0,53	5

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Montant coupon (1)
Lyonnaise Eaux 1	494,20	489	– 1,05	11
Marine Wendel 1	384	382	– 0,52	14,70
Matra-Hachette 1	110,60	109,10	– 1,36	2,50
Metaleurop 1	59,80	59,90	+ 0,17	4
Metrologie Inter. 1	27,05	27,05	—	—
Michelin 1	212,90	210	– 1,36	1,50
Moulinex 1	115	114,20	– 0,70	4
Navigation Mixte 1	969	980	+ 1,14	40
Nord-Est 1	138,90	137	– 1,37	5,20
Nordon (Ny) 2	325,10	—	—	—
NRJ # 1	■ 383,60	400	+ 4,28	5,40
Olipar 1	6,75	6,65	– 1,48	—
Oreal 1	1265	1256	– 0,71	10,80
Paribas 1	303,50	300,70	– 0,92	12
Pechiney CIP 1	311	310	– 0,32	9,50
Pechiney Intl 1	126,90	125	– 1,50	5
Pernod-Ricard 1	344,80	340,30	– 1,31	3,75
Peugeot 1	655	648	– 1,07	10
Pinault-Prin.Red.1	1109	1108	– 0,09	21,20
Plastic-Omn.(Ly) 1	525	525	—	6,50
Poliet 1	435	436	+ 0,23	6
Primagaz 1	910	912	+ 0,22	16,30
Promodes 1	1184	1182	– 0,17	8,50
Publicis 1	410	410	—	4
Radiotechnique 1	489	480,10	– 1,82	10
Remy Cointreau 1	154	153,80	– 0,13	4,60
Renault 1	165,90	161,50	– 2,65	—
Rexel 1	762	767	+ 0,66	10
Rhone Poulenc A 1	114	113,20	– 0,70	2,40
Rochette (La) 1	48,40	47,60	– 1,65	1,20
Roussel Uclaf 1	716	714	– 0,28	12,50
Rue Imperiale(Ly)1	3530	3465	– 1,84	99
Sade (Ny) 1	172,90	172,10	– 0,46	12
Sagem 1	2868	2870	+ 0,07	20,50
Saint-Gobain 1	620	618	– 0,32	14,50
Saint-Louis 1	1508	1496	– 0,80	35
Salomon (Ly) 1	1929	1920	– 0,47	20
Salvepar (Ny) 2	438	—	—	17
Sanofi 1	282	277	– 1,77	24
Sat 2	2085	2050	– 1,68	25
Saupiquet (Ns) 1	1180	—	—	15
Schneider 1	361,10	361	– 0,03	7
SCOR S.A 1	111,80	111,80	—	1,50
S.E.B. 1	517	519	+ 0,39	8,30
Sefimeg 1	293	293,80	+ 0,27	19
SEITA 1	139	135,50	– 2,52	—
Selectibanque 1	139	139	—	13,18
SFIM 2	890	890	—	25
SGE 1	155	155	—	5
Sidel 1	1340	1339	– 0,07	9
Simco 1	411	403,60	– 1,80	20,76
S.I.T.A 1	655	654	– 0,15	7,50
Skis Rossignol 1	1370	1340	– 2,19	22
Sligos 1	400	402	+ 0,50	9
Societe Gale A 1	533	526	– 1,31	16
Sodexho 1	930	921	– 0,97	22
Sommer-Allibert 1	1865	1860	– 0,27	33
Sophia 1	425	425,50	+ 0,12	34,46
Sovac 1	343,10	345	+ 0,55	38
Spie Batignolles 1	231	228	– 1,30	17
Spir Communic. 1	489	475	– 2,86	18
Strafor Facom 1	667	665	– 0,30	23
Suez 1	247	244,10	– 1,17	8,20
Synthelabo 1	250,20	247	– 1,28	3,24
Technip S.A. 1	286	286	—	—

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Montant coupon (1)
Thomson-CSF 1	133,50	131	– 1,87	6
Total 1	303,20	301,30	– 0,63	7,50
UAP 1	128	125,30	– 2,11	3
UFB Locabail 1	338,50	340	+ 0,44	10
UGC DA (M) 1	154	153,10	– 0,58	3,54
Ugine S.A 1	334,80	333	– 0,54	8
UIC 1	99,80	100	+ 0,20	25
UIF 1	436,90	437	+ 0,02	22
UIS 2	193	192	– 0,52	73,48
Unibail 1	469,40	465	– 0,94	26
Union Assur.Fdal 1	480	485	+ 1,04	10
Valeo 1	273	275	+ 0,73	1,46
Vallourec 1	226,10	—	—	6,30
Vie Banque 1	287	288	+ 0,35	6
Worms & Cie 1	242,50	240,50	– 0,82	7,50
Z.Gr.Zannier (Ly 1	117	118	+ 0,85	9
Zodiac 1	580	570	– 1,72	32
Elf Gabon 1	952	945	– 0,74	56

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Montant coupon (1)
ABN Amro Holding 1	183,10	187	+ 2,13	0,68
American Express 1	169	166,90	– 1,24	0,92
Anglo American 1	272,10	273	+ 0,33	1,48
Amgold 1	467	457	– 2,14	10,22
Arjo Wiggins App.1	20,75	—	—	0,35
A.T.T. 1	248,50	242,80	– 2,29	1,39
Banco Santander 1	174	—	—	1,88
Barrick Gold 1	118,50	119,50	+ 0,84	0,20
B.A.S.F. 1	1021	1050	+ 2,84	20,55
Bayer 1	1202	1190	– 1	26,24
Blenheim Group 1	17,15	17,30	+ 0,87	0,29
Buffelsfontein 1	33	34	+ 3,03	1,79
Chase Manhattan 1	197	—	—	1,25
Cordiant PLC 1	7,20	7,05	– 2,08	—
Daimler Benz 1	2220	2220	—	20,43
De Beers 1	127,10	127,20	+ 0,08	0,80
Deutsche Bank 1	2335	2305	– 1,28	42,27
Dresdner Bank 1	1319	1322	+ 0,23	34,54
Driefontein 1	65,60	68	+ 3,66	1,25
Du Pont Nemours 1	300	301,30	+ 0,43	1,96
Eastman Kodak 1	252,10	—	—	1,66
East Rand 1	5,30	5,35	+ 0,94	0,10
Echo Bay Mines 1	49,30	51	+ 3,45	0,15
Electrolux 1	235	—	—	9,15
Ericsson 1	312	312	—	2,25
Exxon Corp. 1	325	320,40	– 1,42	3,18
Ford Motor 1	195	—	—	1,33
Freegold 1	59,90	60,05	+ 0,25	1,57
Gencor Limited 1	16	15,90	– 0,63	0,07
General Electric 1	265	256,40	– 3,25	1,79
General Motors 1	215	210	– 2,33	0,85
Generale Belgique1	361	—	—	14,14
Grd Metropolitan 1	31,10	30,85	– 0,80	0,23
Guinness Plc 1	36,90	36,40	– 1,36	0,33
Hanson Plc 1	18,70	19	+ 1,60	0,25
Harmony Gold 1	42	43	+ 2,38	0,38
Hewlett-Packard 1	592	605	+ 2,20	1,26
Hitachi 1	49,70	50	+ 0,60	0,25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Montant coupon (1)
Hoechst 1	1040	—	—	17,98
I.B.M 1	421,50	418	– 0,83	1,06
I.C.I 1	60	—	—	0,88
I.T.T. 1	491	490,50	– 0,10	2,01
Ito Yokado 1	256	259	+ 1,17	0,81
Matsushita 1	82	80,90	– 1,34	0,29
Mc Donald's 1	170	168,70	– 0,76	0,25
Merck and Co 1	208,50	206,20	– 1,10	1,22
Minnesota Mining 1	277,70	—	—	1,99
Mitsubishi Corp. 1	59	—	—	0,18
Mobil Corporat. 1	437,80	—	—	3,01
Morgan J.P. 1	300	311,50	+ 3,83	3,29
Nestle SA Nom.1	4690	4690	—	65,85
Nippon MeatPacker1	68,70	—	—	0,73
Norsk Hydro 1	183	184	+ 0,55	2,34
Petrofina 1	1495	1500	+ 0,33	34,53
Philip Morris 1	328,10	325	– 0,94	3,57
Philips N.V 1	168,10	168,10	—	1,14
Placer Dome Inc 1	114	115	+ 0,88	0,27
Procter Gamble 1	333,50	322,30	– 3,36	1,53
Quilmes 1	221	215	– 2,71	7,13
Randfontein 1	27,10	27,80	+ 2,58	1,18
Rhone Poul.Rorer 1	204	201	– 1,47	1,31
Royal Dutch 1	577	577	—	4,44
R T Z 1	64,10	64,10	—	0,76
Sega Enterprises 1	239	238	– 0,42	1,08
Saint-Helena 1	44,90	45	+ 0,22	2,19
Schlumberger 1	286,60	282	– 1,61	1,47
SGS Thomson Micro.	150	151	+ 0,67	—
Shell Transport 1	56,40	56,40	—	0,94
Siemens 1	2314	2300	– 0,61	32,72
Sony Corporation 1	249	246,30	– 1,08	1,77
Sumitomo Bank 1	103,70	—	—	0,20
T.D.K 1	229,50	226	– 1,53	1,17
Telefonica 1	60,10	60,50	+ 0,67	0,80
Toshiba 1	33,60	33	– 1,79	0,23
Unilever 1	634	632	– 0,32	3,43
Unit.Technologie 1	335	—	—	2,31
Vaal Reefs 1	343	341	– 0,58	6,30
Volkswagen A.G 1	1286	—	—	5,11
Volvo (act.B) 1	92	94	+ 2,17	3,98
Western Deep 1	164,50	167	+ 1,52	2,20
Yamanouchi 1	109,90	110,20	+ 0,27	0,58
Zambia Copper 1	2,96	3	+ 1,35	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15
MARDI 18 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	4,068
CEPME 8,5% 88-97CA	—	6,777
CEPME 9% 89-99 CA#	105,25	5,967
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,373 o
CFD 9,7% 90-03 CB	109,35	1,913 o
CFD 8,6% 92-05 CB	103,20	1,579
CFF 10% 88-98 CA#	107,33	4,877
CFF 9% 88-97 CA#	103,55	4,858
CFF 10,25%90-01CB#	111	0,952 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	104,89	7,925 ‡
CLF 9%88-93/98 CA#	104,50	1,874
CNA 9% 4/92 CB	105,50	8,605 ‡
CRH 8,6%92/93/94CB	102,80	6,904
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,14	1,022 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,85	1,461
EDF 8,6% 92 CA#	103,90	0,211
Em.Etat10,26%86 CA	—	1,032
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,58	4,537
Finansder 9%91CB#	106,65	3,526 †
Finansd.8,6%92CA#	103,65	1,908

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Floral9,75% 90 CA#	107,76	7,159
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,02	7,818
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,83	2,094
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,55	6,916 1
OAT 9,90%85-97 CA#	106,03	3,418
OAT 88-98 TME CA	100,30	1,667
OAT 9/1998 TRA	—	3,643 o
OAT 9,50%88-98 CA#	106,02	7,730
OAT TMB 01/99 CA	99,45	1,529

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	◆	367	367
Bains C.Monaco 2	◆	681	681
B.N.P Intercont.2		261	260
Bidermann Intl.	◆	110	110
B T P (la cie) 2		12,70	12,50
Cambodge	◆	792	792
Fonciere Euris	◆	180	180
Foncina #	◆	453	453
France I.A.R.D.	◆	578	578
France S.A 1		699	691
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont 1		287	274,20
Gerefim		169	169
Gevelot	◆	1077	1077
G.T.I (Transport)2	◆	411	411
PSB Industries 2Ly	◆	480	400
Rochefortaise Com.		185	185
Rosario 2		209	209
Rougier #		789	765
S.A.F.I.C Alcan	◆	285,10	285,10
Saga	◆	250	250
Salins du Midi 2		376	375
Savoisienne M.	◆	149,90	149,90
Silic 2	◆	685	685

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	428,80	428,80
Bayer.Vereins Bank	1340	1340
Commerzbank AG	1121	1121
Fiat Ord.	20	20
Gevaert	226,20	249,30 d.
Gold Fields South	107,50	107,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15
MARDI 18 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	54	54
AFE 2 #		461,30	471
Agle 2		274	279,70
Alain Manoukian(Ly)2#		96	95
Albert S.A (Ns)	◆	126,80	126,80
Altran Techno 1 #		515	512
Arnault Associes	◆	500	500
Asystel ex.Segin		272	278
B.A.C.	◆	28,70	28,70
Bque Picardie (Li)	◆	620	620
Bque Sofirec (M)	◆	479	479
Bque Tarneaud(B)#	◆	205	205
Bque Vernes	◆	635	635
Beneteau #	◆	395	395
B I M P	◆	77,50	77,50
Boiron (Ly) 1 #		453	459
Boisset (Ly) #	◆	270,90	270,90
Bouche Pasq (Ns)	■	545	549

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Cipe France Ly 2 #		
CNIM CA#		
Codetour		
Comp.Euro.Tele-CET		
Conflandey S.A		
C.A. de la Brie 2		
C.A.Gironde (B)		
C.A.Haute Normand		
C.A.Ille & Vilaine		
C.A.Indre et Loire		
C.A. Paris IDF 1		
C.A.de l'Isère Ly		
C.A.Loire Atl.(Ns)		
C.A.Loiret		
C.A.du Loiret Cca		
C.A.Mort.Pas-de-Calais		
C.A.du Nord (Li)		
C.A. Oise CCI		
C.A.Pas de Calais		
C.A. Somme CCI		
C.A.Toulouse (B)		

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

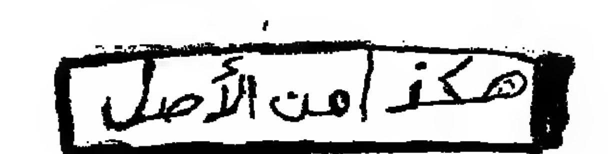
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 13 avril

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE 3615 code LEMONDE



هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SCIENCES

VOLCANOLOGIE Une équipe franco-allemande vient de découvrir l'alignement de Fondation, une chaîne volcanique qui s'étire sur plus de 2 000 kilomètres par 5 000 mètres de fond dans le Pacifique, au sud-ouest de l'île de Pâques. ● UN POINT CHAUD, la remontée d'une colonne de magma venu de plus de 100 kilomètres de profondeur est à l'origine de cette formation. Si plusieurs dizaines de phénomènes similaires ont été détectés, on en connaît très peu dans les océans, car ils sont très difficiles à repérer. ● LES SATELLITES RADARS américains Seasat et Geosat sont à l'origine de la découverte de l'alignement de Fondation. ● LA HAUTEUR du niveau des mers peut être mesurée à quelques centimètres près, ce qui permet de détecter les « bosses » révélatrices des grands courants océaniques ou des reliefs sous-marins.

Une chaîne de volcans sous-marins est découverte dans le Pacifique

Les plaques qui constituent le fond des mers sont en perpétuel mouvement. Parfois, une remontée de magma très chaud les transperce, créant ainsi une longue suite de dômes volcaniques

L'AVENTURE aurait été digne de Dumont d'Urville et, de nos jours, Stephen Spielberg l'aurait peut-être trouvée trop invraisemblable pour un scénario de film d'action. Comment imaginer, en effet, qu'il soit encore possible, en 1995, d'explorer une chaîne de volcans longue de 2 000 kilomètres dont personne ne soupçonnait l'existence il y a encore quelques années ? C'est pourtant ce que viennent de faire une vingtaine de chercheurs, dont cinq Français.

Ces volcans se trouvent, il est vrai, dans le Pacifique, par quelque 5 000 mètres de profondeur. Les fonds océaniques restent aussi méconnus que certaines planètes lointaines et, paradoxalement, les océanographes arrivent aujourd'hui, à en percer peu à peu les secrets grâce aux... satellites. Les radars embarqués sur deux d'entre eux – Seasat et Geosat, lancés par les Américains en 1978 et 1985 – ont permis la réalisation, dès 1988, de la première « carte altimétrique » du globe. Ce document indique, avec une précision de cinq à sept centimètres, l'altitude exacte de chaque point de la surface de la planète. Il démontre que la mer n'était pas « plate » et qu'il existait des différences de niveaux, des « bosses » et des creux pouvant atteindre plusieurs mètres sur des surfaces assez étendues. Ces « anomalies » correspondent soit à des courants puissants comme le Gulf Stream, soit encore à des variations importantes dans la densité du socle océanique sous-jacent, soit enfin à des reliefs sous-marins.

C'est ainsi qu'a pu être repéré, au sud-ouest de l'île de Pâques, l'alignement de Fondation, une chaîne volcanique de plus de 2 000 kilomètres de longueur, perpendiculaire à la dorsale Pacifique-Antarctique. *« Il ne s'agissait que d'une simple présomption*, reconnaît Roger Hekinian, de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). *La résolution de cette carte altimétrique n'étant pas très bonne, il était difficile de faire le tri entre les causes de ces anomalies. Le seul moyen était d'aller vérifier sur place. »*

ATOLLS ENGLOUTIS

C'est ce que Roger Hekinian a fait, du 30 janvier au 22 mars, à bord du navire océanographique allemand *Sonne*, en compagnie de collègues français (CNRS et université de Bretagne occidentale), allemands (universités de Kiel et de Hambourg) et polonais (université de Poznan). Une campagne fructueuse au cours de laquelle le sondeur multifaisceau et les caméras vidéo tractées du *Sonne* ont pu confirmer l'existence de plus de 30 volcans dans la zone repérée sur la carte. Des prélèvements ont été effectués sur 25 d'entre eux à l'aide d'une benne de trois tonnes munie d'une caméra (pour choisir les *échantillons*) et d'une « mâchoire » que le navire tracte sur le fond.

« Ce sont, le plus souvent, de grands édifices d'environ 4 000 mètres de hauteur, dont le sommet culmine à des profondeurs comprises entre 100 et 1 000 mètres », explique Roger Hekinian. Certains de ces volcans sont couronnés de massifs coralliens où l'on trouve des fragments de coquillages et des galets ; ce qui prouve qu'ils ont donné naissance à des îles ou à des atolls aujourd'hui engloutis, probablement à la suite d'un affaissement du socle océanique.

Au-delà de l'exploration pure et simple, l'étude de telles formations est d'un grand intérêt scientifique. En dépit de ses allures paisibles, la Terre est, en effet, l'une des planètes les plus volcanologiquement actives du système solaire. Or, la plus grande part de ces soubresauts aux conséquences fondamentales pour l'évolution et la vie de notre globe se produisent sous les mers.

Entre 600 et 1 300 volcans actifs sont répartis sur les terres émergées. Mais il en existe trois à quatre fois plus sous les mers. *« On estime*, affirme Roger Hekinian, *que 65 % à 70 % du volcanisme terrestre se produit sur les dorsales d'accrétion. »* Le magma craché par ce réseau de chaînes volcaniques sous-marines long de quelque 70 000 km permet aux plaques continentales de se renouveler à raison de 2,5 cm par an sous l'Atlantique et 16 cm par an sous le Pacifique.

Ces dorsales n'ont encore été explorées que très partiellement. Mais on commence à connaître assez bien leur mode de fonctionnement. Il en est de même des zones de subduction, très actives elles aussi, où, comme au large du Japon et du Chili, les plaques continentales plongent les unes sous les autres pour se fondre dans le magma sous-jacent. Entre ces zones, c'est en revanche presque l'inconnu.

« PANACHE »

Seule certitude : ces vastes régions dites « intraplaques » ne sont pas inactives. L'existence de quelques îles d'origine volcanique loin de toute dorsale le prouve. Elles sont nées de l'ascension d'une colonne de magma – un « panache » dans le langage des volcanologues – qui, tel un gigantesque coup de chalumeau, perce la lithosphère (partie supérieure de la croûte terrestre). Ce « point chaud » restant fixe, il provoque, au fil des millénaires, la formation d'une chaîne de volcans sur la surface de la plaque qui dérive au-dessus de lui, à la manière d'un tapis roulant. Seul le volcan se trouvant au-dessus du point chaud est actif.

« L'analyse des laves montre que le magma des points chauds est issu de profondeurs supérieures à 100 km, contre 30 ou 40 km pour celui que crachent les volcans des dorsales, dit Roger Hekinian. *On s'interroge encore sur le type de phénomène qui pourrait être à l'origine de bouffées de chaleur suffisamment puissantes pour provoquer de telles remontées. »*

Combien sont-ils ? *« A partir de la compilation de toutes les campagnes de sondages effectuées à ce jour, on estime à plus de 100 000 le nombre de « bombements » inconnus. Nombre d'entre eux peuvent être des volcans. »* Mais l'on ne connaît que très peu de points chauds reconnus comme tels avec certitude (un dans l'océan Indien, deux dans l'Atlantique et quatre dans le Pacifique). Pour l'équipe franco-allemande dont fait partie M. Hekinian, qui étudie le volcanisme intraplaque depuis 1986, la découverte de l'alignement de Fondation représente donc une aubaine.

Le navire océanographique français *Atalante* devrait d'ailleurs se rendre sur les lieux l'an prochain. Il s'efforcera, notamment, de repérer avec précision le point chaud (en principe actif) qui est à l'origine de cette chaîne et que le *Sonne* a pu localiser approximativement à environ 100 kilomètres à l'ouest de la dorsale Pacifique-Antarctique. L'*Atalante* pourra aussi étudier une portion de dorsale fossile baptisée Farallon, qui ne « fonctionne » plus depuis vingt millions d'années, et que le *Sonne* a repéré à proximité de la chaîne de Fondation.

Jean-Paul Dufour

L'effet chalumeau

Croûte océanique — Dorsale — Zone de subduction — Zone d'accrétion — Point chaud

Infographie *Le Monde*

Par quelque 5 000 mètres de fond au beau milieu des plaques océaniques, entre deux autres zones volcaniques que sont les dorsales et les zones de subduction, des colonnes de magma remontent parfois des profondeurs de la terre pour, tel un chalumeau, percer la croûte, y provoquant la formation de chaînes de volcans.

Espions spatiaux pour océanographes

Depuis une quinzaine d'années, les satellites sont devenus les meilleurs auxiliaires des océanographes. Aux engins américains Seasat et Geosat, qui fonctionnèrent respectivement en 1978 et de 1985 à 1989, ont *succédé l'européen ERS-1 et le franco-américain* Topex-Poseidon, mis en orbite en 1991 et 1992. Ils sont capables de mesurer la hauteur du niveau de la mer avec une précision de 10 cm pour ERS-1 et de 2 à 3 cm pour Topex, contre 50 cm pour Seasat et Geosat. Les « cartes altimétriques » réalisées par ces satellites permettent ainsi de suivre les courants océaniques et d'avoir une vue assez complète du relief sous-marin. Certains de ces observatoires spatiaux permettent aussi de mesurer la température de la surface de l'eau, ainsi que la vitesse des vents et la teneur en vapeur d'eau de l'atmosphère. Ces satellites « couvrant » toute la surface du globe, on imagine le progrès que cela représente pour les chercheurs, qui devaient, auparavant, se limiter aux mesures parcellaires faites depuis les navires et les bouées.

Le plus grand télescope du monde est menacé par des plaideurs

Les héritiers d'un amiral chilien revendiquent la propriété des terrains sur lesquels se construit le nouvel observatoire européen. Ils ont obtenu l'arrêt des travaux en cours

LES ASTRONOMES voulaient observer des étoiles et n'ont finalement vu que des galons. Quelle ne fut pas leur surprise lorsque, le 30 mars 1995, à 12 h 40, le sieur Javier Jimenez, officier de justice, accompagné de plusieurs carabiniers, a fait irruption dans les locaux de l'Observatoire européen de l'hémisphère sud (ESO). Fallait-il que l'affaire fût grave pour que cet officiel se soit déplacé après un long trajet jusqu'au sommet du Cerro Paranal, un dôme arrondi et nu de 2 664 m de haut, perdu dans le désert chilien d'Atacama. Sa mission tenait en peu de mots : faire stopper toute activité sur le site, faire le point de l'état d'avancement des travaux du plus grand télescope du monde, le VLT, et rappeler que toute construction ultérieure serait détruite aux frais de l'ESO.

Cette mise en demeure n'a rien d'anodin. Elle inquiète d'ailleurs la communauté astronomique européenne, qui ne comprend rien à ce Clochemerle andin et se demande comment on a pu en arriver là, et comment des terres arides et froides peuvent aujourd'hui susciter l'appétit des juristes. L'affaire est rocambolesque et remonte à la fin des années 80, lorsque l'ESO, implanté de longue date au Chili, où il dispose sur la montagne de la Silla (2 400 m), à 600 kilomètres au nord de Santiago, d'une batterie de quatorze télescopes, s'est mis en quête d'un nouveau site pour accueillir son futur télescope géant récemment assuré pour 21 millions de francs par les AGF.

Après de minutieuses recherches dans le désert d'Atacama, connu pour la transparence de son atmosphère et le grand nombre de nuits claires qu'il offre à l'observation, les astronomes jetèrent leur dévolu, en novembre 1987, sur le Cerro Paranal. Une cime presque lunaire, située à 130 km au sud d'Antofagasta, la capitale de la deuxième région chilienne. Moins d'un an plus tard, le gouvernement chilien concédait à l'ESO un vaste – trop vaste selon certains – terrain de 725 km². Au centre de ce territoire, trônant en bonne place, le Paranal fait pour accueillir un ensemble de quatre télescopes de 8,2 m de diamètre, dont le fonctionnement simultané donnera au début du prochain millénaire à l'Europe un instrument d'observation astronomique sans égal. Une fois achevé, le VLT sera équivalent à ce que serait un télescope unique doté d'un miroir de 16 m de diamètre !

BATAILLE JURIDIQUE

Fort du soutien du gouvernement chilien et de son statut d'organisme international, l'ESO engagea les premiers travaux dans le courant de 1992. Les bulldozers prirent alors possession du terrain pour raboter le Cerro Paranal d'une trentaine de mètres et créer une plate-forme d'accueil pour le futur observatoire. Tout allait pour le mieux lorsque, en mars 1993, les descendants de l'amiral Juan José Latorre firent savoir qu'ils revendiquaient ces terres, indûment cédées à l'ESO par le gouvernement Pinochet, car elles avaient été données au XIXe siècle à leur lointain aïeul pour services rendus au pays pendant les guerres chiliennes.

Il n'en fallait pas plus pour déclencher une formidable bataille juridique qui, si elle ne fait pas le bonheur des astronomes, fait celui des avocats et de certains parlementaires chiliens prêts à faire vibrer la corde du nationalisme et à « chauffer » les médias. Le Chili n'est pas à vendre, disaient-ils déjà en 1993, ajoutant : *« On ne nous achètera pas avec de la verroterie et des miroirs comme les conquistadors l'ont fait avec les Indiens au XVIe siècle. »* Résultat : depuis mars 1993, l'ESO et le chantier du VLT vivent au rythme des mises en demeure et des décisions judiciaires des tribunaux régionaux intimant l'ordre d'arrêter les travaux.

Fort de son statut d'organisme international et du soutien que lui apporte le gouvernement chilien, l'ESO a longtemps espéré que la raison finirait par l'emporter et que la Cour suprême chilienne trancherait en sa faveur. Pas de chance, le 20 mars dernier, elle a fait exactement le contraire, ajoutant aux tracasseries que l'ESO subit depuis plusieurs mois. *« C'est une situation inouïe, sans précédent, entre un organisme international et le pays qui l'accueille »*, s'insurge Peter Creola, le président du conseil de l'ESO.

« Une situation d'autant plus absurde, ajoute-t-il, *que le Chili multiplie actuellement les gestes en direction des investisseurs étrangers pour qu'ils s'installent dans le pays. Or, de ce simple point de vue, l'ESO, qui gère un observatoire à la Silla et a engagé au Paranal le VLT, dont le coût s'élève aujourd'hui à quelque 570 millions de deutschemarks (1983 millions de francs), n'est certainement pas le dernier des investisseurs ! »*

MENACE NAMIBIENNE

Ira-t-on jusqu'à la rupture ? Peter Creola ne le souhaite pas. Le diplomate qu'il est préfère voir un signe d'apaisement dans les derniers gestes du Chili à l'égard de l'ESO. Les matériels qui étaient retenus depuis deux mois par les douanes chiliennes ont été récemment débloqués. Quelque 100 000 deutschemarks de TVA ont été restitués à l'ESO. Le ministre des affaires étrangères chilien a rappelé le statut d'organisme international de l'ESO, et le directeur général de l'ESO, Riccardo Giacconi, s'est rendu au Chili, où on l'a assuré que des instructions avaient été données pour que le problème soit résolu.

Pour preuve de sa bonne volonté, l'ESO a proposé que l'accord qui le lie depuis 1963 avec ce pays soit complété par une série de mesures prenant mieux en compte les droits des travailleurs chiliens et offrant aux astronomes chiliens un temps d'observation de 10 % sur les installations du VLT et les télescopes de la Silla. Mais le Parlement serait réticent à signer ce texte. Faut-il y apporter quelques retouches ?

Quoi qu'il en soit, l'ESO se veut prudent et a donc convoqué pour le mercredi 19 avril un conseil extraordinaire à Garching (Allemagne). Pas question pour ses membres, qui regrettent sans doute de ne pas avoir envisagé d'acheter le terrain du VLT voici quelques années et de n'avoir peut-être aussi pas su faire quelques gestes politiques propres à arrondir les angles, de se laisser emporter par la tourmente juridique.

L'astronomie et la quête des derniers secrets de l'Univers demeurent les objectifs principaux des responsables de l'ESO, qui n'excluent pas, si la situation s'enlise, de déplacer, même à grands frais, le VLT sur le Gamsberg, un plateau de la Namibie appartenant aux Allemands, ou, à défaut, sur un autre sommet chilien, situé près de la Silla et qui appartient déjà à l'ESO. Et Peter Creola est formel, si les conflits s'éternisent, *« le premier des quatre télescopes pourrait être installé sur un autre site pour ne pas pénaliser les chercheurs. »*

Jean-François Augereau

L'eau et la vie

BIBLIOGRAPHIE

« PISSER est une sensation délicieuse, si j'étais riche je pisserais toujours », disait Alphonse Allais. Riche, le poisson l'est assurément. Envahi sans relâche par l'eau qui irrigue ses branchies, un carassin de 100 grammes produit près de 1 millilitre d'urine par heure – soit, rapporté à notre taille humaine, une production de 16 à 18 litres par jour. Un exemple parmi mille de l'ingéniosité et de la diversité du vivant, dont foisonne *Comme un poisson rouge dans l'homme*, surprenant ouvrage qui vient de paraître chez Payot.

Son auteur, André Giordan, aime les chiffres et les jeux de piste. Et il les emploie à bon escient. Aujourd'hui directeur du laboratoire de didactique et épistémologie des sciences de l'université de Genève (Suisse), ce touche-à-tout de la connaissance a gardé pour *Carassius auratus*, plus vulgairement nommé poisson rouge, un attachement bien compréhensible. En 1968, alors jeune agrégé de biologie, c'est en sa compagnie qu'il effectua ses premiers travaux sur *« l'influence des hormones neurohypophysaires dans l'équilibre hydrominéral »*. Une histoire d'eau, de sel et d'hormones, qui nous mènera progressivement dans les méandres du corps humain, tout au long d'un ouvrage dont les chapitres constituent autant de *« promenades du savoir »*.

Omniprésence de l'eau dans le corps, activité du rein, rôle essentiel de l'hypophyse dans sa régulation, incessant dialogue des cellules entre elles... A l'expert de la physiologie humaine, ce livre apprendra peu. A tous les autres, il offre un surprenant voyage au pays du vivant. Pénétré de l'importance de la communication scientifique, André Giordan a une manière bien à lui, ludique, visuelle et faussement naïve, d'expliquer les événements biologiques les plus complexes. Du corps humain, modèle d'organisation issu de *« trois milliards d'années d'essais et d'erreurs »*, il passe ensuite au niveau supérieur : celui des sociétés humaines.

Convaincu que *« les comportements sociaux ne s'expliquent jamais par des déterminismes biologiques »*, il n'en soutient pas moins que les mécanismes mis en œuvre par l'évolution du vivant pourraient heureusement nous inspirer dans la gestion de nos propres sociétés. André Giordan prolonge ici la notion de « bionique » – approche qui consiste à détourner des inventions du vivant à des fins utilitaires et dont le produit le plus célèbre, la bande Velcro, imite le système d'accrochage des fruits de la bardane – pour inventer la « physionique », qu'il applique notamment... à la gestion de l'entreprise. On peut être agacé par ce parallélisme un peu outré. L'ouvrage n'en reste pas moins original et d'une grande fraîcheur.

Ca. V.

★ ***Comme un poisson rouge dans l'homme*, de André Giordan. Documents Payot, 416 p. 149 F.**

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : les industriels du téléphone cellulaire** ont offert à la police américaine pour 50 000 dollars d'équipements de haute technologie, dans le cadre du lancement d'un programme de coopération pour lutter contre la fraude dans les téléphones sans fil. L'utilisation frauduleuse des téléphones cellulaires a coûté l'an dernier, aux Etats-Unis, quelque 482 millions de dollars aux exploitants, qui enregistrent chaque mois 40 000 appels illégaux pour un parc représentant 25 millions de consommateurs. – *(AFP.)*

Le PSG va devoir prendre en défaut la défense du Milan AC

Depuis le temps qu'ils jouent ensemble au plus haut niveau, les défenseurs de la formation lombarde ont acquis une impressionnante maîtrise

Battu un but à zéro au Parc des Princes par le Milan AC lors du match aller des demi-finales de la Ligue des champions, le Paris - Saint-Garmain va devoir l'emporter en Italie au match retour s'il veut se qualifier pour la finale, le 24 mai, à Vienna. Un pari difficile à réaliser, étant donné la solidité de l'équipe milanaise et de sa défense : orchestrée autour du vétéran Franco Baresi, trente-cinq ans, elle réunit deux autres anciens, Alessandm Costacurta (suspendu pour le match retour) et Paolo Maldini, et un bizut, Christian Panucci. Alors que Luis Fernandez, l'entraîneur parisien, ne dissimule pas son admiration pour l'organisation défensive des Lombards, le Paris - Saint-Germain devra prendre exemple sur l'Ajax d'Amsterdam – autre demi-finaliste – et la Juventus de Turin, qui sont parvenus récemment à contourner cet impressionnant dispositif.

MILAN
de notre envoyé spécial

« *Ces gars-là* n'*hésitent pas et* n'*ont pas besoin de se parler. C'est un ballet répété à chaque match* », constatait Luis Femandez dans le magazine *France Faatball* du 21 mars. L'entraîneur du Paris - Saint-Germain ne dissimulait pas son admiration pour l'organisation défensive du Milan AC, que son équipe affrontera mercredi 19 avril en match retour des demi-finales de la Ligue des champions.


LIGUE DES CHAMPIONS

Le « *ballet* », *c'est justement* ainsi que les arrières milanais baptisent l'heure d'entrainement spécifique qu'ils effectuent presque quotidiennement. « *A partir d'un dispositif* de *l'attaque adverse*, *différent à chaque fois, on imagine les multiples possibilités de la contrer ou de la mettre hors-jeu. Sans ballan, on se déplace dans* l'*espace, an fait des figures* », raconte Alessandro Costacurta, l'un des protagonistes de ses séances chorégraphiques à Milanello, le centre d'entraînement de l'équipe lombarde. Arrigo Sacchi, l'ancien entraineur du club devenu sélectionneur national, avait mis au point cette technique. Son successeur, Fabio Capello, a gardé l'idée.

Entraînement après entrainement, match après match, la défense milanaise a ainsi réglé une gestuelle aussi rôdée qu'une représentation du *Lac des cygnes* au Bolchoï. Aux premières loges, Marcel Desailly ne cache pas son admiration devant cet extrême professionnalisme. « *Ce sont quatre individualités exceptionnelles et pourtant ils sont canstamment en train de travailler, de rectifier, de s'adapter aux nauveaux schémas tactiques. Parfois, c'est même pesant* », explique le milieu de terrain français du Milan AC, qui a su s'intégrer à cette danse de Salomé et assure, avec Demetrio Albertini, le premier œuvre de récupération de la balle.

LONGUE VIE COMMUNE

La garde du Milan AC a une longue vie commune. « *Notre force, c'est qu'on a énormément jaué ensemble, avec le club ou en équipe nationale* », indique Paolo Maldini. « *Plus de quatre* cents *matches* », précise Alessandro Costacurta, qui tient sa comptabilité plus à jour. A respectivement vingt-six et vingt-huit ans, les deux hommes ont déjà une carrière fournie et un palmarès idoine. En 1988, les comparses remportaient leur premier titre de champion d'Italie aux côtés de Franco Baresi et Mauro Tassotti. Huit ans et trois titres européens plus tard se retrouvent peu ou prou les mêmes. Seul Mauro Tassotti a pris une semi-retraite. Il est remplacé par un bizut, Christian Panucci, tandis que Filippo Galli joue toujours, bon gré mal gré, les intérimaires.

L'arrivée précoce et donc la durabilité de ces joueurs sont le fait de leur talent mais aussi des vicissitudes d'une époque. Le club sortait d'une crise au début des années 80 qui s'acheva par une humiliante relégation en série B. Il s'agissait alors de rebâtir une équipe et notamment une défense, littéralement de garder ses arrières. « *Le club* n'*ovait plus les moyens de se payer des attaquants de talent*, raconte Alessandro Costacurta. *Alors taut a été misé sur la défense. Il s'agissait d'assurer le 0-0 à tout prix en se disant qu'ensuite marquer un petit but de temps en temps serait possible.* »

Les années de vaches maigres furent courtes. Silvio Berlusconi prit la présidence du club en mars 1986, avec son gros chéquier à souches. Avec lui arrivait l'argent facile. Le club se mit à nouveau à acheter des vedettes au prix fort. De l'arrière-garde, les défenseurs ont vu débouler des générations de mercenaires : Ruud Gullit, Frank Rijkaard, Marco Van Basten, Jean-Pierre Papin hier, Dejan Savicevic, Zvonimir Boban aujourd'hui, sans doute George Weah demain. Les hommes en vogue du *show-business* footballistique défilent les uns après les autres sous le maillot *rossonero*. Ils viennent puis repartent, le devoir plus ou moins accompli mais les poches toujours remplies. Eux, les grognards, regardent ce défilé d'un œil goguenard et alignent les saisons.

OSMOSE

Ils ont tout gagné déjà et pourraient légitimement rêver d'aventure. Ils restent pourtant. D'abord par reconnaissance pour ce club qui les nourris, et plutôt bien. « *C'est* ma *famille* », affirme Alessandro Costacurta. Paolo Maldini se saurait penser autrement dont le père, Cesare, remporta la première coupe d'Europe avec Milan, en 1963. Mais ils restent également parce qu'ils savent que c'est ensemble qu'ils tirent la quintessence de leur talent. « *Chacun peut jouer sans l'autre. mais, quand il y en a* un *qui manque, naus sommes* mains *bons* », explique Alessandro Costacurta, qui, suspendu, ne sera pas sur la pelouse mercredi. Cette bande-là sait ce que sport collectif et osmose signifient.

Ce quarteron de joueurs talentueux et dévoués à la cause a un chef, distant comme il se doit. Franco Baresi ne partage guère la convivialité de ses hommes. Le *pater familias* estime sans doute que ses dix-sept ans de maison l'en dispensent. Il est un peu la mémoire et l'âme de cette équipe qu'il intégra en 1978. Le « *puccini* », le petit en patois milanais, n'avait que dix-sept ans. « *A son arrivée, on avait l'impression qu'il était là depuis toujours*, se souvient Ruben Buriani, qui fut joueur de 1977 à 1982 avant de devenir aujourd'hui directeur technique. *Alors, très vite, an l'a appelé le professeur.* »

Paolo Maldini et Alessandro Costacurta ont en mémoire les formidables coups de gueule, à leurs débuts, de cet enseignant rogue. Aujourd'hui, Christian Panucci subit la même férule. « *C'est* un *guide extraordinaire sur le terrai*n *mais aussi* en *dehors* », explique Paolo Maldini, pas rancunier. Ce dernier sait qu'il devra reprendre ce rôle de maître de ballet à la fin de la saison. A trente-cinq ans, Franco Baresi est au bout de son contrat et hésite entre s'arrêter définitivement ou *glaner* au Japon quelques milliards de yens dont il n'a sans doute guère besoin. Le joueur sera difficile à remplacer, le meneur d'hommes encore plus.

Le Paris - Saint-Germain va donc s'imposer un des plus grands défis de sa courte histoire. Cette défense brevetée dont elle n'a pas su déjouer l'organisation au Parc des Princes, l'équipe française va devoir, mercredi 19 avril, lui trouver des failles au stade San Siro pour espérer se qualifier. Luis Fernandez veut y croire : la Juventus de Turin l'a déjà fait, dans un passé récent. Ils sont cependant bien peu nombreux à avoir mis ces quatre garçons dans le vent.

Benoît Hopquin

La France gagne la Coupe Latine de natation

Le nouvel encadrement technique fédéral cherche à créer un esprit d'équipe pour les Jeux olympiques d'Atlanta

ISOLÉS dans leur couloir d'eau, absorbés par leurs rêves de glisse parfaite, les nageurs égalent parfois leurs efforts autistes par des enjeux de sports collectifs. C'était le cas à Belo Horizonte (Brésil), du vendredi 14 au dimanche 16 avril, où huit nations (France, Espagne, Italie, Brésil, Portugal, Argentine, Pérou et Paraguay qui ont terminé dans cet ordre) se disputaient la Coupe Latine. Dans cette compétition par équipes, les places acquises dans les courses rapportent des points qui s'additionnent au classement final.

Pour les vingt-sept nageurs français engagés, la Coupe Latine a donc permis d'étalonner leurs progrès et leur solidarité face à des équipes de bon niveau comme l'Espagne, l'Italie ou le Brésil. Aucune performance de haut niveau, ni même de minima qualificatif pour les championnats d'Europe, n'ont été réussis dans un bassin réputé peu rapide. Pour le nouvel encadrement de l'équipe de France, c'était la compétition idéale pour tester les réformes et évaluer l'efficacité du nouveau système de prépatation mis en place en vue des Jeux olympiques d'Atlanta.

Car depuis le départ, à l'automne, de Patrice Prokop, directeur technique national et figure de proue depuis douze années de la natation française, le nouveau DTN, Jean-Paul Clémençon et le directeur des équipes de France, Claude Fauquet, ont entrepris de bouleverser, non sans récriminations, les vieilles habitudes d'entraînement. Patrice Prokop avait bâti un système inédit dans le monde de la natation.

COUPLES DISSOCIÉS

Dans un sport où le mental est primordial, il avait constaté que les performances dépendaient souvent de la continuité du travail entre le nageur et l'entraineur de club.

L'ancien DTN avait donc décidé de ne jamais dissocier ce couple en équipe de France, de faire en sorte que l'entraîneur des efforts quotidiens soit aussi celui des compétitions exceptionnelles. Des personnalités aussi fortes que celles de Stéphane Caron et Catherine Plewinski avaient ainsi émergé des bassins. Mais, au fil des années, ce dispositif avait donné des signes d'usure. Lors des championnats du monde de Rome, en septembre 1994, aux résultats décevants, les nageurs français ne composaient plus qu'un agglomérat d'individualités. Les petits groupes souhaités par Patrice Prokop s'étaient divisés en une multiplicité de clans, l'émulation originelle s'était dissoute dans une addition de situations acquises.

Au seuil d'une nouvelle saison, qui conduira vers les Jeux d'Atlanta, MM. Clémençon et Fauquer ont donc pensé qu'ils amélioreraient des résultats en baisse s'ils restauraient la convivialité défunte, s'ils réhabilitaient le sens du collectif. Ils entendenr renouer avec une pratique plus jacobine de la sélection, sans pour autant repousser le balancier jusqu'à la centralisation à l'extrême de l'équipe américaine. Les entraîneurs de clubs continueront à accompagner leurs nageurs pendant les stages par spécialité, réclamés par les athlètes à Rome. Mais, lors des grandes compétitions et des rassemblements de préparation les précédant, seuls les six entraîneurs nationaux seront autorisés à encadrer les membres de l'équipe de France. Ainsi, pour la première fois depuis des années, l'équipe de France s'est-elle préparée au Brésil, une semaine avant le début de la Coupe Latine, sans la totalhé des entraîneurs personnels des nageurs.

Pour le directeur des équipes de France, cette évolution correspond à celle de la natation. « *Les nageurs de haut niveau,* explique Claude Fauquer, *sant confrantés à des canditions de compétitian de plus en plus stressantes. Il faut qu'ils oient des personnalités très affirmées pour les supporter. Ils ne peuvent plus se contenter de vivre dans un rapport de dépendance. Ils ne doivent pas se dire qu'ils ne parviendront pas à exprimer leur valeur si leur entraîneur ne se trouve pas au bord du bassin* ». « *Nous ne voulons pas de petits soldats applicateurs*, renchérit Jean-Paul Clémençon, formé à l'école du water-polo. *Un nageur doit être le sujet et non l'objet de son entraînement.* »

Pour soutenir ces champions adultes, les deux hommes comptent sur les valeurs collectives. Loin de la couveuse de son club et de la tutelle de son entraîneur de toujours, le nageur devra pouvoir fortifier son autonomie dans les vertus de la vie en groupe. « *Atteindre l'équipe de France* ne *doit pas être une fin en soi*, dit Claude Fauquer. *Notre système doit passer de la compétition franco-française* d *la collaboration entre nageurs pour être les meilleurs au niveau international* ». Et pour espérer que ces réformes rendront à la natation française les résultats que la méthode Prokop a longtemps su lui assurer.

Jérôme Fenoglio

L'écurie Larrousse abandonnerait la formule 1

L'ÉCURIE LARROUSSE ne participera sans doute pas au championnat du monde de formule 1 1995. L'équipe française, en proie à de graves difficultés financières et techniques (*Le Mande* du 25 février), n'est pas en mesure d'aligner deux nouvelles voitures à partir du Grand Prix d'Espagne à Barcelone, le 14 mai, comme il était prévu. La coque des F 1 n'existe encore qu'à l'état de projet, et les seuls moteurs disponibles, les Ford V 8 sont payants. Les nouveaux propriétaires de la société Larrousse F 1, Laurent Barlesi et Jean Messaoudi, avaient déjà dû renoncer aux deux premiers Grands Prix de la saison (Brésil, Argentine), faute de voitures adaptées aux normes du règlement en vigueur en 1995.

Ces absences ont été sanctionnées par deux amendes d'un total de 1 638 000 dollars (environ 8,5 millions de francs). Le sort de l'écurie Larrousse, créée en 1987 par Gérard Larrousse, esr désormais entre les mains de son sponsor principal, le groupe pétrolier Petronas.

■ **ATHLÉTISME : le Kenyan Cosmas Ndeti a remporté** le marathon de Boston pour la troisième année consécutive, lundi 17 avril. Son compatriote Moses Tanui a terminé deuxième devant le Brésilien Luiz Antonio Dos Santos troisième. Ndeti est le troisième athlète à réussir la passe de trois en quatre-vingt-dix-neuf éditions, après les Américains Clarence De Mar (1922 à 1924) et Bill Rodgers (1978 à 1980). Chez les dames, la victoire est revenue à l'Allemande Uta Pippig, devant la Sud-Africaine Elena Meyer et la Biélorusse Madina Biktagirova. – *(AFP, Reuter.)*

■ **FOOTBALL : Andréas Moller risque d'être suspendu** jusqu'à la fin de la saison. L'international allemand du Borussia de Dortmund a été l'auteur d'un joli « *plongeon* » consécutif à une prétendue faute dans la surface de réparation, jeudi 13 avril, au cours d'une rencontre de championnat finalement remportée 2 à 1 contre Karlsruhe. Le milieu de terrain et international allemand avait feint une faute avec un talent tel que l'arbitre avait sifflé un penalty transformé à la 75e minute par Michael Zorc alors que Karlsruhe menait 1-0. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
26e journée

Borussia Dortmund-Karlsruhe SC	2-1
Hambourg SV-SC Fribourg	1-2
Bayer Uerdingen-Bayer Leverkusen	0-1
Kaiserslautern-Dynamo Dresde	3-1
Eintracht Francfort-Bayern Munich	2-5
VfB Stuttgart-Schalke 04	1-1
MSV Duisbourg-Borussia M'Gladbach	0-2
FC Cologne-Werder Brême	1-1
Munich 1860-Bochum	4-0

Classement : 1 Borussia Dortmund, 39 points ; 2. Werder Brême, 38 ; 3. Fribourg et Kaiserslautern, 36 ; 5. M'Gladbach, 34 ; 6 Bayern Munich, 33 ; 7 Karlsruhe, 27 ; 8 Bayer Leverkusen et Cologne, 26 ; 10 Stuttgart, 25 ; 11 Hambourg et Schalke 04, 24 ; 13 Eintracht Francfort, 22 ; 14 Bayer Uerdingen et 15 Munich 1860, 18 ; 16 Bochum et Duisbourg, 15 ; 18 Dynamo Dresde, 12

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE
30e journée

RWD Molenbeek-Lierse	2-1
Standard de Liège-Alost	0-0
Saint-Trond-Beveren	0-0
FC Malines-Seraing	2-1
La Gantoise-Ekeren	1-0
Cercle de Bruges-RC Liège	3-0
Ostende-Lommel	2-1
Antwerp-FC Bruges	0-1
Lundi	
Charleroi-Anderlecht	2-1

Classement : 1 Standard de Liège, 46 ; 2 Anderlecht, 44 ; 3 FC Bruges, 41 ; 4 Alost et Ekeren, 33 ; 6. Saint-Trond, 31 ; 7 Lierse et Lommel, 30 ; 9 Charleroi, 20 ; 10 La Gantoise, Seraing et Beveren, 29 ; 13 FC Malines et RWD Molenbeek, 28 ; 15. Cercle de Bruges, 24 ; 16 Antwerp, 22 ; 17 Ostende, 16 ; 18 RC Liège, 1[illegible]

CHAMPIONNAT D'ECOSSE
32e journée

Aberdeen-Celtic Glasgow	2-0
Dundee United-Kilmarnock	1-2
Falkirk-Motherwell	3-0
Hearts-Partick	0-1
Glasgow Rangers-Hibernian	3-1

Classement final : 1. Glasgow Rangers, 65 points ; 2. Motherwell, 45 ; 3 Falkirk, 44 ; 4. Hibernian, 43 ; 5 Kilmarnock, 42 ; 6 Celtic Glasgow, 41 ; 7. Hearts et Partick, 37 ; 9. Dundee United, 33 ; 10 Aberdeen, 32.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
29e journée

Atletico Madrid-Real Madrid	0-2
Saragosse-Logrones	3-0
Oviedo-FC Barcelone	0-0
Real Sociedad-Deportivo La Corogne	1-3
Séville-Valladolid	1-0
Valence-Betis Séville	2-1
St-Jacques de Compostelle-Albacete	0-0
Racing Santander-Sporting Gijon	0-0
Espanol Barcelone-Athletic Bilbao	3-1
Tenerife-Celta Vigo	3-0

Classement : 1 Real Madrid, 44 points ; 2. Deportivo La Corogne, 38 ; 3 FC Barcelone, 36 ; 4. Saragosse, 35 ; 5 Betis Séville, 34 ; 6 Espagnol Barcelone et FC Séville, 32 ; 8. Tenerife, 31 ; 9 Valence, Oviedo et Athletic Bilbao, 30 ; 12 Real Sociedad, 27 ; 13. Racing Santander et St-Jacques de Compostelle, 26 ; 15. Albacete, Celta Vigo et Sporting Gijon, 25 ; 18. Atletico Madrid, 24 ; 19 Valladolid, 20 ; 20 Logrones, 10

CHAMPIONNAT D'ITALIE
27e journée

Cremonese-Bari	0-0
Fiorentina-Naples	4-0
Foggia-Parme	0-0
Gênes-Cagliari	1-1
Padoue-Lazio	2-0
Reggiana-Juventus	1-2
AS Rome-Brescia	3-0
Torino-Sampdoria	0-0
Inter de Milan-Milan AC	3-1

Classement : 1 Juventus, 61 points ; 2 Parme, 50 ; 3. AS Roma, 48 ; 4. Milan AC, 45 ; 5. Lazio et Inter de Milan, 44 ; 7 Fiorentina, 43 ; 8 Torino, 40 ; 9 Sampdoria et Cagliari, 39 ; 11. Naples, 35 ; 12. Bari, 33 ; 13. Padoue, 32 ; 14. Foggia et Gênes, 29 ; 16 Cremonese, 27 ; 17. Reggiana, 14 ; 18. Brescia, 12.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
39e journée

Aston Villa-Arsenal	0-4
Ipswich-West Ham	1-1
Liverpool-Leicester	2-0
Manchester United-Chelsea	0-0
Newcastle-Leeds	1-2
Nottingham Forest-Coventry	2-0
QPR-Crystal Palace	0-1
Sheffield Wednesday-Everton	0-0
Tottenham-Norwich	1-0
Wimbledon-Southampton	0-2
Blackburn-Manchester City	2-3

Classement : 1. Blackburn, 83pts ; 2. Manchester United, 78 ; 3. Nottingham Forest, 70 ; 4. Liverpool, 67 ; 5 Newcastle, 67 ; 6. Leeds, 63 ; 7. Tottenham, 59 ; 8. QPR, 53 ; 9. Wimbledon, 52 ; 10. Arsenal, 49 ; 11 Southampton, 48 ; 12. Manchester City, 47 ; 13 Sheffield Wednesday, 47 ; 14 Chelsea, 46 ; 15 Coventry, 46 ; 16 Aston Villa, 43 ; 17. Everton, 43 ; 18 West Ham, 42 ; 19. Crystal Palace, 42 ; 20. Norwich, 42 ; 21. Leicester, 24 ; 22 Ipswich, 24.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA

Finale des challengers et défenseurs
Coupe Louis-Vuitton : *Team-New-Zealand* bat One-Australia de 3 minutes 54 secondes.
Classement : 1. *Team-New-Zeland*, 4 pts ; 2 *One-Australia* 1. Coupe Citizen : *America³* bat Stars-&-Stripes de 41 secondes.
Classement : 1. *Young-America*, *Stars-&-Stripes*, *America 3*, 3pts.

Les danseurs sportifs rêvent d'être pris dans le bal olympique

IL Y A des sports qu'il vaut mieux voir du haut des tribunes. La danse sportive est de ceux-là. Du haut du stade Pierre-de-Coubertin, neuf cents couples ont glissé, valsé, dansé, tourné sur le parquet de basket utilisé habituellement par l'équipe du PSG. La danse sportive est une discipline complète. Version modernisée et dynamisée des « danses rétro », elle exige des danseurs du souffle et une parfaite maîtrise technique. Sur des musiques actuelles ou des « standards » internationaux, le *show* peut commencer. En queue-de-pie, les messieurs emmènent leurs dames, coiffées, maquillées, en robes à paillettes aux couleurs rose, orange, jaune, vert pomme, exécuter une valse lente, une valse viennoise, un *quickstep* ou un *slowfox*. Les couples vont, viennent, glissent et se croisent comme des toupies multicolores sur toute la longueur de la piste. Ils ont une liberté totale de leur chorégraphie. A condition de respecter le caractère de la danse. Aux quatre coins, plantés comme des piquets, les juges sélectionnent ou éliminent : tenue des épaules, esthétisme, balancement en trois temps, charisme personnel.

Plus prisées du public, les danses latino-américaines étaient programmées l'après-midi. Samba, cha-cha, rumba ou paso doble ont conservé leurs racines argentines, brésiliennes et cubaines. C'était l'occasion de descendre des tribunes et de filer sur une piste annexe admirer les plus jeunes. Des petits hommes hauts comme trois pommes, les cheveux gominés, la chemise noire ouverte jusqu'au nombril, enlacent d'un air blasé des jeunes filles sous le charme. Difficile de rivaliser avec les petits Biélorusses venus en masse. Chez eux, ils s'entraînent tout l'après-midi.

A Coubertin, ce week-end, il n'y avait quasiment que des Européens. Depuis soixante-dix ans environ, les compétitions de danse sportive, codifiées par les Anglais, se sont fait une place et un public. Mais surtout sur le Vieux Continent. Les danseurs de l'Est, les Anglais, les Allemands, les Scandinaves sont les meilleurs. Les Italiens progressent. En revanche, aucun couple de Sud-Américains n'a foulé le parquet de la porte d'Auteuil.

3 000 LICENCIÉS

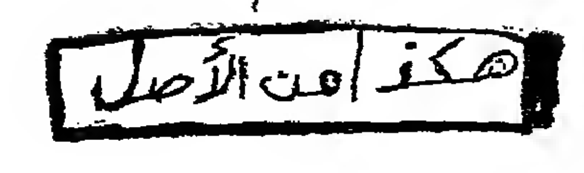
Avec ses trois mille licenciés, la France est le vilain petit canard. « *En 1974, quand j'oi organisé les Internatianaux de France, la danse sportive était morte dans le pays. Il n'y avait eu jusque-là que quelques rares exploits individuels dons les années 60. Aujourd'hui, la donse sportive est encore trop confidentielle. Il nous faudrait un Noah ou un Candeloro* », se désole Roger Dolléans, l'un des responsables du comité professionnel français, qui regroupe cinq cents danseurs (la plupart n'ont de professionnel que le nom et ne vivent pas de la danse sportive).

Les clubs et les écoles de danse commencent à peine à se développer. Comme dans le Rhône, grâce à la forte communauté espagnole et portugaise. Les professeurs de danse font du démarchage dans les écoles primaires. Quand, sur une classe entière, un gamin ou une petite fille est séduit et décide de continuer, c'est déjà un succès. « *Les licenciés augmentent de façon significative après un passage à la télé*, poursuit Roger Dolléans. *En Allemagne, par exemple, il est courant de voir de la donse sportive sur le petit écran. Là-bas, c'est la haute société qui pratique cette discipline. En revanche, les danseurs français sont d'un niveau social moyen au petit. Les catégories les plus difficiles* d *toucher sont les jeunes qui vont en soirées au en rallyes. Et le grand public n'est pas encore au rendez-vous.* » Retour en haut des tribunes. Le spectacle féerique continue. Devant une assistance très moyenne. En attendant les Jeux olympiques de l'an 2000 à Sydney. En effet, il est question que la danse sportive y soit en démonstration.

Fabrice David

Ces messieurs à la queue-de-

TOQUES EN POINTE



TABLE

Ces messieurs à la queue-de-pie

Le travail des fourneaux trouve son accomplissement dans la salle, où œuvre la brigade. Là, il ne s'agit plus de talent, mais de tact



FAIRE PARTIE de la « brigade » chargée de servir à la table du roi, sous l'Ancieo Régime, était un privilège de gentilhomme. L'art de « l'écuyer tranchaot », rapporte Grimod de La Reynière, était exercé *« par un hamme* ad hoc, *qui ne remplissait ses fonctions que l'épée au côté »*. Au fil de l'histoire, l'écuyer – écuyer de bouche, écuyer tranchant – est devenu garçon de salle, chef de rang et maître d'hôtel. Alexandre Ier fait son entrée à Paris le 31 mars 1814, et le *« service à la russe »* assure bientôt le succès des nouveaux restaurants. De la Maison Dorée ao Grand Hôtel de Balbec (alias Cabourg), c'est le même spectacle. Le maître d'bôtel devieot maître de ballet. Il enseigne les usages, par l'exemple, à une foule bigarrée et riche. Il convient qu'il sache bien dire et énoncer, non pas d'une manière mécanique comme souvent aujourd'hui, le repas qu'envisage le client. Il doit le faire rêver, sinon saliver. Il doit faire sourire sa compagne, fleur de cattleya, à une époque où les femmes honnêtes ne vont pas an restaurant.

L'archétype du maître d'hôtel à la fin du siècle dernier est décrit par Zola, coutumier des frairies qui jalonnent sa vie comme son œuvre : *« Baptiste remplissait les fonctions de maître d'hôtel avec ses attitudes graves de diplomate ; il avait sous ses ordres, outre les deux valets de pied, quatre aides qu'il recrutait seulement pour les gronds dîners. A chaque mets qu'il enlevait et qu'il ollait découper, au fond de la pièce, sur une table de service, trois des domestiques foisaient doucement* le *tour de la table, un plat à la main, offrant le mets par son nom, à demi-voix. Les autres versaient les vins, veillaient au pain et aux carafes. »*

La maîtrise de cet art exigeait de tenir de la main gauche, au bout d'une fourchette, une poularde ou un caneton et de le découper en l'air, sans le moindre contact avec une assiette. A La Réserve (Beaulieu-sur-Mer), l'on sait encore découper un fruit de la sorte. Aujourd'hui le service à l'assiette l'emporte sur l'usage do guéridon, et restreint à de rares établissemeots de luxe, le découpage, le flambage et le « défiletage » eo salle. L'évolution vestimentaire a suivi. La tenue est parfois encore le smoking. Dans les bistrots au service bon enfant, le garçon portant *« grosses moustaches, spencer d'alpaga noir, tablier blanc »* a laissé place au jeune homme *« le visage rasé, lo plastron souple, la veste blanche »*, souligne le dictionnaire de l'Académie des gastronomes.

« PORTEURS DE GOURMETTES »

Comme le confiait l'illustre et imposant Fernand Point, *« n'y a-t-il pas beaucoup d'art en cuisine, et un peu de comédie dans la salle ? »*. Pourtant, à La Pyramide, qui fut son fief, *« lo solle à monger aux lambris de bois ciré baigne dans une euphorie détendue, hors du siècle... »*. Le maître d'hôtel mène la harde, le cuisinier gère sa brigade. L'écu d'or tombe dans la poche du patron. Les relations entre la salle – les *« porteurs de gourmettes »* – et la cuisine – les *« graillonneux »* – n'ont pas toujours été pacifiques, rappelle Jean-Pierre Morot-Gaudry, dont le service de salle est dirigé par un professionnel chevronné.

Les chefs sont sortis de leurs cuisines – un peu trop parfois –, mais les rivalités sont oubliées et l'harmonie règne le plus souvent entre l'amont, terrain du cuisinier, et l'aval, celui du maître d'hôtel, lorsque l'un et l'autre ont reçu une formation solide. La formation ? C'est là que le bât blesse. Nombreux sont les chefs qui déplorent le déclin de la qualification du personnel de salle. Si M. Malher, vice-président de l'Association des maîtres d'hôtel, fait toujours sienne la formule de Brillat-Savarin – *« recevoir quelqu'un, c'est se charger de son bonheur pendant tout le temps qu'il est sous notre toit »* –, il regrette qu'elle soit si peu partagée.

Le service est l'aboutissement de la préparation culinaire ; le personnel de salle, dans sa double fonction de service et de représentatioo, doit faire preuve de tact et non se comporter en Arlequin, comme le relève Proust : *« Tout à coup, je vis le patron s'infléchir en caurbettes, les maîtres d'hôtel accourir au grand complet, ce qui fit tourner les yeux à tous les clients. « Vite appelez-moi Cyprien, une table pour M. le Marquis de Saint Loup », s'écriait le patron, pour qui Robert n'était pas seulement un grand seigneur jouissant d'un véritable prestige, même aux yeux du prince de Foix, mais un client qui menait la vie à grandes guides et dépensait dans ce restaurant beaucoup d'argent. »* Attitude obséquieuse qui contrevient aux règles de mesure et d'équité, de rigueur dans les grands établissements. En revanche, un boo maître d'hôtel doit être capable de jauger un client dès soo arrivée.

C'est ce que l'on oomme dans le jargoo professionoel « l'effet seuil », qui permettra au maître d'hôtel, en un instant, de se faire une idée et, ensuite, d'anticiper les désirs du client. Le client aussi, parfois, le seuil franchi, perçoit ce même « effet » ; c'est l'unique moment où il peut, sans risque, suivre le conseil de Raoul Ponchon : *« Il vaut mieux partir sans payer que d'avoir des histoires ! »*

L'art complet du maître d'hôtel nécessite, on le voit, la maîtrise de différents types de service et de la mise en place, la connaissance des mets, des garnitures, des sauces, la maîtrise du tranchage, des flambages, du service du vin, et des cigares. Le maître d'hôtel a une triple fonction d'accueil, de service, de conseil.

L'un des plus éminents, aujourd'hui, est M. Péruchasse, meilleur ouvrier de France, au Grand Véfour ; tandis que La Tour d'Argent, aux yeux de Guy Savoy, lui-même très à cbeval, ootamment, sur l'étiquette, reste le modèle de la perfection du service de table. En littérature, le maître d'hôtel est souvent un personnage stéréotypé et drôle : ainsi dans *La Poudre au yeux* de Labiche ; c'est aussi le personnage d'Hector, sous la plume de Colette. Dans tous les cas, il garde une image de tenue et de distinction dont l'accommodement dit « à la maître d'hôtel » est le symbole, par ses *« coractères d'élégance sobre et de promptitude qui lui ont valu son nom : c'est* un *beurre pommode de fine qualité, salé, poivré, persillé, citronné ou vinaigré »*. Chaud devant ! Ces messieurs à la queue-de-pie sont en pleine action.

Jean-Claude Ribaut

VINS

Secs, blancs et bordelais

LE CHÂTEAU D'YQUEM et les beaux liquoreux girondins mis à part, le plus grand vignoble de vins fins du monde a, pour l'essentiel, bâti sa réputation sur ses meilleurs rouges. Aujourd'hui encore, les bordeaux blancs et secs ne se goûtent pas d'emblée. Il y a, certes, les belles ambiguïtés baroques des graves et quelques pessac-léognan injustement méconnus. Mais pour le reste ? Où pêcher au mieux dans les océans de l'entre-deux-mers et des côtes de Blaye ? Comment, perdu dans les labyrinthes gustatifs de la Dordogne et de la Garonne, ne pas au plus vite trouver refuge dans l'aristocratie des assemblages de cabernet, de merlot et de petit verdot ?

La dernière livraison de *l'Amateur de bordeaux* aide ici à retrouver son chemin. Dans un supplément atypique, la luxueuse revue de Jean-Paul Kauffmann analyse la fraction blanche de la Gironde, celle que les châteaux rouges bordelais ne reconnaissent encore que du bout des lèvres, lui préférant, à l'heure de l'apéritif, les hautes bulles septentrionales de Krug, Deutz ou Bollinger.

Secs, blancs et bordelais ? La terre, la latitude et l'histoire avaient laissé d'autres terroirs occuper le terrain : la Bourgogne et le chardonnay, la Loire et son chenin, mais aussi le Jura, l'Alsace et le viognier des côtes du Rhône. Bordeaux, qui aime tant les accords de cépages, ne pouvait jouer ici qu'avec le sauvignon, le sémillon et le muscadelle. Il y a, certes, encore quelques hectares d'ugni blanc, de colombard ou de folle blanche. Mais mieux vaut les oublier avant qu'on ne les arrache.

« La première qualité d'un vin est d'être rouge », a-t-on longtemps dit à Bordeaux, ville qui ne craignait pas alors d'afficher son racisme ampélographique. Un homme, depuis quelques années, a osé relever le défi. Denis Dubourdieu, professeur d'œnologie, propriétaire et vigneron, a bouleversé avec succès la confection de ces blancs secs longtemps méprisés.

Comme toujours, la renaissance du vin est passée par le respect de la vigne. Il a fallu en finir avec l'esclavage végétal et les rendements inhumains, faire une croix sur les vendaoges immatures. En finir aussi avec l'usage inconsidéré du soufre, le mépris du breuvage et de l'amateur.

Sous la houlette de Denis Dubourdieu, on a attendu les raisins mûrs, cherché à comprendre la physiologie de la vinification, le rôle des levures du raisin. On a aussi décrypté le dialogue possible entre le futur vin et les bois d'élevage, ces bois à la mode mais qui, mal maîtrisés, condulsent trop souvent à d'irréversibles catastrophes. On a écouté le professeur expliquer que les vins blancs, privés de tanin, sont sensibles à l'oxydation et ont plus que d'autres tendance à acquérir exagérément les saveurs boisées. Plusieurs châteaux ont avec lui cherché l'équilibre dynamique entre bois, vin et levures, qui, symétriques des tanins du rouge, protègent les arômes du fruit.

Un professeur d'œnologie, propriétaire et vigneron, a bouleversé la confection de ces blancs secs longtemps méprisés

Ces levures blanches métabolisent les éléments cédés au liquide par le bois. Elles limitent, mûrissent l'impact de ce dernier. Cette démarche privilégie aussi une autre partie du fruit, les lies qui contiennent une grande partie des précurseurs d'arômes spécifiques des cépages.

Aujourd'hui, les résultats sont là. Les blancs « méthode Dubourdieu » ont retrouvé une silhouette, une âme, un corps. Et ils marchent la tête haute.

Jean-Yves Nau

★ *L'Amateur de bordeaux*, 22, rue des Reculettes, 75013 Paris. Tél. : (1) 43-31-44-99. Fax : (1) 43-31-41-15.
★ Parmi les grands blancs secs de bordaaux (domaine de chevalier, châteaux haut-brion, malartic-lagravière, fieuzal, couhins-lurton, smith-haut-lafitte), il faut citer l'étonnant doisy-daëne de Pierre Dubourdieu, père de Denis (Château Doisy-Daëne, 33720 Barsac. Tél. : 56-27-15-46).

TOQUES EN POINTE

■ **L'ŒILLADE.** La fréquentation de ce restaurant devieot un peu plus aisée. Est-ce déjà le renouvellement des cabinets ministériels, à moins qu'il oe s'agisse des conséquences – un peu fâcheuses – de la hausse des prix de la carte-menu, cette dernière saison ? Quoi qu'il en soit, tout est rentré dans l'ordre avec deux épatantes formules, l'une à 135 F, uoe aubaloe, et l'autre, véritable bombance, à 235 F. Le fond d'artichaut frais en salade, rehaussé de sauce moutardée, fait contraste avec le ragoût d'escargots aux pleurotes. Uo vol-au-vent d'anthologie, large croûte « maison » abondamment garnie – à la dernière minute comme il se doit, – vaut à lui seul la visite des amateurs. Leur plaisir sera sans mélange si l'on prend soin d'affirmer un peu plus la fine consistance de la sauce financière. Chaque jour, au gré do marché, quelques plats hors la carte-menu sont destinés aux babitués. Même chose avec les vins, certains hors les sentiers battus.
★ Paris. 10, rue Saint-Simon (75007). Tél. : (1) 42-22-01-60. Fermé le dimanche.

■ **LA BUTTE CHAILLOT.** Le décor dû à l'architecte Pierre Parat – un volume évidé sur deux oiveaux, puissamment structuré par une cheminée cylindrique centrale et des poutres métalliques – tranchait avec les autres établissements do (modeste) empire de Guy Savoy. L'équipe, un moment éprouvée par la disparition accidentelle do jeune chef, a été reprise en main par Alain Pras, un directeur des plus alertes. Le foie gras de canard, mariné au sel de Guérande, est servi en tronçons avec une mousse de céleri. L'accord est subtil. Amusantes, les gambas croustillantes au sésame, mais plus intéressant est le carrelet, présenté ici en filets avec un risotto provençale, jus au romarin, et quelques tranches de chorizo doux, à l'heure espagnole. Indispensable volaille fermière rôtie à la broche, pommes purée (98 F). Chaque mois, une régioo est à l'honneur : en mai, c'est le Lyonoais. Il y aura des plats nouveaux chaque semaine : on aligne déjà les « fillettes ». La cave est fonctionnelle, mais de bon choix. Service assuré avec entrain par une équipe de salle motivée. Ouvert sept jours sur sept. Menu 210 F. A la carte, comptez environ 250 F.
★ Paris. 110 *bis*, avenue Kléber (75116). Tél. : (1) 47-27-88-88. Tous les jours

L'OBÉLISQUE. Jusqu'au 30 avril, la brasserie du Crilloo est à l'heure de Saint-Pétersbourg. La Seine o'est pas la Neva, mais deux chefs du Grand Hôtel Europe – le Russe, Ilya Lazerson, et l'Anglais, Graham Brundle – ont fait le voyage, à l'invitation de Christian Constant. C'est l'occasion de fêter la Pâque russe avec le coulibiac de saumon, les blinis, le bortch, le célèbre boeuf Stroganoff et même le goloubtsy d'agneau ukrainien, braisé aux choux. Au déjeuner, meou « affaires » à 290 F, le soir « dégustation » à 480 F. Caviar russe, importé par Pétrossian, une référence (200 F les 20 grammes avec blinis et smatana). Grand choix de vodkas. A la carte, environ 300 F.
★ Paris. 4, rue Boissy-d'Anglas (75008). Tél. : (1) 44-71-15-15. Tous les jours.

■ **AU BASCOU.** On évoque ici les paysages de la vallée des Aldudes, où Pierre Oteiza élève les cochons dont on sert l'excellent jambon cru accompagné de la cuvée bixinxo, un irouléguy de P. Espil (160 F). Jean-Guy Loustau est un enfant du pays ; il a choisi une agréable sélection de vins et quelques excellents produits de là-bas. Terrine de canard ou salade de gésiers, saumon à la ciboulette ou aiguillette de bœuf ; tourtière aux pruneaux ou terrine de fruits, voilà pour le menu à 85 F (un plat au choix, plus entrée ou dessert). Les pimienos farcis de morue à la navarraise sont tels que ceux dégustés à Saint-Jean-de-Luz ; signalons aussi les œufs en cocotte au foie gras, les petits gris à l'ail doux ; l'émincé de saint-jacques au piment d'Espelette, sans lequel il o'est pas de cuisine basque. Quelques poissoos rappellent aussi le « pays bossu » : la truite de la Nive au cidre basque, les chipirons en risotto et la morue fraîche à la basquaise. C'est la saison de l'agneau de lait des Pyrénées, rôti, délicieux. Parmi les desserts, blaoc-manger du vieux garçon, et feuillantine au chocolat amer et cannelle. Bon accueil de bistrot. A la carte, comptez 200 F environ.
★ Paris. 38, rue Réaumur (75003) Tél. : (1) 42-72-69-25. Fermé samedi à déjeuner et dimanche.

■ **YVAN.** Paris a fait sa réputation sur de pareils endroits, autant que sur ceux, cachés, où l'on vient déguster religieusement un plat du terroir « arverne » ou lozérois. Et cependant Yvan Zlapatilek a fait ses classes, autrefois, chez Jacques Manière. C'est un jeu de ping-pong réussi entre une cuisine de tradition et... la coovivialité. Jeunes beautés de la mode, cavalières matioales, chanteurs « pop », soit un « Tout-Paris » plutôt sympathique, dans un cadre haut en couleur, et bouquets étincelants. Dans l'assiette, cela compte aussi, ravioles de champignons sauce foie gras, langoustines aux huiles parfumées, et aussi – souvenir du Nord, pays natal de Yvan – rognons de veau à la bière blanche de Hoegaarden et lapin à la kriek. Même les additions, ici, sont à la mode : meno à 178 F à midi ; et de 168 F à 278 F le soir.
★ Paris. 1 *bis*, rue Jean-Mermoz (75008). Tél. : (1) 43-59-18-40. Fermé samedi midi et dimanche.

Pluie et fraîcheur

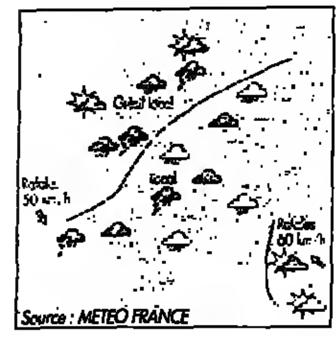
UNE PERTURBATION pluvieuse traverse le pays du nord-ouest au sud-ouest. Elle est suivie d'une descente d'air d'origine polaire, froid et instable, dans un flux de nord-ouest.

Mercredi, en début de matinée, le corps pluvieux sera situé du Poitou-Charentes au Berry, à la Bourgogne, à l'Alsace et à la Lorraine. Ces pluies continues et parfois modérées gagneront en cours de matinée l'Aquitaine, le Limousin, la Franche-Comté, alors qu'elles s'estomperont sur le Poitou, les Charentes et le Berry. Sur le tiers nord-ouest, le début de journée sera souvent peu nuageux. Rapidement, les nuages vont se developper et seront porteurs d'averses dans le courant de matinée sur la Bretagne, la Normandie et le Nord. Ces averses, parfois accompagnées de grésil et de coups de tonnerre, atteindront les Pays de Loire, l'Ile-de-France et les Ardennes à la mi-journée. A l'avant de la bande pluvieuse, le ciel sera déjà très nuageux en matinée du Sud-Ouest aux Alpes et à la Méditerranée, avec quelques ondées, principalement sur le relief. Toutefois, de belles éclaircies persisteront des Alpes-Maritimes à la Corse.

L'après-midi, les pluies, parfois orageuses, se généraliseront des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes et à la Méditerranée, avec encore quelques éclaircies sur l'extrême Sud-Est. La neige tombera au-dessus de 1 600 mètres sur les Alpes, 1 800 sur les Pyrénées. Plus au nord, le temps de traine avec quelques éclaircies mais aussi des averses s'étendra au Poitou-Charentes, au Centre et à la Champagne. Sur le nord de l'Aquitaine et le Limousin, l'après-midi connaitra une amélioration avec développement d'éclaircies. Les vents seront le plus souvent faibles, modérés de secteur nord l'après-midi sur la façade atlantique.

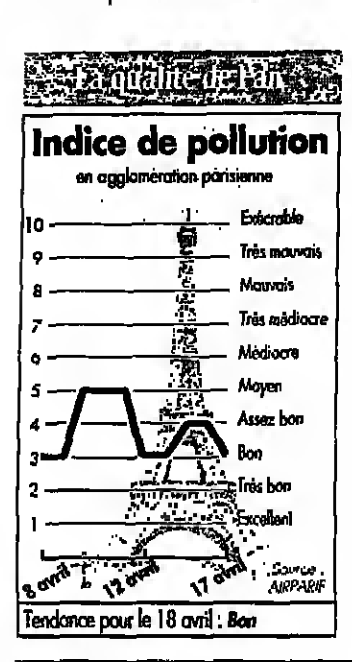
Les températures minimales seront en baisse au Nord-Ouest, 2 à 5 degrés. Sur le reste du pays, elles s'étageront entre 6 et 10 degrés. L'après-midi, le rafraichissement se généralisera à l'ensemble du pays avec des temperatures entre 8 et 11 degrés sur la moitié nord, 12 à 14 plus au sud et encore 15 à 18 près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

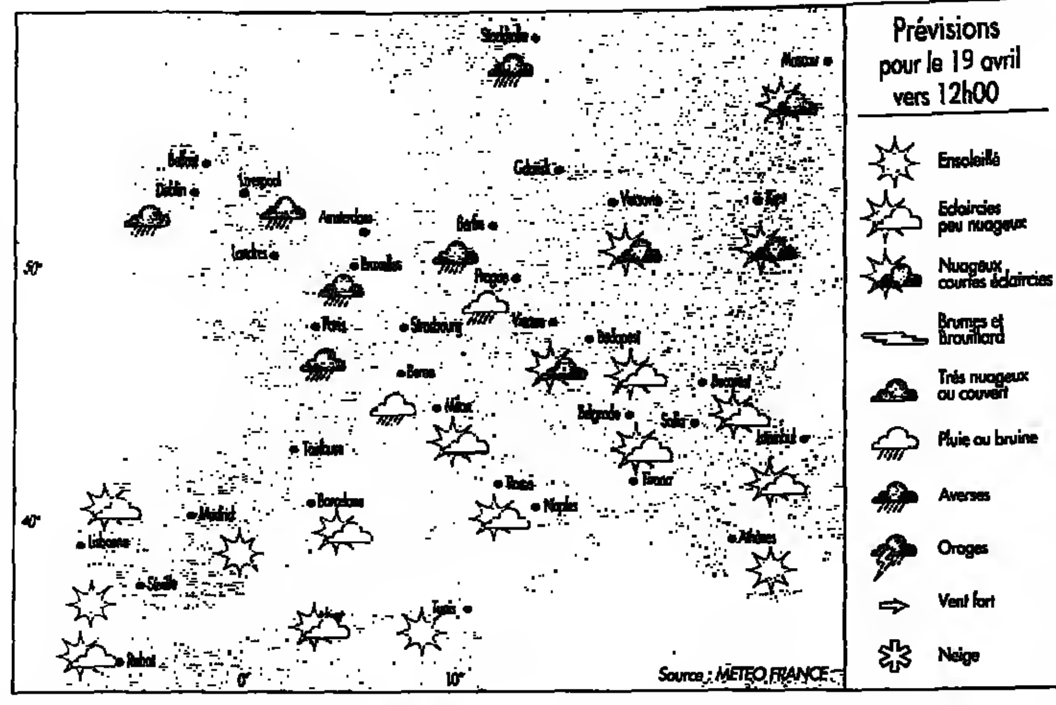


Prévisions pour le 19 avril vers 12h00

La qualité de l'air

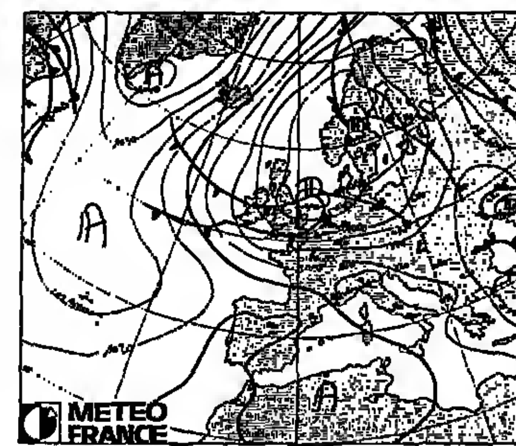


Tendance pour le 18 avril : *Bon*

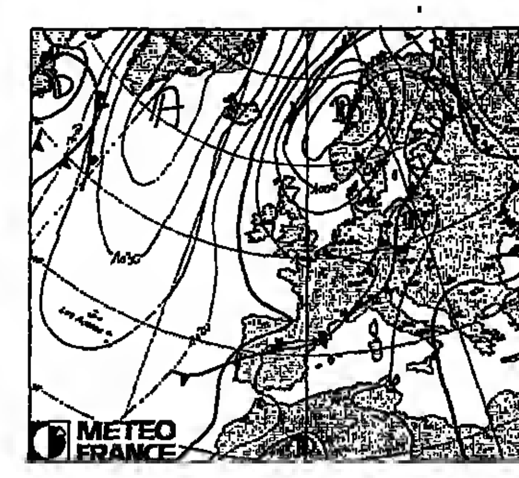


TEMPÉRATURES du 17 avril 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	17/7
BIARRITZ	14/8
BORDEAUX	14/10
BOURGES	13/9
BREST	11/10
CAEN	12/9
CHERBOURG	11/10
CLERMONT-F.	16/9
DIJON	12/9
PORT-DE-FR.	31/24
GRENOBLE	17/4
LILLE	11/8
LIMOGES	14/7
LYON, BRON	15/8
MARSEILLE	18/8
NANCY	11/8
NANTES	13/10
NICE	17/9
PARIS	12/9
PAU	12/6
PERPIGNAN	19/6
POINTE-A-PIT.	32/23
RENNES	13/10
ST-D.-RÉUNION	29/24
ST-ÉTIENNE	14/7
STRASBOURG	11/9
TOULOUSE	15/6
TOURS	12/9
ÉTRANGER	
ALGER	20/5
AMSTERDAM	9/8
ATHÈNES	19/10
BANGKOK	36/27
BARCELONE	18/10
BELGRADE	13/3
BERLIN	7/5
BOMBAY	35/25
BRASILIA	28/16
BRUXELLES	10/8
BUCAREST	9/6
BUDAPEST	14/6
BUENOS-AIRES	25/13
CARACAS	30/23
CHICAGO	17/5
COPENHAGUE	7/-1
DAKAR	24/19
DJAKARTA	24/23
DUBAI	29/18
DUBLIN	13/1
FRANCFORT	10/7
GENEVE	14/8
HANOI	28/25
HELSINKI	6/0
HONGKONG	30/23
ISTANBUL	14/9
JÉRUSALEM	24/17
KIEV	14/7
KINSHASA	36/22
LE CAIRE	31/16
LIMA	23/-6
LISBONNE	27/14
LONDRES	12/9
LOS ANGELES	13/8
LUXEMBOURG	8/6
MADRID	24/5
MARRAKECH	23/13
MEXICO	26/16
MILAN	20/1
MONTRÉAL	7/-5
MOSCOU	15/6
MUNICH	9/7
NAIROBI	25/14
NEW DELHI	36/23
NEW YORK	14/6
PALMA DE MAJ.	19/8
PÉKIN	25/10
PRAGUE	7/6
PRETORIA	18/12
RABAT	23/13
RIO DE JAN.	27/22
ROME	18/7
SAN-FRANC.	12/9
SANTIAGO	25/9
SÉVILLE	30/12
ST-PETERS.	9/3
STOCKHOLM	5/-1
SYDNEY	22/11
TENERIFE	24/18
TOKYO	23/14
TUNIS	18/9
VARSOVIE	9/1
VENISE	16/7
VIENNE	12/4



Situation le 18 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 20 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'économiste écartelé

MATHÉMATICIEN, physicien, chimiste, connaissez-vous votre bonheur ? Vous travaillez loin des regards indiscrets et les bruits du monde viennent mourir au seuil de vos laboratoires. La foule admet son ignorance et écoute votre voix. Quel contraste avec l'économiste, jeté aujourd'hui par les circonstances dans la mêlée des intérêts et des passions ! Ses travaux se poursuivent sur la place publique ; obstiné à vouloir sauvegarder leur caractère scientifique, il observe, il réfléchit, il hésite, il émet chaque proposition avec prudence ; il constate que l'expérimentation est rarement praticable et que les faits sont d'une extrême complexité.

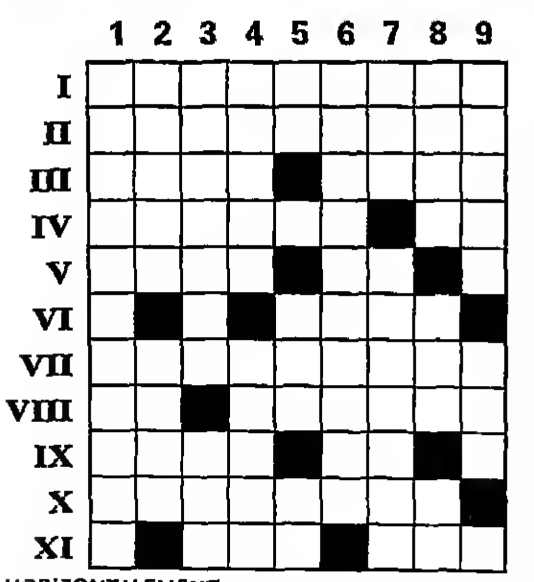
Mais avant même qu'il ait timidement énoncé un peut-être, l'homme de la rue a déjà répondu oui ou non ; (...) [Le chercheur] est immédiatement catalogué, louangé avec excès ou critiqué sans mesure d'après des critères *a priori* et le plus souvent d'ordre politique ou social étrangers à la science qu'il étudie. S'il indique les inconvénients de la taxation des denrées, il est traité d'avocat des mercantis. S'il suggère que l'épargne est nécessaire et doit être rémunérée, il est accusé d'être partisan des trusts.

Un vocabulaire fait de mots courants au sens vague ou déformé par un long usage et souvent à allure de slogan complique encore sa tâche ingrate. C'est en vain qu'il essaie de réclamer des définitions ou de les construire lui-même. Pis encore, aujourd'hui il a l'impression que l'économique est devenu un champ de bataille, où il risque de heurter à chaque instant des mots explosifs chargés de mystique. Même les termes les plus ordinaires finissent par perdre toute signification précise : le libéralisme est confondu avec l'anarchisme ; le socialisme est regardé comme une sorte de réformisme social.

Louis Baudin
(19 avril 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6543



HORIZONTALEMENT

I. Qui peut servir pour caler. – II. Extraire une racine. – III. Une partie du jurassique. Repas d'autrefois. – IV. Pas sérieuse. Redevient neuf quand on arrive au bout. – V. Vieux pétards. Vaste plaine. – VI. De nacre, pour Anatole France. – VII. Qu'on peut faire rentrer. – VIII. Symbole. Variétés de sureaux. – IX. Fut un évêché lorrain. Mesure. – X. Qui ont la taille bien prise. – XI. Laisse des plumes. Peut qualifier un ton.

VERTICALEMENT

1. Voudraient que les gens aillent plus souvent à la boucherie. – 2. Recherché par celui qui veut mettre la main au panier. Apporte un certain éclairage. – 3. Les gens qu'on voit à leur poste. Sur le Danube. – 4. Certains sont très secs. Une bataille indécise. – 5. Rigole quand il passe en ville. Son début est souvent marqué par un grand événement. En France. – 6. Qui peut passer. – 7. Parfois pris dans un salon. Qui n'ont pas été conservés. – 8. En Allemagne. Peut être flottante au dessert. Pronom. – 9. Selon Eluard, il a des épaules calmes. D'un auxiliaire.

SOLUTION DU N° 6542

HORIZONTALEMENT

I. Reine. Cri. – II. Etres. Aar. – III. Crasse. Le. – IV. Ues. Evian. – V. Anerie. – VI. An. Acnés. – VII. Regrets. – VIII. As. Ca. – IX. Anormal. – X. Ego. Daine. – XI. Redresses.

VERTICALEMENT

1. Reçu. Araser. – 2. Etrennes. Ge. – 3. Iras. Aod. – 4. Nés. Aaron. – 5. Essence. Ode. – 6. Eventeras. – 7. Ca. Ires. Mis. – 8. Râlais. Cane. – 9. Irène. Sales.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **RUSSIE.** La Russie va investir 2 millions de dollars (environ 10 millions de francs), au deuxième trimestre, dans un projet de ligne ferroviaire à grande vitesse entre Moscou et Saint-Pétersbourg. – *(Reuter.)*

■ **MANCHE.** La Stena Sealink Line a reporté de quelques mois la mise en service d'un catamaran rapide entre Dieppe et Newhaven. Prévue pour le mois de juin, elle devrait être effective dans le courant de l'automne. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** D'ici à la fin de l'année la soixantaine d'avions de la flotte d'Air Inter seront équipés de téléphones, à raison d'un appareil pour trois sièges environ. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** La Régie autonome des transports parisiens (RATP) et la BMTRC (Beijing Mass Transit Railway Corp), qui exploite le métro de Pékin, ont signé un accord de coopération dans le domaine de la formation du personnel et des échanges techniques. La Sofretu, filiale de la RATP spécialisée dans l'ingénierie, et la China Metro Engineering Construction Company (CMECC) ont créé une société mixte baptisée SFCM. – *(AFP.)*

■ **RENNES.** La compagnie aérienne Flandre Air a ouvert le 26 mars une liaison quotidienne entre Rennes et Strasbourg avec, pour certains vols, une courte escale à Mulhouse. En outre, la compagnie propose désormais deux vols le matin et le soir dans chaque sens sur la liaison Rennes-Bâle-Mulhouse-Rennes. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** American Airlines, première compagnie aérienne américaine, a présenté, à l'occasion de ses dix ans de présence en France, la nouvelle configuration de ses Boeing 767-300 qui effectuent les liaisons transatlantiques. En première classe, les cabines sont équipées de nouveaux sièges et l'espace pour les jambes est plus grand. En classe touriste des appuie-tête réglables ont été introduits. Dans les deux classes le téléphone a été installé et l'inclinaison des sièges améliorée. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD.** Comair, compagnie aérienne sud-africaine basée à Johannesburg, vient de passer commande de deux ATR 42-320 de 48 places. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 20 avril

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Whistler (55 F + prix d'entrée), 11 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous la verrière d'entrée (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (50 F + prix d'entrée), 11 h 20 (Christine Merle).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les Etrusques, 11 h 30 ; la stèle des Vautours, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Les Schneider et Le Creusot (1836-1960) (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : parcours littéraire dans l'exposition Carthage, 12 h 30 ; exposition Carthage, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Whistler (50 F + prix d'entrée), 13 h 20, 1, rue de Bellechasse, devant l'éléphant (Mme Cazes).

■ **L'ARC DE TRIOMPHE** : visite pour les jeunes (27 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant les guichets dans la galerie souterraine (Monuments historiques).

■ **DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE** au parc Monceau (45 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Augustin (Paris pittoresque et insolite).

■ **GALERIES ET PASSAGES** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Palais-Royal côté place Colette (Europ explo).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **LA MAIRIE DU 14e ARRONDISSEMENT** et son annexe arts déco (37 F), 14 h 30, devant la mairie (Monuments historiques).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** et le réservoir (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Tourisme culturel).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** : le trésor (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **SALONS DU PETIT HÔTEL SARAH-BERNHARDT** et de l'hôtel Rozart, salle Cortot d'Auguste Perret (45 F + prix d'entrée), 14 h 50, sortie du métro Monceau (Didier Bouchard).

■ **HÔTELS ET ÉGLISE DE L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition Japon, saveurs et sérénité (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 7, avenue Velasquez (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place Paul-Painlevé, dans la cour (Monuments historiques).

■ **LES PASSAGES PARISIENS** : architecture et restauration (40 F), 15 heures, 97, rue de Richelieu (Approche de l'art).

■ **LES STATUES DU JARDIN DU LUXEMBOURG** racontent leur histoire (55 F), 15 heures, derrière le Théâtre de l'Odéon, rue de Vaugirard (Mathilde Hager).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

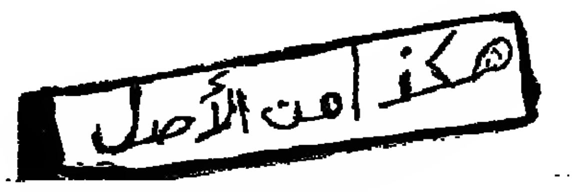
Imprimerie du *Monde* 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex
PRINTED IN FRANCE 1993

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

هكذا من الأصل



SCÈNE Le dernier film d'Ingmar Bergman remonte à 1984, quand il signa *Après la répétition*, réalisé pour la télévision. Depuis, il a renoncé au cinéma. Mais pas au théâtre, la passion de sa vie, comme il aime à le répéter. ● A SOIXANTE-DIX-SEPT ANS, Bergman met en scène, pour la troisième fois, *Le Misanthrope*, au Théâtre royal dramatique de Stockholm. Il rend hommage à Ariane Mnouchkine, dont le film *Molière* a changé son regard sur celui qui est son auteur préféré, avec Strindberg. A Göteborg, sa fille, Eva, dirige une des meilleures troupes de Suède. ● LA DEUXIÈME BIENNALE du théâtre suédois s'est déroulée à Malmö du 10 au 14 avril. Elle a réuni des compagnies venues de tout le pays et de nombreux directeurs et producteurs étrangers. Le système d'éducation suédois forme les élèves au théâtre dès leurs plus jeunes années, Engendrant un public fidèle et averti.

Ingmar Bergman reste fidèle à sa première passion, le théâtre

A Stockholm, le metteur en scène suédois, qui a renoncé au cinéma depuis dix ans présente « Le Misanthrope », de Molière. Il renoue avec la grande tradition de la comédie

LE MISANTHROPE, de Molière. Mise en scène : Ingmar Bergman. Avec les comédiens du Kungliga Dramatiska Teatern, Stockholm. Tél. : (19-46)-8-667-06-80. Jusqu'à fin juin.

STOCKHOLM
de notre envoyée spéciale

Sur les dix pièces inscrites cette saison à l'affiche du Théâtre royal dramatique de Stockholm – l'équivalent suédois de la Comédie-Française –, trois sont mises en scène par Ingmar Bergman : Le Conte d'hiver, de Shakespeare, *Madame de Sade*, de Mishima, et *Le Misanthrope*, de Molière. La place qu'il occupe témoigne de la vitalité et du prestige d'Ingmar Bergman. S'il a renoncé au cinéma en 1983, il n'abandonne pas le théâtre, où, pour lui, *« tout commence et tout finit »*. A soixante-dix-sept ans, il ne cesse de travailler, avec l'obstination méticuleuse dont il fit une règle de vie. Fidèle à son île de Faro, sur la Baltique, où il a trouvé le paysage de son âme, il est, à Stockholm, un mythe. Son regard veille sur le Théâtre royal dramatique, où son portrait est en vente. Ses mises en scène attirent un public qui traverse les continents pour venir dans ce qu'aimablement il appelle *« un recoin passablement protégé du monde »*.

Le dimanche 9 avril, il y avait ainsi, pour la représentation en matinée du *Misanthrope* de Molière, des Finlandais, des Norvégiens et des Américains. Le directeur du théâtre est venu l'annoncer dans un petit discours de bienvenue, qui saluait la présence de Susan Sonntag et de Sven Nykvist, l'éclairagiste des films de Bergman. Dans son livre de souvenirs *Laterna magica* (1987), Bergman écrit : *« Il m'arrive de regretter d'avoir mis un terme à mon travail cinématographique. C'est naturel et ça passe vite. Je regrette surtout ma collaboration avec Sven Nykvist. Cela vient peut-être de ce que nous sommes tous les deux fascinés sans réserve par la problématique de la lumière. La lumière douce, dangereuse, la lumière comme dans un rêve, la lumière vivante, morte, nette, brumeuse, brûlante, violente, nue, soudaine, sombre, printanière, la lumière qui entre par la fenêtre, la lumière qui en sort, la lumière droite, oblique, sensuelle, contraignante, délimitante, vénéneuse, calmante, sereine. La lumière. »*



SCÈNE RAJOUTÉE

La mise en scène du *Misanthrope* ouvre sur la lumière d'un paysage, qui pourrait être de Watteau. Une toile peinte enveloppe l'espace de l'avant-scène : l'ombre de la nuit d'un jardin, trois personnages de cour et un Pierrot, de dos. Debout à côté du manteau d'Arlequin, un autre Pierrot se tient face à la salle. C'est un comédien, dont la présence immobile accuse l'illusion d'un double jeu. A la vision du paysage succède celle du plateau, d'un vert flamboyant, sur lequel des comédiens jouent à colin-maillard. Ce sont Célimène, Eliante, les amis et les petits marquis. Ils s'amusent follement, sous le regard d'Alceste qui se détache de la ronde et se poste sur le devant de la scène, furieux.

Cette scène, rajoutée, éclate de la joie de jouer. Elle doit beaucoup à Ariane Mnouchkine, à qui Ingmar Bergman dédicace ce *Misanthrope*. *« En voyant son grand film sur Molière*, écrit-il dans le programme, *j'ai compris ce que je n'avais jamais compris jusqu'alors. C'est pour cela que je mets en scène* [Le Misanthrope] *une troisième fois. »* Ingmar Bergman avait monté la pièce une première fois en 1957, à Malmö, et une deuxième à Copenhague, en 1973.

Mais son histoire avec la comédie de Molière remonte à 1949. Bergman vécut, cette année-là, quelques mois à Paris. Il se rendit à la Comédie-Française voir *Le Misanthrope – « une expérience pour moi indescriptible. Ces alexandrins, si secs, fleurissaient, se balançaient au vent. Les gens sur la scène transperçaient mes sens, pénétraient dans mon cœur, c'est exactement ça, je sais que ça peut sembler comique, mais c'était ça : Molière entra dans mon cœur en même temps que ses interprètes et il y est resté pour toute ma vie. »*

FÉERIE DE NOËL

Il est émouvant de voir *Le Misanthrope* au Théâtre royal dramatique, parce que Ingmar Bergman y boucle une vie tout entière marquée du sceau du théâtre. C'est dans cette salle (qui fut celle de Strindberg, son autre *companero*) qu'à sept ans, assis au deuxième rang du premier balcon, il a vu une féerie de Noël. Il n'a oublié ni le spectacle ni la place qu'il occupait : elle est devenue au fil des ans et de sa longue histoire avec le Dramaten (qu'il a dirigé dans les années 60) le lieu des rêves et de la nostalgie. Le Théâtre royal se prête à ces sentiments. A l'entracte, le spectateur peut aller sur le balcon du foyer, d'où le regard plonge sur les bateaux et les îles de l'archipel. Cette vision est une des plus belles qui soient.

En apparence, *Le Misanthrope* mis en scène par Ingmar Bergman respire la sagesse. Alceste n'est pas un personnage tourmenté par quelque culpabilité ou lutte avec une morale supérieure – comme le théâtre français récent a accoutumé de le montrer. C'est un homme jaloux, qui aime Célimène et ne supporte pas de la voir s'amuser avec ses sentiments. Il va de la prostration à l'énervement, des larmes rentrées au sourire sardonique. Capable de se blesser dans sa fureur, il ne peut s'empêcher d'assister au spectacle qui le mine : la coquetterie de Célimène. Il l'aime et la veut pour lui seul, elle s'y refuse. C'est simple comme l'amour quand il se nourrit de haine. Sans toi, pas de moi.

Ce parti pris aboutit à un paradoxe. Il relègue presque Alceste (Thorsten Flinck) au rang de figurant. Il y a de l'autiste en lui, qui souffre comme disait August Strindberg, *« avec un petit, tout petit sourire intérieur »*. Dans la mise en scène d'Ingmar Bergman, le personnage principal du *Misanthrope* est Célimène. Le réalisateur des *Sourires d'une nuit d'été* excelle à peindre la comédie de la séduction. Célimène (Lena Endre) est une reine. Elle sait jouer d'une fleur qu'elle dispose dans un vase, de l'oblique de sa nuque dégagée. Même quand elle est démasquée, ses sanglots sont si beaux qu'Alceste tombe à ses genoux. Il lui sourit.

Célimène n'est jamais seule. Autour d'elle s'agite une compagnie où chacun respecte parfaitement son emploi. Prude, fat, sage, valet sont traités par Bergman dans la grande tradition classique : perruques outrées pour Oronte, visages grimés d'Acaste et Clitandre, raideur d'Arsinoé, frémissement d'Eliante. Les messages qu'ils envoient sont simples.

Plaisir du jeu et obsession de la précision semblent avoir orienté le metteur en scène dans sa direction d'acteurs. Lui qui se traite de *« barbare du Nord qui a tété, avec le lait maternel, la fidélité au texte »* écarte la moindre tentation de flou. Rien n'est négligé, ni les costumes, d'une splendeur rarement égalée, ni le balancement des couleurs du décor qui, du vert flamboyant des trois premiers actes, passe, pour les quatrième et cinquième actes, au rouge profond de la chambre de *Cris et chuchotements*.

Une telle obsession de la maîtrise pourrait friser la maniaquerie. Le talent des comédiens écarte le risque, leur plaisir irradie la scène. Guidés par Ingmar Bergman, ils sont comme lui : dans leur maison, avec un auteur qu'ils aiment, liés *« corps et âme au théâtre »*.

Brigitte Salino

Ses films préférés

Les interventions publiques d'Ingmar Bergman se font de plus en plus rares. Parce qu'il considère qu'il a tout dit dans ses films (cinquante-trois pour le cinéma ou la télévision) et dans ses livres – *Laterna magica* (une autobiographie, Gallimard, « Folio ») et *Images* (un essai critique, Gallimard) –, le réalisateur suédois préfère garder le silence. Il a pourtant accepté de donner au journal du Festival du film de Göteborg, qui s'est tenu début février, la liste de ses films préférés.

***Les Années de plomb* de Margarethe von Trotta ; *Le Chef d'orchestre* d'Andrzej Wajda ; *Andreï Roublev* d'Andrej Tarkovski ; *Le Quartier du corbeau* de Bo Widerborg ; *La Strada* de Federico Fellini ; *Rashomon* d'Akira Kurosawa ; *Sunset Boulevard* de Billy Wilder ; *Quai des brumes* de Marcel Carné ; *La Passion de Jeanne d'Arc* de Carl Dreyer ; *Le Cirque* de Charlie Chaplin ; *La Charrette fantôme* de Victor Sjöström.**

La Suède ou l'éducation théâtrale

MALMÖ
de notre envoyée spéciale

Du lundi 10 au jeudi 13 avril, s'est tenue à Malmö la deuxième Biennale du théâtre suédois. La première avait eu lieu à Stockholm, en 1993. Une ville du Nord accueillera la prochaine, en 1995. Cette biennale a été créée par l'Union des théâtres Suédois pour répondre à un besoin simple : permettre aux troupes de se rencontrer. Comment, en effet, créer des liens dans un pays qui s'étire sur 1 574 kilomètres, de la Scanie à la Laponie ? A Malmö, on croisait des comédiennes aux yeux de loup, venues de Lulea, après vingt-quatre heures de voyage. Elles découvraient une douceur inédite (jusqu'à 12 degrés), et des collègues qu'elles connaissaient par les journaux.

Sept cent cinquante participants s'étaient inscrits à la Biennale : directeurs de théâtre, metteurs en scène, techniciens, dramaturges, producteurs, universitaires, étudiants, acteurs, qui se retrouvaient le matin dans les locaux magnifiques du Hipp Teater (un ancien hippodrome) où une série de séminaires leur permettait d'échanger des points de vue. Dans l'Europe de 1995, la Suède occupe une place enviable. Selon une enquête menée en 1993-1994, 24 % de ses habitants sont allés au théâtre au moins une fois dans la saison (en France, ce taux est de 9 %), et le nombre de spectateurs s'élève à quatre millions, pour une population de huit millions d'habitants.

Ces chiffres élevés tiennent à une tradition. En Suède, on considère que la base du théâtre populaire repose sur le théâtre pour enfants. Toutes les classes des écoles vont au spectacle. Ainsi, on pouvait voir à Malmö, mêlés au public des professionnels, des mères suédoises et turques, avec leurs enfants. Chaque année, le regroupement des écoles de la ville verse 200 000 couronnes à l'association des théâtres. En échange, il peut disposer d'autant de places qu'il le désire. Il en est ainsi dans toute la Suède.

TOUTE LA SCANDINAVIE

Le programme de la Biennale a été établi par un jury de six critiques dramatiques. Sur les douze spectacles élus, deux étaient destinés aux tout-petits, deux aux « jeunes gens ». Parmi ces derniers, il y avait *Deux otages* de Brendan Behan, par le Backa Teater. Cette troupe rattachée au Théâtre municipal de Göteborg comprend des comédiens et des musiciens.

Dans un hangar de la périphérie de Malmö, ils ont donné une version nerveuse et très bien jouée de la pièce, qui a pour cadre une maison de passe de Dublin tenue par un vétéran de l'IRA. La mise en scène de *Deux otages* – la meilleure production de la Biennale – est d'Eva Bergman, la fille d'Ingmar Bergman. Au regard d'un visiteur étranger, *Deux otages* n'appartient pas à la catégorie « théâtre pour jeunes gens ». Pour un Suédois, la distinction est évidente. Il y a des metteurs en scène et des spectacles différents selon les tranches d'âge. La *Lulu* de Frank Wedekind, présentée comme l'événement de la Biennale, concernait les adultes. Avec raison, d'une certaine manière : du sexe, rien que du sexe, mis en scène d'une manière qui n'aurait pas détonné dans le théâtre dit provocateur des années 70.

La qualité du jeu des comédiens donnait sa force au théâtre suédois représenté à la Biennale, dont une part essentielle s'est jouée en coulisses. La rencontre de Malmö a permis à des producteurs et des directeurs d'institutions de développer leurs réseaux. Toute la Scandinavie était représentée, ainsi que les pays Baltes, la Pologne, l'Allemagne, le Danemark. A partir de la Suède, une nouvelle géographie se dessine, avec une ligne qui relie Stockholm, la Finlande et la Russie, et une autre qui fait le lien entre la Scanie, le Danemark, l'Allemagne et la Pologne. Ces échanges culturels témoignent d'une vitalité que l'Europe du Sud a tendance à ignorer. A tort.

B. S.

Les grandes salles parisiennes présentent des programmes lyriques enfin complémentaires

Le système d'alternance permet au Théâtre du Châtelet de jouer son rôle de petit frère insolent

Schoenberg sera représenté en force durant la prochaine saison du Châtelet. Deux productions lyriques y poursuivront le cycle amorcé par les concerts du Festival d'automne. Au programme également, des opéras de Verdi, Richard Strauss, Janacek et un *Fidelio* (venu de Berlin) que l'on retrouvera au Théâtre des Champs-Elysées (venu de Copenhague), où le Kirov donnera *Le Prince Igor* et *Le Joueur*.

LE TEMPS de l'équilibre et de la complémentarité s'annonce peut-être enfin pour les grandes salles parisiennes qui programment du lyrique. Avec l'arrivée d'Hugues Gall et l'annonce de sa programmation (*Le Monde* du 12 avril), il est désormais avéré que l'Opéra national de Paris ciblera son action sur le grand répertoire traditionnel, appliquera le système de l'alternance et qu'il assurera la mission qui lui était destinée.

Le Théâtre du Châtelet pourra ainsi, sans qu'on s'en offense, jouer son rôle de petit frère insolent. Dix-huit des trente-six productions lyriques qui y ont vu le jour en sept ans, sous la direction de Stéphane Lissner, donnaient à voir des ouvrages du XX[e] siècle. « *Il y aura peut-être des doublons*, souligne le jeune directeur général, *mais ils ne seraient alarmants que si nos deux maisons défendaient la même politique.* » Un doublon existera bien en effet lors de la saison 1996-1997 : *Parsifal* entrera à la Bastille, tandis que l'ultime opéra de Wagner sera donné au Châtelet dans la production Grüber-Aillaud, créée à Amsterdam.

Avec des pourcentages de remplissage qui équivalent aux records de Bastille ou de Garnier (85 % pour la création parisienne de *La Ronde* de Boesmans, 100 % pour le *King Arthur* de Purcell, cette saison), le Châtelet a pu mener sa politique de « coups » grâce à la fidélité d'artistes de tout premier plan. Daniel Barenboïm, Pierre Boulez, Simon Rattle, David Robertson, Esa Pekka-Salonen, Christoph von Dohnanyi associent leur nom, et leur réputation, à cette programmation. Sans oublier Claudio Abbado, Michael Gielen, Mariss Jansons ou Riccardo Chailly. Tous ces chefs refusent encore de descendre dans la fosse de la Bastille, en vertu du traumatisme initial que l'on sait (le licenciement de Barenboïm) ou parce que notre Opéra national n'a pas encore suffisamment assuré sa réputation. A moins qu'on ne les ait pas invités... Ces chefs prestigieux amènent dans leurs malles des orchestres de la dimension artistique du Concertgebouw d'Amsterdam (Chailly), des instrumentistes de la Radio de Baden-Baden (Gielen), des virtuoses de la Phalange de Cleveland (Dohnanyi), de la Staatskapelle de Berlin (Barenboïm).

La saison 1995-1996 s'ouvre sur *Moïse et Aaron*, de Schoenberg (Dohnanyi-Wernicke), suivi d'un spectacle associant trois autres œuvres majeures du Viennois : *Erwartung* (chanté en alternance par Anja Silja et Janis Martin, mis en scène par Klaus Michael Grüber), *Musique d'accompagnement pour une musique de film* et *La Nuit transfigurée* dans une chorégraphie d'Anne Teresa de Keersmaeker (une production de la Monnaie de Bruxelles). Le Festival d'automne défend l'œuvre de Schoenberg, cette année. Il aura, avant ces deux productions lyriques de novembre, coproduit ou coréalisé plusieurs concerts Schoenberg au Châtelet : *Paix sur la terre*, *Un survivant de Varsovie*, *Gurrelieder* (direction Abbado, le 7 novembre), *Von Heute auf Morgen* (direction Boulez, le 10 novembre).

L'ouverture de la saison symphonique se sera faite le 21 septembre avec le *Requiem pour un jeune poète* de Bernd Alois Zimmermann, sous la direction de Michael Gielen. L'œuvre mobilise quatre voix solistes, cinq chœurs, un grand orchestre, un ensemble de jazz et un dispositif électroacoustique. Elle aura pu renaître grâce aux efforts conjugués de l'Orchestre de Baden-Baden, des festivals de Salzbourg, Berlin, Edimbourg, du Festival d'automne, du Goethe-Institut, de l'association Orcofi, du Land de Bade-Wurtemberg... Quel casse-tête que de financer aujourd'hui ces grandes machines symphoniques qui, comme les grands Xenakis ou les grands Stockhausen, ont pourtant posé les jalons du siècle !

Le Châtelet a, d'autre part, retenu les meilleurs chambristes pour un cycle Brahms-Schoenberg qui s'étendra sur novembre et décembre. Simultanément, l'exposition *Regards*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, rendra compte de la production picturale du « père de la seconde école de Vienne », membre du Blaue Reiter. Enfin, Alain Surrans et la bibliothèque Gustav-Mahler, en liaison avec l'Institut Schoenberg de Los Angeles, mettent en place durant la même période, dans les halls du Châtelet, une exposition de lettres, documents, photos, partitions, fac-similés.

UNE DISTRIBUTION INTIMIDANTE

Quatre monuments composent d'autre part la saison lyrique. Il s'agit de *Don Carlos*, de Verdi (Pappano-Bondy, avec Roberto Alagna dans le rôle-titre), d'*Elektra*, de Richard Strauss (Barenboïm-Dieter Dorn, décors et costumes de Yannis Kounellis, avec Deborah Polaski), de la reprise de *Fidelio* (Barenboïm-Braunschweig), programmé ce mois-ci, et de *Jenufa*, de Janacek, qui verra le retour à la régie de Stéphane Braunschweig et celui de Rattle dans la fosse, face à une distribution intimidante : Nancy Gustafson, Philip Langridge, Graham Clark, Josephine Barstow... La serie « lyrique italienne » verra l'exécution en concert du *Saint Alexandre* de Stefano Landi (William Christie, Les Arts florissants) et de *L'Olympiade* de Pergolèse (mêmes interprètes).

La saison chorégraphique comprendra huit programmes du New York City Ballet dans le cadre du Nouveau Festival international de danse de Paris (septembre-octobre) et deux programmes du Ballet de Francfort et du chorégraphe William Forsythe, qui entameront ainsi, en mai, leur sixième année de résidence au Châtelet. Pour les fêtes de fin d'année, le théâtre remontera pour une trentaine de représentations (reprise en mars et avril) *C'est magnifique*, le spectacle de Jérôme Deschamps et Maria Makeieff. Stéphane Lissner, qui cumule désormais ses fonctions au Châtelet avec celles de directeur général de l'Orchestre de Paris, augmente, la saison prochaine, le nombre des concerts de cette formation destinés aux jeunes, le samedi matin (directions Herbig, Sawallisch, Bychkov, Guschlbauer).

Les musiciens de l'Orchestre de Paris se produiront de surcroît plusieurs fois dans cette salle en formation de chambre, les samedis ou dimanches matin. Les Midis musicaux de 12 h 45, les lundis, mercredis et vendredis dans le foyer du théâtre (possibilité de restauration sur place) seront axés pendant deux semaines sur Arnold Schoenberg, puis sur le centenaire de la mort de Verlaine, ou accueilleront de jeunes interprètes au talent consacré par des grands prix internationaux.

Anne Rey

★ Renseignements par téléphone pour la location : 40-28-28-40. Pour les abonnements ou les renseignements : 40-28-28-00.

L'Opéra-Comique entre la tradition et l'aventure

LA SALLE FAVART fêtera son centenaire en 1998. La première étape du plan de rénovation engagé par le ministère de la culture intéresse directement les usagers : les sièges ont été remis en état. Placé sous la direction de Pierre Médecin depuis la saison 1994-1995, l'Opéra-Comique tente de retrouver son lustre artistique et se met au goût du jour : certains ouvrages seront surtitrés au cours de la saison 1995-1996.

Le nouveau directeur a composé sa programmation autour de trois axes : retour des grands classiques, exploration du patrimoine, incursion dans le grand répertoire. C'est ainsi que *Carmen*, de Bizet, revient en été dans la salle où l'ouvrage fut créé (Foster-Erlo) et que *Le Barbier de Séville*, de Rossini retrouve une scène à sa mesure en mars (cinq représentations en italien, cinq en français). Plus aventureuse, la production des *Joyeuses Commères de Windsor*, de Nicolaï, entamera pour les fêtes de fin d'année un cycle consacré au personnage de Falstaff, ultérieurement poursuivi à travers Verdi et Salieri. Au chapitre des « œuvres majeures », on trouve *L'Elixir d'amour*, de Donizetti (douze représentations en mai), et *Le Tour d'écrou*, de Britten (février). La saison s'ouvre le 2 décembre avec *Didon et Enée*, de Purcell, coproduit avec Ambronay (deux représentations). Le théâtre monte une comédie-ballet imaginée par Philippe Beaussant d'après des œuvres de Molière et Lully (novembre) et un spectacle d'extraits d'opérettes françaises (avril). Après avoir fourni sa traditionnelle contribution au Festival d'automne en accueillant Mikhaïl Baryshnikov et le White Oak Dance Project, du 25 au 29 octobre.

A. Ry

★ Renseignements sur l'ensemble de la saison par téléphone : 42-60-04-99, et par fax : 49-26-05-93.

Le Théâtre des Champs-Elysées intensifie sa production d'opéras

« *J'AI DÉCIDÉ de prendre le risque financier de cinq productions d'opéra.* » Alain Durel, directeur général du Théâtre des Champs-Elysées, reconnaît « *le risque de doublonner avec le Châtelet* ». Comme Stéphane Lissner, il pratique en effet une politique de *stagione* (un certain nombre de productions par saison, peu ou pas de reprises) et laisse à Hugues Gall, nouveau patron de l'Opéra national de Paris, le soin de débroussailler le grand repertoire sous le système de l'alternance. Par goût et par opportunité – une vision moderne du baroque l'a toujours intéressé, Philippe Herreweghe est un collaborateur régulier du théâtre –, l'ancien directeur des services musicaux de la Radio porte ses choix de préférence sur des œuvres qui lui semblent liées à un certain style d'interprétation. Sa recherche d'authenticité dans leur exécution peut aller jusqu'à « *des recherches de laboratoire* », comme celles de Philippe Herreweghe. Celui-ci, avec son Orchestre des Champs-Elysées, tente de retrouver un « style d'époque » dans des partitions qui vont, la saison prochaine, de *Paulus* de Mendelssohn au *Requiem allemand* de Brahms.

Le Théâtre Kirov de Saint-Pétersbourg revient en février avec, à sa tête, son jeune patron, Valery Gergiev, pour deux productions scéniques : *Le Joueur*, de Prokofiev, et *Le Prince Igor*, de Borodine, dans la version récemment reconstituée et déjà enregistrée par la même troupe. Mars verra l'arrivée d'une production du Théâtre de la monnaie de Bruxelles : *Le Turc en Italie*, de Rossini, dirigé par Ivan Fischer et mis en scène par le couple Herrmann. En juin, Louis Langrée dirige son Orchestre de Picardie dans *La Clémence de Titus*, de Mozart, revue par Patrice Caurier et Moshe Leiser.

AUX AMOUREUX DU BEAU CHANT

La saison lyrique aura débuté le 8 septembre par un *Fidelio* de Beethoven venu de l'Opéra royal du Danemark, sous la direction de Paavo Berglund. C'est le Ballet royal du Danemark qui ouvre d'ailleurs la saison chorégraphique le 5 du même mois. En novembre, Sylvie Guillem danse Béjart et Forsythe, et l'on retrouve le Ballet-Théâtre de Saint-Pétersbourg en janvier dans deux programmes (*Les Karamazov* et *Don Quichotte*).

La série « opéras en concert » s'adresse elle aussi aux amoureux du beau chant. Valery Gergiev, toujours au pupitre de ses troupes du Kirov, dirige *La Force du destin*, de Verdi, le 15 février. S'y ajoutent entre le 30 septembre et le 15 mars cinq œuvres peu connues du répertoire slave par l'Orchestre national de France : *Francesca da Rimini*, de Rachmaninov (direction Jerzy Semkov), *Osud*, de Janacek (direction Jeffrey Tate), *Le Roi Roger*, de Szymanowski (direction Charles Dutoit), *Iolanta*, de Tchaikovski, et *Mavra*, de Stravinsky (direction Vassily Sinaiski). *Le Château de Barbe-Bleue*, de Bartok, aura vu, dès le 6 novembre, l'arrivée d'Ivan Fischer et de l'Orchestre du Festival de Budapest dans le cadre d'un Festival Bartok également constitué de concerts symphoniques et de récitals à la même période, cela pour le cinquantenaire de la mort du compositeur hongrois.

L'Orchestre philharmonique de Vienne reste fidèle à l'Avenue Montaigne avec trois concerts les 28 septembre, 28 mars et 9 mai, respectivement dirigés par Lorin Maazel, Pierre Boulez et Riccardo Muti. Les séries désormais traditionnelles (Prades aux Champs-Elysées, concerts du dimanche matin) viennent compléter les prestations de très nombreux orchestres invités (Philharmonique d'Israël, Gewandhaus de Leipzig, etc.). Onze récitals d'octobre à juin dans la série « les grandes voix » – de Bartoli à Gasdia en passant par Bowman et Raimondi. Sous l'appellation « Sony classical présente... » est reconduite enfin pour la deuxième fois la collaboration du théâtre avec la firme de disques japonaise : trois concerts de musique de chambre ou de récitals, enregistrés en public, seront ensuite vendus aux spectateurs avec 25 % de réduction, sur présentation de leurs billets.

A. Ry

★ Renseignements concernant l'ensemble de la saison par téléphone : 49-52-50-50 ou par fax : 49-52-07-41.

DANS LES SALLES DE CONCERT

TROISIÈME CONCERTO POUR PIANO DE PROKOFIEV

Martha Argerich (piano), Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, Youri Temirkanov (direction), mercredi 12 avril, Théâtre des Champs-Elysées. Prochaines exécutions : le 23 à Cannes, avec l'Orchestre local, Philippe Bender (direction) ; les 18 et 19 mai à Strasbourg, avec l'Orchestre philharmonique strasbourgeois, Théodor Guschlbauer (direction).

Martha Argerich fréquente de toujours ce *Troisième* de Prokofiev, le seul des cinq concertos du Russe qu'elle donne en concert. Mais voilà longtemps qu'elle n'y était pas revenue. L'œuvre, composée au début des années 20, constitue un hymne à l'énergie et à la rapidité, dans la ligne du futurisme alors triomphant. Les rythmes binaires le dominent, même si un trois temps tente de s'introduire dans le troisième mouvement, sans vraiment contrecarrer un machinisme solide, une atmosphère de course à l'abime, ou plutôt de course tout court. Le lyrisme de thèmes lents se glisse à l'improviste, pas vraiment où on l'attend, et puis la mécanique redémarre de plus belle. Le dialogue du piano avec l'orchestre, et notamment les vents, est une source ininterrompue de suspense. Argerich, vraie boule de fièvre, le transforme en lutte à mort. A qui tiendra les tempos en faisant monter la tension. Sa stratégie est connue : à chaque fois que le thème du premier mouvement redémarre en fusée, elle accélère imperceptiblement. Et puis, comme un furet, elle se glisse jusqu'à la fin, toujours plus agile que ses partenaires, car plus légère, avec des effets de « culbutos » stupéfiants à la main droite, une main gauche impitoyable, et des pluies d'octaves perlés impondérables.

Dans un disque déjà ancien (1 CD Deutsche Grammophon 415-062-2), Abbado et la Philharmonie de Berlin restaient à la traîne malgré tous leurs efforts. C'était drôle. A Paris, Temirkanov et ses virtuoses de Saint-Pétersbourg s'étaient visiblement promis de tenir le choc. Pari tenu de haute lutte. A quoi ressemblera la confrontation de cette star absolue du clavier, objet d'un culte amplement mérité, avec des formations de catégorie B, comme celles de Cannes ou de Strasbourg ?

A. Ry

LOUIS LANGRÉE DIRIGE L'ORCHESTRE DE PARIS

Schubert : Symphonie « Inachevée », Wagner : Wesendonck Lieder, Chausson : Poème de l'amour et de la mer, avec Brigitta Svendès (soprano), le 12 avril Salle Pleyel. Prochain programme de l'Orchestre de Paris : Mendelssohn, Mozart, Haydn, direction Franz Brüggen, avec Pamela Frank (violon), les 19 et 20 avril, 20 h 30.

Louis Langrée partage avec Françoise Pollet une même ambiguïté : à considérer le soprano comme notre nouvelle Crespin et le jeune chef comme le premier sur la liste des « *grands chefs français qui nous manquaient* », les espoirs sont parfois déçus. Langrée, pour la première fois au pupitre de l'Orchestre de Paris, n'a pas paru à la hauteur. Sa lecture de *L'Inachevée* de Schubert est lisse, impavide, modérée. Le premier mouvement n'est jamais frémissant, ni urgent, ses grands silences sont comme désertés par le drame. Le second mouvement est un peu pâle. Dans les *Wesendonck lieder*, les bois, impeccables et si musiciens dans Schubert, se mettent à jouer faux, les cordes, aux effectifs divisés par deux, perdent leur moelleux. On suspecte un déficit de répétitions. L'instrumentation, signée très partiellement par Wagner, ne sonne pas, il est vrai. Et le timbre métallique de la wagnérienne Birgitta Svendèn est bien loin du lyrisme névrotique du cycle. Nous avons cru bon d'éviter le triptyque de Chausson programmé après l'entracte. *R. Ma.*

هكذا من الأصل

Trois films russes inédits

Rencontre avec les œuvres et les cinéastes

EN COLLABORATION avec les troisièmes Rencontres du cinéma russe à Limoges et l'Association du cinéma francophone à Moscou, l'ACID (Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion) organise une « Brève rencontre » autour de trois films inédits en France : *Limita*, de Denis Evstigneev, Grand Prix du dernier festival Premiers plans d'Angers, compose le portrait de jeunes arrivistes moscovites éblouis par le libéralisme économique ; *La Cerisaie*, adaptation de la pièce de Tchekhov par la réalisatrice Anna Tchernakova ; *Pages cochées*, d'Alexandre Sokourov, le plus original et radical des cinéastes russes d'aujourd'hui. Les deux premiers films seront présentés par leur réalisateur, le troisième par son interprète principal, Alexandre Tcheredrik.

★ Elysée Lincoln, 14, rue Lincoln, Paris 8e. Mº George-V. 18, 20 et 22 heures, le 18. Tél. : 43-59-36-14.

UNE SOIRÉE À PARIS

Alvin Lee
A Woodstock, à la tête de Ten Years After, sa version de onze minutes de *I'm Goin' Home* l'avait consacré *guitar hero*. En solo, Alvin Lee ne tente plus de saut périlleux sur scène mais conserve une réputation justifiée de bluesman virtuose.
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 18. Tél. : 42-55-48-50. 148 F.

Carter USM
Fan de T. Rex et des Sex Pistols comme des aspects les plus kitsch de la pop anglaise, ce bruyant duo se délecte à mettre en scène la société britannique dans des chansons très ironiques. Trop peut-être pour connaître un succès international.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 18. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

L'Autre Regard, d'Anne Delbée
Connue pour sa biographie de Camille Claudel, Anne Delbée est une femme de théâtre attirée par les paris (elle a mis en scène la trilogie de Schiller sur *Wallenstein*) et les destins impossibles (elle a joué *L'Aiglon* de Jean Rostand). Avec *L'Autre Regard*, elle entend rendre hommage à la vraie histoire des seize carmélites de Compiègne qui inspirèrent ses *Dialogues* à Georges Bernanos.
Espace Georges-Bernanos, 4, rue du Havre, Paris. Mº Havre-Caumartin, Auber. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Jusqu'au 21 mai. Tél. : 44-53-99-47. 80 F et 120 F.

Nomad's Land
De la musique tsigane, mais aussi des thèmes grecs, yiddish, irlandais, joués par sept musiciens et chanteurs que les frontières ne concernent pas. Cymbalum, clarinette, accordéon, guitare, contrebasse, violon servent l'esprit de la liberté, mouvant, parfois imprécis, jovial et douloureux (à écouter *Mouvances tsiganes*, un CD Playa Sound PS65134, distribué par Auvidis).
Le Pied de Chameau, 20, rue Quincampoix, Paris 4e, Mº Les Halles ; le 18 à 21 h 30. 50 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Histoire du rat qui voulait du lait
d'Anne Quesmand, avec Laurent Berman et Anne Quesmand.
*Jardin des Tuileries (sous chapiteau chauffé), place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. A partir du 19 avril. Les mercredi, samedi, dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-64-79-70. Durée : 55 min. 30 F** et *40 F. Jusqu'au 28 juin.*

Mafia (ma non troppo)
d'Oscar Sisto, mise en scène de l'auteur, avec Valérie Atienz, Eric Averlant, Jean-Philippe Azema, Philippe Beun-Garbe, Caroline Bokanowski, Liliana Goncalves, Isabelle Lacordaire, David Le Gall, Bernadette Mangin, Brigitte Manuceau, Florence Marschal, Jean-Luc Mirande, Yves Mirande, Irina Petrouchenkova, Christophe Piozza, Sylvie Riba, Jean-Claude Schenke et Charlotte Schioler.
*Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, Paris 6e. Mº Odéon, Pont-Neuf. A partir du 20 avril. Du mardi au samedi, à 20 h 45. Tél. : 46-34-61-04. Durée : 1 h 45. 80 F** et *110 F. Jusqu'au 15 juin.*

L'Ordalie
de Gildas Milin, mise en scène de l'auteur, avec François Cabezas, Eric Challier, Cyril Dubreuil, Philippe Frécon, Cécile Garcia-Vogel, Christophe Giordano, Camille Japy, Franck Manzoni, Marc Pierre, Juliette Rudent-Gili, Philippe Thibault, Catherine Vinatier et Damien Witecka.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 25 avril. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 45. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 28 mai.*

La Promenade
de Gilberte Tsaï, d'après Robert Walser, mise en scène de Gilberte Tsaï, avec Claire Lasne.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Les mardi 25, mercredi 26, jeudi 27, vendredi 28, samedi 29, à 20 h 30 ; le dimanche 30, à 17 heures. Tél. : 42-71-38-38. Durée : 1 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

SÉLECTION

Les affaires sont les affaires
d'Octave Mirbeau, mise en scène de Régis Santon, avec Pierre Meyrand, Bernard Dhéran, Marie-France Santon, Marie-Christine Rousseau, Emmanuel Courcol, Vincent Solignac, Jacques Fontanel, Jean-Pierre Jacovella, Claude-Bernard Pérot, Sacha Santon et Christine Kay.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-97-59-81. Durée : 2 h 15. De 60 F à 200 F. Jusqu'au 30 juin.

« Art »
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Michel Blanc et Pierre Vaneck.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 47-23-37-21. Durée : 1 h 30. De 110 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

Le Baladin du monde occidental
de John Millington Singe, mise en scène d'André Engel, avec Jean Badin, Claude Evrard, Jean-Pierre Lorit, Charlie Nelson, Nada Strancar, Elizabeth Vitali, Serge Merlin, Jean-Christophe Quenon, Juliette Croizat, Julie Dumas et Karen Oubraham.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Les mercredi 19, vendredi 21, samedi 22, mardi 25, mercredi 26, vendredi 28, samedi 29, à 20 h 30 ; les jeudi 20 et jeudi 27, à 19 h 30 ; les dimanche 23 et dimanche 30, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 2 h 15. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 30 avril.

Cat and Mouse (en anglais)
de Gregory Motton, mise en scène de Gregory Motton et Ramin Gray, avec Kevin McMonagle, Tony Rohr, Penelope Dimond et Patrick Bridgman.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. Les mercredi 19, vendredi 21, samedi 22, dimanche 23, à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 10. De 30 F à 70 F. Dernière.

Des jours entiers, des nuits entières
de Xavier Durringer, mise en scène de Stéphanie Chévara, avec Pierre Cassignard, Emmanuelle Bougerol, Pierre-Yves Chapalain, Nathalie Ghiano et Frédéric Pellegeay.
*Théâtre de proposition, 3, cité Souzy, Paris 11e. Mº Boulets-Montreuil. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-48-99-30. Durée : 1 h 30. 70 F** et *100 F. Jusqu'au 7 mai.*

Faisons un rêve
de Sacha Guitry, mise en scène de Francis Huster, avec Francis Huster, Cristiana Réali, Jacques Spiesser et Yves Le Moign'.
Théâtre Marigny, carré Marigny, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 2 heures. De 60 F à 230 F. Jusqu'au 30 juin.*

Féminin plurielles
mise en scène de Marjorie Nakache, avec Baya Belal, Agnès Debord, Kydia Ewande, Hélène Jupin, Corine Juresco, Xavier Marcheschi, Sonja Mazouz, Rachida Sidi Boumedine, Aïcha Djekhar, Yamina Arrahmane, Mériame Kouyate, Adel et Kenza.
Studio-théâtre, 19, rue Carnot, 93 Stains. Du jeudi 20 au samedi 22, à 20 h 45. Tél. : 48-23-06-61. Durée : 1 h 30. De 40 F à 80 F. Dernière.

Intrigue et amour
de Friedrich von Schiller, mise en scène de Marcel Bluwal, avec Roland Bertin ou Jean Dautremay, Alberte Aveline, Catherine Sauval ou Isabelle Gardien, Jean-Luc Bideau, Andrzej Seweryn, Sylvia Bergé, Eric Frey, Cécile Brune, Thibault de Montalembert et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Le dimanche 23, à 14 h 30 et 20 h 30 ; le vendredi 28, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 8 mai.

Mère Courage
de Bertolt Brecht, mise en scène de Jérôme Savary, avec Katharina Thalbach, Bernard Ballet, Jacques Boudet, Jean-Pierre Bagot, François Borysse, Isabelle Gomez, Kathie Kriegel, Pierre Laplace, Robert Lucibello, Patrick Rocca, Laurent Schilling, Georges Ser, Nicki von Tempelhoff, Anna Thalbach, Benjamin Utzerath et Alain Frérot.
*Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 30. 80 F** et *150 F. Jusqu'au 20 mai.*

Meurtre dans la cathédrale
de Thomas Stearns Eliot, mise en scène de Laurent Terzieff et Raymond Hermantier, avec Laurent Terzieff, Michel Etcheverry, Gérard Darrieu, Olivier Brunhes, Patrick Bonnel, Raymond Hermantier, Marc Eyraud, Michel Chaigneau, Michel Buquet, Pascale de Boysson, Bernadette Le Saché, Francine Walter, Marie Sauvaneix et Caroline Lallau.
Théâtre de l'Atelier, 43, rue d'Orsel, Paris 18e. Mº Anvers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 50. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

La Musica, deuxième
de Marguerite Duras, mise en scène de Bernard Murat, avec Fanny Ardant et Niels Arestrup.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 40. De 120 F à 230 F. Jusqu'au 30 juin.

Nini
d'Alfredo Arias, d'après Nini Marshall, mise en scène d'Alfredo Arias, avec Marilu Marini.
*Théâtre Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 h 30 et 21 h 15. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 h 20. 65 F** et *130 F. Jusqu'au 30 juin.*

Salle des fêtes
de Philippe Minyana, mise en scène de Sophie Duprez et Philippe Minyana, avec Isabelle Astier, Sophie Duprez, Valérie Faure, Laurent Galtie, Chrystelle Lebeury, Renaud-Marie Leblanc, Thierry Micouin, Régine Mondion, Valérie Onnis et Odile Perrissin-Fabert.
*Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 43-54-27-81. Durée : 1 h 05. 60 F** et *80 F. Jusqu'au 13 mai.*

Le Square ; Le Shaga
de Marguerite Duras, mise en scène de Christian Rist, avec Simon Eine, Jeanne Balibar, Catherine Hiegel, Muriel Mayette et Olivier Dautrey.
Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. Les mercredi 19, vendredi 21, samedi 22, à 20 h 30 ; le jeudi 20, à 19 heures ; le dimanche 23, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 3 heures. De 60 F à 130 F. Dernières.*

The Three Lives of Lucie Cabrol
(en anglais)
d'après John Berger, mise en scène de Simon McBurney, avec Mick Barnfather, Lilo Baur, Haunes Flaschberger, Simon McBurney, Tim McMillan, Stefan Metz et hélene Patarôt.
Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. Du mercredi 19 au vendredi 21, à 20 h 30 ; le samedi 22, à 15 heures et 20 h 30. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 2 h 50. De 60 F à 130 F. Dernières.

La Thébaïde
de Jean Racine, mise en scène de Yannis Kokkos, avec Catherine Samie, Jean-Yves Dubois, Michel Favory, Anne Kessler, Nathalie Nerval, Redjep Mitrovitsa, Malik Faraoun, Alexandre Pavloff et Vincent Boussard.
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 20, mardi 25, samedi 29, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.

Un air de famille
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Agnès Jaoui, Catherine Frot, Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin et Wladimir Yordanoff.
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 220 F. Jusqu'au 1er juillet.

Valentin Orchestra
d'après Karl Valentin, mise en scène de Chantal Mélior, avec Sandrine Baumajs, Stephanie Barbier, Maria-Pia Bellemare, Stephane Biscuit, Martine Brossard, Caroline Dutheil, Ariane Lagneau, Carol Lipkind, François Louis, Antoine Meunier-Gachkel, Bruno Monpère, Laurent Mothe et Marc Roslin.
*Fondation Deutsch-de-la-Meurthe, 37, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mº Cité-Universitaire. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 45-35-78-37. Durée : 1 h 35. 50 F** et *100 F. Jusqu'au 28 avril.*

Voyage sans surveillance
de Catherine Lévy-Marié, mise en scène d'Hélène Darche, avec Isabelle Chipault, Hélène Darche, Georges Emmanuel, William Nadylam-Yotnda, Silvia Sella, Madjid Ziouane et Yannick Thépault, Jean-Jacques Grall et Alain Viau (musiciens).
*Lavoir moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du mardi au vendredi, le lundi, à 20 h 30. Tél. : 42-52-09-14. Durée : 1 h 30. 60 F** et *90 F. Jusqu'au 19 mai.*

Voyageur immobile
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur, avec Bérangère Altieri-Leca, Damien Bouvet, Martin Chaput, Jorge Pico Puchades, Catherine Salvini, Ayse Tashkiran et Tronk Erik Vassdal.
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Du mercredi 19 au samedi 22, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 1 h 30. 90 F** et *140 F. Dernière.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

ALERTE
Film américain de Wolfgang Petersen, avec Dustin Hoffman, René Russo, Morgan Freeman, Cuba Gooding Jr, Patrick Dempsey, Donald Sutherland (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CONQUÊTE DE CLICHY
Film français de Christophe Otzenberger, avec Didier Schuller, Gilles Catoire (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HAUT BAS FRAGILE
Film français de Jacques Rivette, avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina (2 h 49).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LES JOINTS DES MINES SONT PLUS ÉTANCHES
Film français d'Isabelle Quignaux, (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES
Dessin animé français de Pascal Le Nôtre, Jacques-Rémy Girerd, Laurent Pouvaret, Jean-Loup Felicioli, Sylvain Vincendeau, Michel Ocelot, Michaël Dudok de Wit (50).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

PRÊTRE
Film britannique d'Antonia Bird, avec Linus Roache, Tom Wilkinson (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

STREET FIGHTER
Film américain de Steven E. De Souza, avec Jean-Claude Van Damme, Raul Julia, Kylie Minogue, Ming-Na Wen, Damian Chapa, Byron Man (1 h 40).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TROIS PALMIERS
Film portugais de Joao Botelho, avec Pedro Hestnes, Teresa Roby, Rita Lopes Alves, Alexandra Lencastre, Diogo Infante, Canto e Castro (1 h 08).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
de Gerhard Hahn,
dessin animé allemand (1 h 24).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

BEFORE SUNRISE
de Richard Linklater,
avec Ethan Hawke, Julie Delpy.
Américain (1 h 41).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

CALENDAR
d'Atom Egoyan,
avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan.
Canadien (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CASA DE LAVA
de Pedro Costa,
avec Inès Medeiros, Isaach de Bankolé, Edith Scob, Pedro Hestnes, Sandra Do Canto Brandao, Cristiano Andrade Alves.
Portugais-français (1 h 50).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

CHANG, A DRAMA OF THE WILDERNESS
de Merian C. Cooper, Ernest B. Schoedsack,
avec Kru, Nantui, Nah, Ladah, Bimbo le singe.
Américain, noir et blanc (1 h 10).
Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Keneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CRI DU CŒUR
d'Idrissa Ouedraogo,
avec Richard Bohringer, Saïd Diarra, Félicité Wouassi, Alex Descas, Clémentine Célarié.
Franco-burkinabé (1 h 26).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT
de Roman Polanski,
avec Sigourney Weaver, Ben Kingsley, Stuart Wilson, Krystia Mova, Jonathan Vega, Rodolphe Vega.
Franco-britannique (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LÉGENDES D'AUTOMNE
d'Edward Zwick,
avec Brad Pitt, Anthony Hopkins, Aidan Quinn, Julia Ormond, Henry Thomas, Karina Lombard.
Américain (2 h 13).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10), 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathe Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Léotard.
Français (2 h 50).
14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MON ENFANCE
de Memduh Un,
avec Emre Akyildiz, Menderes Samancilar, Günay Girik, Meric Basaran, Elif Inci.
Turc (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE MONSTRE
de Roberto Benigni,
avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy.
Franco-italien (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
d'Éric Rohmer,
avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft.
Français (1 h 40).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

VOYAGE INTERROMPU
de Sandip Ray,
avec Soumitra Chatterji, Sadhu Meher, Shubhalakshmi Munshi, Bina, Minakshi Goswami.
Indien (1 h 22).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

REPRISES

LA FOLLE INGÉNUE
d'Ernst Lubitsch,
avec Jennifer Jones, Charles Boyer, Peter Lawford, Helen Walker, Reginald Gardiner, Reginald Owen.
Américain, 1945, noir et blanc (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ
de Richard Quine,
avec Tony Curtis, Natalie Wood, Henry Fonda, Lauren Bacall, Mel Ferrer, Edward Everett Horton.
Américain, 1964 (1 h 45).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Le cinquième réseau hertzien britannique mis aux enchères

LONDRES
de notre envoyé spécial

« C'est la dernière chance de lancer un réseau hertzien », indique Paul McGhee, directeur des ventes de NBC Super Channel, chaîne d'informations économiques et de divertissements diffusée en Europe par câble et satellite. Selon lui, le cinquième réseau hertzien mis aux enchères par le gouvernement britannique sera le dernier : *« Le satellite est arrivé à son niveau maximum et se stabilise, mais désormais le câble augmente fortement. »*

Cette ultime occasion de réussir une bonne affaire attise les convoitises. Après Thames TV, associée à MAI, régie publicitaire de télévisions régionales britanniques, le groupe de Rupert Murdoch allié à Granada et NBC Super Channel en tandem avec le Mirror Group, le groupe Virgin, spécialisé dans les loisirs et les liaisons aériennes, s'est à son tour porté candidat. Pour être choisi comme opérateur, le groupe de Richard Branson a constitué autour lui un consortium formé de HTV, Yorkshire TV, Associated Newspapers, propriétaire du *Daily Mail*, et de Philips.

Selon Paul McGhee, *« d'autres postulants, de moindre envergure, essaient de s'associer avec l'un des quatre gros candidats »*. La date limite de dépôt des enchères a été fixée au 2 mai. Six mois plus tard, le gouvernement devrait rendre publique sa décision. Le lancement de la cinquième chaîne pourrait intervenir au cours de l'été 1996.

L'étendue de ce réseau, qui touchera 70 % de la population, explique l'âpreté de la compétition. De l'avis général, la proposition victorieuse ne devrait pas être inférieure à *« 100 millions de dollars »* (environ 500 millions de francs). *« Une enchère type de Margaret Thatcher »*, précise un des prétendants. C'est la seconde fois que les autorités britanniques tentent d'attribuer ce réseau.

En 1992, Thames TV était seul en lice, mais le gouvernement a repoussé cette candidature parce que unique. Trois ans plus tard, l'affaire semble encore plus belle, *« car le gouvernement a accordé des fréquences supplémentaires »*. La technique de vente aux enchères qui sera utilisée pourrait amener une envolée des prix.

En cas de victoire, NBC Super Channel souhaiterait alors créer *« une chaîne sur le modèle de ITV »*. Une démarche partagée par Virgin. Toutefois, le groupe de Richard Branson indique vouloir mettre en place une chaîne plus axée encore sur le divertissement, « More Entertainment ». Pour y parvenir, Virgin et ses partenaires pourraient investir plus de 200 millions de livres (environ 1,6 milliard de francs).

Malgré la concurrence des quatre réseaux existants, ajoutée à celle du satellite et du câble en forte progression, *« NBC Superchannel espère attirer 15 % de l'audience britannique en deux ans »*, estime Paul McGhee. La chaîne sera financée par la publicité. La programmation conçue par NBC Superchannel devra *« séduire les femmes au foyer »*.

G. D.

Astra fête dix ans d'indépendance et de bénéfices

L'opérateur luxembourgeois, qui réalise un chiffre d'affaires de quelque 1,4 milliard de francs, diffuse ses programmes auprès de plus de 56 millions de foyers européens

BETZDORF (Luxembourg)
de notre envoyé spécial

Ils n'en sont pas peu fiers. Avant même la fin des travaux, la direction de la Société européenne des satellites (SES), opérateur luxembourgeois d'Astra né en mars 1985, fait visiter son futur siège à Betzdorf, comme on dévoile son nouvel appartement à des amis. De fait la SES a vu grand : en pleine campagne, aux côtés d'un château et d'un immeuble moderne, l'opérateur des satellites a fait édifier un complexe technico-administratif doté des plus récentes technologies. Ce prochain centre de gestion et de guidage des satellites Astra devra résister à tous les désordres climatiques comme aux contre-attaques de la concurrence.

Le premier satellite, Astra 1A, a été mis en orbite en 1989, au moment où TDF1 accumulait les déboires (*Le Monde* du 29 décembre 1984). À la poignée de chaînes proposées à une date hypothétique par l'engin français, Astra opposa d'un coup seize programmes attractifs. Pierre Meyrat, directeur général de la SES jusqu'en 1994, est l'homme clef de la réussite luxembourgeoise. Sous sa houlette, la société aura investi 10 milliards de francs en dix ans, lancé quatre satellites et assuré la commercialisation de trois prochains engins. En 1994, les programmes d'Astra étaient diffusés par câble et satellite auprès de 56 millions de foyers européens. Plus symbolique encore, face au désastre financier de TDF1, Astra aura été *« bénéficiaire dès sa première année »*.

Après une décennie d'installation, la SES envisage l'avenir avec sérénité. En 1993, l'opérateur d'Astra a dégagé près de 500 millions de francs de bénéfices pour un chiffre d'affaires d'un peu plus de 1,1 milliard de francs. Un retour sur investissement nécessaire pour fabriquer et lancer les coûteux satellites. Plus flatteur encore, le chiffre d'affaires 1994 devrait être de l'ordre de 1,4 milliard de francs. Numéro un européen des opérateurs satellites en mode analogique, Astra prévoit de conserver sa position avec la mise en œuvre de la diffusion numérique. *« Il est presque impossible de nous concurrencer dans ce domaine, car nous avons tous les plus importants clients sur chaque marché »*, précise Celso Azevedo, directeur technique de la SES, refusant à Eutelsat et ses Hot Birds (*Le Monde* du 30 mars) le statut de concurrent.

Numéro un européen des opérateurs satellites en mode analogique, Astra prévoit de conserver sa position avec la mise en œuvre de la diffusion numérique

Avec le lancement d'Astra 1G, prévu en 1997, la SES aura complété son dispositif de satellites sur une même position et exploitera l'intégralité de la gamme de fréquence qui lui a été attribuée par l'Union internationale des télécomunications (IUT). Au-delà d'Astra 1G, *« la SES devra faire la demande d'une nouvelle position orbitale et conserver la même bande de fréquence ou garder les 19,2 degrés, mais élargir la bande de fréquence »*, indique le directeur technique. Plus sûrement, l'opérateur d'Astra devrait jouer sur les deux tableaux. Déjà la SES a demandé l'attribution de huit nouvelles positions orbitales. Deux pourraient lui être accordées.

Prévoyant, l'opérateur luxembourgeois devrait aussi contacter l'IUT pour exploiter une bande de fréquence supplémentaire baptisée KA (aujourd'hui les satellites de réception directe émettant au-dessus de l'Europe sont captés en bande KU). Astra pourrait ainsi doubler ses capacités sur une même position orbitale. Mieux, selon Celso Azevedo, *« une antenne de 30 centimètres serait suffisante pour recevoir les programmes transmis en bande KA »*. A l'occasion du lancement du numérique, à l'automne 1995, Astra *« a tout calculé pour être reçu avec des paraboles de 45 centimètres »*.

A l'instar du câble, la SES veut doter ses satellites des possibilités de l'interactivité. Selon le directeur technique, *« le premier pas sera le développement d'une voie de retour par l'intermédiaire du téléphone »*. Dans un second temps, Astra prévoit de mettre en place *« une voie de retour par le satellite, lui-même disponible avec une antenne de 50 centimètres »*. Toutefois, ces innovations techniques ne devraient pas intervenir avant *« cinq à dix ans »*. Dans l'immédiat, la SES prépare le démarrage du numérique. Pour permettre une large diffusion des nouveaux programmes, *« Astra préférerait la mise en place d'un seul décodeur numérique dans toute l'Europe »*. Cette solution permettrait aux nouvelles chaînes de s'imposer plus rapidement auprès du public et surtout devrait éviter aux diffuseurs d'avoir à choisir un satellite en fonction du décodeur utilisé.

Guy Dutheil

MARDI 18 AVRIL

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.25).
19.50 Le Bébête Show (et 2.15).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une. Edouard Balladur.
20.35 La Minute hippique, Météo.
20.45 Cinéma : L'Alpagueur. ■ Film français de Philippe Labro (1976).
22.30 Tiercé.
22.35 Les Films dans les salles.
22.40 Série : Perry Mason. Le Mauvais Joueur, de Christian I. Nyby II.
0.20 Magazine : Je suis venu vous dire. Invités : Jean-François Deniau, Cabu.
2.20 Journal et Météo.
2.30 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 2.55, TF1 nuit (et 4.00, 4.35) ; 3.05, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.10, Côté cœur ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.59 Journal. Jean-Marie Le Pen.
13.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec J. Chirac, R. Hue, P. de Villiers, A. Laguiller, D. Voynet (5 min chacun).
14.00 Bourse. Météo.
14.15 Série : Inspecteur Derrick.
15.15 Série : L'Enquêteur.
16.10 Variétés : La Chance aux chansons (et 4.20).
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.40 Série : Code Lisa.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Que le meilleur gagne
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.35).
19.58 Journal. Lionel Jospin.
20.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. (et 9.25). Avec E. Balladur, L. Jospin, J. Cheminade, J.-M. Le Pen (2 min chacun)
20.45 Météo.
20.55 Cinéma : Le Petit Baigneur. ■ Film français de Robert Dhéry (1967).
22.35 Magazine : Ça se discute.
0.05 Les Films Lumière.
0.10 Journal, Météo, Journal des courses.
0.40 Le Cercle de minuit.
2.00 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec D. Voynet, P. de Villiers (15 min chacun)
3.35 Programmes de nuit. 24 heures d'info ; 5.15, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. (et 18.00). Avec Edouard Balladur, Lionel Jospin, Jacques Cheminade, Jean-Marie Le Pen (2 min chacun).
15.10 Documentaire : Tonnelles d'amour.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
17.20 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Melchior*, d'Alain Demouzon.
18.55 Le 19-20 de l'information. Invitée : Simone Veil. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : Le Grand Cirque du Bolchoï de Moscou.
22.25 Météo et Journal.
22.50 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Jacques Chirac, Robert Hue, Philippe de Villiers, Arlette Laguiller, Dominique Voynet (5 min chacun).
23.25 Mardi chez vous.
0.50 Un jour en France.
1.40 Musique Graffiti. *Concerto pour piano et orchestre KV 488*, de Mozart, sol. Friedrich Gulda, l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Claudio Abbado (30 min)

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
15.10 Musique : Boulevard des clips (1.15, 5.35).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : E=M 6.
20.45 Magazine : Grandeur nature. Le Monde des oiseaux.
20.50 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman. Madame ex. Le Mur du son.
22.40 Téléfilm : La Jeune Fille au pair. De Peter Medak.
0.20 Série : Les Professionnels. Nettoyage par le vide.
2.30 Rediffusions. Culture pub ; 2.55, Sports et découverte (1) ; 3.50, Salsa opus 4 (Venezuela) ; 4.45, Portrait des passions françaises (La fidélité) ; 5.10, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.40 Cinéma : The Long Day Closes. ■ ■ Film britannique de Terence Davies (1991).
15.00 Cinéma : Germinal. ■ ■ ■ Film français de Claude Berri (1992).
17.35 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
18.05 Canaille peluche.
— En clair jusqu'à 20.35 —
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.20 Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Les Tortues Ninja 3. □ Film américain de Stuart Gillard (1992).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Proposition indécente. □ Film américain d'Adrian Lyne (1992, v.o.).
0.07 Pin-up.
0.10 Cinéma : Leprechaun. ■ Film américain de Mark Jones (1993). Avec Warwick Davis, Jennifer Anniston, Ken Olandt.
2.00 Documentaire : Cent ans de cinéma américain. 3. Le Western.
2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Documentaire : Le Monde des animaux. Dingo, chien sauvage.
14.00 Le Sens de l'Histoire. L'Inde de Gandhi (rediff.).
15.00 Magazine : Emploi.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Eco et compagnie.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Histoire de la BD. Et après ?
18.30 Documentaire : Le Monde des animaux. Filmer les animaux sauvages : tactiques d'approche.
18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Gare au faux. L'Ancien et le Nouveau, d'Alfred Vendl [2/2].
20.15 Documentaire : Design. La Chaise de Rietveld, de Didier Baussy [2].
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit (et 1.30). Invité : Jürgen Sudhoff.
21.45 ▶ Soirée thématique : La Nuit du reggae.
21.46 Cinéma : The Harder They Come. ■ ■ Film jamaïcain de Perry Henzell (1972, v.o.).
23.35 Documentaire : Reggae Sunsplash II. De Stefan Paul (1979).
1.20 Bibliographie et discographie (10 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 13 avril. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Le Grand Jeu de TV5. 22.40 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 14 avril. Invité : François Mitterrand. 0.00 Alice. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.20 Les Enfants de Millevaches. De Luc Leclerc du Sablon. 19.45 Ballenas. De Philippe Coyault. 20.35 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana [62/65]. Chicago : la porte de l'Ouest. 21.25 Lucky Morris. De Jean-Loup Martin. 21.50 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akugenow [5/7]. Les Leçons de la vie. 22.50 Port-Saint-Louis-du-Rhône. De Laurent Kahane. 23.45 Escales : San Francisco. De Pierre Brouwers (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.05). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.40). Invité : Alexandre Arcady. 19.45 Archives. 20.00 Premières loges. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Bernard Haller. 0.20 Paris modes (55 min).

CANAL J 17.35 Les Triples. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le Bus magique ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien et la « Mary-Morgane » ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : Michel Vaillant. 21.55 Quatre en un. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Transylvanie, janvier 1918. 23.20 Cambouis. 0.15 Série : Monty Python's Flying Circus. 0.45 Top bab (45 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Les Twist. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.10). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Quand l'orage gronde. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Gerfaut (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM rock legends. Eric Clapton. 23.00 MCM backstage. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min)

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : The Real World 1. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Motors. 22.00 Boxe. Championnat du monde WBC : Eliminatoires. Poids plumes. Wayne McCullough (Irl)-Geronimo Cardoz (Mex). 23.00 Football. En différé. Coupe de l'UEFA : Demi-finales, matchs retour (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 La Proie. ■ ■ Film américain de Robert Siodmak (1948, N., v.o.). 20.30 Corridors of Blood. ■ Film britannique de Robert Day (1958, N., v.o.). 21.55 Sur les ailes de la danse. ■ ■ Film américain de George Stevens (1936, N.). 23.40 Simon du désert. ■ ■ Film mexicain de Luis Buñuel (1965, N., v.o.). 0.25 La Folle Parade. ■ Film américain d'Henry King (1938, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS 18.25 El Lute 2. ■ Film espagnol de Vicente Aranda (1988, v.o.). 20.30 Le Jeune Werther. ■ ■ Film français de Jacques Doillon (1992). 22.10 S.O.S. Fantômes 2. □ Film américain d'Ivan Reitman (1989, v.o.). 23.55 Lacenaire. ■ ■ Film français de Francis Girod (1990), (125 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. André Brincourt (Messagers de la nuit). 19.30 Perspectives scientifiques. La paranoïa. 2. Un moi sans failles. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le pouvoir de la voix. 2. Chaliapine ou la voix miraculée. 20.30 Archipel science. Avec René Thom, mathématicien, philosophe des sciences. 21.28 Poésie sur parole. 21.32 50e anniversaire de la conférence de Bandung. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les enfants d'Hippocrate (1). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné les 17 et 18 février, à la Cité de la musique : Central Park in the Dark, d'Ives ; Canticum sacrum ad honorem Sancti Marci nominis, de Stravinsky, par les BBC Singers et le BBC Symphony Orchestra, dir. David Robertson, Andrew Murgatroyd, ténor, Graham Titus, baryton ; Carré pour quatre chœurs et quatre orchestres, de Stockhausen, par les BBC Singers, le BBC Symphony Orchestra, dir. David Robertson, Richard Bernas, Pascal Rophé, Robert Ziegler. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Vier ernste Gesänge op. 121, de Brahms ; Le Crépuscule des dieux : air de Gunther, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. George Solti. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. La Conférence des oiseaux, de Levinas, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. Michel Swierczewski. 23.07 Ainsi la nuit. 0.00 La Guitare dans tous ses états.

Les interventions à la radio

France-Info 105.5, 18 h 15 : Jean-Marie Le Pen (« L'Invité »).
RMC, 18 h 30 : Jacques Cheminade (« Spéciale présidentielle RMC-*Le Figaro* »).
RTL, 18 h 30 : Patrick Devedjian ; le juge Thierry Jean-Pierre ; Dominique Voynet ; Jean-Claude Gayssot et Christine Bierre (pour Jacques Cheminade) (« Question d'actualité »).
Europe 1, 19 heures : Lionel Jospin (« Le Club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : Arlette Laguiller, en direct de Reims (« Le téléphone sonne »).
Radio-Classique 101.1 FM, 19 h 30 : Jacques Chirac (« Radio-Classique-*Le Point* »).

هكذا من الأصل

Silvio Berlusconi joue au foot contre la RAI

La retransmission du « Calcio » et des coupes d'Europe – notamment Milan AC - Paris-SG – est devenue une affaire de « gros sous », en Italie comme ailleurs

ROME
correspondance

« Ce soir, je vais suivre un match de l'équipe de foot du président du conseil sur une de ses chaînes de télé... Puis je vais peut-être lire un bouquin édité par une de ses maisons d'édition, ou alors aller faire mes courses dans un de ses supermarchés. D'ailleurs, je vis dans un appartement construit par le président du conseil, et ce sont ses services financiers qui m'ont vendu mon assurance-vie... » Ce début d'article, il y a quelques mois, avait été très remarqué. Il soulevait, d'une façon amusante, l'évidente contradiction d'une société où un entrepreneur aux multiples intérêts était devenu le chef du gouvernement.

Aujourd'hui, à l'exception du fait qu'il n'est plus premier ministre, rien n'a changé pour Silvio Berlusconi, homme politique et homme d'affaires. En particulier, c'est sur « son » Canale 5 que les *tifosi* de « son » Milan AC et les autres ont pu suivre mercredi 5 avril les évolutions de Baresi et de Maldini contre le Paris SG lors du match aller de la demi-finale de Ligue des champions et les suivront encore mercredi 19 lors du match retour. C'est en effet « son » groupe télévisé, la Fininvest, qui a acquis les droits de retransmission des matches de la Ligue des champions – finale comprise. Et ce jusqu'à la saison 1996-1997.

Rien d'exceptionnel, soulignent les responsables du groupe berlusconien. C'est une société suisse, la Team Marketing, qui les leur a vendus pour le compte de l'UEFA. D'ailleurs – font remarquer les dirigeants de Fininvest, – avec les concurreots du service pnblic, le temps de la guerre ouverte est révolu. Les autres matches des coupes européennes sont ainsi retransmis, cette année, par la RAI. Chaque club a passé un accord avec elle. La société de l'ex-président du conseil, elle, n'a pas participé au jeu. Pas moyen, d'ailleurs, de savoir combien a payé la Fininvest à l'UEFA – *« le montant doit rester secret »*, dit-on des deux côtés.

En revanche on sait ce que verse la RAI (une centaine de milliards de lires, soit quelque 30 millions de fraocs) pour l'exclusivité des images du Calcio, le championnat national en cours. Il s'agit d'un accord global passé avec la ligue de football, qui a cependant obtenu certaines contraintes. Pas de match eo direct, par exemple : ceux-ci sont réservés à l'étranger, la RAI les vendant eo effet à une quarantaine de pays. En Italie, elle offre les images, en différé, avec un retard d'environ une heure. Résultat, le dimanche après-midi les télés locales présentes dans les stades avec leurs caméras doivent se limiter à reprendre le journaliste qui raconte ce qui se passe sur la pelouse.

Depuis la saison 1993-1994, la fédération italienne a parfaitement enregistré que, malgré l'affluence dans les stades italiens de dizaines de milliers de spectateurs chaque dimanche, l'association football-télévision était une affaire fructueuse. Elle s'est ainsi lancée dans une opération « gros sous » en souscrivant, à côté de celui avec la RAI, un accord avec une télévision à péage à participation... berlusconienne, Telepiù 2. Pour une cinquantaine de milliards de lires (quelque 150 millions de francs) celle-ci a droit désormais à la retransmission en direct, pour les abonnés, d'un match de deuxième division joué en avance, le samedi soir, et d'un autre, de première division, disputé en retard, le dimanche soir.

Une nouveauté qui n'a pas manqué de soulever des polémiques. Jusqu'ici, jamais le Calcio n'avait en effet enfreint la règle sacrée des matches joués tous au même moment. Il est vrai que, quand il y a de l'argent à la clé, les dirigeants du foot italiens semblent passer outre les traditions. C'est d'ailleurs à cause d'un match avancé vendredi 14 avril (le reste de la journée a été joué samedi pour cause de Pâques) que la fédération s'est fait taper sur les doigts par le Vatican... C'était le Vendredi saint ; de l'autre côté du Tibre, on ne pouvait admettre que l'on passe du foot à la télé alors que l'on retransmettait simultanément le chemin de croix du pape. Influence de l'Eglise, le match a finalement été avancé à 18 heures.

Salvatore Aloise

Bébé président !

par Agathe Logeart

C'ÉTAIT une idée saugrenue. Sous prétexte que certaines des journalistes-animatrices de la chaîne sont enceintes au même moment, Canal Plus avait décidé pendant deux heures d'horloge de faire une émission spéciale, et en clair s'il vous plaît, consacrée à la grossesse. Même la publicité s'y était mise, où l'on voyait un bébé joufflu très au fait de l'actualité nous assurer que chez N... (fabricant de lait et autres aliments pour tous petits), *« le président, c'est bébé ! »*. On aurait pu imaginer d'autres variantes : une réunion de femmes battues, de femmes amateurs (trices ?) de géraniums, de femmes ne sachant pas conduire, de femmes aimant particulièrement les hommes poilus, de femmes danseuses de rock and roll... En cherchant bien, on est convaincu que le personnel de Canal Plus doit en compter quelques spécimens.

Mais non, cette fois, ce serait le tour des femmes enceintes. Et des plutôt jolies, admettons-le, quoi qu'il nous en coûte. Pas de ces obèses au teint brouillé comme leur estomac. Pas de ces tours de Pise à la main scotchée au creux de leurs reins endoloris. Pas de ces geignardes qui vous empoisonnent la vie avec leur garde-robe soudain devenue trop ajustée, du fait de ce ventre dont on ne sait jamais s'il faut, comme pour les gros messieurs, le mettre en dessous ou au-dessus de la ceinture de leurs caleçons. Pas de ces trouillardes qui vont se faire faire des échograhies comme on va au Photomaton. Non, vraiment, elles étaient des perles de femmes enceintes, et actives par-dessus le marché. De celles qui accrochent la lumière, qui vous lancent un sujet sans trop se tromper avec l'autorité de vieilles routières, et savent vous tenir un plateau de télévision. Etait-ce pour bien montrer que tout en se sentant chacune la reine des abeilles, elles avaient conscience de n'être pas tout à fait uniques en leur genre ? Toute l'assistance était composée de femmes *« pleines »*, comme le dit élégamment un des auteurs des Guignols. Cent quatre-vingt femmes aux ventres ronds, qui avaient accepté de se séparer de leurs cent quatre-vingt moitiés exilées, entre hommes, dans le studio voisin.

On parla donc un peu, mais pas trop, des questions de tuyauterie afférant à l'état intéressant des dames en présence. Pendant ce temps, les co-auteurs de leurs gros ventres faisaient mine de s'abîmer les yeux à la lecture de magazines spécialisés dans les photos de femmes dénudées aux ventres plats. Laurence Pernoud, une sage-femme, un professeur de yoga, une comédienne fournirent les éclairages idoines. Le chanteur Renaud nous gratifia de l'un de ses vieux tubes, *« En cloque »*, qui émut beaucoup, car il y dit que sa femme enceinte est *« belle comme un fruit trop mûr »*. On fit un brin de social pour dénoncer les scandaleuses pratiques des patrons prompts à se débarrasser de celles qui désertent lâchement leur entreprise pour couler des jours heureux de congé de maternité. Et la messe fut dite. Il ne resterait plus qu'à accoucher. Avec un peu de chance, hors caméra.

MERCREDI 19 AVRIL

TF 1

13.40 Série : 21, Jump Street.
14.35 Club Dorothée vacances.
17.30 La Croisière Foll'amour.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.30 Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 0.30).
19.50 Journal.
20.00 Face à la Une. Jacques Chirac.

20.25 Sport : Football.
En direct de Milan. Demi-finale retour de la Ligue des champions : Milan AC-Paris-Saint-Germain ; 20.30, Coup d'envoi ; 21.15, mi-temps, Météo, La Minute hippique ; 21.30, 2e période ; 22.25, En différé. Ajax Amsterdam-Bayern de Munich.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
Invité : Jean Peyrelevade, Crédit lyonnais.
1.15 Journal et Météo.
1.25 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 5.05) ; 2.25, TF1 nuit (et 3.25, 4.00) ; 2.35, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.35, Côté cœur (et 4.10) ; 4.35, Musique.

FRANCE 2

12.59 Journal.
13.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.
Avec R. Hue, P. de Villiers, D. Voynet, J. Chirac, A. Laguiller (5 min chacun).
14.00 Bourse. Météo.
14.15 Téléfilm : Caravane.
De Jean-Pierre Blanc.
15.40 Chalu Maureen.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.20).
19.50 America's Cup.
19.55 Tirage du Loto (et 20.50).
19.58 Journal. 20.45, Météo.
20.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.
(et 9.20). Avec J. Cheminade, E. Balladur, J.-M. Le Pen, L. Jospin (2 min chacun).

20.55 Téléfilm : Grossesse nerveuse.
De Denis Rabaglia.
22.35 Magazine : Bas les masques.
23.45 Les films Lumière.
23.50 Journal, Météo, Journal des courses.
0.15 Le Cercle de minuit.
1.40 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.
Avec J. Cheminade, J. Chirac (15 min chacun).
2.10 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.35 Série : La croisière s'amuse.
14.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.
(et 18.00). Avec J. Cheminade, E. Balladur, J.-M. Le Pen, L. Jospin (2 min chacun).
14.50 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.25 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Guide du monde maya.
18.55 Le 19-20 de l'information.
Invité : Jacques Cheminade. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 Magazine : La Marche du siècle.
Pierre et Marie Curie, deux Nobel au Panthéon.
22.25 Météo et Journal.
22.50 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.
Avec Robert Hue, Philippe de Villiers, Dominique Voynet, Jacques Chirac, Arlette Laguiller (5 min chacun).
23.25 Magazine : Un siècle d'écrivains.
Henry de Montherlant, le Jeu des masques, de Patrick Bureau.
0.15 Les Cinq Continents.
Les Tigres mangeurs d'hommes (rediff.).
1.10 Musique Graffiti.
Concerto pour violon et orchestre, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Varsovie, sol. M. Broman, dir. J. Katlowicz (20 min.).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.05 Magazine : Méga 6.
16.25 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fanzine (et 0.40).
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Bouteilles plastique : n'en jetez plus !

20.45 Téléfilm : Une femme parfaite.
De Charlotte Brandström.
22.30 Téléfilm : Désigné coupable.
De Mark Sobel.
0.10 Série : Emotions.
1.05 Boulevard des clips (6.10).
2.30 Rediffusions.
Espagne ardente et mythique ; 3.25, You Africa ; 4.20, Nature et civilisation (4), 5.15, Fréquenstar.

CANAL +

13.35 Documentaire : Veuve noire, l'araignée poison.
De John Bredar.
14.00 Les Superstars du catch.
16.45 Sport : Basket-ball américain.
Match de la NBA : Chicago Bulls-New York Knicks.
18.00 Surprises (1.50, 2.40).
18.05 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 21.00
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.20 Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Passager 57. □
Film américain de Kevin Hooks (1992)
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Délit mineur. □
Film français de Francis Girod (1993)
0.11 Pin-up.
0.12 Cinéma : Cement Garden. □
Film anglo-allemand d'Andrew Birkin (1993, v.o.). Avec Charlotte Gainsbourg, Andrew Robertson, Alice Coulthad.
2.00 Série : Babylon 5
[4/22]. L'Infection.

LA CINQUIÈME

13.30 Les Yeux de la découverte.
Le chat (rediff.).
14.00 A tous vents (rediff.).
15.00 Magazine : Emploi.
15.30 Qui vive. Le diabète.
15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Alphabet de l'image ; Allô ! la Terre ; Les Grandes Inventions ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin and the Eagles Net (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 A l'aube des temps.
Les monstres marins.
18.30 Le Monde des animaux.
Filmer les animaux sauvages : un homme, une passion.
18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Histoire naturelle de la sexualité.
Ne pas confondre [3].
20.20 Le Dessous des cartes.
Amérique latine.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire.
La Galilée, au nom des pierres, de Bernard Mangiante.
21.45 Soirée Musica : Beethoven.
21.46 Nathan Milstein interprète la Sonate à Kreuzer.
De Ludwig Van Beethoven.
22.20 Théâtre : Le Mécano de l'oreille.
Pièce de Gert Jonke, mise en scène de Stephan Barbarino, avec Ulrich Wildgruber, Johannes Silberschneider (v.o.).
0.10 Danse : La Grande Fugue.
Chorégraphie de Hans Van Manen, musique de Ludwig Van Beethoven.
0.40 Carnet de notes.
Trois passions : la musique, d'Ulf von Mechow (rediff.).
2.10 Rencontre.
Jutta Ditfurth et Ignatz Bubis (35 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 14 avril. Invité : Gérald Messadié. 21.00 Temps présent. Les patients d'un médecin de campagne. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Le Grand Jeu de TV5. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. Avec Eric Brisebois, Patrice Godin. 23.30 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 29 mars. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.25 Meurtre sur la côte d'Azur. D'Helen Jenkins. 20.10 BKW. De François Bertrand. 20.25 Les Fous de la Vierge. De Christian Passuello. 21.20 Les Très Riches Heures du Cadran breton. De Jean Kargayan et Thierry Le Nouvel. 21.55 Les Enfants de Millevaches. De Luc Leclerc du Sablon. 22.20 Ballenas. De Philippe Coyault. 23.10 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana [62/65]. Chicago : la porte de l'Ouest (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.35). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.05). 19.45 Archives. 20.00 Paris Match Première. Invité : Gilles de Maistre. 21.00 Paris modes. 21.55 Paris Match Première. 22.25 Concert : Barbara. Enregistré à Pantin en 1982. 0.45 Concert : Eric Clapton (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. Invité : Richard Di Rosa. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. 21.20 Série : Star Trek. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. 23.25 T'as pas une idée ? Invité : le père Di Falco (60 min). 0.25 Série : Dream On (25 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Les Twist. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. La vie ne tient qu'à une chaîne. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Gerfaut (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM mag (et 22.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio mag. 21.30 MCM rock legends. Eric Clapton. 23.00 X Kulture. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Prime Time Magazine. 22.00 Formule 1 Magazine. 22.30 Moto Magazine. 23.00 Eurogolf. 0.00 Equitation. Rediffusion. Coupe du monde : Finale, à Göteborg (Suède) (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.25 A Canterbury Tale. ■■ Film britannique de Michael Powell (1944, N., v.o.). 20.30 La Folle Parade. ■ Film américain d'Henry King (1938, N., v.o.). 22.15 Paris la nuit. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1930, N.). 23.50 La Proie. ■■ Film américain de Robert Siodmak (1948, N., v.o.). 1.20 ▶ La Chose d'un autre monde. ■ Film américain de Christian Nyby et Howard Hawks (1951, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.30 L'Amour avec des gants. ■ Film italien de Guido Manuli et Maurizio Nichetti (1991). 20.00 Séquences. 20.30 Feu de minuit. ■ Film américain de John Nicolella (1992). 22.00 Le Grand Carnaval. ■ Film français d'Alexandre Arcady (1983). 0.15 USA 94 au cinéma. Les grands succès ; Les grands flops (50 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean Blot (Vladimir Nabokov). 19.30 Perspectives scientifiques. La paranoïa. 3. Du délire à la parole ailée. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le pouvoir de la voix. 3. Piaf ou la voix déchirée. 20.30 Tire ta langue. Comment se forment les diminutifs. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. Portrait d'un Québécois : Robert Lepage. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Yvonne Cattier, peintre et graveur. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les enfants d'Hippocrate (2). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Marina Vlady, comédienne. 20.00 Concert. Donné le 8 septembre 1994, au Théâtre du Crochetan, à Monthey, par l'Ensemble Il Giardino armonico : Nisi Dominus, cantate pour contralto, cordes et continuo S 126, Concerto pour flûte à bec et cordes op. 10 nº 4, de Vivaldi ; La Tempête : ouverture et chaconne, Dry Those Eyes, de Purcell ; Concerto pour flûte sopranino et cordes RV 444, de Vivaldi ; Xerxès : Amor tiranno, Crude furie, de Haendel. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Liederkreis II op. 39, de Schumann. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Speakers op. 28, de Denis Levaillant et le concours du GRM Dominique Valadié et Rediep Mitrovitsa, par le chœur de Radio-France, dir. Michel Tranchant. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Brahms, Schumann, Brahms. 0.00 Jazz vivant. Au Festival du Mans et à Radio-France, les orchestres de Gilles Renne et Philippe Sellam et de François Corneloup et François Raulin. Les duos Jean-Baptiste Bode et Gildas Bode, Francis Jauvin et Pierrick Hardy.

Les interventions à la radio

BFM 96.4, 7 h 35 : Lionel Jospin (« Trois décisions pour un président »).
Sud Radio 88.6, 7 h 47 : Lionel Jospin.
RMC, 7 h 50 : Philippe de Villiers (« La Politique autrement »).
RMC, 8 h 15 : Alain Madelin (« Crible »).
France-Inter, 8 h 20 : Jacques Chirac (« Questions par A + B »).
Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Henri Emmanuelli.
RMC, 18 h 30 : Jean-Marie Le Pen (« Spéciale présidentielle RMC-*Le Figaro* »).
RTL, 18 h 30 : Edouard Balladur (« Grand Jury spécial présidentielle »).
Europe 1, 19 heures : Robert Hue (« Le Club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : Lionel Jospin (« Le Téléphone sonne »).

Le Monde
MERCREDI 19 AVRIL 1995

Le fabuliste et le vicaire

par Pierre Georges

JEAN DE LA FONTAINE qui vécut prodigue et mourut ruiné avait de la Cour une vision cruelle: « *Un pays où les gens/Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents/Sont ce qu'il ploît au prince ou s'ils ne peuvent l'être/Tâchent au moins de le paraître./Peuple caméléon, peuple singe du maître.* »

On ne moque pas impunément le roi, surtout s'il est Soleil. Pour ces quelques vers, pour d'autres aussi, La Fontaine échappa ainsi au sort funeste des fabulistes de Cour. Il eût pu vivre de ses reates, attaché à la bourse, à la vie du souverain. Il fut pour ses insolences non pas puni ou proscrit, pis que cela : ignoré, condamné, selon l'expression de Bernard Mérigaud dans *Télérama*, « *à une royale indifférence* ».

Ces vers de La Fontaine sur la Cour ont trois cents ans et plus. Ils sont aussi d'aujourd'hui, d'un maître moderne, car hors d'âge. Jean de La Fontaine, mort le 13 avril 1695, fut courtisan et insolent, libertin et moraliste, maître dans l'art de jouer et de ne point gagner sur tous les tableaux. Il n'y gagna rien d'autre d'ailleurs que la gloire posthume, ce don de survivre au néant, à la mémoire oublieuse des peuples caméléons et à la moue du puissant.

Et pour le reste, il vécut comme il put et le dit, c'est-à-dire « *sans soin* » et espéra mourir « *sans remords* ». Ce qui ne fut pas le cas selon notre confrère. Car l'Eglise veillait déjà. L'Eglise, toutes les Eglises, veillent toujours, à tout et sur tous, notamment les plus indociles. Jean de La Fontaine avait eu trop de talent et des mœurs trop libres pour espérer échapper ainsi à une ferme incitation au repentir.

Sentant sa fin prochaine, La Fontaine fit venir un vicaire, lui parla sans témoin. L'homme d'Eglise, ne se sentant plus d'aise, lui tint à peu près ce langage : « *Vous avez beaucoup péché, beaucoup écrit, eh, bien reniez maintenant!* » Jean de La Fontaine, ainsi puni par où il avait péché, et terrifié comme libertin au seuil du grand saut, s'exécuta.

Le vicaire qui n'entendait point se satisfaire de bonnes paroles, exigea des écrits pour effacer les écrits. Des mots pour nier les mots. Une fable pour gommer les fables. Il demanda au fabuliste, et plus encore au conteur, de se mettre à son ultime ouvrage pour solde de tous les autres. Il exigea une confession écrite.

Jean de La Fontaine s'exécuta. De plus ou moins bonne grâce. Mais sans doute avait-il beaucoup à se faire pardonner, car l'affaire prit un grand mois. On ne sait s'il écrivit en vers ou en prose. On ne sait davantage si l'écrivain fit amende honorable. On ne sait s'il renonça à tout jamais à Satan, à ses œuvres, et s'il renia ses écrits les plus diaboliques.

On ne sait rien de tout cela. Jean de La Fontaine avait écrit. Il pouvait mourir en paix. Mais, morale étrange de cette ultime fable, la confession écrite fut perdue. Et La Fontaine emporta son repentir dans la tombe. L'Eglise avait gagné une âme. L'Histoire, un fabuliste immortel et définitivement « *sans remords* ». N'est-ce pas une histoire extraordinaire?

La Cinquième, chaîne du savoir a acquis une forte identité

Près de 15 % des téléspectateurs la regardent régulièrement

APRÈS QUATRE MOIS d'existence, La Cinquième dispose d'une première appréciation de son image, grâce à une enquête menée du 24 au 27 février par Ipsos Médias auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 individus âgés de 15 ans et plus et portant sur leur perception de la chaîne.

Premier constat: 86 % des personnes interrogées connaissent La Cinquième. C'est le cas de tous les publics mais sa notoriété est plus grande chez les 15-20 ans (94 %), chez les diplômés (95 %) et bien sûr chez les enseignants (97 %) ainsi que chez les scolaires. Chez les personnes âgées et les ouvriers cette notoriété décroît. 75 % seulement des ruraux connaissent son existence. A 47 %, ce sont la presse de programmes de télévision et les journaux qui ont fait connaître sa création et son lancement.

Cette notoriété est liée à une forte identité : La Cinquième, comparativement aux autres télévisions, est « *celle où l'on apprend le plus de choses* » (c'est l'opinion de 21 % des téléspectateurs qui connaisseot La Cinquième). A cette aune, elle devance France 3 (18 %), TF1 (17 %), France 2 (15 %) et Arte (9 %). Ressentie davantage comme une télévision « *du savoir que comme une chaîne savante* », elle apporte « *quelque chose de nouveau à la télévision* » pour 61 % des téléspectateurs. Mais la comparaison avec d'autres chaînes la rend « *moins innovante* » que Canal Plus et « *moins accessible au plus grand nombre* » que TF1.

DURÉE ET PUBLICITÉ

Sa mission – « *mettre la connaissance à portée de tous* » –, est pourtant atteinte pour 61 % des téléspectateurs, tandis que 43 % estiment qu'elle « *cherche à intéresser l'ensemble de lo populotion* ». Parmi les programmes de La Cinquième les plus appréciés figurent les documentaires – notamment animaliers et historiques – et les reportages, ainsi que les programmes de service (santé, économie, etc.). La durée des émissions satisfait 53 % du public, et l'importance accordée à la publicité est accueillie positivement par 63 % des téléspectateurs.

Il restait à mesurer l'audience de La Cinquième. Selon Ipsos Médias, 48 % des téléspectateurs qui connaissent la chaîne la regardent « *au moins une fois par semaine* », et 15 % d'entre eux « *tous les jours ou presque* ». Ce qui correspondrait à 6,5 millions de téléspectateurs ayant suivi au moins une émission par semaine, à raison d'un quart d'heure en continu. Pour Jean-Marc Lech (Ipsos Médias), ces scores correspondent « *à des résultats de fréquence d'écoute relativement élevés, compte tenu de sa nouveauté et de sa diffusion en journée* ».

Report du procès des assassins présumés du juge Falcone

LE PROCÈS des assassins présumés du juge italien antimafia Giovanni Falcone, qui devait s'ouvrir mercredi 19 avril à Caltanissetta, en Sicile, a été reporté à une date ultérieure pour des raisons de procédure. Le Conseil supérieur de la magistrature n'a pas nommé à temps les juges suppléants de la cour d'assises de Caltanissetta, ce qui a obligé à reporter l'ouverture du procès.

Le Conseil supérieur devait se réunir, mercredi, pour procéder à ces nominations qui devront ensuite être officialisées par un décret du ministère de la justice. Le juge palermitain Falcone, son épouse, Francesca Morvillo, et trois autres personnes avaient été tués dans un attentat, en Sicile, le 23 mai 1992. Le procès de leurs assassins présumés devait être l'occasioo d'un nouveau débat sur les méfaits de la Mafia. – *(AFP.)*

Pas de 1er mai pour les syndicats officiels mexicains

MEXICO
de notre correspondant

Pour la première fois depuis 1913, les travailleurs mexicains seront privés de leur traditionnel défilé du 1er mai. Ainsi en a décidé le secrétaire général du principal syndicat, Fidel Velazquez, qui célébrera, lundi 24 avril, ses quatre-vingt-quinze ans, dont cinquante-cinq passés à la direction de la Centrale des travailleurs mexicains (CTM). Simple coup de tête de « Don Fidel », qui a invoqué des « raisons d'économies » pour justifier cette étrange décision? Ou alors, comme le commentent ses adversaires, le patriarche aurait-il voulu rendre un dernier service au pouvoir en désamorçant la colère des salariés qui s'apprêtaient à exiger des comptes au gouvernement au moment où le pays traverse une très grave crise économique ?

Ce défilé était jusque-là un acte d'allégeance au tout-puissant président de la République, que les travailleurs allaient saluer sur le Zocalo, l'immense place qui fait face au Palais national, siège du gouvernement. Comme dans l'ex-Union soviétique, le syndicalisme mexicain est la courroie de transmission de la formation au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Forte de ses cinq millions de membres, la CTM constitue une puissance électorale entièrement au service du pouvoir. En contrepartie, ses cadres sont assurés d'obtenir plusieurs dizaines de postes de députés, de sénateurs ou de gouverneurs, ainsi que des prébendes de toutes sortes au sein des sociétés d'Etat, en particulier la compagnie nationale des pétroles, PEMEX. L'alliance entre l'Etat et la « mafia » syndicale a certes permis une paix sociale qui contraste avec la situation en vigueur dans les autres pays d'Amérique latine.

L'absence de grèves au Mexique est attribuable au contrôle exercé sur ses membres par la CTM, qui n'hésite pas à recourir elle-même à la répression contre les « agitateurs », accusés de vouloir créer des syndicats indépendants du PRI. Ces derniers, concentrés essentiellement dans le secteur de l'éducation, rassemblent à peine plus de cent mille membres et, faute de ressources financières, survivent difficilement. En face d'eux, les syndicats « corporatistes », représentés par la CTM et ses alliés, en particulier la Fédération des fonctionnaires, alignent près de dix millions d'affiliés. Une autre structure, le Congrès du travail, dirigé lui aussi par Fidel Velazquez, coordonne les activités du syndicalisme officiel.

UNE OPPOSITION EN PLEINE CROISSANCE

Né avec le siècle, Fidel Velazquez a connu la révolution de 1910 et ses dirigeants, Zapata et Pancho Villa, tous les présidents de la République et la nationalisation du pétrole en 1938. En octobre 1968, il a applaudi à la sanglante répression contre les étudiants, et, aujourd'hui, il s'oppose à la négociation avec les rebelles zapatistes du Chiapas, estimant que la solution militaire est la seule valable pour en finir avec la « *subversion* ». « *Nous sommes arrivés ou pouvoir par les balles. Nous n'en repartirons qu'à la pointe du fusil* », dit-il pour justifier le recours à la fraude électorale et son refus de reconnaître les victoires d'une opposition en pleine croissance.

Tous les lundis matin, le doyen des « dinosaures » du PRI offre un spectacle hallucinant devant les journalistes, donnant des conseils au chef de l'Etat, scrupuleusement repris dans la presse nationale, qui déchiffre péniblement les borborygmes de plus en plus énigmatiques du « Parrain ». Sa dernière « énigme » a pourtant provoqué une levée de boucliers sans précédent dans tous les secteurs de la société mexicaine, qui ont reçu comme un affront sa proposition de prélever un jour de salaire sur la paie de tous les syndiqués pour « *contribuer à sortir le pays de lo profonde crise économique* » à la suite de la dévaluation du 20 décembre 1994.

Réaction incrédule de la rue : « *Comment ose-t-il, quand il sait que le pouvoir d'achat des salariés a baissé de plus de 60 % depuis 1980? Grâce à lui!* » « Don Fidel » n'a guère apprécié la révolte de ses « sujets ». Dès le lundi suivant, il a donc annoncé que les Mexicains seraient privés de défilé le 1er mai. Les syndicats indépendants ont aussitôt célébré la bonne nouvelle en décrétant la « *mort symbolique de Fidel Velazquez et lo libération des travailleurs qui, pour la première fois depuis soixante ans, vont pouvoir exprimer leurs revendications sur le Zocalo.* »

Bertrand de la Grange

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mardi 18 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16438,80	-0,57	-17,33
Honk Kong index	8661,99	+1,19	-5,74

16304,20
18540,20
17975,48
17110,75
16246,03
15381,30
23 janv. | 3 mars | 18 avril

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/04	Var. en % 12/04	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1881,14	+0,49	—
Londres FT 100	3208,80	-0,03	+4,67
Zurich	1201,49	+0,08	-3,12
Milan MIB 30	955	+1,92	-6,82
Francfort Dax 30	1986,45	-0,10	-5,70
Bruxelles	1366,35	+0,08	-1,67
Suisse SBS	1010,73	-0,12	-2,64
Madrid Ibex 35	—	—	-2,98
Amsterdam CBS	273	+0,18	-1,79

DEMAIN dans « Le Monde »

ÉDOUARD BALLADUR OU COMMENT NE PAS ÊTRE PERSAN : le premier ministre-candidat s'est employé, au fil du temps, à composer son personnage et à brouiller les pistes, notamment sur l'origine de sa famille.

Tirage du *Monde* daté mardi 18 avril 1995 : 401 318 exemplaires

■ **BANQUE DE FRANCE : Philippe Séguin**, président de l'Assemblée nationale et partisan de Jacques Chirac, a assuré, mardi 18 avril, sur Europe 1, que si le maire de Paris est élu président de la République « *on ne reviendra pas sur l'indépendance de la Banque de France* ». Mais il a estimé, après la « *polémique* » déclenchée, la semaine dernière, par les déclarations de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, que cela pose « *un problème de fond – celui du rapport du pouvoir politique avec le pouvoir monétaire – qui n'est réglé aujourd'hui, ni sur le plan national, ni sur le plan européen* ». « *Au niveau européen, et cela sera un des enjeux majeurs des discussions sur les réformes institutionnelles que nous aurons en 1996 au niveau européen, nous aurons à bien faire la part des responsabilités qui reviennent aux uns et aux autres* », a conclu M. Séguin.

■ **IRAN : deux avions de chasse** iraniens sont entrés en collision au-dessus du sud de Téhéran, mardi 18 avril, et au moins un appareil se serait écrasé sur le quartier de la gare. Il n'y aurait pas de victimes, selon les premières informations recueillies sur place par l'AFP.

DANS LA PRESSE

L'affaire Suard

LIBÉRATION

L'affaire Alcatel explose au cœur même de l'Etat. Elle fait vaciller le colbertisme, le système français de gestion et de prévision de l'industrie. Avec, en première ligne, les biens d'équipement dont Alcatel-Alsthom est le champion. En cela, l'instruction menée à Evry par le juge Jean-Marie d'Huy est une première en France.

Blandine Hennion

RTL

Aujourd'hui, le conseil d'administration d'Alcatel-Alsthom n'est pas en mesure de trouver autour de M. Suard un successeur indiscutable. C'est donc que M. Suard se voulait un patron exclusif, solitaire, presque de droit divin. Dans un empire industriel qui doit tant à l'État, qui a trouvé sa dimension internationale grâce à la puissance publique, c'est une anomalie regrettable dont il est juste après tout que Pierre Suard fasse les frais.

Philippe Alexandre

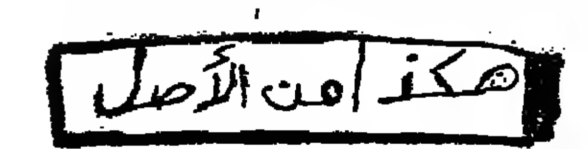
FRANCE-INTER

Pierre Suard (…) part sous l'action d'un seul juge qui s'investit des contre-pouvoirs habituellement dévolus aux clients ou aux actionnaires. Cette affaire n'empêchera pas, enfin, de mesurer avec quelle légèreté une entreprise n'a pas su se protéger elle-même ou faire jouer les mécanismes de contrôle juridique et financier les plus habituels. Si Pierre Suard est coupable, la totalité de son management est responsable.

Jean-Marc Sylvestre



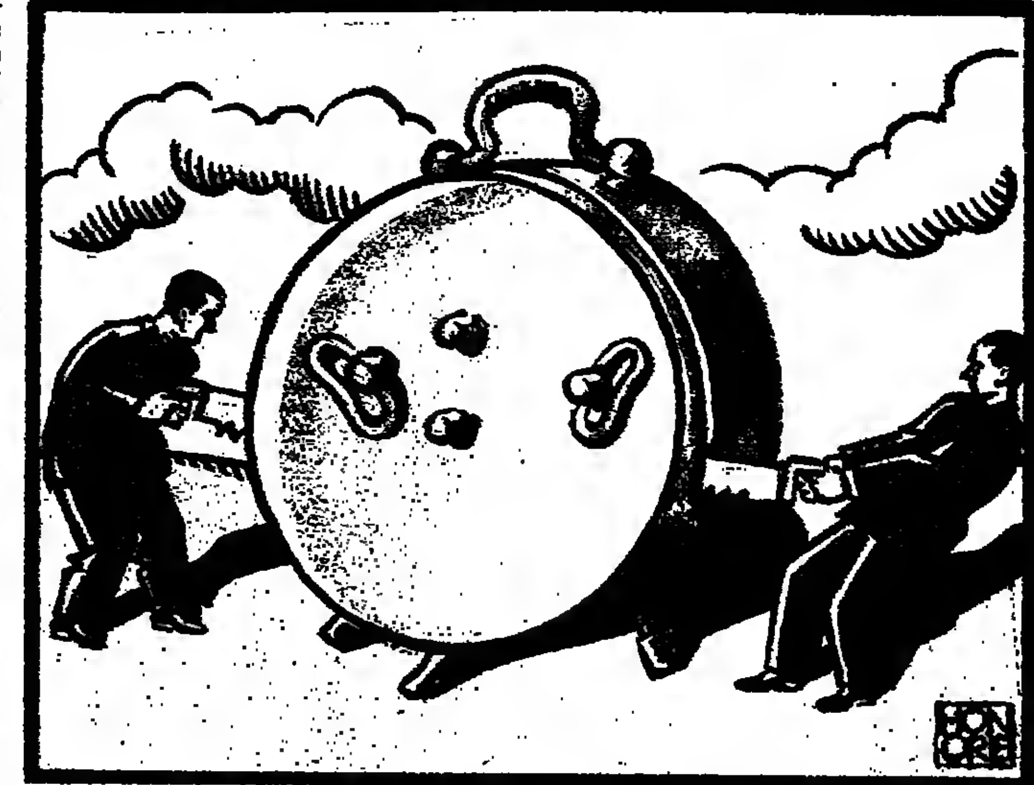




هكذا من الأصل

Le Monde

INITIATIVES


Illustrations HONORÉ

Temps de travail

Un débat que les termes rendent confus

TEMPS choisi, réduction du temps de travail, travail à temps partiel, semaine de quatre jours et partage du travail : chacun de ces termes revieot dans les débats sur l'emploi, et pas seulement pendant une campagne électorale, fût-elle présidentielle. Utilisés dans le désordre, parfois l'un à la place de l'autre, jusqu'à la limite de la confusion volontairement entretenue, ils n'aident pas toujours à la clarification d'une problématique devenue essentielle pour la lutte contre le chômage.

En réalité, il faudrait distinguer et, pour éviter les raisonnements trop mécaniques induisant des appréciations politiques, commencer par se dispenser de faire un lien direct entre l'un quelconque de ces moyens et leur effet espéré sur l'emploi. Nous sommes d'abord, s'agissant du rapport au temps de travail, sur des phénomènes qui relèvent de l'évolution de la société, en tendance longue, et sur des questions qui mettent en évidence les besoins d'adaptation des entreprises en termes d'organisation productive.

Jacques Rigaudiat et bien d'autres avec lui, dont Bernard Brunhes, le soulignent avec insistance. Depuis le début de l'ère industrielle, le temps de travail n'a cessé de diminuer naturellement au point que, en comparaisoo de nos arrière-grands-parents, nous effectuons désormais un mi-temps. Les mêmes experts, tout aussi logiquement, considèrent que ce mouvement, qui devrait en outre être alimenté par l'automatisation croissante de l'industrie, ne saurait s'arrêter. Tout au plus signaleot-ils que cette longue marche peut introduire un écart entre le temps réel et le temps légal, les 40 heures hebdomadaires de 1936 devenant effectives quarante ans plus tard. Ils en déduisent qu'il conviendrait de fixer un objectif pour une échéance donnée – les 37 heures dans deux ans par exemple – afin de réintroduire une dynamique, les partenaires sociaux étant appelés, selon leurs voies et moyens propres, à combler progressivement la différence. Ils sont d'autant plus fondés à proposer un tel scénario que, par l'une de ces ironies de l'Histoire, le passage en 1982 aux 39 heures, obligatoire et uniforme, a paradoxalement provoqué un blocage du processus depuis treize ans.

Parallèlement, l'aspiration au temps libre est une donnée qui ne cesse de s'amplifier. Certes, elle a toujours été plus ou moins présente dans les revendications ou les rêves, mais elle s'est aussi développée ces dernières années sous la pression de plusieurs facteurs, dont la montée de l'activité des femmes, le chômage et la remise en cause de la valeur travail, et, enfin, l'impact social des nouvelles technologies. Dans ce contexte, la réduction du temps de travail apparaît comme le moyen d'atteindre un autre équilibre eotre la vie professionnelle et la vie personnelle. L'engouemeot soudain pour la semaine de quatre jours s'explique largement par ces causes. Au-delà d'une formule séduisante qui peut s'appliquer plus facilement aux cadres qu'une simple diminution des horaires, s'ouvre la perspective d'un nouvel arbitrage pour les rythmes de travail. Le souhait de moduler son activité en fonction de ses intérêts personnels devient une constante, que ce soit sur la durée journalière, hebdomadaire, mensuelle, annuelle ou la vie entière. En ce sens, on parlera de temps choisi.

De leur côté, les entreprises font état de préoccupations comparables, mais qui ne sauraient se confondre totalement avec les précédentes. Soumises aux exigences de la compétitivité, elles vantent les bienfaits de la souplesse – la flexibilité – jusque dans les moindres recoins, les adeptes du juste-à-temps découvrant de la saisonnalité dans la production de masse. Certes facilité par les exonérations de charges sociales, le développement du travail à temps partiel s'inscrit dans cette tendance, tout comme les horaires individualisés ou le recours aux diverses dispositions prévues par la loi quinquennale. Le temps de travail constitue maintenant une variable nécessaire pour obtenir la modernisation de l'organisation du travail.

Rieo ne démontre mieux cette évolution de l'économie que la réflexion de Pierre Guillen, vice-président de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), favorable à l'instauration du temps de travail différencié. Présenté comme une révolution copernicienne, et accueilli froidement par les syndicats, ce concept suppose tout à la fois que l'on abandonne la référence à une durée légale hebdomadaire, supprime la notion de contrat collectif et en finit avec le dogme du travail à temps plein. En tant que tel, il montre combien l'éclatement des formes d'emploi prend un sens irréversible. Quand on parle d'autonomie, se profilent des modes de fonctionnement qui s'apparentent au travail indépendant, officieux ou formel.

Est-ce que ces deux grands courants qui agitent la société et le monde de l'entreprise sont appelés à se rencontrer puis à se confondre pour produire une synergie ? En l'état, rien n'est moins établi, tant les schémas de pensée s'opposent sur les finalités, alors qu'il faudrait rechercher des contreparties mutuelles pour aboutir à des compromis positifs. Les débuts de la négociation entre les syndicats et le CNPF ont servi de révélateur, à cet égard. Plus grave, on voit bien que, par un effet de brouillage fréquent, et faute de débat clarificateur, les mots conservent une ambivalence néfaste. Par exemple, le temps choisi qu'évoquent Michel Giraud et Edouard Balladur se réduit à un instrument de gestion et ne possède pas la dimension d'utopie qu'y met François Plassard, à l'affût d'un nouvel art de vivre en société. De même, la réduction du temps de travail se trouve détournée de son objectif quand elle se transforme de fait en travail à temps partiel, le plus souvent subi par les femmes. Dans le cas de la fonction publique, des écueils pourraient surgir, selon la manière dont seront appliqués les décrets issus d'un accord et, notamment, si les emplois dégagés sont précaires.

Reste ensuite à réintroduire la question fondamentale de l'effet sur l'emploi, puisque c'est dans cette seule optique que le sujet est actuellement abordé. Mais, là aussi, que de difficultés ! Si on sait à peu près comment réduire le temps de travail pour maintenir des effectifs de façon défensive, à l'instar de Volkswagen, les moyens de contrôle manquent pour réussir des créations supplémentaires de postes, dans une version offensive qui supposerait que chaque partenaire prenne ses responsabilités dans un contrat de confiance. Sinon, cela revient à planifier le partage du travail et à considérer que l'emploi, lui, constitue une denrée stable. Une forme de résignation.

Alain Lebaube

DOSSIER ● Temps de travail

Un concept ambigu

La complexité des situations rend difficile l'appréciation de l'impact de la réduction du temps de travail sur l'emploi

SCANDÉ par les manifestants ou prôné par des experts, le partage du temps de travail est régulièrement convoqué pour lutter contre le chômage. Présentée comme une solution miracle, l'idée ne manque pourtant pas d'ambiguïté. D'une part, elle suppose que le nombre d'emplois a atteint son maximum. Ainsi, pour que chacun ait sa part du gâteau, il faudrait que tous les salariés acceptent de faire des sacrifices.

« Derrière tout cela, il y a un sentiment d'impuissance face à la montée du chômage », observe Pierre Boisard, chargé de recherche au centre d'études de l'emploi. *« Or*, poursuit-il, *les besoins insatisfaits sont aujourd'hui énormes en matière de services aux personnes et d'environnement, par exemple. »*

D'autre part, la réduction du temps de travail (RTT) a été *« instrumentalisée avec un seul objectif : résorber le chômage*, constate Jean-Yves Boulin, sociologue au CNRS-Paris-Dauphine. *Ça n'est qu'un instrument parmi d'autres. Il doit être associé à une politique de formation, à une transformation des relations dans le travail, etc. Et il faut l'inscrire dans un projet de société. De tout temps, la RTT a d'abord été un moyen pour vivre mieux »*.

Dans la plupart des cas, les accords d'entreprise ont été signés le dos au mur. Les salariés et leurs syndicats ont préféré une baisse du temps de travail assortie d'une baisse des salaires plutôt que des licenciements. Ce « choix », souvent appelé partage du travail, a en réalité été vécu par les intéressés comme un chantage à l'emploi. D'où la méfiance des salariés à l'égard de ce type de solution. En revanche, les rares accords destinés à créer des emplois, tels que celui de la Fonderie Bouhyer (*Le Monde* du 8 juin 1994), illustrent une forme de partage du travail plus attrayante. Reste que l'on manque de recul pour en mesurer les effets à long terme, estime Pierre Boisard. *« Le risque est que le développement de l'entreprise se fasse*, en partie, *au détriment d'une autre qui, elle, devra supprimer des emplois. »* De plus, explique-t-il, *« il est très difficile de passer d'un raisonnement microéconomique à un modèle macroéconomique car des centaines de variables agissent en même temps. Nul ne sait si c'est la RTT, la reprise économique ou un autre élément qui aura un facteur décisif dans la création d'emplois. »*

ARITHMÉTIQUE

Incontestablement, la RTT s'inscrit dans une tendance séculaire. À la fin du XIX[e] siècle, nous travaillions deux fois plus qu'aujourd'hui. *« Et, entre 1950 et 1980*, rappelle Bernard Brunhes, président du cabinet-conseil qui porte son nom, *alors que la durée hebdomadaire légale du travail était de quarante heures depuis 1936, la durée réelle moyenne est passée de cinquante heures à quarante heures. Elle a donc perdu vingt minutes par an. Le passage de la durée légale à trente-neuf heures en 1982 s'est traduit par une durée réelle de trente-neuf heures en 1983. Ensuite, plus rien n'a bougé. Mais si depuis 1983 la réduction s'était poursuivie au rythme antérieur nous serions à trente-cinq heures en 1995. »* Mathématiquement, avec 10 % d'heures en moins par semaine, il y aurait donc aujourd'hui 10 % d'emplois en plus. Et ainsi *« presque plus de chômage »*, calcule Bernard Brunhes. Mais, comme il le souligne, *« l'arithmétique est trompeuse »*. Parce qu'elle ne tient pas compte des gains de productivité notamment. Dans ces conditions, comment prévoir l'effet emploi que provoquerait l'application de la RTT ? Une complexité renforcée par la grande diversité des situations des salariés : nombre d'entre eux sont payés au forfait, tandis que d'autres font des heures supplémentaires.

Pourtant, beaucoup de personnes travaillent aujourd'hui moins de trente-neuf heures par semaine. Ainsi les 3,2 millions de salariés à temps partiel et les personnels des entreprises qui pratiquent le chômage partiel (soit six millions de journées indemnisables au premier trimestre 1994). De plus, les salariés ont des attitudes ambivalentes à l'égard de la RTT. L'enquête menée par le Credoc sur *« les conditions de vie et les aspirations des Français »*, et publiée par le ministère du travail en février, montre que 66 % des actifs salariés préféreraient une amélioration de leur pouvoir d'achat à un temps libre plus long. En revanche, si une mesure générale de RTT était réellement destinée à lutter contre le chômage, 58 % d'entre eux accepteraient une diminution de leur salaire, dont 32 % à certaines conditions : en particulier dans le cas d'embauche de chômeurs ou si la baisse de leur rémunération est faible.

Pour contrôler, mesurer, anticiper les effets d'un accord qui prévoirait de tels engagements, les syndicats sont-ils prêts à se comporter en gestionnaires ? *« Certaines équipes militantes, y compris à la CFDT, sont encore sur un schéma d'organisation revendicative, et pour elles la gestion, c'est de la responsabilité du patron »*, admet Gilbert Fournier, secrétaire confédéral de la CFDT. *« Il faudrait que les accords comportent des indicateurs précis pour que tous les acteurs sachent où ils vont*, insiste de son côté Jean-Claude Barbier, chargé de mission au centre d'études de l'emploi. *Ce n'est pas facile à organiser dans un système de relations professionnelles comme celui de la France où la confiance n'existe pas forcément sur ces questions-là. On a vu que pour certains accords les engagements réciproques n'ont pas tenu le coup. »*

Par exemple, quand la reprise est arrivée, des entreprises ont préféré, parfois avec l'accord de certains syndicats, augmenter les salaires plutôt que d'embaucher. A l'inverse, l'étude du ministère du travail sur *« les expériences d'ajustement et de partage du travail »*, publiée en février 1994, montre que la signature d'accords *« n'a pas empêché la mise en place ultérieure de plans sociaux »* dans plusieurs entreprises.

Francine Aizicovici

« Une révolution copernicienne »

En lançant le débat sur le « travail différencié », l'UIMM ouvre une brèche dans la législation

CONTENUE dans la dernière annexe du rapport de la commission présidée par Alain Minc sur « La France de l'an 2000 » et passée quasi inaperçue, une note rédigée par Pierre Guillen, vice-président de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et un des architectes de la pensée sociale du patronat français, présente *« une révolution copernicienne »* en termes de droit du travail : le travail différencié.

Reprise dans ses grandes lignes par l'UIMM, la première des unions patronales, cette notion de travail différencié a fait l'effet d'une douche froide sur les syndicats qui ont crié à *« la provocation »* et ont vu dans cette proposition un pas supplémentaire vers une plus grande déréglementation sociale afin de faire face à la compétitivité internationale. Pour favoriser l'emploi, l'UIMM lance comme *« pistes de réflexion »* deux grandes réformes. D'un côté, elle propose d'abolir la notion de travail à temps plein ; de l'autre, elle préconise que la durée de travail ne soit plus fixée par la loi, mais négociée contractuellement *« de gré à gré »* entre l'employeur et le salarié.

A l'origine de la réflexion patronale repose le constat suivant : le contenu en emplois de la croissance française ne sera de toute façon pas suffisant pour résorber le chômage. Pour faire baisser le nombre de chômeurs de 200 000 par an, par exemple, ce qui correspond à l'objectif fixé par le gouvernement Balladur, l'économie française doit créer 350 000 emplois chaque année, ce qui suppose un taux de croissance supérieur à 4 % en moyenne. Par ailleurs, l'UIMM observe une volonté croissante de certains individus d'accroître leur autonomie et de rechercher un meilleur arbitrage entre leurs différents « temps » : travail ou temps professionnel, temps social et temps personnel. Enfin, le nœud du schéma patronal repose sur l'idée qu'*« il va falloir s'adapter au fait que l'on ne travaillera que lorsqu'il y aura du travail »*. Face à une charge de travail qui devient de plus en plus fluctuante dans tous les secteurs de l'économie, ce qui constitue un phénomène irréversible, *« il faudrait pouvoir augmenter les horaires lorsqu'il y a du travail, tout au moins pour les salariés volontaires, et les diminuer lorsqu'il y en a moins, sinon on se retrouve dans la situation actuelle où l'ajustement se fait par la révision des effectifs à la baisse et une très grande réticence pour les augmenter en cas de hausse de charge, de crainte de devoir les réduire lors* d'*une nouvelle baisse »*.

Mais en invitant partenaires sociaux et gouvernement à engager le dialogue sur ces deux réformes, c'est une brèche béante dans l'actuelle législation du droit de travail que l'UIMM ouvre. Par exemple, la question du régime de la durée du travail n'occupe pas moins de 26 pages du code du travail ! Mais surtout, les ondes de choc des deux réformes préconisées agissent très en profondeur. La suppression de la notion de travail à temps plein entraîne logiquement celle de travail à temps partiel, dont la définition découle de la première. Or cette suppression ne peut se faire qu'en s'attaquant à la référence à la durée légale de 39 heures de travail par semaine, socle sur lequel est bâtie toute la réglementation du temps de travail. Une fois la durée légale supprimée, la notion de dépassement de l'horaire légal et donc les heures supplémentaires tombent d'elles-mêmes. Elles seraient remplacées par un régime d'heures complémentaires, c'est-à-dire des heures qui dépassent l'horaire contractuel de base.

La nouvelle réglementation du temps de travail suggéré s'inspirerait de celle actuellement en vigueur pour le travail à temps partiel qui, de réglementation d'exception, deviendrait la règle. L'employeur et le salarié seraient alors libres de négocier la durée de travail en fonction des besoins de l'entreprise, de la conjoncture économique et des souhaits des salariés. Un salarié qui souhaiterait travailler beaucoup pourrait le faire si l'entreprise a besoin de ses compétences. Un salarié qui désire travailler moins pour se consacrer à d'autres activités pourrait aussi le faire.

BRADAGE

La base du régime du travail différencié pourrait être décrite de la manière suivante : *« Il n'y a plus de durée hebdomadaire légale de référence autour de laquelle l'horaire réel de travail peut augmenter ou diminuer en fonction de la charge de travail de chaque semaine dans des conditions complexes, mais en revanche l'horaire demandé au salarié, et dont l'employeur a besoin, est précisé dans le contrat de travail. »* Le contrat de travail – ou la lettre d'engagement – préciserait la durée de travail en terme hebdomadaire, mensuel, annuel, voire pluriannuel. Le volume horaire étant contractuel, il est révisable à tout moment à la baisse ou à la hausse. Son augmentation ou sa diminution constituerait une modification substantielle du contrat de travail, faite d'un commun accord, même si une marge est à prévoir pour ménager de la souplesse à l'employeur.

Face aux accusations de bradage du droit du travail et de fragilisation de la situation du salarié sous ce nouveau régime, l'UIMM est revenue à la charge dans son numéro d'*Actualité économique* d'avril (numéro 136), pour affiner quelques points de sa doctrine. *« La suppression de la référence des 39 heures hebdomadaires n'est qu'un effet, une condition, dans la logique du régime imaginé. Elle n'est pas un objectif en soi »*, précise-t-elle. D'autre part, l'horaire contractuel déclenche pour le salarié les mêmes avantages que l'horaire légal en cas de dépassement ou de non-respect. La suppression de toute référence pour définir le temps de travail *« n'implique en aucune manière la suppression de la réglementation du temps de travail »*, conclut-elle enfin. La trame qui sous-tend le projet de l'UIMM est qu'*« en période de sous-production, l'ajustement par les effectifs – et donc le chômage – pourrait être remplacé par un ajustement par le temps de travail »*. Or c'est peut-être là que se situe une des failles les plus significatives du travail différencié. Il semble davantage répondre à une « logique malthusienne » et conçu pour gérer une pénurie d'emploi, plutôt que pour susciter une dynamique de création d'emplois.

Alain Beuve-Méry

De nouveaux droits pour les agents

Plutôt bien accueillies, des facilités d'accès au temps partiel sont offertes depuis peu aux personnels de la fonction publique

« TRANSFORMER le temps partiel, régime d'exception toléré si ce n'est découragé, en un mode de travail normal et accepté. » Telle était l'ambition initiale d'André Rossinot, *ministre de la fonction publique, en annonçant, en mars 1994 au terme d'une concertation syndicale, diverses mesures susceptibles d'inciter les fonctionnaires à se mettre à temps partiel. Un an plus tard, les décrets d'application – publiés le 7 février au Journal officiel –* précisant ce dispositif confirment les nouvelles facilités offertes aux agents, comme en témoigne l'accueil plutôt favorable que leur ont réservé les syndicats.

Reprenant l'idée d'*« une meilleure conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle »*, ces décrets ratifient en premier lieu la création d'un mi-temps de droit pour *« raisons familiales »*. Que ce soit pour élever un enfant âgé de moins de trois ans ou donner des soins à un proche gravement atteint. L'ensemble des agents des trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière) ainsi que les contractuels employés depuis plus d'un an peuvent en bénéficier, à l'exception des fonctionnaires exerçant *« des responsabilités pleines et entières »*. Les chefs d'établissement, les comptables ou les chefs de greffe se voient ainsi refuser cette faculté, sauf à demander leur mutation.

L'organisation du travail en temps partiel pourra aussi dorénavant être accordée pour des périodes allant de six mois à trois ans (au lieu de six mois) et aménagée sur le mois, et non plus seulement à la journée ou à la semaine. Une expérience d'annualisation du travail à temps partiel sera parallèlement conduite auprès d'agents volontaires. En tout état de cause, précise-t-on au ministère de la fonction publique, *« toutes ces dispositions ne pourront être déclenchées qu'à la seule initiative de l'agent »*. De plus, quelles que soient l'organisation du travail et la quotité de temps partiel (de 50 % à 90 %) choisies, les garanties en matière de rémunération (primes incluses) et de congé sont évaluées de façon strictement proportionnelle. De même, les droits en matière de déroulement de carrière et de formation sont-ils intégralement maintenus.

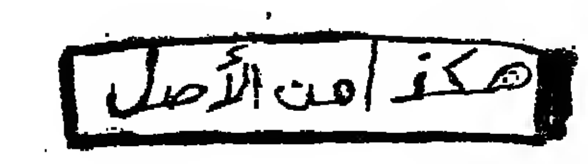
ASPIRATION

Reste que, reconnaît le ministère de la fonction publique, la mise en œuvre de ces nouveaux droits *« implique de la part de chaque administration une approche nouvelle et active de l'organisation du travail et du temps de travail afin de concilier le développement du temps partiel et l'intérêt du service public »*. Jusqu'à présent et en dépit d'une forte aspiration des fonctionnaires en ce sens, le recours au temps partiel était découragé par les chefs de service, au motif que celui-ci nuisait à *« la continuité du service public »*. Or, les décrets précisent que, pour toute demande de travail à temps partiel, le supérieur hiérarchique est dorénavant invité à examiner toutes les possibilités d'aménagement de son service afin d'apporter une suite favorable. Obligatoirement précédée d'un entretien préalable avec l'agent demandeur, toute décision de refus sera au contraire motivée de façon *« claire, précise et écrite »*, souligne le texte, qui ajoute : *« La seule invocation des nécessités du service ne saurait suffire. »* Enfin, si l'agent conteste ce refus, il pourra encore saisir pour avis la commission administrative paritaire.

En matière de compensation du temps de travail perdu du fait des autorisations de travail à temps partiel, les décrets précisent que celle-ci sera *« effectuée par le recrutement de fonctionnaires titulaires, affectés en priorité dans les services où ces autorisations auront été données »*. Ces fractions d'emplois libérées et consolidées, sous forme d'emplois vacants supplémentaires, *« sont placées hors du dispositif de mise en réserve des emplois »*. Reste que, là encore, ces mécanismes d'ajustement des emplois ouverts aux concours et redéployés vers les services *« seront d'autant plus précis que les administrations disposeront d'outils performants de gestion prévisionnelle des emplois »*.

A voir les difficultés rencontrées l'an passé par les gestionnaires des hôpitaux – contraints de mettre en œuvre la réduction à 35 heures du temps de travail de nuit des personnels –, il est à craindre qu'en dépit de ces quelques garde-fous la conciliation des desiderata individuels et des nécessités du service ne s'avère chose difficile. Il serait en tout cas paradoxal que, sous couvert de *« lutter pour l'emploi »*, le dispositif de temps partiel n'accroisse encore le recours à des formes d'emploi précaires, dénuées, elles, de toutes garanties...

Valérie Devillechabrolle



هكذا من الأصل

DOSSIER ● Temps de travail

La politique...

Comment le ministère du travail veut permettre au salarié de réaliser un équilibre désiré entre vie professionnelle et vie privée

S'INTERROGER sur le partage du temps de travail conduit à dresser un préalable : il faut réfléchir non pas en terme de « temps subi » mais en terme de « temps choisi » : une condition à laquelle droite comme gauche semble souscrire. *« Une telle dérive,* insiste-t-on dans l'entourage de Michel Girault, ministre du travail, *relève d'une logique pathologique héritée des dernières années de crise. La souplesse dans le choix du temps de travail ne doit pas seulement profiter à l'entreprise mais aussi aux salariés. D'ailleurs, depuis que ce terme existe, les confusions sont nombreuses. Michel Girault a donc décidé de lever toute ambiguïté, et l'a fait à plusieurs reprises au cours de ses récents discours. »* Son de cloche voisin au QG de Martine Aubry, ministre du travail dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, où l'on déplore que, *« dans un trop grand nombre d'entreprises, des salariés acceptent de passer au temps partiel pour généralement sauver leurs emplois »*.

Pour l'actuel ministre d'Edouard Balladur, il s'agit en réalité de faire une explication de texte précise de la loi quinquennale qui ouvre deux pistes en matière de temps de travail. La première vise à faciliter la démarche individuelle d'un salarié qui souhaiterait travailler moins grâce à la création du contrat de travail à temps partiel annualisé, qui remplace l'ancien contrat de mi-temps. La seconde a pour objectif d'aider à organiser différemment le travail dans une entreprise en incitant à la modulation des horaires et à la réduction du temps de travail. *« Les chefs d'entreprise doivent se montrer réalistes,* affirme-t-on rue de Grenelle. *Les gains de productivité réalisés grâce à la réorganisation du travail demande nécessairement, pour que le salarié y trouve son compte, une contrepartie : la réduction du temps de travail. »*

COMPTE ÉPARGNE-TEMPS

« Le temps choisi » n'est donc pas une idée en l'air, poursuit-on au ministère. Il doit permettre au salarié de réaliser l'équilibre désiré entre vie professionnelle et vie privée. Pour que ce partage idéal résiste à la contingence matérielle, Michel Girault – tout comme Martine Aubry en avait établi les bases – avance la notion de « compte épargne-temps » : *« Le dispositif applicable depuis peu et qui doit être fixé par un accord d'entreprise,* précise le ministère, *permet à un salarié de capitaliser au choix la cinquième semaine de congés payés, ses primes d'intéressement, son treizième mois ou le paiement de ses heures supplémentaires, afin de se financer du temps libre »*.

Martine Aubry proposait, elle, un système mutualisé d'épargne, alimenté également par des prélèvements sur le revenu du travail, mais aussi, et là est la différence, par des ponctions sur le revenu du capital, voire même par une dotation initiale de l'Etat. En effet, si Martine Aubry et Michel Girault semblent en accord sur la philosophie générale, l'un et l'autre divergent toutefois – et le concept épargne-temps le montre – sur les moyens à mettre en œuvre. L'actuel ministre du travail renvoie les partenaires sociaux à leurs responsabilités puisque l'application des mesures évoquées dans la loi quinquennale est subordonnée à la conclusion d'accords de branches et d'entreprises. Martine Aubry respecte également le principe, mais en fixant un objectif légal de réduction du temps de travail (37 heures, puis 36 heures, et enfin 35 heures à telle échéance), à charge aux organisations syndicales et au patronat d'aménager le calendrier. C'est effectivement un garde-fou possible. Mais les deux responsables politiques connaissent également les limites de ce type d'action. Il semble que la promotion du « temps choisi » tient à la création d'un véritable contrat de confiance entre le salarié et les chefs d'entreprise, et que, pour le moment, la réalité n'est pas très encourageante. A de rares exceptions près.

Marie-Béatrice Baudet

...et le rêve du temps choisi

L'ampleur du chômage relance aujourd'hui une réflexion pourtant ancienne

AU début du premier septennat de François Mitterrand fut créé l'éphémère ministère du temps libre. D'aucuns qualifièrent son premier titulaire, André Henry, de *« ministre des bons côtés de la vie »*. Avant lui, Léo Lagrange, en charge des loisirs dans les ministères de Léon Blum et de Camille Chautemps, avait été surnommé le *« ministre des paresseux »*.

Au-delà de l'utopie d'une société à jamais libérée du travail, le débat temps contraint, temps aliéné ou temps asservi (opposé au temps choisi, au temps libéré ou au temps disponible) réémerge périodiquement, lorsque, notamment, la discussion sur la réduction et l'aménagement de la durée du temps de travail revient sur le devant de la scène. La puissance publique y voit un moyen de réduire le chômage, les chefs d'entreprise un moyen de donner plus de souplesse à l'utilisation de machines qui offre de nouveaux gains de productivité, les syndicats, celui d'améliorer les conditions de vie.

Depuis l'émergence des premiers congés payés, des chercheurs, et plus particulièrement des sociologues, se sont très sérieusement penchés sur le sujet.



Le constat est simple : en un siècle, la durée moyenne du temps libre dans le cycle de vie a dépassé celle du travail. De douze à quinze heures au XIX[e] siècle, la journée de travail a été, grâce aux machines, réduite à huit, voire à sept heures. Dans les années 80, la semaine ouvrée a été ramenée à 39 heures. Le débat sur les 35 heures est de nouveau engagé, et les nouvelles formes d'organisation du travail reviennent dans l'actualité. Dans le même temps, le chercheur Xavier Gaullier nous explique que l'allongement de la durée de la vie nous autorise à entreprendre une seconde carrière... à quarante ans (*La Deuxième Carrière*. Editions du Seuil, 1988).

La mutation du travail, qui se déroule sous nos yeux, nous conduit à redécouvrir, hors du champ politique et économique, ces sociologues précurseurs du temps libre qui ont longtemps prêché dans le désert. (« Initiatives » du 22 mars 1995). Dans les années 70, André Gorz, Jacques Robin et Hoche Dumazedier étaient écoutés par une poignée d'intellectuels.

SHIZOPHRÉNIE

L'équipe d'Echanges et projets publiait, il y a quinze ans, sous la signature de Laurence Cossé et de Jean-Baptiste de Foucauld, *La Révolution du temps choisi* (Albin Michel, 1980), réflexion sur un projet de société dépassant la simple diminution du temps de travail d'une seule heure dans la journée. *« Il serait souhaitable d'introduire le temps choisi dans les négociations sur la durée du travail. Il faut briser la schizophrénie sociale en matière d'emploi du temps »*, n'hésitaient pas à écrire dans ces colonnes en 1980 Jacques Delors et Jean-Baptiste de Foucault. Dans ces même années, le sociologue Guy Aznar ne préconisait-il pas le mi-temps pour tous, qui devait permettre à chacun de développer une seconde activité autonome. Aujourd'hui, il défend le temps partiel choisi – à la condition qu'il le soit vraiment. *« De quelle liberté de choix dispose une vendeuse à qui on propose un quart de temps »*, s'interroge à ce propos le sociologue Jacques Robin.

Le chômage massif relance aujourd'hui le débat par le biais du partage du travail. Concernant le rythme de progression future du temps libre, phénomène jugé inéluctable, le sociologue Joffre Dumazedier ne cache pas qu'il reste une inconnue (in Futuribles, numéro spécial « Temps de travail », 1992) : *« Dans la sévère compétition mondiale pour les marchés, il est à prévoir que désormais la libération du temps libre sera liée aux nécessités économiques de l'entreprise. » « Le loisir,* ajoute-t-il, *suppose un travail productif qui le crée. Ce temps social contraint continuera à imprimer à la vie quotidienne des adultes son rythme de base. »*

Jean Menanteau

Sortie de brouillard

Boudée par les présidentiables et le CNPF, l'idée de la semaine de quatre jours chemine pourtant au sein de la société

ON se souvient du grand débat de l'automne 1993 sur la réduction de la semaine de travail à quatre jours. Le long et patient effort en faveur de ce projet d'un jeune ingénieur conseil du cabinet Arthur Andersen, Pierre Larrouturou, allait déboucher sur le vote de l'amendement Chamard, puis de l'article 39 de la loi quinquennale. Un an plus tard, seulement quinze entreprises auront déposé un dossier auprès du ministère du travail pour bénéficier des aides offertes.

Au terme d'une enquête menée auprès d'une vingtaine d'entreprises qui ont réduit leur temps de travail, le Cerna (Centre d'économie industrielle de l'École des mines de Paris) conclut à la trop grande étroitesse des critères d'attribution de l'aide et à son trop faible caractère incitatif. Dans les colonnes d'« Initiatives » (*Le Monde* du 18 janvier), François Levêque, son directeur adjoint, allait jusqu'à poser une question dérangeante : à formuler des conditions aussi contraignantes, n'aurait-on pas dès le départ cherché à limiter l'application de la mesure ?

Réflexions et discussions ont, elles aussi, quasiment disparu de l'ensemble des grands médias pendant toute l'année 1994. Et si l'on a reparlé de la semaine de quatre jours en janvier de cette année, c'est de nouveau à l'initiative de Pierre Larrouturou. Décidément inlassable, il est monté au créneau pour persuader les responsables politiques et les partenaires sociaux de rouvrir le débat. *Du temps pour vivre*, l'ouvrage qu'il vient de faire paraître chez Flammarion, montre que le projet a gagné en précision et surtout en souplesse.

Toutes les enquêtes le montrent : l'expression « semaine de quatre jours » a conservé sa force symbolique. Elle a un fort impact et les cadres, notamment, y voient la seule forme de réduction de travail dont ils aient, un jour, la chance de bénéficier. Principale différence aujourd'hui, elle se décline « à la carte » : des négociations au sein des branches et des entreprises pourront la moduler de cent façons en fonction des personnes et des circonstances.

RALLIEMENTS

Si Pierre Larrouturou ne désespère pas – malgré le peu d'attention accordé par les présidentiables –, c'est que chaque jour lui prouve que l'idée chemine en profondeur dans la société. Le congrès de la CFDT vient de se prononcer pour elle avec vigueur, et elle progresse dans les autres syndicats, notamment chez les cadres FO et CGT. Du côté des patrons, malgré l'opposition du CNPF, plus d'un s'interroge. L'Association française des banques vient de réaliser une étude aux conclusions plutôt positives, et le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises (CJD) réfléchit à la façon de passer aux actes. A Clermont-Ferrand, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) appelle Pierre Larrouturou pour discuter avec lui, à Pau, c'est une union patronale, à Lyon un club de cadres... Sur le terrain, les politiques, eux aussi, bougent. À Tarbes, trois élus organisent un débat avec trois cents personnes ; dans les Yvelines, ce sont les giscardiens des Clubs perspectives et réalités. Appelé ici par un député, là par un sénateur, *« de tous bords »*, souligne t-il, notre homme ne cesse de parcourir l'Hexagone. Il sait aussi qu'il a rallié à son idée les jeunes centristes de même que les jeunes socialistes.

L'écho de mobilisations et d'initiatives parallèles parviennent également de nombreux pays voisins. En Allemagne, la semaine de quatre jours est pratiquée par Volkswagen depuis 1993 et le chancelier Kohl a récemment appelé les partenaires sociaux à négocier sur la réduction du temps de travail. Les Pays-Bas viennent d'adopter les quatre jours dans le commerce et s'y préparent pour d'autres branches. La Belgique s'apprête à la voter pour ses fonctionnaires et l'étudie pour le bâtiment et la chimie. *« Saurons-nous saisir la chance que représente l'embellie économique actuelle, avec les facilités qu'elle apporte au niveau des salaires ? »*, s'interroge Pierre Larrouturou.

Marie-Claude Betbeder

TRIBUNE

Vraies modes et faux modèles du management

par MICHEL GODET

LE principal facteur de compétitivité et d'excellence des entreprises est le facteur humain et organisatinnnel. Selon la belle formule de l'Institut de l'entreprise, *« ce sont les hommes et les organisations qui font lo différence »*.

S'il faut toujours des processus pour impliquer les hommes et susciter leur motivation, la question reste posée de savoir pourquoi ces processus changent au cours du temps, diffèrent d'un pays à l'autre et apportent suivant les cas succès ou échecs : bref sont contingents (question justement posée par Marie-Béatrice Baudet dans l'article « De mode en mode » sous-titré : « Les recettes de management défilent, les problèmes des entreprises demeurent », Le Monde Initiatives du 14 décembre 1994). Si la qualité a eu tant de succès au Japon, c'est d'abord pour des raisons préventives : les produits japonais se sont exportés dans le monde entier sans qu'il soit nécessaire de développer de coûteux réseaux de service après-vente.

En France, la formule des cercles de qualité s'est émoussée en raison même de son succès (*« La mode c'est ce qui se démode »*, disait Jean Cocteau) mais aussi de ses limites malgré la richesse du concept. La démarche qualité concerne d'abord le quotidien opérationnel et ne s'interroge pas sur la pertinence et la cohérence des choix stratégiques : la qualité ne garantit pas la performance. Aujourd'hui, la qualité refait surface comme une assurance, un label, une norme internationale (ISO 9000). En devenant une procédure de certification, la qualité risque de cesser d'être un processus d'implication des hommes, elle perdrait ainsi l'essentiel de son intérêt. En effet, dans toutes les démarches manageriales (planification stratégique, projet d'entreprise, qualité...) le résultat compte moins que le processus qui y conduit.

Au Japon toujours, les méthodes de production « juste à temps » ont été surtout développées en raison du cruel manque d'espace et du coût du maintien des stocks physiques engendré par le prix extrêmement élevé des terrains (les quatre cinquièmes du territoire sont constitués de montagnes boisées inhabitées). C'est la raison pour laquelle les usines sont aussi compactes, ce qui exige de très grands efforts d'organisation de la production qui finalement améliorent la productivité. Ce modèle n'a rien de fatal, les Sud-Coréens sont souvent plus compétitifs que les Japonais avec des usines immenses où le zéro stock n'est pas la règle.

Ainsi, le système de management japonais serait devenu une vraie mode sur un faux modèle. D'ailleurs, curieusement, on n'évoque plus guère le Japon comme modèle de management, en attendant que la mode des « japoniaiseries » ne revienne !

La mode a la mémoire courte : nombre d'idées sur le management et la stratégie des organisations méritent ce commentaire célèbre : *« Des idées justes, des idées neuves, molheureusement, ce ne sont pas les mêmes. »* En effet, bien souvent, dans les milieux de la stratégie, les choses nouvelles ne sont pas intéressantes et les choses intéressantes ne sont pas nouvelles. Pour s'en convaincre, rien de tel qu'un retour aux sources de la pensée stratégique militaire (Sun Tzu, Clausewitz, général Beaufre...) et aux fondateurs de la pensée manageriale du début de ce siècle (Fayol, Taylor, Mary Parker Follet).

La mode est la nouvelle manière de répondre aux nonveaux problèmes qui se posent. Ce qui ne doit pas empêcher de continuer à résoudre les problèmes anciens avec les anciennes méthodes. Une partie de ces nouveaux problèmes est naturellement engendrée par les excès des modes antérieures. Ainsi, la mode se renouvelle et se détruit par les vagues successives de rigueur et de fantaisie tour à tour érigées en dogme.

A dire vrai, la succession n'est claire qu'aux yeux des spécialistes et les consommateurs s'habillent de bric et de broc dans le prêt-à-porter de la stratégie, en fonction de leur histoire, de leurs moyens, de leur information. Ici, toujours de la planification, la direction par objectifs ou des centres de profit par couple produit-marché, ailleurs, des projets d'entreprise en même temps que ces cercles de qualité. Pour imiter les Japonais, certains vont même jusqu'à faire de l'entreprise un lieu d'embrigadement et de conditionnement psychologique. Des chefs d'entreprise se prennent pour des messies et martèlent leurs « dix commandements ».

Le constat de la contingence des clés de l'excellence et de la fragilité des modes manageriales serait désespérant s'il n'était possible d'en tirer un principe de management résistant bien à l'épreuve du temps.

Le principe de contingence (ce qui peut ne pas être, ou peut être autrement, bref le contraire de « nécessaire ») affleure régulièrement dans la littérature. Citons P. Lawrence et J. Lorsh écrivant dès 1968 : *« Il n'y o pas une structure qui est meilleure mais plutôt différentes structures qui sont les meilleures dans différentes conditions. »*

Il n'y a pas de facteurs clés de succès universels valables en toutes circonstances. Le zéro stock et les flux tendus ont été des objectifs rentables pour certaines entreprises mais aussi très coûteux pour d'autres. Les théoriciens du management devraient se rappeler les leçons de la statistique et ne pas confondre corrélation avec causalité.

Il faut reconnaître le principe de contingence et admettre qu'il y a des combinaisons de facteurs humains, organisationnels, techniques, financiers qui sont efficaces dans un contexte donné et qui ne le sont plus dans d'autres. Ces combinaisons sont multiples et changeantes au cours du temps.

Le seul facteur clé de succès dont la permanence peut être avancée, c'est précisément le principe de changement « source de diversité ». L'on sait bien que *« l'ennui naquit de l'uniformité »*. La variété est un stimulant indispensable à la motivation, sans elle l'efficacité s'étiole, avec elle tout est possible. Souvenons-nous des expériences d'Elton Mayo dans les années 30 : en augmentant, puis en diminuant l'intensité de la lumière dans les ateliers de Western Electric, il améliorait à chaque fois le rendement.

D'où une conclusion paradoxale, la clé universelle de l'excellence n'existe pas, elle doit être remodelée en permanence au gré des évolutions de l'environnement et contre les habitudes qui figent les organisations dans un sommeil parfois mortel. Il y a mille et une clés pour l'excellence (principe de contingence) et il faut sans arrêt en changer (principe de changement).

Le management avisé est celui qui introduit régulièrement des *« facteurs briseurs d'hobitudes »*, pour rester motivé (diverti), l'homme a besoin d'être stimulé en permanence par des enjeux d'autant plus mobilisateurs qu'ils sont nouveaux, d'autant plus pertinents qu'ils s'inscrivent dans une trajectoire cohérente. C'est dans la logique de cette courbe enveloppe qu'il faut comprendre la succession des modes en management.

Toutes ces modes sont marquées par des succès et des échecs... ce qui nous montre bien que le flacon ne suffit pas à communiquer l'ivresse de la motivation, celle-ci cesse une fois le processus d'implication achevé. Il faut alors trouver un nouveau défi pour relancer l'ardeur des hommes toujours au cœur de la différence.

Michel Godet est professeur au Conservatoire national des arts et métiers. Auteur de *De l'onticipation* d *l'octinn* aux éditions Dunod.

INSERTION

Vivre d'Envie

En dix ans, mille personnes ont transité par cette entreprise d'insertion spécialisée dans le recyclage d'appareils électroménagers

DIX ans déjà se sont écnulés depuis la création de la première antenne d'Envie à Strasbourg en mars 1985, avec l'aide de la communauté Emmaüs. Depuis l'accueil des six premiers stagiaires, l'entreprise d'insertion, spécialisée dans le recyclage d'appareils électroménagers usagés, est devenue une véritable filière de réhabilitatinn des publics en difficulté, comme en témoigne le bilan présenté, au mnis de mars dernier, par ses responsables. Aujourd'hui, Envie représente 400 personnes en situatinn d'exclusion, encadrées par 120 salariés permanents et soutenues par 300 bénévoles. Le réseau, fort de 27 associatinns locales, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé en 1994 de 47 millions de francs, (multiplié par 4 en trois ans), pour un budget global avoisinant les 75 millions de francs (compte tenu des subventions publiques).

Au total, près de 1 000 personnes en difficulté ont ainsi pu « vivre d'Envie » pendant une période comprise entre six mois et deux ans. Employés à la réparation des « épaves », ils ont bénéficié non seulement d'une rémunération équivalente au SMIC, mais aussi d'une furmatinn de réparateur d'électroménager homologuée par l'AFPA depuis 1992. Adressés par des missinns locales, des commissinns locales d'insertinn du dispositif RMI et des comités de probation et d'assistance aux anciens détenus, les stagiaires sont jeunes pour la plupart : la moitié sont âgés de moins de vingt-six ans tandis qu'un autre tiers en ont moins de trente-six. Leur niveau de formation reste faible, puisque 9 jeunes gens accueillis sur 10 disposent d'un niveau inférieur au CAP. Au moment de leur arrivée, 55 % vivaient d'allocations (Assedic, RMI), 28 % ne disposaient d'aucune ressource et 64 % n'avaient pas de logement.

SUBVENTIONS

Sous le coup de l'aggravation de la crise, la proportion de stagiaires occupant un emploi ou une formation six mois après leur départ a toutefois eu tendance à diminuer : de 60 % en 1991 à 40 % en 1994. Les autres nnt surtout, nbserve Patrick Klein, président d'Envie-Dévelnppement, l'associatinn tête de réseau, profité de leur présence à Envie pour résoudre une partie de leurs difficultés sociales (endettement, logement, santé) nu sont revenus à l'ANPE. Si les entreprises partenaires d'Envie – Darty, mais aussi la CAMIF, Carrefour ou Conforama – ont maintenu leur vnlume d'embauches, *« il est de plus en plus difficile de trouver des emplois auprès des entreprises qui ne sont pas partenoires d'Envie »*, reconnaît-il.

Autre sujet d'inquiétude, la longueur des délais avec lesquels est nntifiée l'attribution des subventinns publiques met constamment en péril la trésorerie de l'entreprise, dans la mesure où elles représentent encore 32 % des ressources totales d'Envie. C'est pourquoi, afin de remédier partiellement à cette fragilité congénitale, l'entreprise d'insertion a créé en 1993 une société anonyme (Envie-SAGE) susceptible de mobiliser de nouvelles ressources pour financer son développement : 102 actionnaires (associations, personnes physiques, Société d'Investissement France active) y ont d'ores et déjà souscrit à concurrence de 3,3 millions de francs. La constitution de ces souplesses financières ne doit toutefois pas conduire l'Etat à se désengager de sa mission sociale, prévient Patrick Klein.

Se fixant pour objectif d'offrir 520 postes d'insertion d'ici à la fin 1997, Envie cherche aujourd'hui à se diversifier. Ce sera en particulier le cas dans le service après-vente et dépannage à domicile, le démantèlement des appareils ménagers non réparables (qui représentent aujourd'hui les deux tiers des 150 000 épaves récupérées) et le recyclage d'autres produits d'occasion (tels que la micro-informatique). Un développement qui *in fine* pourrait aussi prnfiter aux pouvoirs publics : une étude, réalisée par l'antenne nantaise, a ainsi montré que sur 1 million de francs de subventions publiques versées à l'entreprise d'insertion, ceux-ci en récupéraient directement la moitié sous forme de TVA et de charges sociales prélevées et d'allocations économisées...

V. D.

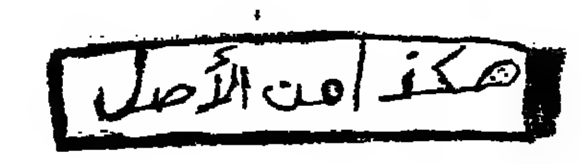
ÉCHOS

CADRES
L'indice du premier trimestre 1995 publié par l'Association professionnelle des conseils d'entreprise pour la recherche de dirigeants (Aprocerd) se veut encourageant et a valeur de test. *« Le redressement significotif de notre octivité,* indique l'Aprocerd, *s'est confirmé : + 18 % par rapport ou trimestre dernier et + 16 % par rapport ou premier trimestre 1994. »* Cette croissance est à comparer au premier trimestre 1993 : + 54 %. Une remnntée régulière des postes de direction des ressources bumaines est nbservée. Il y a furte progressinn des postes financiers en entreprise, et surtout des postes de direction industrielle. En revanche, les postes de direction générale et les spécialistes des métiers « banque-assurance » connaissent à peu près le même tassement (– 12 % par rapport au dernier trimestre). L'Aprocerd constate, par ailleurs, une très forte remontée des créations de postes (44 % cnntre 35 % fin 1994), alors que 79 % de ses clients (contre 66 % le précédent trimestre) sont des entreprises françaises.

IUT
Les étudiants du département « tecbniques de commercialisation » de l'IUT de Montluçnn (Allier) se mobilisent autour d'un dispositif baptisé « Formule E » afin d'améliorer la transparence et la fluidité de l'emploi sur les douze départements couverts par le dispositif, dont la Loire, la Nièvre, le Cher, l'Indre, la Saône-et-Loire et les départements de l'Auvergne et du Limnusin. Le principe consiste à réunir les offres de postes des grands grnupes natinnaux et des entreprises régionales. Offreurs et demandeurs d'emplni qualifiés se réunimnt au parc des expositinns de Montluçon les 11, 12 et 13 mai. **Tél. : 70-02-20-50 on 70-02-20-59.**

CD-ROM
La Cegos, spécialiste de la formation prnfessionnelle, a mis au point un nnuvel outil – « Jnb expo » – qui se présente cnmme étant le premier CD-ROM de recrutement à l'intention des jeunes diplômés. Cet outil propnse plus de 10 000 postes à pourvnir dans les entreprises privées de tous les secteurs de l'économie française, et plus de 30 000 emplois dans la fonctinn publique. Accessibles par *« novigotion conviviole »*, ces informations sont à l'heure du multimédia : textes imprimables, animations informatiques, témoignages audio et clips vidéo sont consultables à la demande. « Job expo » établit par ailleur un contact direct, à la fois pérenne et réactualisable, entre les entreprises et les jeunes diplômés à la recherche d'emploi. Parrainé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, « Job expo » sera diffusé gratuitement dans 8 000 établissements d'enseignement supérieur à partir du 28 avril.
Cegns. Agence de communication pédagogique, 204, tond-point du Pnnt-de-Sèvres, 92516 Boulogne-Billancnurt Cedex.

L'ALTERNATIVE
La dernière livraison de *Transversales* nous livre dans un numérn spécial, sous le titre « L'alternative », les analyses décapantes de Jacques Robin, René Passet, André Gorz, Roger Sue, Edgard Pisani et Jacques Testart. L'élection présidentielle, soutiennent-ils, proposera au mieux l'alternance entre la « social-démocratie », qui se veut renouvelée, et le « libéralisme », qui se dit au cœur social. Aucune des deux visions ne répond aux enjeux actuels de la triple mutation technologique, écnnomique et culturelle qu'affrontent nos sociétés et aux perspectives offertes par l'écologie dans nos rapports à la nature. D'où, pour l'équipe de *Tronsversoles*, la nécessité de réfléchir à une autre société en France et en Europe, car *« c'est une véritable réforme de pensée qui serait nécessaire pour orrocher le désir d'occomplissement personnel d lo compétition généralisée des individus et le porter vers un projet sociol collectif »*.
***Transversales*, numéro spécial mars-avril 1995. 21, bonlevard de Grenelle, 75015 Paris.**



REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES INTERNATIONALES

SWITZERLAND

THE BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS

an international institution located in Basle
with approximately 460 members of staff from 24 countries

has a vacancy in its

RISK MANAGEMENT AREA

The successful candidate will work in a small team responsible for development and implementation of risk management methodologies.

He/she will have a university degree, ideally in finance or mathematics. Strong analytical and statistical skills are required and computer literacy is essential. Knowledge of risk management methods and/or experience in a financial institution would be an advantage. In addition to a very good command of English, the successful candidate should have a working knowledge of German and/or French.

Recruitment will be on the basis of an initial two-year contract.

The Bank offers attractive conditions of employment in an international atmosphere and excellent welfare benefits.

Candidates should send their application, together with a recent photograph and references, to the *Personnel Section, Bank for International Settlements, 4002 Basle, Switzerland, quoting Reference No. 95238.*



Le Fonds International de développement agricole
FIDA (Nations Unies)
à Rome (Italie)
recherche des candidats aux postes suivants:

CONTROLEUR DE PROJETS

RESPONSABILITES: Identification et préparation de projets; participation à la préévaluation de projets et prise de dispositions avec les institutions coopérantes et/ou le cofinanceur; préparation des documents de prêts; suivi des projets, post-suivi et examen des rapports de supervision; établissement des rapports de projets destinés à l'organe directeur, ainsi que des programmes de travaux annuels.

QUALIFICATIONS: Diplôme d'études universitaires supérieures ou titre équivalent en économie agricole ou agronomie, développement économique, administration publique ou autre titre similaire. Sept à dix ans d'expérience dans la formulation, l'exécution et le financement de projets. Une expérience de terrain en planification, gestion et supervision de projets agricoles dans les pays en développement et/ou l'exercice d'activités au service d'institutions financières internationales seraient appréciés. Maîtrise de l'anglais et du français et/ou de l'espagnol. La connaissance de l'arabe constituerait un atout.

ADMINISTRATEUR POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

RESPONSABILITES: Planification et organisation de missions d'évaluation/réunions connexes et participation à ces activités; conduite d'études thématiques, d'études d'évaluation et d'études spéciales connexes; organisation des activités de formation propres à favoriser le développement de capacités nationales et régionales en matière de suivi et d'évaluation; établissement des rapports d'évaluation pour examen par un groupe interne d'évaluation, de recommandations pour le Président du FIDA et pour les organes directeurs; participation au processus d'élaboration des projets/fournitures d'avis et conseils sur la conception et sur les systèmes d'évaluation;

QUALIFICATIONS: Diplôme d'études universitaires supérieures ou titre équivalent en sciences sociales, de préférence en économie, économie agricole, statistiques, gestion du développement ou sociologie rurale. Sept à dix ans d'expérience, en particulier dans les pays en développement, en matière de gestion de la planification des projets, de suivi et d'évaluation. Aptitude à rédiger des rapports analytiques. Maîtrise de l'anglais et du français. Connaissance pratique de l'arabe et/ou de l'espagnol souhaitable.

ENGAGEMENT INITIAL DE DUREE DETERMINEE: Deux ans.
ENTREE EN FONCTIONS: le plus rapidement possible.

Traitement: de 45.413 USD à 63.664 USD par an, plus une indemnité de poste à l'échelon initial, allant de 11.804 USD à 12.694 USD.

Prière d'adresser un curriculum vitae détaillé, en double exemplaire, à:

Division du Personnel - FIDA
107 Via del Serafico, 00142 Rome (Italie) Fax no. +39 6 5043463

Date limite de présentation des candidatures: 29 avril 1995
Seuls les candidats figurant sur la liste restreinte recevront un accusé de réception.

TOUTES LES PERSONNES QUALIFIEES, SANS DISTINCTION DE SEXE, SONT INVITEES A PRESENTER LEUR CANDIDATURE

Do you believe that there is an information revolution going on? Do you believe that your life should be at the heart of it? Microsoft, the world's leading company in the development of high quality software, is looking for people who share our excitement and optimism about a new world of thinking and communicating.

DO YOU?



At Microsoft Worldwide Product Group Ireland (WPGI) based in Sandyford, Co. Dublin you will join our highly successful International team localizing the European versions of Microsoft Products. Localization is the translation and adaptation of a software package to the language, culture and needs of a foreign country.

LANGUAGE SPECIALIST - FRENCH (Ref: FLS)
Responsible for providing linguistic support, guidance and training to internal localization teams, external localization and translation agencies, and development teams in the Microsoft headquarters in Seattle, USA.

Requirements:
- Native speaker
- Excellent English knowledge
- Degree in translation, linguistics, computer science or related field
- Minimum 2 years experience as a linguist, technical translator or localizer
- Excellent working knowledge of different software packages and technical terminology
- Quality management and Terminology management experience an advantage

FRENCH LOCALIZERS (Ref: FRL)
These temporary posts (9-12 months duration) are based in Dublin and report to the Program Manager/Localization Team Lead. Localizers are responsible for the localization to their language of Microsoft software, documentation and packaging. Their main tasks are to:
- Prepare glossaries
- Co-ordinate the translation and proofreading of documentation
- Localize the software
- Review translated documentation

Requirements:
- Excellent skills in both the French and English language
- A thorough knowledge of computers and computer applications
- Computer Science Qualification is a distinct advantage
- Translation/localization experience would be beneficial

Successful candidates must be self-motivated individuals with the ability to work to tight deadlines. They must also possess good organisational and communication skills.
Shortlisted applicants will be required to complete a translation test.

Details
Microsoft Ireland is an equal opportunities employer.
Please apply sending details of your experience and qualifications by fax (if possible) or post before Friday 5th May, 1995 to:

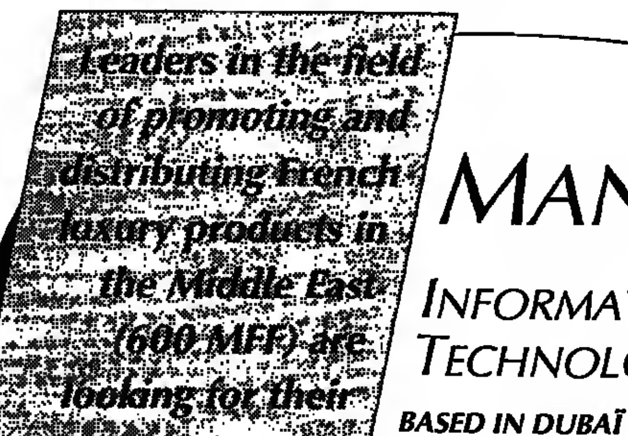
Personnel Department, Microsoft,
Worldwide Product Group Ireland,
Blackthorn Road,
Sandyford Industrial Estate,
Dublin 18, Ireland.
Telephone: + 353 1 295 5333
Fax: + 353 1 295 8355
Email: mauraco@microsoft.com

Microsoft
WHERE DO YOU WANT TO GO TODAY?™



LE PARLEMENT EUROPEEN, LA COMMISSION EUROPEENNE ET LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

La date limite pour l'introduction de l'acte de candidature des concours généraux pour diplômés universitaires (BAC+4)
EUR/LA/54 - pour le recrutement de traducteurs de langue principale française
EUR/LA/55 - pour le recrutement de traducteurs adjoints de langue principale française
est reportée jusqu'au 2 juin 1995.
Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus à l'une des adresses ci-après:
COMMISSION EUROPEENNE, Unité «Recrutement», rue de la Loi - SC41, B-1049 Bruxelles ou
COMMISSION EUROPEENNE, Unité «Personnel», JMO B1/48, L-2920 Luxembourg ou
COMMISSION EUROPEENNE, Bureau de représentation en France, Service Concours, 288, bd St-Germain, F-75007 Paris ou
COMMISSION EUROPEENNE, Bureau de Marseille, CMCI, 2, rue Henri-Barbusse, F-13241 Marseille-Cedex 01.



MANAGER

INFORMATION TECHNOLOGY DIVISION

BASED IN DUBAÏ

Post graduate in Computer science or MIS, with 10 years management experience in Software development and system maintenance.

In-depth knowledge of data base processing (UNIX, ORACLE, INGRE...) is required. Exposure on WANG VS system and experience in migration to open systems will be an added advantage.

Directly reporting to the Chief Executive Officer and responsible for the team of IT professionals, you will : • provide a strategic guidance and establish an effective information on systems between all the sites of the Group • lead the project for migration of WANG VS systems to open systems • select IT products for the Group as per business requirements and standards of the Group • control IT expenditure and negociate hardware and software supplies.

In addition to technical control, we will favour for this job a high sense of human contact which will allow you to be the preferential interface for users and to keep up professionaly with their needs.

Bilangual in French/English necessary.

Please send your full CV to : MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, quoting reference 43.2537/LM on your accompanying letter and envelope.

Mercuri Urval

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

CARRIÈRES INTERNATIONALES



Automotive Systems

Technical Centre
Luxembourg

CHALLENGING CAREER OPPORTUNITIES

DELPHI Automotive Systems (formerly ACG Worldwide), a $ 26.1 billion automotive systems components supplier, is growing rapidly at its Technical Centre in Luxembourg. We have immediate openings for 3 Development Engineers in the area of Engine Management Systems.

EMS DEVELOPMENT ENGINEER

Essential Requirements:
- Degree in Electrical or Mechanical Engineering.
- A minimum of 3 years of professional experience in Engine Management Systems or Engine Development. Proven skills in test or product engineering are required.
- Fluency in English and either French or German required.

The main area of responsibility is definition, execution and evaluation of development programs for Engine Management Systems.

The ideal candidate should be self-reliant, self-motivated and determined to succeed.

If you meet our requirements and would like to be considered for one of these positions, please submit your C.V. along with a letter highlighting your applicable education, experience and personal qualities to:

Delphi Technical Centre, General Motors Luxembourg Operations S.A.
Att'n Nicole Mulcahy, L-4940 Bascharage, Luxembourg

All applications will be treated confindentially

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec 1 ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD - EL PAIS - Le Monde - Süddeutsche Zeitung - BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA LE SOIR - De Standaard - THE INDEPENDENT - THE IRISH TIMES

EUMETSAT

EUMETSAT est une Organisation intergouvernementale regroupant 17 Etats européens
★ Allemagne ★ Autriche ★ Belgique ★ Danemark ★ Espagne ★ Finlande ★ France ★ Grèce ★ Irlande ★ Italie ★ Norvège ★ Pays-Bas ★ Portugal ★ Royaume-Uni ★ Suède ★ Suisse ★ Turquie

Etablie en 1986 et située à Darmstadt en Allemagne, EUMETSAT est chargée de la mise en place, du maintien et de l'exploitation de systèmes européens de satellites météorologiques. Les Divisions Satellites géostationnaires et Secteur-Sol d'EUMETSAT sont responsable, au sein du Département technique d'EUMETSAT de tous les aspects des Programmes Meteosat de Transition (MTP) et Meteosat Seconde Génération (MSG). Une nouvelle Division Secteur-Sol et Opérations va être créée dans le cadre du programme MTP pour contrôler tous les satellites METEOSAT après le transfert des Opérations METEOSAT d'EUMETSAT à l'ESA fin 1995. Toujours au sein du Département technique, la Division LEO est responsable de tous les aspects du Programme Système polaire EUMETSAT (EPS). EUMETSAT demande aux personnes ayant le profil requis et ressortissantes de l'un des Etats-Membres de l'Organisation de poser leur candidature. Les candidats retenus posséderont une formation supérieure universitaire ou équivalente dans une discipline correspondante ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais ou du français assortie d'une connaissance pratique de l'autre langue.

Responsable de la Division Assurance Qualite VN(95) 10
Dans cette fonction, vous soutiendrez le Département technique dans la définition et l'adoption d'une politique et de procédés AQ adaptés aux programmes EUMETSAT. Vous disposez d'au moins 8 ans d'expérience que vous aurez acquise dans le cadre d'un programme spatial ou autre environnement similaire et d'au moins 4 ans d'expérience d'encadrement dans un service Assurance Qualité. Une expérience pratique des méthodes utilisées dans l'assurance qualité logiciel, une bonne connaissance des normes ESA pour les matériels et procédés et des normes EN/ISO9001 sont indispensables.

Coordinateur/Coordinatrice Technique VN(95) 18
Relevant du Chef du Département technique, vous serez responsable de la coordination et de la planification des activités au niveau du département pour tous les programmes EUMETSAT. Vous apportez impérativement votre expérience de la planification de programmes spatiaux et votre connaissance des systèmes de rapports de gestion.

Genieur Specialiste des Plates-Formes Satellitaires VN(95) 5
Relevant du Responsable du Secteur spatial, vous serez chargé(e) entre autres de suivre les études de Phase C/D des satellites MSG et les spécifications au niveau des systèmes spatial et sol et de participer a aux activités d'approvisionnement, de lancement et d'operations des satellites. Outre votre expérience de la gestion d'activités industrielles, vous possédez au moins 5 ans d'expérience de l'ingénierie des systèmes satellitaires avec une spécialisation dans le domaine des systèmes électrique ou des systèmes de correction d'attitude et d'orbite. Date limite de dépôt des candidatures: 28. avril 1995.

Responsable du Secteur-Sol VN(95) 15
Relevant du Chef de la Division des satellites en orbite basse (LEO), vous dirigerez l'équipe de projet Secteur-Sol responsable du développement et de la préparation aux opérations du secteur-sol des satellites en orbite polaire d'EUMETSAT. Vous disposez d'un minimum de 8 ans d'expérience du développement de systèmes sol et d'au moins 3 ans d'expérience du management d'équipes.

Ingenieur Extraction de Produits VN(95) 9
Vous serez responsable auprès du Chef de la Division Secteur-Sol, du soutien technique et scientifique nécessaire aux activités d'approvisionnement et de développement requises dans le domaine du traitement des données-images, des algorithmes et de l'extraction des produits. Vous possédez de très bonnes connaissances de la théorie du traitement du signal, de l'échantillonnage des images et des techniques d'élimination de la couverture nuageuse pour les points de référence géographique. Ces connaissances sont obligatoirement assorties d'expérience de la simulation et de l'étude d'algorithmes complexes dans la recherche appliquée ou autre environnement similaire. Date limite de dépôt des candidatures: 28. avril 1995.

Ingenieur Station Sol VN(95) 8
Vous serez responsable au sein de la Division Secteur-Sol de définir les besoins techniques au niveau des stations sol d'EUMETSAT et de superviser l'intégration, les tests et la validation des stations inhérentes au secteur-sol d'EUMETSAT. Vous possédez au moins 5 ans d'expérience dans la spécification, l'approvisionnement et l'intégration de stations sol. Date limite de dépôt des candidatures: 28. avril 1995.

La Division Opérations a été créée pour soutenir l'exploitation et les opérations des satellites METEOSAT à compter de novembre fin 1995.

Ingenieur en Genie Spatial VN(95) 12
La personne retenue participera dans un premier temps à la préparation opérationnelle du nouveau secteur-sol d'EUMETSAT lors du transfert des opérations de l'ESA à EUMETSAT pour se charger ensuite pendant la phase opérationnelle, principalement de la production et de la maintenance des procédures opérationnelles du secteur spatial et des banques de données et de la liaison avec le fabricant du satellite et l'équipe de soutien du projet. Un minimum de 5 ans d'expérience du génie spatial ou des opérations est essentiel.

Ingenieur Station Sol VN(95) 13
Le/la candidat(e) retenu(e) participera à toutes les activités associées aux opérations et à la maintenance des stations sol (principale et de réserve), à la formation des opérateurs du Centre de contrôle de la mission d'EUMETSAT et à la gestion de toute activité de mise à niveau du système sol. Un minimum de 5 ans d'expérience de l'ingénierie des systèmes sol ou des opérations est essentiel.

Les contrats sont octroyés pour une période initiale de 4 ans. Les rémunérations intéressantes s'alignent sur celles d'autres Organisations internationales. Merci d'adresser votre dossier de candidatures (CV, lettre d'accompagnement, date de disponibilité, No. de référence) à EUMETSAT, M. J.K. Myatt, Chef du Personnel, Am Elfengrund 45, D-64242 Darmstadt-Eberstadt. **La date limite de dépôt des candidatures est le 12. mai 1995, ou plus tôt dans les cas mentionnés.**

LES DIRIGEANTS

Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétaire Général

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE RECHERCHE

DIRECTEUR TRÈS MOTIVÉ

Ce Groupe international très dynamique et en pleine expansion, à la pointe de la technologie, recherche une personne exceptionnelle pour gérer une de ses sociétés satellites dans la région parisienne, et pour augmenter sa part de marché.

Vous posséderez une bonne expérience dans la vente et le marketing de produits techniques, et aurez la capacité d'assurer la croissance continue de la société dans le marché.

Profil du candidat idéal :

- Vous serez de nationalité française avec un minimum de cinq années d'expérience au niveau de la direction générale, et posséderez une bonne expérience de la vente et du marketing
- Une connaissance des périphériques de stockage sera très appréciée
- Vous aurez une bonne expérience du développement du commerce international
- Vous aurez une bonne compréhension de la gestion financière pour le développement de la planification stratégique
- Vous aurez l'imagination, l'énergie et le dynamisme nécessaires pour poursuivre des objectifs ciblés
- Vous aurez des compétences dans la gestion et l'administration d'une industrie du secteur tertiaire
- Vous serez compétent au niveau de la direction générale
- Vous apporterez la preuve de vos compétences dans le domaine du marketing
- Vous posséderez de bonnes compétences dans les domaines du développement opérationnel et des agents commerciaux
- Vous connaîtrez les normes de qualité ISO
- Un candidat de 35 ans ou plus, diplômé d'études supérieures et maîtrisant plusieurs langues sera très apprécié.

Si votre profil correspond à ces critères et que vous êtes prêt(e) à relever le challenge de travailler pour une société à la poursuite de l'excellence, veuillez envoyer votre CV accompagné d'une lettre en anglais, en indiquant votre salaire et situation actuelle, au Director of Human Resources, à la boîte postale n° :

GCAOI, GCA, 63 Shelton Street - LONDON, WC2H 9HE.

GROUPE HOSPITALIER

5000 salariés, 5 établissements

Recherche pour une de ses implantations en Midi-Pyrénées (950 salariés, 750 lits et places) son :

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT (H/F)

Qui coordonnera, animera les différents services de l'hôpital, ainsi que les structures médico-sociales rattachées.
Attentif aux relations humaines au sein du Groupe, il optimisera la gestion budgétaire, assurera le respect des procédures réglementaires et établira les relations nécessaires à l'exercice de sa fonction.
Il participera à l'orientation de la politique générale en relation avec le Siège Social et l'ensemble des partenaires qui sont associés au fonctionnement de l'établissement.
Ce poste s'adresse à un dirigeant de formation supérieure qui possède une expérience affirmée dans le management des entreprises et des équipes. Les entretiens auront lieu à Clermont-Ferrand.
Envoyez lettre manuscrite + CV + photo à Flavien de Laroussilhe sous la référence 95F2L404 à :

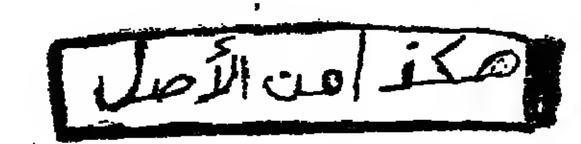
marc andrieux
CONSULTANTS
Ressources Humaines & Marketing
4, rue Drelon - 63000 Clermont-Ferrand

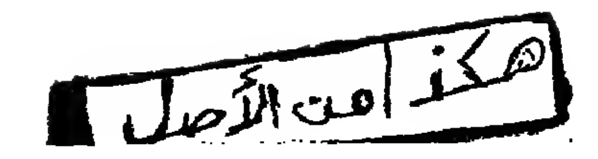
CSNCR — OPQCM

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Haute-Savoie - Notre client est un groupe international, (chiffre d'affaires : 400 millions de Francs) spécialisé dans la fabrication et la distribution de biens d'équipement dans le domaine de la soudure des thermoplastiques et du nettoyage des produits industriels. Entreprise dynamique, sa filiale française (chiffre d'affaires 80 millions de Francs) conçoit, fabrique et distribue dans le monde entier (près de 50% du chiffre d'affaires à l'exportation) des machines de haute technologie pour la soudure des thermoplastiques. Nous recherchons aujourd'hui son président-directeur général. Rattaché au siège à Londres, ce poste complet et entièrement autonome s'adresse à un candidat de formation technique et idéalement commerciale, ayant évolué dans un contexte international de vente et de marketing de produits techniques et justifiant d'une expérience solide de management d'équipe et de centre de profit. La pratique professionnelle de l'anglais est indispensable. La rémunération est à la hauteur de ce challenge important. Ecrire en précisant la référence R/2292M - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.70.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage





CARRIÈRES INTERNATIONALES

SWITZERLAND

THE BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS

an international institution located in Basle
with approximately 460 members of staff from 24 countries

has a vacancy in its

RISK MANAGEMENT AREA

The successful candidate will work in a small team responsible for development and implementation of risk management methodologies.

He/she will have a university degree, ideally in finance or mathematics. Strong analytical and statistical skills are required and computer literacy is essential. Knowledge of risk management methods and/or experience in a financial institution would be an advantage. In addition to a very good command of English, the successful candidate should have a working knowledge of German and/or French.

Recruitment will be on the basis of an initial two-year contract.

The Bank offers attractive conditions of employment in an international atmosphere and excellent welfare benefits.

Candidates should send their application, together with a recent photograph and references, to the *Personnel Section, Bank for International Settlements, 4002 Basle, Switzerland, quoting Reference No. 95238.*



Le Fonds international de développement agricole
FIDA (Nations Unies)
à Rome (Italie)
recherche des candidats aux postes suivants:

CONTROLEUR DE PROJETS

RESPONSABILITES: Identification et préparation de projets; participation à la préévaluation de projets et prise de dispositions avec les institutions coopérantes et/ou le cofinanceur; préparation des documents de prêts; suivi des projets, post-suivi et examen des rapports de supervision; établissement des rapports de projets destinés à l'organe directeur, ainsi que des programmes de travaux annuels.

QUALIFICATIONS: Diplôme d'études universitaires supérieures ou titre équivalent en économie agricole ou agronomie, développement économique, administration publique ou autre titre similaire. Sept à dix ans d'expérience dans la formulation, l'exécution et la financement de projets. Une expérience de terrain en planification, gestion et supervision de projets agricoles dans les pays en développement et/ou l'exercice d'activités au service d'institutions financières internationales seraient appréciés. Maîtrise de l'anglais et du français et/ou de l'espagnol. La connaissance de l'arabe constituerait un atout.

ADMINISTRATEUR POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

RESPONSABILITES: Planification et organisation de missions d'évaluation/réunions connexes et participation à ces activités; conduite d'études thématiques, d'études d'évaluation et d'études spéciales connexes; organisation des activités de formation propres à favoriser le développement de capacités nationales et régionales en matière de suivi et d'évaluation; établissement des rapports d'évaluation pour examen par un groupe interne d'évaluation, de recommandations pour le Président du FIDA et pour les organes directeurs; participation au processus d'élaboration des projets/fournitures d'avis et conseils sur la conception et sur les systèmes d'évaluation;

QUALIFICATIONS: Diplôme d'études universitaires supérieures ou titre équivalent en sciences sociales, de préférence en économie, économie agricole, statistiques, gestion du développement ou sociologie rurale. Sept à dix ans d'expérience, en particulier dans les pays en développement, en matière de gestion de la planification des projets, de suivi et d'évaluation. Aptitude à rédiger des rapports analytiques. Maîtrise de l'anglais et du français. Connaissance pratique de l'arabe et/ou de l'espagnol souhaitable.

ENGAGEMENT INITIAL DE DUREE DETERMINEE: Deux ans.
ENTREE EN FONCTIONS: le plus rapidement possible.

Traitement: de 45.413 USD à 63.664 USD par an, plus une indemnité de poste à l'échelon initial, allant de 11.804 USD à 12.694 USD.

Prière d'adresser un curriculum vitae détaillé, en double exemplaire, à:

Division du Personnel - FIDA
107 Via del Serafico, 00142 Rome (Italie) Fax no. +39 6 5043463

Date limite de présentation des candidatures: 28 avril 1995
Seuls les candidats figurant sur la liste restreinte recevront un accusé de réception.

TOUTES LES PERSONNES QUALIFIEES, SANS DISTINCTION DE SEXE, SONT INVITEES A PRESENTER LEUR CANDIDATURE

Do you believe that there is an information revolution going on? Do you believe that your life should be at the heart of it? Microsoft, the world's leading company in the development of high quality software, is looking for people who share our excitement and optimism about a new world of thinking and communicating.

DO YOU?



At Microsoft Worldwide Product Group Ireland (WPGI) based in Sandyford, Co. Dublin you will join our highly successful International team localizing the European versions of Microsoft Products. Localization is the translation and adaptation of a software package to the language, culture and needs of a foreign country.

LANGUAGE SPECIALIST - FRENCH (Ref: FLS)

Responsible for providing linguistic support, guidance and training to internal localization teams, external localization and translation agencies, and development teams in the Microsoft headquarters in Seattle, USA.

Requirements:

- Native speaker
- Excellent English knowledge
- Degree in translation, linguistics, computer science or related field
- Minimum 2 years experience as a linguist, technical translator or localizer
- Excellent working knowledge of different software packages and technical terminology
- Quality management and Terminology management experience an advantage

FRENCH LOCALIZERS (Ref: FRL)

These temporary posts (9-12 months duration) are based in Dublin and report to the Program Manager/Localization Team Lead. Localizers are responsible for the localization to their language of Microsoft software, documentation and packaging. Their main tasks are to:

- Prepare glossaries
- Co-ordinate the translation and proofreading of documentation
- Localize the software
- Review translated documentation

Requirements:

- Excellent skills in both the French and English language
- A thorough knowledge of computers and computer applications
- Computer Science Qualification is a distinct advantage
- Translation/localization experience would be beneficial

Successful candidates must be self-motivated individuals with the ability to work to tight deadlines. They must also possess good organisational and communication skills.

Shortlisted applicants will be required to complete a translation test.

Details

Microsoft Ireland is an equal opportunities employer.

Please apply sending details of your experience and qualifications by fax (if possible) or post before Friday 5th May, 1995 to:

Personnel Department, Microsoft,
Worldwide Product Group Ireland,
Blackthorn Road,
Sandyford Industrial Estate,
Dublin 18, Ireland.
Telephone: + 353 1 295 5333
Fax: + 353 1 295 8355
Email: mauraco@microsoft.com

Microsoft®
WHERE DO YOU WANT TO GO TODAY?™



LE PARLEMENT EUROPEEN, LA COMMISSION EUROPEENNE ET LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

La date limite pour l'introduction de l'acte de candidature des concours généraux pour diplômés universitaires (BAC+4)
EUR/LA/54 - pour le recrutement de traducteurs de langue principale française
EUR/LA/55 - pour le recrutement de traducteurs adjoints de langue principale française
est reportée jusqu'au 2 juin 1995.
Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus à l'une des adresses ci-après:
COMMISSION EUROPEENNE, Unité «Recrutement», rue de la Loi - SC41, B-1049 Bruxelles ou
COMMISSION EUROPEENNE, Unité «Personnel», JMO B1/48, L-2920 Luxembourg ou
COMMISSION EUROPEENNE, Bureau de représentation en France, Service Concours, 288, bd St-Germain, F-75007 Paris ou
COMMISSION EUROPEENNE, Bureau de Marseille, CMCI, 2, rue Henri-Barbusse, F-13241 Marseille-Cedex 01.

Leaders in the field of promoting and distributing French luxury products in the Middle East (600 MFF) are looking for their

MANAGER

INFORMATION TECHNOLOGY DIVISION

BASED IN DUBAÏ

Post graduate in Computer science or MIS, with 10 years management experience in Software development and system maintenance.

In-depth knowledge of data base processing (UNIX, ORACLE, INGRE...) is required. Exposure on WANG VS system and experience in migration to open systems will be an added advantage.

Directly reporting to the Chief Executive Officer and responsible for the team of IT professionals, you will : • provide a strategic guidance and establish an effective information on systems between all the sites of the Group • lead the project for migration of WANG VS systems to open systems • select IT products for the Group as per business requirements and standards of the Group • control IT expenditure and negociate hardware and software supplies.

In addition to technical control, we will favour for this job a high sense of human contact which will allow you to be the preferential interface for users and to keep up professionaly with their needs.

Bilangual in French/English necessary.

Please send your full CV to : MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, quoting reference 43.2537/LM on your accompanying letter and envelope.

Mercuri Urval

SECTEURS DE POINTE

Production – Informatique – Haute technologie



Ingénieurs développements logiciels

Dans le cadre de nos développements de réseaux de télécommunications, vous serez chargé de réaliser les logiciels intégrés à des systèmes (Ex. : protocoles, applications temps réel...).
Vous mettrez en œuvre des moyens évolués : TEAMWORK, GEODE, C, C++, outil de test, de simulation et de validation, pour des machines ciblées temps réel (VRTX) et de gestion de réseaux (WINDOWS-UNIX-Bases de données, interfaces graphiques).
De formation écoles d'ingénieurs ou universitaires, vous avez acquis une première expérience dans le développement logiciel. Référence : I.DVP.LOG

Ingénieur système

Dans le cadre de notre service support informatique vous serez en charge des missions suivantes :
- administration système (UNIX, SUN),
- gestion des progiciels utilisés pour le développement d'applications,
- formation et conseil auprès des développeurs.

De formation école d'ingénieurs ou universitaire vous avez une première expérience dans le développement logiciel et dans l'administration système.
Formation informatique, connaissance en UNIX, LANGAGE C, Réseau TCP/IP, qualités relationnelles et sens du service indispensable. Référence : I.SYS

Ingénieur d'études

Rattaché au Chef de service, vous êtes responsable de l'étude et du développement des cartes à microprocesseurs, et vous en définissez l'architecture. Vous réaliserez les missions suivantes :
- Elaboration des spécifications et des notes relatives aux cartes,
- Conception, mise au point et validation de celles-ci,
- Participation à l'intégration logiciel/matériel,
- Développement de logiciels de test.

De formation école d'ingénieurs, vous avez impérativement 3 ans d'expérience en études et développement dans le domaine des télécommunications (réalisation de cartes microprocesseurs 680xx et 680x0, conception d'EPLD ou de FPGA, contrôleur de communications série (HDLC, Ethernet), connaissances des DSP d'Analog Devices, Bus VME... et des contraintes temps réel).
Rigoureux, vous aimez le travail en équipe et vous portez un grand intérêt aux évolutions techniques. Référence : I.DSP

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) sous référence choisie à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

.Responsables Conception Electronique



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. Le développement de l'électronique automobile s'accélère pour améliorer les performances, le confort, la sécurité et la fiabilité des équipements.

Dans ce contexte, la Branche Electronique (1400 personnes) relève le défi et recrute pour son site de CRETEIL (94) des Responsables de Conception.

Au sein d'une équipe multi-projets, vous serez responsable de la conception et du suivi de la réalisation d'un ou plusieurs produits, de la conception générale à la validation fonctionnelle et à la qualification des produits.

Vous établirez les spécifications des sous-ensembles selon les contraintes industrielles, tout en assurant la cohérence technique entre les développements Hard, Soft et Mécanique.
Ingénieur Electronicien Grande Ecole, vous avez acquis une expérience de 7 à 8 ans du développement en électronique grande série et vous possédez des compétences en électronique de puissance ou en électronique numérique.
Anglais courant indispensable.

Vos capacités à travailler en équipe, votre sens de l'engagement et votre ouverture internationale vous permettront de bénéficier des perspectives d'évolution offertes par notre Groupe.

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite avec CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée à VALEO ELECTRONIQUE - Nathalie HUBERT - 2, avenue Fernand Pouillon - 94042 CRETEIL Cedex.

Le Groupe Valeo, par sa gamme de produits et systèmes de haute technologie et son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobile et de véhicules industriels dans le monde.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

ORC

Ingénieurs

Méthodes radio DCS 1800
Production cellulaire DCS 1800

Déjà leader du marché du téléphone mobile GSM en France avec « ITINERIS », nous sommes décidés à consolider notre position en renforçant notre action dans le domaine du DCS 1800, troisième réseau européen de téléphone mobile. Dans le cadre de l'expérimentation technique et commerciale du DCS 1800 sur l'agglomération toulousaine, nous recherchons :

Ingénieur méthodes radio (Réf. IM)

Vous définissez et mettez en place les règles et méthodes de « design » cellulaire du point de vue propagation radio pour une mise en application dans le cadre de l'expérimentation DCS 1800, choisissez et/ou faites évoluer les outils de prédiction radio et de mesures, analysez les tests sur les performances radio des matériels.

Ingénieur production cellulaire (Réf. IP)

Assisté par l'équipe que vous animez, vous élaborez le "design" de l'ingénierie cellulaire de l'expérimentation de la norme DCS 1800 en appliquant les méthodes et règles préconisées, validez les différents sites candidats en utilisant les outils de simulation et en faisant réaliser des mesures « terrain », fournissez le paramétrage radio.

A 28 ans environ, de formation ingénieur ou équivalent (bac + 5), pratiquant l'anglais et justifiant d'une expérience réussie de 3 ans minimum, vous possédez des connaissances approfondies en GSM et/ou DCS 1800 et en propagation radio.

Les postes sont basés à **Paris**, avec des déplacements fréquents sur la région toulousaine.

L'importance de notre Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous la référence choisie et en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à :
SM CONSEIL, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.



France Telecom Mobiles

Radiotéléphone

Grand Groupe Industriel Français, leader mondial dans plusieurs de ses activités recherche pour sa Division Production d'Energie

Directeur Industriel

Directement rattaché à la Direction Générale, vous menez de front plusieurs missions :
- l'amélioration des systèmes de production (simplification des processus, réduction de la durée des cycles de fabrication) visant à assurer une diminution des dépenses, la qualité des produits et la facilité des transferts de technologie,
- la définition de la politique des investissements (budgets, matériels, usines),
- la coordination des activités des différents services d'achats (négociation globalisée, accord d'association avec certains fournisseurs-clefs, recherche de nouveaux sous-traitants).

Ingénieur de formation, vous êtes confirmé par 15 ans d'expérience dans le domaine de la conception et de la fabrication des matériels électriques de grande puissance.
Vous êtes bilingue anglais.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à :
Mr KARM - GEC ALSTHOM Division Production d'Energie
Direction des Ressources Humaines
38 avenue Kléber, 75795 PARIS CEDEX 16.

ORC

AXIALES
l'Esprit Projet

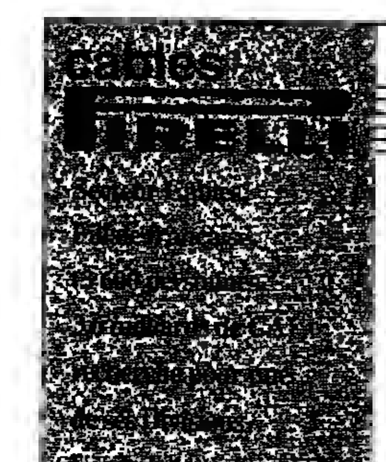
Conseil
Formation
Stratégie
Organisation
Systèmes d'information
Management de projet

Consultant en Management de Projet
"Industries de Pointe" h/f

Interlocuteur privilégié d'une clientèle diversifiée d'entreprises, vous êtes responsable de missions de conseil et de formation-action en management de projets.
Votre rôle est d'emblée multiple : actions de conseil, animation de sessions mais aussi conception et mise en œuvre de nouvelles formations, recherche de nouvelles méthodes, de nouveaux outils de management de projet... A terme vous aurez la responsabilité de la recherche de contrats, la proposition et la réalisation des missions.
Entre 28 et 35 ans, ingénieur de formation vous disposez d'une expérience de management de projet dans l'industrie. Rompu à la relation clientèle et à l'analyse de la valeur, vous êtes un animateur pédagogue, communiquant, diplomate, cultivant l'esprit d'équipe. Capable de vous adapter à tous types d'interlocuteurs, votre mobilité s'accorde à la situation géographique de nos clients.

Intéressé : merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV détaillé, photo) réf. CMP à l'attention de Jean Pierre ROLLET, AXIALES 18, rue Horace Vernet - 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

ORC



RESPONSABLE MARCHE PRODUIT

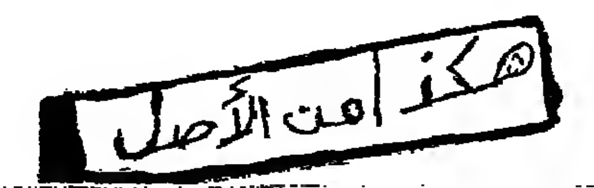
Votre mission : Au sein du Service Etudes et Développement, vous devrez analyser les besoins du marché EDF en biens industriels électriques et assurer le développement de ces produits (études, prototype, qualification...) jusqu'à la phase d'industrialisation.

Votre profil : Agé d'environ 30 ans, diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur, votre expérience antérieure s'est exercée dans le développement de projets ou de produits.

Autonome et animateur, votre ouverture d'esprit s'allie facilement avec un bon esprit d'analyse et de synthèse. Votre atout en plus : vous possédez des aptitudes commerciales.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Eliane TALABAN - CABLES PIRELLI - 1 rue G.B. Pirelli 94417 SAINT MAURICE Cedex

ORC



SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Ingénieur Marketing Etudes

ABB Control - 350 MF

Au sein du groupe ABB, nous sommes un des centres d'excellence pour les contacteurs dont nous assurons la R & D.

Nous recherchons un Ingénieur Marketing Etudes.

Véritable pivot entre le commercial et le bureau d'études, cet ingénieur, rattaché à la Direction Technique (50 personnes), élabore les cahiers des charges relatifs au développement de nouveaux produits. Il assure en outre les missions relevant de sa compétence : travaux normatifs, support technique à la vente, formation...

Le poste inclut des interfaces avec tous les services de *l'entreprise et les autres sociétés* du groupe.

Il convient à un ingénieur expérimenté, connaissant bien au plan technique les produits et applicatifs en appareillage basse tension. Cet ingénieur devra également posséder une compétence ou au moins du goût pour *l'approche* marché et pour *l'élaboration* des normes dans le contexte mondial.

Poste basé à Lyon.

La fonction très autonome et très ouverte, nécessite la maîtrise de l'anglais et demande des voyages fréquents en Europe.

Merci de transmettre votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 4051 à notre conseil EUROPACT qui vous garantit une totale confidentialité et répondra sous quinzaine aux candidats ayant le profil souhaité.

EUROPACT - 57 Bd Vivier Merle
69429 LYON Cedex 03.





Leader international de la CFAO, Dassault Systèmes est le partenaire privilégié des plus grands groupes industriels mondiaux.
N° 1 dans le domaine de l'aéronautique et de l'industrie automobile, nous gagnons des parts de marché dans l'industrie des biens de consommation, de la construction navale...
Nous réalisons plus de 90% de notre chiffre d'affaires à l'international et notre équipe est devenue en 15 ans une structure de 1 000 collaborateurs, le plus grand laboratoire de développement en CFAO au monde.
Aujourd'hui nous créons de nouveaux postes.

PARIS - TOKYO - LOS ANGELES

DASSAULT SYSTEMES

évoluez avec CATIA

Ingénieurs développement

CATIA/CADAM® SOLUTIONS

Pour l'amélioration continue des processus de nos *clients et pour répondre à leurs impératifs de coût,* de temps de cycle et de qualité, Dassault Systèmes réalise les architectures les plus novatrices.
Pour participer à la définition de nouvelles fonctionnalités et renforcer nos équipes de développement, nous recherchons des compétences pointues dans les domaines suivants :

- **les techniques orientées - objet, les réseaux neuronaux, les mathématiques avancées, le multimedia et la simulation.**
- **les applications métiers : mécanique, ingénierie, analyse, fabrication, design industriel...**

Vous êtes un ingénieur grande école **débutant** et vous recherchez une entreprise qui participe chaque jour au défi de demain. Rejoignez-nous en adressant votre dossier de candidature, sous réf. CATIA/ID, à Catherine Fulda, Dassault Systèmes, 9 quai Marcel-Dassault, BP 310, 92156 Suresnes Cedex.

MEDIA SYSTEM

TOTAL

CONSULTANTS PROJETS

Faites évoluer les systèmes d'information internationaux de Total Exploration Production

Groupe français largement ouvert sur le monde, TOTAL est actif dans plus de 80 pays, dans tous les segments de la chaîne pétrolière.

Par le conseil, la conception, la formation et la mise en place, vous participerez au renouveau de nos systèmes d'information. Ceux-ci résulteront de l'alliance d'architectures innovantes et de processus de gestion adaptés aux métiers des utilisateurs.

En environnement client/serveur, vous introduirez des méthodes et des outils originaux. C'est ainsi qu'au sein de notre Direction de la coordination informatique, en France ou à l'étranger, vous serez l'initiateur et le pilote de projets stratégiques.

Ingénieur diplômé grande école, vous avez de 28 à 32 ans. Depuis 3 à 5 ans, vous avez participé au changement des modes de gestion par les systèmes d'information. Vous avez aidé l'utilisateur à mettre à jour le bien-fondé de son besoin. Vous avez confronté votre culture technique aux méthodes et systèmes informatiques les plus récents. Vous avez confirmé vos qualités relationnelles et vos aptitudes de réalisateur. Vous êtes mobile et parlez anglais couramment.

Désormais, vous souhaitez conjuguer ces atouts dans un cadre international. Alors, adressez votre dossier de candidature, sous référence 798.817.LM, à notre Conseil SIRCA, Denis BELLOCQ 20 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.



ON NE S'APPELLE PAS TOTAL PAR HASARD

Construire le présent et préparer l'avenir des réseaux de télécommunications, grâce à une expérience centenaire.

MET COMMUTATION, filiale de MATRA ERICSSON TÉLÉCOMMUNICATIONS, conçoit, fabrique et installe des équipements de téléphonie publique en France et à l'étranger.
Nous recherchons aujourd'hui un

INGENIEUR QUALITE

Vous réaliserez des enquêtes et audits du système Qualité de l'entreprise, veillerez à la bonne compréhension du système, à son application et à la réduction de ses dysfonctionnements. Vous élaborerez le programme annuel et le compte-rendu des activités. Pour mener à bien ces missions, vous pourrez compter sur une équipe d'auditeurs que vous animerez. Dans ce cadre, vous assurerez un rôle de consultant interne dans le domaine de la Qualité.

De formation supérieure, vous possédez une expérience de 5 ans minimum dans une Direction Qualité d'entreprise. Vous maîtrisez l'anglais et les outils bureautiques.

Rigoureux, vous faites preuve de qualités d'écoute et de synthèse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) à Jean-Paul DURAND

MET COMMUTATION
19, avenue Carnot
91348 Massy cedex

MET COMMUTATION

DES HOMMES QUI CONSTRUISENT

Filiale française d'un Groupe International recherche pour «sa branche Granulats» un :



G [redacted]

Sous l'autorité et en relation étroite avec le Directeur Régional, vous participerez à la définition de la politique foncière de la filiale.
Vous prendrez en charge les prospections géologiques, négocierez pour l'acquisition des terrains et monterez les dossiers d'autorisation en vue de *l'exploitation des sites* en respectant la réglementation en cours et l'environnement. Vous établirez des relations avec les riverains, les associations, les propriétaires, les administrations, les autorités politiques...
A 35 ans minimum, géologue de formation (ou équivalent), vous avez une expérience confirmée sur le terrain en recherche foncière. Votre sens aigu du contact, votre dynamisme vous pousse à rechercher un nouveau challenge.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence B 5 04 01 à notre Conseil, Béatrice GALIEVSKY, FAVEREAU Consultants, 52, rue de la Fédération 75015 PARIS.



CHEF DE PROJET CONFIRME DANS UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

Au sein de l'entité développement produits, le chef de projet confirmé a pour mission de participer à la définition des *nouveaux projets puis de les manager, de réaliser les documents du dossier d'A.M.M., d'assurer la transmission* des informations sur les nouveaux produits aux services concernés, enfin de contribuer à la préindustrialisation.

De réelles qualités de coordinateur, de gestionnaire de projet, de communicateur sont nécessaires pour réussir à ce poste où nous attendons un pharmacien d'une trentaine d'années ayant une expérience de chef de projet et d'assistant recherche clinique.

Une évolution de carrière vers un poste de chef de groupe encadrant plusieurs chefs de projet est, *à terme, tout à* fait envisageable. Ce poste est situé dans une ville agréable d'Auvergne.

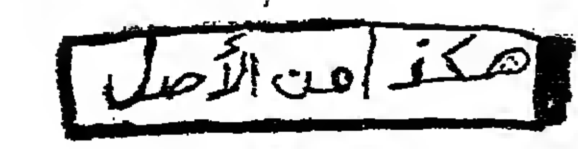
Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous réf. C/1349 à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - CONCORDANCES - *77, rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE CEDEX qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

SECTEURS DE POINTE

SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères



هكذا من الأصل

LE MONDE DES CADRES



JURISTES

Juriste relations sociales

Au sein de notre direction des relations humaines, vous serez l'interlocuteur des directions du siège et des directeurs d'agence.

Vos qualites d'écoute et de contact, votre disponibilité et votre pragmatisme s'associent à un réel esprit d'analyse. Vous jouerez un veritable rôle de conseil et proposerez des solutions concrètes à des questions complexes dans le domaine des relations sociales.

Animateur et pédagogue, vous saurez manager et motiver une petite équipe.

Juriste en droit social, vous avez acquis une experience significative d'au moins 4 ans dans le domaine du conseil juridique en matiere d'instances représentatives du personnel, au sein d'une entreprise à etablissements multiples. Vous possédez également une bonne connaissance du droit du travail.

Ce poste est basé à Paris-La Defense.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et pretentions, sous référence HUMN/J.4, à Agnès Geliben, Societe Generale, service du recrutement, 7 rue Caumartin, 75009 Paris.

Avec 44 000 collaborateurs, 2000 agences et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est présente dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

Leader mondial, avec environ 1 500 personnes, nous sommes présents dans 105 pays et offrons aujourd'hui plus de 15 gammes de produit sur notre marche

Responsable juridique

Au sein de notre siege social de Bobigny et sous la responsabilite du directeur administratif et financier, vous agissez en tant que support juridique pour nos differents services. Votre mission couvrant tout les aspects de notre societe et de notre groupe, elle est ainsi très diversifiée :
- gestion des marques
- suivi des brevets
- gestion et suivi des contrats, des procedures et des litiges
- optimisation fiscale
- veille juridique
- supervision des assurances . .

Titulaire d'une maitrise et d'un DJCE (ou équivalent), vous disposez de 5 ans d'experience, d'une bonne pratique du droit des sociétés - particulièrement dans le domaine de la distribution - ainsi qu'une bonne connaissance du droit du travail.

Organise et rigoureux, vos capacites a communiquer et votre proactivite vous permettent d'être disponible et d'intervenir de façon efficace afin d'eviter les contentieux.

La pratique de l'anglais courant est necessaire.

Merci d'adresser votre candidature sous la reference 95/03, à DELSEY, Service recrutement, 23 rue Saint-Andre 93012 Bobigny

MEDIA SYSTEM



Société de Service Ingénierie Informatique, leader sur son marché, recherche son

Juriste droit du travail

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, vous avez vocation à intervenir en droit du travail, en particulier :

❐ vous êtes chargé de la veille sociale et du respect des obligations légales (bilan social, elections professionnelles, etc.).

❐ vous avez un rôle de conseil auprès des opérationnels, en particulier afin de prévenir tout litige et suivez le contentieux.

❐ vous elaborez et veillez à la mise en place des outils de gestion previsionnelle de l'emploi.

❐ vous mettez à jour le guide des procedures et réalisez diverses études en droit du travail.

Age de 30 ans environ, de formation juridique supérieure complétée par un troisième cycle en droit du travail, vous justifiez d'une experience de 4/5 ans en droit du travail acquise de préférence en entreprise.

Excellent juriste, autonome, ouvert d'esprit et ayant le goût du service, vous souhaitez vous investir dans une entreprise performante.

Contactez **Stéphanie Dru** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre man. + CV + photo + n° de tél + rem. actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex **ou tapez votre CV sur le 3617 code MPage ss réf. SD11609**

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines



RENAULT V.I., un des premiers constructeurs mondiaux de véhicules industriels, implanté en Europe et aux Etats-Unis, recherche pour Lyon des

Jeunes Auditeurs

Au sein de la Direction Financière du groupe, des missions d'audit vous seront confiées, où votre sens de la pédagogie, de la rigueur et votre autonomie seront pleinement valorisés. Votre implication professionnelle vous permettra d'apporter des recommandations pour améliorer les systèmes de contrôle interne et d'accompagner leur mise en œuvre. Cette très belle opportunité s'adresse à des candidats âgés d'environ 25 ans, de formation supérieure de type HEC, ESSEC, ESCP... Votre expérience, impérativement acquise au cours d'une à deux saisons en cabinet d'audit international, vous rend opérationnel. L'environnement international du poste impose une bonne maîtrise de l'anglais, une seconde langue serait un atout supplémentaire. Les conditions de rémunération ainsi que de réelles perspectives d'évolution du poste sauront attirer des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : CV et lettre manuscrite sous la réf. **2547** à notre Conseil **PA Consulting Group** - Laurent REIS - L'Européen 19, bd Eugène Deruelle 69003 Lyon.



RENAULT V.I.

Austin Knight - Carré Turenne



Deuxième groupe français de Transport Public urbain et interurbain (groupe Caisse des Dépots), gérant 3,7 milliards de CA, nous recherchons pour accompagner notre croissance deux spécialistes

Responsable Ingénierie Financière

Rattaché au Directeur Grand Projet et à la Direction Financière, vous serez chargé de :
- l'analyse des risques et de la rentabilité des opérations dans la réponse aux appels d'offres et aux montages de projets.
- le montage des projets (recherche de financements et de partenaires).
- le suivi de la réalisation et le contrôle des projets.

De formation supérieure (Grandes Ecoles, spécialisation finance) et âgé de 28/32 ans, vous avez une expérience de 5 ans minimum dans l'élaboration et le suivi de projets d'investissement dans les services aux collectivités, dans une banque ou dans une entreprise. (réf.PI 95/4).

Consultant Juridique et Fiscal

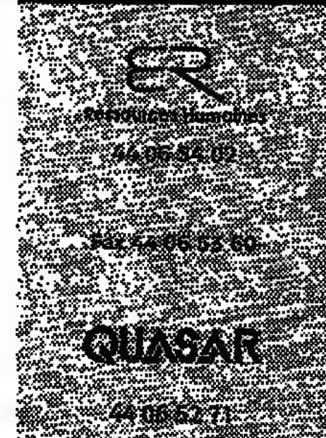
Rattaché au Directeur Juridique, vous serez chargé de :
- participer à la mise en place des montages juridiques et fiscaux élaborés par le groupe, concernant l'exploitation et la réalisation d'infrastructures de transport,
- élaborer et suivre les contrats.

Agé de 28/32 ans et possédant une formation juridique (3ème cycle), vous êtes capable de travailler en équipe. Vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans la mise en place de montages opérationnels et une connaissance des marchés publics. (réf.PI 95/9).

Pour ces postes des déplacements de longue durée sont à prévoir en France et à l'étranger selon les contrats, vous êtes en mesure de travailler en anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre de motivation et prétentions) à notre Conseil **PALMER INTERNATIONAL, 111 bis rue de Courcelles, 75017 PARIS**, sous référence du poste choisi.

Palmer



Eliane Rolland,

Jean-Louis Bertrand,

Bertrand de Maillard

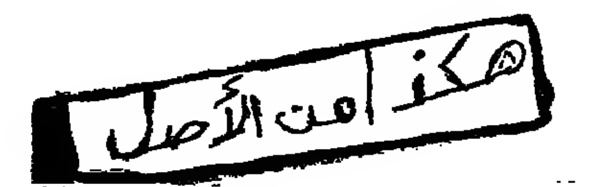
et leurs partenaires

vous informent

de leur changement d'adresse :

62, rue Jeanne d'Arc 75013 Paris

هكذا من الأصل



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines

Spécialiste
CONSOLIDATION
NANTERRE

LE GROUPE LYONNAISE DES EAUX RASSEMBLE 1 000 ENTREPRISES, 140 000 COLLABORATEURS ET RÉALISE UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 100 MILLIARDS DE FRANCS. NOUS INTERVENONS DANS LE DOMAINE DES SERVICES ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN.

Agé de 30-35 ans, de formation supérieure en comptabilite (DESCF ou expertise comptable), vous avez une expérience de 3 à 5 ans en consolidation et une bonne maîtrise des clôtures de compte et de l'analyse de bilan.

En rejoignant la direction de la consolidation du groupe, vous prendrez une part active à l'élaboration des comptes consolidés (analyse de points complexes, assistance aux filiales) et participerez au développement des procédures de consolidation du groupe. Vous pourrez bénéficier de réelles possiblités d'évolution.

Rigueur et qualités relationnelles sont nécessaires ainsi que la connaissance de l'anglais. Une autre langue serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions), sous référence LD2, à Lyonnaise des Eaux, Direction des Ressources Humaines, 72, avenue de la Liberté, 92753 Nanterre Cedex.



MEDIA SYSTEM

Membre du groupe ABN·AMRO, l'un des tout premiers groupes bancaires européens, NSM est une banque commerciale privée à forte vocation financière.

ATTACHÉ
Clientèle Entreprises
Lille

Notre succursale de Lille offre à un Attaché de Clientèle désireux d'élargir son champ d'action une mission d'envergure.

Dynamique dans votre approche commerciale, vous développerez notre activité auprès de moyennes et grandes entreprises françaises et internationales.

Faisant preuve d'autonomie et d'aisance dans les contacts, vous apporterez à notre clientèle un conseil de qualité.

A 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur ou de formation professionnelle équivalente, vous justifiez impérativement d'une expérience bancaire de 5 ans minimum en exploitation Entreprise.

Votre audace et votre sens du risque vous permettront de relever ce nouveau challenge.

Votre parfaite connaissance de la langue anglaise et vos qualités de manager joueront un rôle déterminant dans votre réussite au sein de notre groupe.

Isabelle Morenne vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions) sous référence AEL/LM/04-95 - NSM 75410 PARIS Cedex 08.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

membre du groupe ABN·AMRO

MEDIAPA

Ce groupe, basé dans l'ouest de la France, fédère quatre entreprises qui opèrent sur les marchés immobiliers et connexes. Ses objectifs de réorganisation et de consolidation l'amènent à rechercher un

Directeur financier

BRETAGNE

GROUPE IMMOBILIER ET FINANCIER

Après votre formation supérieure de type gestion finance, votre parcours professionnel vous a permis d'approfondir et de maîtriser les différents aspects de la fonction (finance, gestion, comptabilité, fiscalité, juridique), et vous a confronté au montage d'opérations immobilières.

Rattaché au Directeur Général, vos responsabilités essentielles couvriront : • l'élaboration et la mise en œuvre de l'ingénierie financière nécessaire au Groupe • la direction financière et le contrôle de gestion des sociétés. Votre première mission consistera à auditer les situations financières des sociétés et les adapter aux objectifs économiques et obligations légales, ainsi qu'à harmoniser les procédures d'élaboration des budgets.

Savoir-faire technique, compréhension des besoins et capacité à apporter des réponses efficaces, sens du management, sont les qualités indispensables pour réussir dans cette fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivations et photo), sous référence JYL/DF, à notre Conseil : FORCE 14, rue Moreau 75012 Paris.

Groupe **FORCE**

RL&A

Consultants Confirmés

■ PARIS ■ BORDEAUX ■ LYON ■ TOULOUSE

PEREIRE CONSEIL : 4 implantations et une équipe de 15 Consultants partageant leur passion pour les Ressources Humaines. Notre croissance sereine se construit sur l'expérience, l'exigence, la convivialité et l'enthousiasme.

■ Nous menons des opérations en matière de recrutement par approche directe et annonce, bilan de compétences, audit social, gestion et développement des Ressources Humaines.

■ Professionnel de la gestion des Ressources Humaines en cabinet, vous savez, comme les grands groupes et les PME qui nous font confiance, que la dimension conseil ne se décrète pas ; elle s'acquiert et se démontre jour après jour par la qualité des réalisations.

■ Si vous souhaitez exprimer votre savoir-faire et votre expertise dans un équilibre efficace entre autonomie et esprit d'équipe, merci d'écrire, sous réf. LM/'99 à Patrick Peneleau PEREIRE CONSEIL · 62/64, boulevard Pereire 75017 Paris.

PEREIRE CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES

Évidence

CYCLERGIE, FILIALE DU GROUPE EDF ET DE LAURENT BOUILLET INGÉNIERIE, SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'USINES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS, RECHERCHE :

Adjoint au secrétaire général

Rattaché directement au secrétaire général et en prise directe avec les responsables d'usines vous prendrez en charge la gestion de nos centres d'exploitation (assistance technique, achats, facturation clients et fournisseurs, contentieux). Par ailleurs, vous participerez à la rédaction et à la négociation des contrats avec nos clients et avec nos fournisseurs et sous-traitants, pour tout ce qui concerne la construction des usines.

Enfin, vous assurerez la souscription et le suivi des différentes polices d'assurances tant pour la construction que pour l'exploitation des usines.

A 35/40 ans, vous êtes ingénieur, possédant une solide formation juridique complémentaire. Vous avez une expérience professionnelle polyvalente, acquise dans une société de BTP, d'ingénierie ou en PME.

A vos qualités relationnelles, vous ajoutez celles d'excellent négociateur.

Ce poste évolutif est basé à Rueil-Malmaison.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite et CV à Françoise Quétier, EDF-GDF, Département Recrutement, 16 rue de Monceau 75008 Paris.

MEDIA SYSTEM

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.



Nous sommes l'un des tout premiers groupes français spécialisé dans le financement et les services aux particuliers et aux entreprises. Nous bénéficions sur les marchés d'une signature reconnue.

Pour participer au programme d'émission du groupe, dans le cadre de sa politique de refinancement, nous recherchons un jeune

Opérateur Trésorerie Francs

Intégré à la petite équipe de la salle des marchés, vous interviendrez sur le refinancement court terme en francs, du groupe et de ses filiales françaises et étrangères.

Vos relations avec les autres opérateurs, le back et le middle-office, vous apporteront une polyvalence et une connaissance élargie du refinancement et des activités de l'ensemble du groupe. De formation Bac + 5, vous avez acquis une première expérience de 1 à 3 ans dans la négociation de produits dérivés francs.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 5042M, à notre conseil

SENANQUE
103 rue La Fayette - 75010 Paris.



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

ÉTABLISSEMENT FINANCIER DE ... ER PLAN, DIVISION DES MARCHÉS

Cadres Comptables

Back-Office

Le très fort développement des marchés nous amène à renforcer natre Direction des Back-Offices sur nos activités Camptabilité-Résultats-Contrôles.

Nous snuhaitons rencontrer :

- *des candidats désireux de débuter leur carrière sur les marchés financiers, après avair effectué des stages dans ce domaine.*
- *des professionnels du Back-Office qui ant acquis, au sein d'une Banque ou en Cabinet d'Audit, une expérience de 3 à 5 ans dnns le domaine des marchés financiers.*

Suivant les pastes, une connaissance des Valeurs Mobilières, du Marché Mannétaire et des Produits Dérivés est exigée.

Pour taus les candidats, une formation supérieare (Bac + 4/5, Ecale de Canmerce ...), avec ane spécialisatian en comptabilité/gestion type MSTCF, DECF ou DESCF ... est impérative.

Une bonne maitrise de l'anglais et de la micro-informatique est souhaitée.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV), en précisant sur l'enveloppe la référence 914 à COMMUNIQUE 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

Structure prestataire de services de haut niveau, filiale d'un grand groupe parapublic recherche pour Paris son

RESPONSABLE FUSION ACQUISITION

Il aura pour mission, en appui à la Direction Générale du groupe et à celle de ses filiales :

- de contribuer aux différentes phases d'une transaction (de l'évaluation à l'intégration),
- de participer aux négociations,
- de mobiliser les compétences sectorielles nécessaires à la réalisation d'une transaction (dans et hors groupe).

Vous avez une expérience réussie de plusieurs années en ingénierie globale des fusions/acquisitions dans une banque d'affaires ou un cabinet spécialisé et maîtrisez parfaitement l'anglais.

Votre ouverture, votre capacité à dénouer des situations complexes, à convaincre, à faire partager votre enthousiasme et votre technicité seront des atouts indispensables à la réussite de cette mission, ainsi qu'à votre évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo et prétentions) à notre conseil :



DMHE
(Développement et Management des Hommes et des Entreprises),
Département Recrutement.

29, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS

GROUPE FRANÇAIS À VOCATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE À FORT RAYONNEMENT INTERNATIONAL RECHERCHE POUR SON SIÈGE SOCIAL BASÉ À 160 KM DE PARIS

L'Adjoint du Directeur Financier

Associé à l'ensemble des dossiers conduits par la Direction Financière, vous prendrez plus particulièrement en charge la gestion financière du Groupe et assurerez :

- le suivi des filiales et participations,
- les prévisions à moyen terme du groupe et le suivi des grands équilibres financiers,
- la réalisation des tableaux de bord, le rapport annuel et la préparation du Conseil d'Administration,
- vous pourrez être amené, ponctuellement, à conduire les dossiers de contentieux et de création de filiales ou de joint venture.

De formation grande école de commerce ou équivalent, vous avez acquis une solide expérience d'environ 5 à 10 ans dans une fonction similaire dans un grand groupe ou dans une société de conseil.

Outre vos compétences en finance, vous disposez de connaissances juridiques opérationnelles. Une bonne pratique de l'anglais est souhaitable.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite et CV), sous réf. AS/ADF, à notre Conseil ORHUS INTERSEARCH
25, rue Michel Salles - 92210 SAINT CLOUD.

InterSearch
ORHUS

★EURO RSCG

responsable administratif et financier

Cette entreprise de 120 personnes, filiale d'un important groupe industriel, est spécialisée dans le domaine de la santé. Elle crée le poste de responsable administratif et financier.

Rattache au directeur de cette société et à la tête d'une équipe de 8 personnes, vous aurez pour mission de superviser les activités financières et comptables, l'administration générale, la paie et la gestion du personnel, le service informatique et l'administration des ventes. Vous veillerez à l'amélioration des procédures de gestion et à l'optimisation des solutions informatiques.

Agé d'au moins 35 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur comptable et financier. Votre expérience de généraliste acquise dans un emploi et une entreprise de taille similaires vous permet de maîtriser l'ensemble des activités rattachées à cette fonction.

Pour ce poste basé dans une agréable ville du Sud-Ouest, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo), en précisant sur l'enveloppe la référence 918 à COMMUNIQUE 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

S U D - O U E S T

GESTIONNAIRE DE RISQUES ET D'ASSURANCES *(H/F)*

Important Groupe Industriel et Financier recherche un(e)

Intégré(e) à la structure existante, rattaché(e) à la Direction Générale du Groupe, vous serez chargé(e) de la gestion des risques et des assurances.

Agé(e) de 35/40 ans environ, de formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou de Gestion) complétée par une formation d'actuaire, vous disposez d'une solide pratique de l'assurance industrielle IARD et de la prévoyance collective auprès de courtiers internationaux, de compagnies d'assurances ou de groupes industriels.

Une bonne connaissance du financement des risques, de l'informatique de gestion et de l'anglais sera appréciée.

Rigueur, efficacité, capacités de négociation et de management seront les garants de votre évolution.

Ce poste est basé à Paris avec des déplacements ponctuels en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 237/LM à
PARANNONCES
13, rue Charles Lecocq - 75737 Paris cedex 15, qui transmettra.

MEDIAPA

INDUSTRIE

Un graupe français présent à l'internatianal cherche :

Directeur du contrôle de gestion siège

Mission : élaborer et adapter en permanence des outils d'analyses, des indicateurs et des procédures de contrôle de gestion dans un contexte de décentralisation.

Il est demandé : une expérience du contrôle de gestion d'au moins dix ans dont deux ou trois années en tant que directeur du contrôle de gestion, l'exercice de la fonction en milieu industriel tant en filiale qu'en maison mère, la capacité à travailler en anglais, une formation grande école de commerce ou université (HEC, Dauphine).

Il est offert : l'opportunité d'une carrière évolutive dans un groupe diversifié.

Merci d'envoyer votre candidature, sous la référence 60897/LM (a mentionner sur la lettre et sur l'enveloppe), à Bernard Krief Executive, 115 rue du Bac, 75007 Paris.



BERNARD KRIEF EXECUTIVE

Un département de Bernard Krief Consulting Group

■ *Un très important graupe industriel français développant un chiffre d'affaires de plus de 25 000 MF, dant une grande partie fabriquée et commercialisée à l'étranger, recherche pour Paris son*

Adjoint au Responsable Trésorerie

■ ***LE POSTE :*** *Responsable du «front office» à la tête d'une petite équipe, vas principales respansabilités seront la préparatian des rapparts de synthèse sur les pasitians financières du graupe en Europe, la stratégie de couverture de risque de taux et de change, le suivi des apératians de trésarerie courantes dont le mauvement des camptes bancaires, l'implicatian dans la gestion de l'endenement du graupe par un refinancement craissant des filiales eurapéennes et nard-américaines dans le cadre de leur intégration dans la trésarie groupe, ainsi que l'intervention ponctuelle sur les marchés financiers.*

■ ***LE CANDIDAT :*** *De formatian supérieare et fart d'une première expérience réussie de 5 et 8 ans dans la fonctian trésarerie en entreprise (au en banque dans une fonctian proche des clients industriels), vous êtes familier en particulier de la gestion de devises. Ce poste évalutif nécessite an fart potentiel de dévelappement technique et humain.*

■ *Merci de contacter natre canseil Ivor ALEX au (1) 42.89.09.17 ou lui envoyer un dossier camplet de candidature en mentionnant la référence 1866/TCM à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.*



GROUPE ROBERT HALF

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT FINANCIER AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

